



HAL
open science

Pays Basque 2010 : diagnostic. 2 : Les espaces du Pays Basque

- Délégation Interministérielle À L'Aménagement Du Territoire Et À
L'Attractivité Régionale

► **To cite this version:**

- Délégation Interministérielle À L'Aménagement Du Territoire Et À L'Attractivité Régionale. Pays Basque 2010 : diagnostic. 2 : Les espaces du Pays Basque. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat (CNE); Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR). 2010, 441 p. hal-02186118

HAL Id: hal-02186118

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02186118v1>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DATAR

Pays Basque 2010

DIAGNOSTIC

II - LES ESPACES DU PAYS BASQUE

Document provisoire

E - APPROCHES DE L'ESPACE BASQUE

| | |
|---|---------------|
| <u>1 - LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ÉLARGIES</u> | P. 234 |
| 1.1 Le territoire Basque français dans l'espace atlantique en crise | P. 235 |
| 1.2. L'Aquitaine dans l'expectative | P. 241 |
| 1.3. Euskadi en crise | P. 250 |
| 1.4. Une coopération transfrontalière | P. 256 |
| <u>2 - LES ESPACES DU PAYS BASQUE</u> | P. 275 |
| <u>2.1 LES ZONES CÔTIÈRES</u> | P. 277 |
| <u>I L'organisation de l'espace côtier</u> | P. 281 |
| 1) La Façade maritime (Zone I) | P. 280 |
| 2) La côte sud du Pays Basque Français (Zone II) | P. 286 |
| 3) La côte nord : Le coeur de l'agglomération Bayonnaise (Zone III) | P. 289 |
| 4) Le proche arrière pays côtier (Zone IV) | P. 296 |
| <u>II L'Aménagement de la côte basque</u> | P. 304 |
| <u>III La gestion globale de l'environnement et des paysages</u> | P. 318 |
| <u>2.2 LE PAYS BASQUE INTÉRIEUR</u> | P. 319 |
| 1) Le Labourd intérieur (Zone V) | P. 319 |
| 2) La basse vallée de l'Adour (zone VI) | P.326 |
| 3) Les coteaux (Zone VII) | P. 330 |
| 4) Les Montagnes Basques (zone VIII) | P. 336 |
| <u>3 - LE FONCIER ET LA GESTION DE L'ESPACE</u> | P. 349 |
| <u>3.1 REPÈRES DANS LE CONTEXTE D'AUJOURD'HUI</u> | P. 349 |
| <u>3.2 DIMENSION HISTORIQUE</u> | P. 353 |

| | |
|---|--------|
| 3.3 <u>LES TENSIONS IMMOBILIÈRES DE LA COTE ET LEURS CONSÉQUENCES</u> | P. 360 |
| 3.4 <u>LES DIFFICULTÉS PROPRES AU SECTEUR RURAL</u> | P. 384 |
| 3.5 <u>FORCES ET FAIBLESSES DE LA GESTION DU FONCIER ET DE L'ESPACE</u> | P. 387 |
| 3.6 <u>ENJEUX ET DEFIS</u> | P. 394 |
| | |
| 4 - <u>LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS</u> | P.400 |
| | |
| 4.1 <u>LE SYSTÈME DE TRANSPORT</u> | |
| A/ Le système de transport routier | P.400 |
| B / Le système de transport ferroviaire | P. 410 |
| C / L'aéroport Biarritz-Bayonne-Anglet | P. 416 |
| D/ Le port de Bayonne | P. 420 |
| | |
| 4.2. <u>LA GESTION DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT</u> | P. 428 |
| | |
| 4.3. <u>LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION</u> | P. 431 |
| | |
| 4.4. <u>LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET HOSPITALIERS</u> | P. 434 |

E - APPROCHES DE L'ESPACE BASQUE

1 - LES DYNAMIQUES TERRITORIALES ÉLARGIES

L'objet de cette partie du rapport de rétrospective est de se situer du point de vue extérieur au Pays Basque lui-même, en analysant ses relations extérieures avec son environnement régional. Dans les premiers mois du travail collectif de Pays Basque 2010, cette tâche avait été confiée à un groupe particulier, le chantier n°4, car les contraintes extérieures d'une communauté prévalent toujours sur ses affaires purement intérieures ; et dans l'étude de son économie, on se condamne à ne rien comprendre si on la considère isolément, sans la voir d'abord à partir du poste d'observation le plus élevé possible, à l'échelle du monde lui-même.

Cette partie du rapport de rétrospective de Pays Basque 2010 utilise :

1°) le rapport de chantier n° 4 "Environnement Régional et Européen", 28 Mai 1993 ;

2°) Résultats d'une recherche sur la situation économique du Pays Basque Sud effectuée par l'Association de Recherche Économique et Sociale IKERKA (Bayonne). Le rapport de recherche, intitulé "Le Pays Basque, l'Espagne et l'Aquitaine, n'est pas encore publié. Il doit être prochainement rendu au Commissariat Général du Plan. Il a été mis par l'équipe d'IKERKA à la disposition de Pays Basque 2010 ; l'auteur de ce rapport d'IKERKA est d'ailleurs un participant de l'équipe de Pays Basque 2010 et l'auteur de cette partie du rapport rétrospectif.

3°) Une première étude d'IKERKA également effectuée en 1987 pour le compte du Commissariat Général au Plan, "Planification et Développement Local au Pays Basque".

1.1 Le territoire Basque français dans l'espace atlantique en crise

a) L'axe du développement européen

C'est dans le contexte général du déclin de la façade atlantique de l'Europe que doivent s'analyser les relations entre le Pays Basque Français et son environnement.

La création de la richesse de l'Europe et sa distribution sur son territoire joue un rôle majeur dans l'avenir du Pays Basque, puisque c'est par rapport aux grands axes de production et de circulation des flux de richesse que chaque pays, chaque ville, chaque région joue ses cartes. Or, le Pays Basque est excentré par rapport aux pôles de croissance et de puissance de l'Europe communautaire. Son développement est solidaire des régions qui l'entourent car, sans qu'il soit possible de le prouver, la richesse d'une région dépend de ses voisines. La croissance n'est pas la même partout, elle n'est pas homogène, elle se concentre sur certains pôles privilégiés qui répandent autour d'eux la richesse qu'ils ont captée.

Depuis mille ans, l'axe majeur du développement de l'Europe est celui qui joignait jadis les deux pôles de l'Europe médiévale, l'Italie du nord (pilote jusqu'en 1500) et la Flandre. Entre ces deux pôles s'est constitué un "axe de développement", ce qu'on pourrait appeler une "route de la richesse" autour de laquelle s'est distribuée la croissance de l'Europe, et en particulier la révolution industrielle européenne déclenchée en Angleterre : l'axe s'est alors prolongé au nord-ouest vers Londres, Birmingham et Manchester.

Après la seconde guerre mondiale, la restauration de la puissance économique européenne et la réussite même de la construction communautaire ont confirmé la prééminence économique de ce que l'économiste François Perroux appelait la "Lotharingie industrielle", qui coïncide à peu près avec la "mégalo-pôle" européenne analysée par le groupe Reclus et visible sur les photos satellites prises de nuit.

Cette politique a été systématisée dans les années 60 avec notamment la création de la DATAR en 1963.

Les tendances du territoire français et, au delà, européen, montrent que l'Ouest atlantique ne parvient pas à contrebalancer l'effet d'attraction de l'axe millénaire de l'Europe (la mégalo-pôle). Pourtant le Nord et l'Est ont été frappés de plein fouet par la crise ; mais la situation de l'Ouest ne s'est pas améliorée pour autant. En outre, l'événement fondamental de 1989-90, l'effondrement du communisme, tend à déplacer vers l'Est le centre de gravité de l'Europe.

Les régions atlantiques de l'Europe avaient bénéficié au XVI^e siècle du basculement vers l'Atlantique du centre de gravité de l'Europe. Les capitales de l'économie-monde n'étaient plus Venise et Gênes, mais Anvers, Amsterdam, Londres. Les ports de la façade atlantique profitèrent, au sens propre du terme, de l'expansion en Amérique de la civilisation européenne, grâce notamment au commerce triangulaire (esclaves achetés bon marché en Afrique puis vendus en Amérique, d'où les navires ramenaient le sucre, le café, le cacao etc. en Europe). Bordeaux et Nantes étaient, aux XVII^e et XVIII^e siècle, les grands ports de l'Europe, bien que discrètement dominés par les Hollandais. Mais cette prospérité de l'Atlantique n'a pas survécu à la révolution industrielle et au triomphe de Londres. Depuis, c'est le déclin. Bayonne a connu le même destin.

C'est cette situation de déclin qui a amené, à la fin des années 80, les régions de l'Ouest français, dont l'Aquitaine, à s'unir pour travailler à la formation d'un "arc atlantique" européen avec les régions de Grande Bretagne, du Portugal et d'Espagne, qui rencontraient les mêmes problèmes. Dans la mesure où le sort du Pays Basque est dépendant de la péninsule ibérique et, en particulier, du Pays Basque sud, il convient de voir de plus près comment se présente le problème au sud de la frontière.

b) Dynamique territoriale de l'Espagne

Le destin du Pays Basque est en effet lié à celui de l'Espagne. Aussi loin que remontent les connaissances historiques, la prospérité du Pays basque nord et de la côte basque en particulier a dépendu de la prospérité de l'Espagne en général. Si depuis le 18^e siècle Bayonne a décliné, c'est parce que l'Espagne était entrée depuis longtemps en décadence. La fin du franquisme et l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la communauté européenne change les données du problème : c'est vraiment un new deal, une nouvelle donne qui se joue, mais avec un gros retard à rattraper.

L'Espagne compte aujourd'hui 38,3 millions d'habitants (recensement de mars 1991). En fait, dès la fin des années 50, la prise du pouvoir économique par une génération de technocrates nés sous le franquisme mais aspirant à moderniser le pays a eu pour conséquence que l'Espagne a été entraînée par le mouvement de croissance qui animait l'Europe entière. La libéralisation des conditions de l'entrée des capitaux étrangers, à partir de 1959, a permis à la technique et aux capitaux européens et américains de pénétrer le territoire espagnol et de transformer l'Espagne, en quelques années, en une puissance industrielle moderne. La mise en place du régime constitutionnel, en 1976-1980, n'est pas la cause, mais apparaît plutôt comme la conséquence de ce mouvement général d'ouverture culturelle et économique de l'Espagne.

Mais l'Espagne s'est démocratisée au moment où le monde entrait dans une grave crise économique ; elle est entrée dans la Communauté européenne en 1986, dans des conditions difficiles puisque le regain de 1987 n'a pas duré plus de trois ans.

Parmi les régions du territoire espagnol les plus touchées par la crise, figure le Pays Basque sud, en bonne place.

Le territoire espagnol comprend quatre grands ensembles (1):

1) la Corniche cantabrique (la façade atlantique espagnole) industrialisée depuis des siècles, mais en plein déclin. C'est l'environnement immédiat d'Euskadi ; il en est profondément solidaire. Au delà de la Galice, la façade atlantique se prolonge avec les provinces industrielles du Portugal (2).

1. Ces quatre ensembles régionaux, composés des régions au sens espagnol du terme (désormais Communautés autonomes) n'ont aucune existence administrative. Ils correspondent à des découpages géoéconomiques proposés par le rapport d'Ikerka (p. 15 "Les ensembles régionaux").

2. **Le Portugal.** La situation et l'influence du Portugal sur le Pays Basque nord n'a jamais été examinée par Pays Basque 2010, et c'est dommage: la péninsule ibérique comprend ce petit peuple de 10 millions d'habitants au passé prestigieux, et la province du Nord (Porto) est l'une des plus peuplées

2) la Méditerranée, en ascension depuis le tout début de la période d'expansion vers 1950, et plus dynamique que jamais grâce aux investissements étrangers.

3) l'Intérieur, dont le cœur est la meseta castillane (les deux Castilles : Castille-León et Castille-la-Manche), prolongée au sud par l'Extrémadure et à l'Est par l'Aragon, partagé entre les influences castillanes et catalanes.

4) Madrid, la capitale, à la fois province et communauté autonome, la plus dynamique, prospère depuis des décennies, qui conquiert peu à peu sa position de capitale qu'elle n'avait jamais vraiment eu. Madrid tend vraiment à devenir le centre de gravité de l'économie espagnole et le centre tout court de l'Espagne, ce qu'elle n'était pas lors du choix de Madrid comme capitale par Philippe II, en 1580.

Il faudrait y rajouter un cinquième ensemble, les Canaries, région originale mais de peu d'importance du point de vue du Pays Basque.

La croissance des régions méditerranéennes et de Madrid depuis les années 1950 a été plus rapide que celle du Pays Basque sud pourtant très dynamique pendant la période de croissance (1950-1975) ; mais, alors que le Pays Basque décline depuis 1975, la façade méditerranéenne et Madrid continuent, elles, à croître, bien que sur un rythme plus lent qu'avant la crise.

La dynamique du territoire espagnol apporte un élément nouveau à la vision que nous avons de l'axe européen de développement. Les régions méditerranéennes en croissance s'appuient sur le puissant axe Barcelone-Madrid, qui passe par la vallée de l'Ebre. Le groupe Reclus, en 1989, suggérait que la "mégapole" Londres-Milan tendait à se prolonger d'une part vers Rome, de l'autre vers Barcelone par le midi de la France : Nice, Aix-Marseille, Montpellier. A Barcelone, la "route méditerranéenne de la richesse" semble bifurquer :

- au sud, une première branche descend vers Valence et Alicante, le long de la côte méditerranéenne du tourisme et de l'industrie. Il n'y a pas de liaison forte et directe entre Valence et Madrid, séparées par l'une des régions les plus pauvres du plateau castillan. La "route de la richesse" tend donc à se prolonger vers Murcie, la Costa del Sol, Malaga et Séville (pour l'instant, la seule richesse est le tourisme) ;

- à l'ouest, la seconde branche se dirige vers Saragosse et Madrid, d'où elle est appelée à se prolonger, à travers La Manche, vers Cordoue et

(3,5 millions d'habitants) et des plus industrielles. D'une manière générale, le destin du Portugal semble lié à celui de la façade atlantique européenne en général.

Séville avec qui Madrid est déjà reliée par la nouvelle ligne du TAV (Tren a Alta Velocidad, le TGV espagnol).

Ce réseau ou fuseau urbain de développement Barcelone-Madrid-Valence tend à se substituer à l'antique triangle Bilbao-Madrid-Barcelone. Depuis la crise de 1975, et sans doute depuis bien avant, la liaison entre la Castille et l'Europe du nord ne passe plus par Burgos, Bilbao et l'Atlantique, mais par Barcelone et la vallée du Rhône. Les régions de la façade atlantique portugaise, espagnole et française sont éloignées de l'axe européen des nouvelles technologies aimanté par l'Allemagne. Elles sont mal reliées à l'Europe et le reste de l'Espagne en raison de la radialité du réseau ferroviaire espagnol et de l'insuffisance des liaisons aériennes. Vont-elles éviter la marginalisation, la périphérisation ? C'est la question essentielle qui sous-tend les efforts des régions atlantiques d'Europe pour créer un "arc atlantique".

c) Le projet d'arc ou d'axe atlantique

C'est dans ce contexte qu'est apparu, à la fin des années 80, le projet d'arc ou d'axe atlantique (3). Des études ont été faites sur la façade atlantique, au premier chef les observations de Roger Brunet dans l'étude sur le *Redéploiement industriel* (1986) et celle sur les *Villes européennes* (1989). La première mettait déjà en évidence la pauvreté de l'Ouest ; la seconde la confirme, mais montre aussi le peu de densité de cet ensemble appelé emphatiquement "arc atlantique". Derrière le *discours* sur la flèche de l'arc atlantique ou sur le concept d'atlantinité, il y a la *réalité* d'une série de régions en grande partie rurales, vide de villes importantes ; et dépourvue de liens communs. Aucune ville n'est capable de fédérer les autres. A la base de la constitution d'une région il y a un fait fondamental : l'existence d'une ville digne de ce nom, une ville marchande et industrielle active capable de construire la région. Or que trouve-t-on dans l'arc atlantique ? Un colloque sur l'arc atlantique répond : des "relations de proximité assez modestes" ; une "faiblesse des flux internes, faiblesse des flux de marchandises et notamment au niveau maritime, faiblesse des flux humains car les flux migratoires sont centrifuges". La façade demeure peu

3. Les institutions de l'arc atlantique ont été créées à la fin des années 80.

- en premier lieu la conférence des Chambres de commerce de l'Atlantique, fondée en 1987, et à laquelle se joignit la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne en 1989. des leaders des régions françaises:

- l'Arc atlantique, créée en avril 1990 par Olivier Guichard, ancien "baron" gaulliste, fondateur de la DATAR en 1963 et président des Pays de Loire; l'Arc Atlantique est un concept dérivé de la Commission de l'arc atlantique au sein d'une Conférence des régions périphériques maritimes constituée en 1973 à Saint Malo;

- Sud Europe Atlantique, créée en octobre 1990 par Jean Tavernier, président de la Région Aquitaine.

La vocation de ces institutions est décrite dans le rapport d'Ikerka p. 141 et suivantes.

attractive : en 1988, 80% des investissements étrangers mondiaux sont implantés à l'est de la fameuse ligne Le Havre-Marseille, ligne de partage entre la France riche et la France pauvre.

Les régions de la façade atlantique de l'Europe sont menacées par le déplacement vers l'Est de la richesse de l'Europe. Depuis que l'Europe devient crédible (adhésion de l'Espagne et du Portugal, Acte unique, traité de Maastricht), elles ont pris l'initiative de se regrouper pour peser sur les décisions de Bruxelles. Puisque c'est au Nord que s'accumule la richesse de l'Europe, c'est sur le Nord qu'il faut se brancher pour y prélever une partie de cette richesse qui, en dernière analyse, est collective. L'axe atlantique est un concept "européen" qui justifie une politique de redistribution territoriale de la richesse en lui donnant un nom et une image (l'axe de développement atlantique), par opposition à la route de la richesse Londres-Barcelone qui, elle, existe. L'axe atlantique est le nom donné à divers groupes de pression sur les instances de Bruxelles, soit dans un cadre professionnel comme la Conférence des Chambres de commerce de l'Atlantique, soit dans un cadre administratif comme la commission de l'Arc Atlantique ou Sud Europe Atlantique (association de régions atlantiques).

1.2. L'Aquitaine dans l'expectative

a). Bordeaux et l'Aquitaine

1. Bordeaux est-elle une vraie capitale régionale?

Déclin de Bordeaux depuis le XVIII^e siècle

Bordeaux a connu son heure de gloire et de prospérité au XVIII^e siècle, en exploitant l'Amérique française. La défaite de la France dans la longue partie de bras de fer qui l'opposait à l'Angleterre, et dont l'enjeu était la domination de l'économie-monde, fut le signal de la décadence. La perte par la France de ses colonies indiennes et américaines, la domination de l'Angleterre sur toutes les mers du monde, évinça les ports atlantiques, Bordeaux et Bayonne en particulier, de la prospérité.

Au XIX^e siècle, Bordeaux se spécialisa dans la culture et le commerce du vin. Ce fut la source de sa prospérité, mais aussi de sa stagnation. La ville ne fut pas une capitale industrielle et sa région, finalement, se cantonna plus ou moins à la Gironde, c'est-à-dire au vignoble et au commerce le long de la Garonne. Bien qu'ayant été longtemps, sous l'ancien régime, chef-lieu administratif d'une Guyenne allant jusqu'à la frontière espagnole, le Pays Basque et le Béarn ne se sont jamais sentis aquitains.

Le renouveau des années 1950

L'industrialisation démarra après la seconde guerre mondiale. Deux paris furent faits dans le domaine de l'énergie. Premier pari, au début des années 50, sur le gaz de Lacq, dont Bordeaux espérait bien tirer profit. Il n'en fut rien, au contraire, Lacq fut plutôt une pomme de discorde avec Pau : apparaît alors l'idée de faire de l'Adour (axe Bayonne-Pau-Tarbes) une région indépendante de l'Aquitaine comme de Midi-Pyrénées.

L'autre pari fut celui du Verdon, au débouché de l'estuaire de la Gironde : en 1964, le gouvernement décida d'y créer un grand port pétrolier en eau profonde. On espérait créer une plate-forme chimique fondée à la fois sur le pétrole et sur l'électricité. Le trafic pétrolier, qui était en 1960 le même qu'en 1938, tripla lors la mise en service de la seconde raffinerie d'Ambès, et augmenta encore en 1971 avec l'extension de la raffinerie de Pauillac. L'implantation de Ford à Blanquefort indique la présence de l'Amérique en Aquitaine.

D'autre part, la ville s'engagea dans le développement régional. Le découpage des régions en 1961, puis en 1972, fut articulé autour des villes susceptibles de jouer un rôle de métropole régionale. On sépara la Bigorre (Hautes-Pyrénées) pour la rattacher à Toulouse (Midi-Pyrénées). Bordeaux

entendait devenir cette fois une capitale régionale, en jouant toutes les cartes que lui valait son titre de "métropole d'équilibre" par la politique d'aménagement du territoire lancée en 1963. Bordeaux fut longtemps seule dans le Sud-Ouest à bénéficier des primes d'équipement. Tous les espoirs de croissance semblaient permis. Les universitaires bordelais fournirent les arguments de cette ambition en annonçant, au début des années 1950, que Bordeaux serait le pôle de croissance d'un espace polarisé que François Perroux venait de théoriser.

La crise industrielle des années 1970 - 80

Les chocs pétroliers et la crise balayèrent les espoirs des années 60 ; les raffineries ont fermé et le dernier pétrolier a accosté sur le quai du Verdon en 1986. L'industrie pétrochimique de Bordeaux est aujourd'hui en déclin. C'est toute une civilisation industrielle qui s'effondre. Une partie des industries métallurgiques créées depuis un siècle ont disparu, la construction navale a perdu la moitié de son personnel. Fumel, à la limite du Lot, est en grave danger. Seul résiste le complexe aérospatial. Les petites industries agro-alimentaires, l'industrie du bois, vivent. Le port n'a jamais retrouvé son trafic des années 60 : environ 10 millions de tonnes contre 14 en 1973, la dernière grande année.

Le bilan général est donc sombre. Par rapport aux espoirs placés dans la décentralisation industrielle des années 50 et 60, le résultat est mince.

2. L'Aquitaine, un instrument de la ville de Bordeaux

L'Aquitaine est instituée collectivité publique à part entière dont le Conseil régional est élu au suffrage universel pour la première fois en mars 1986. Les élus décidèrent d'utiliser toutes les ressources légales pour faire de l'Aquitaine une véritable région, dotée d'une identité, d'une volonté collective et d'un dynamisme capable d'obtenir le soutien des habitants d'Aquitaine.

Le thème de l'illusion régionale n'est pas dans le sujet. Néanmoins, une idée reste pertinente : les difficultés de la formation d'une entité régionale, et de l'installation d'un vrai leadership bordelais, c'est peut être que, historiquement, par rapport à la vie Atlantique, Bordeaux et Bayonne sont strictement concurrentes, n'ayant en différence que leur taille et la nature de leur hinterland. Bayonne disposait de ce dont manquait Bordeaux : l'arrière Pays Basque espagnol ou navarrais.

D'autre part, Bayonne ressemble trop à Bordeaux, vin mis à part, pour qu'il y ait eu entre elles des relations riches et importantes. Bayonne a eu au cours de son histoire beaucoup plus affaire avec la Navarre, le Guipuzcoa et la Biscaye qu'avec l'Aquitaine, avec Pampelune, Bilbao et Saint Sébastien qu'avec Bordeaux, en dépit des vagues dépendances administratives. La même raison géo-économique - l'attraction du Nord Européen - qui a limité l'industrialisation de l'Aquitaine a excité celle de la Biscaye et du Guipuzcoa. Mais il n'en demeure pas moins que Bayonne dépend de l'Aquitaine en ceci qu'elle ne peut espérer devenir un pôle d'industrialisation au milieu d'une Aquitaine rurale. Il existe une sorte de loi de proportionnalité géographique : les rapports de force industrielle entre Bordeaux, Pau et Bayonne ne sauraient être brutalement bouleversés, à moins d'une découverte sensationnelle du type Lacq. Et encore !

Néanmoins, une nouvelle phase de l'histoire de Bordeaux et de l'Aquitaine s'ouvre en 1989, l'ouverture vers la communauté autonome d'Euskadi et la mise en place d'une coopération de longue durée.

b) Le Sud des Landes

Le "premier voisin" au nord du Pays Basque, c'est le sud des Landes, attiré en partie par Dax, ville très ancienne, station thermale et ville industrielle (industrie du bois). Le reste dépend directement de Bayonne (Seignanx et Gosse), ou se partage entre les deux. Dax elle-même dépend de Mont-de-Marsan qui est sa préfecture, et de Bayonne pour certains services et notamment pour le port, vers lequel de tout temps elle a écoulé ses productions. La bourgeoisie dacquoise a soutenu la Chambre de Commerce de Bayonne lorsque celle-ci, en 1836, adressa au roi un mémoire tendant à découper différemment les départements des Landes et des Basses-Pyrénées, et à regrouper ensemble, dans un département "Adour", le Pays Basque (Soule comprise) et l'arrondissement de Dax, qui à l'époque correspondait précisément au "Pays landais" de Pierre Laborde.

Dans le découpage du territoire français en zones d'emploi, opéré par l'INSEE au début des années 80 en fonction de la densité des migrations alternantes, deux cantons du sud des Landes et quelques communes forment une sous-zone d'emploi appelée "Zone Sud des Landes" (4). Le Sud des Landes fait partie d'une zone d'emploi plus vaste dite "Bayonne" dont l'autre sous-zone, appelée "Bayonne Pyrénées", se réduit à l'arrondissement de Bayonne.

Des difficultés parfois absurdes résultent de la frontière départementale entre les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Un fleuve n'est pas une limite, c'est une voie desservant les deux rives. Tarnos et Ondres, communes industrielles, appartiennent pleinement non seulement au bassin d'emploi de la région de Bayonne, mais encore à l'unité urbaine de Bayonne au sens de l'INSEE (continuité des habitations). Bayonne est, pour tous les services publics et privés, la capitale de ces deux communes ; l'ANPE de Bayonne a ouvert un bureau à Tarnos. Les flux quotidiens de part et d'autre de l'Adour sont considérables. Un actif résident sur cinq du Sud des Landes travaille dans l'agglomération du BAB. Inversement, 2500 actifs viennent quotidiennement du Pays Basque vers le Sud des Landes.

4. Zone sud des Landes: Cantons de Soustons, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saint-Martin-de-Seignanx, et deux communes appartenant au canton de Peyrchorad: Pey et Saint-Etienne d'Orthe.

c). Pau et les Pyrénées Atlantiques

1. Le Béarn

A l'ouest, le premier voisin du Pays Basque, c'est le Béarn et Pau, sa capitale, en même temps chef lieu du Département des Pyrénées Atlantiques.

Le Béarn se constitua en Etat dès le haut Moyen Age, profitant de l'émiettement féodal et de l'écartèlement de l'Aquitaine entre la France et l'Angleterre. Il entra dans le royaume de France par la grande porte : son chef, Henri III de Navarre, devint roi de France en 1589 pour le prix d'une messe. Il lui apporta en outre la Basse-Navarre, résidu de la Navarre. Le Béarn avait été emporté dans la Réforme qui détacha de l'emprise catholique la partie la plus active et moderne de l'Europe. La cour de Marguerite de Navarre était un foyer intellectuel de premier ordre. Mais le Béarn huguenot ne réussit jamais à entraîner ni la Basse-Navarre ni la Soule, laquelle était tombée sous l'orbite béarnaise. Bref, le Béarn entra sans problème dans la modernité, au contraire de son voisin Basque. C'est sans doute pourquoi Pau devint en 1790 le chef lieu du département, dont nous parlerons très bientôt.

Le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e furent pour le Béarn une période de stagnation. Une vieille industrie textile (lin) survit difficilement à la révolution industrielle ; l'arrivée du chemin de fer à Pau en 1863, une dizaine d'années après Bayonne) condamna le Béarn à être une sorte de cul de sac. Une voie ferrée joignit en 1931 Pau à l'Espagne par le col du Somport, principale voie de passage, mais trop tard : faute de trafic suffisant, elle fut fermée.

La grande chance du Béarn a été la découverte du gaz de Lacq en 1951 et son exploitation à partir de 1954. Mais, dès lors, l'histoire économique du Béarn se confond avec l'histoire de la région des Pays de l'Adour, dont nous parlons plus loin.

2. Le département des Pyrénées Atlantiques

Ce département a une histoire chargée et complexe. Au Pays Basque, l'intégration des institutions provinciales d'Ancien Régime dans le régime révolutionnaire s'est faite difficilement. Derrière les assemblées provinciales s'accrochait toute une société rurale, dépourvue de tradition urbaine et d'ouverture au monde, puisque la seule ville digne de ce nom, Bayonne, avait fonctionné comme une enclave gasconne en territoire basque. Elle était vécue comme telle par les représentants des assemblées provinciales qui dénoncèrent dans les cahiers de doléances le statut de zone franche du port de Bayonne.

Les Etats généraux de Labourd, de Basse-Navarre et de Soule n'ont pas réalisé, en 1789, qu'il s'agissait de tout autre chose qu'une simple évolution administrative de l'ancien régime. La nuit du 4 août, l'Assemblée constituante abolit des assemblées provinciales en même temps que les droits féodaux. La Révolution fit plus que poursuivre l'oeuvre centralisatrice de la monarchie (thèse de Tocqueville) : elle construisit un cadre administratif et un esprit politique nouveau, propre à faciliter le passage d'une société purement rurale à une société urbaine, marchande et étatique de type moderne.

Or c'est dans les provinces les plus enfoncées dans la civilisation rurale, que la Révolution trouva les rebelles les plus résolus. Les Chouans de Bretagne ne furent que les plus spectaculaires. La Constituante sentit le danger, et décida de fondre les Basques dans un département dominé par les Béarnais, dont l'élite - contrairement à l'élite basque - était de plain-pied avec la modernité révolutionnaire. De leur côté, les Basques ne virent pas le coup venir. Dans les Cahiers de doléances, ou aux Etats généraux réunis par provinces (Labourd, Basse-Navarre et Soule), il ne fut jamais question d'une alliance avec les deux autres provinces, ni a fortiori d'une fusion en une seule entité. Au lendemain de la nuit du 4 août, chacune des trois provinces s'imagina survivre dans le nouveau cadre administratif. Le Biltzar de Labourd attendit sa dernière réunion, en novembre 1789, pour se résigner à une fusion avec la Basse-Navarre et la Soule au sein d'un même département. Mais il était trop tard. Il n'y aurait pas de département Pays Basque.

Par la suite, l'Etat s'est toujours refusé à donner un cadre administratif à un minimum de personnalité institutionnelle basque. En 1830, puis en 1836, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne présenta un Mémoire au Roi pour obtenir la formation d'un nouveau département portant le nom d'«Adour». La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne invoquait des arguments strictement commerciaux ; aucune allusion à la personnalité "basque" ni à l'histoire des "moeurs". Cette démarche n'aboutit pas ; cependant, en 1857, on intégra dans Bayonne la commune de Saint-Espirit, dont l'appartenance au département des Landes était une absurdité pour les auteurs du Mémoire.

Alors que le découpage cantonal de 1800-1801 respectait les territoires anciens (un arrondissement pour le Labourd, un arrondissement pour la Basse-Navarre et la Soule, alors beaucoup plus peuplées qu'aujourd'hui), la réforme administrative de 1926 supprima ce dernier arrondissement, rattacha la Basse-Navarre à Bayonne et la Soule à Oloron.

La revendication d'un département Pays Basque fut reprise en 1945 par la démocratie chrétienne, en 1963 par le mouvement nationaliste basque, en 1971 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne, et enfin en décembre 1980 par le Parti socialiste sous forme d'une proposition de loi. L'idée faisait partie des 110 propositions du candidat socialiste à la

présidence de la République. Mais elle ne fut jamais appliquée après son arrivée au pouvoir en 1981, bien que dans les faits, le nombre et la consistance exceptionnelle en France des services extérieurs de l'Etat installés à Bayonne font de la sous-préfecture de Bayonne une préfecture, sinon en fait, du moins virtuellement.

Le Département des Pyrénées Atlantiques occupe le 35ème rang en France par le nombre de ses habitants (recensement 1990), et le second en Aquitaine (5). Depuis 1876, seules ont augmenté les populations de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques.

3. Les Pays de l'Adour

S'il n'existe pas d'axe naturel liant Bayonne à Bordeaux, un axe de communication très ancien conduit de Bayonne à Tarbes et au delà à Toulouse, à la Méditerranée et à la vallée du Rhône. La "région Adour", qu'on appelle tantôt "Bassin de l'Adour" tantôt "Pays de l'Adour", est dominée par la ville de Pau, capitale de chacun des trois ensembles : Pau est la capitale du Béarn, le chef lieu du Département et, jusqu'à une période récente au moins, le pôle économique de la région Adour.

Les "pays de l'Adour" ont à peu près 1 million d'habitants ; ce sont : le Pays basque, le Sud des Landes (Chalosse), une partie du Gers (Armagnac), le Béarn (Pau) et la Bigorre (Tarbes). Tarbes est une ville industrielle de 80.000 habitants, et les trois villes Tarbes-Pau-Bayonne ont ensemble 370.000 habitants.

Le tissu industriel adourien est comparable en importance à celui de Bordeaux ou de Toulouse, mais il n'a aucune cohérence productive. Les pays de l'Adour forment l'hinterland du port de Bayonne. Tout le maïs cultivé dans la région (20 % du maïs français) y est rassemblé, canalisé et exporté. Au Nord des pays de l'Adour, Bayonne rencontre l'hinterland de Bordeaux ; au Sud des Pyrénées, ceux de Pasajes, Saint Sébastien et Bilbao, bien reliés à la Navarre (surtout lorsque sera terminé, dans quelques mois, l'autoroute Pampelune-Saint-Sébastien) et captant ses marchandises.

Le tourisme est une activité "adourienne": Biarritz est une capitale touristique, Dax est la seconde ville hôtelière de France après Paris. Plusieurs organismes couvrent l'ensemble de la région : l'ASSEDIC du Bassin de l'Adour, le Bureau de développement économique des Pays de l'Adour (BDE), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour...

5. Population des départements. Aquitaine: 2.796 mille habitants, dont,: Gironde 1.214, Pyrénées Atlantiques 579, Dordogne 386, Landes 311 et Lot-&-Garonne 306 (en 1982 les Landes étaient légèrement moins peuplées que le Lot-&-Garonne).

Pour prendre une vue d'ensemble de la région, il faut se contenter de la carte routière où ressortent avec force des axes de communication et imaginer la densité de la zone urbaine qui s'étend de Bilbao à Bayonne, puis de Lacq à Pau-Tarbes ; Bordeaux paraît bien loin.

La région des Pays de l'Adour n'aurait jamais existé sans l'implantation d'Elf Aquitaine dans les années 50, à la faveur de l'exploitation du gaz de Lacq et de l'installation de son centre de recherche. On pensait constituer autour du gisement un pôle de développement industriel diversifié, susceptible de survivre à l'épuisement du gisement de gaz, et utilisant sur place l'énergie naturelle.

Mais, beaucoup plus important que l'usine de gaz, le bénéfice essentiel pour le développement adourien a été l'implantation de l'entreprise Elf-Aquitaine elle-même (EA). La puissance d'EA déborde largement le Béarn et même celui du département : elle concerne, et même constitue la région Adour. Ce n'est pas l'usine de gaz ou la chimie qui est motrice, c'est l'entreprise Elf Aquitaine elle-même, une ressource humaine extraordinaire, un énorme capital de matière grise : 200 géologues, 100 informaticiens, 800 ingénieurs et techniciens dans trois centres de recherche dont l'un est à Pau. Entre Pau et Lacq vivent 6000 employés dont 3000 pour l'exploration, la production et la recherche. Or, bien que la source de gaz se tarisse, le centre de recherche restera à Pau qui fait figure de capitale pétrolière de niveau international.

Très tôt, Elf Aquitaine s'est intéressée - avec des hauts et des bas - au développement régional. D'abord en accélérant et développant l'Université. Ensuite, en créant malgré elle un pôle de réflexion qui s'inscrit dans la tradition régionale (le GETIS). Enfin, en se préoccupant de la reconversion de l'économie régionale qu'elle avait lancée, à travers des organismes d'aide à l'investissement munis d'une dotation appréciable. Le premier fut le Bureau de développement des Pays de l'Adour (BDE), créé en 1972 sous forme d'association, en association avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, les Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne, Pau et Tarbes, et une dizaine de chefs d'entreprise. Les prêts sont versés au compte courant d'un organisme financier spécial, SEBADOIR, qui les reverse. La surface financière de SOFREA (Société de Financement Régional Elf Aquitaine) est beaucoup plus étendue. Pratiquement, toutes les entreprises de la région, si elles présentent un projet valable de création ou de modernisation, obtiennent une aide d'Elf Aquitaine.

Elf Aquitaine fait beaucoup plus que prêter de l'argent. Les dirigeants actuels ou anciens font jouer leurs relations d'affaires pour essayer de faire venir des entreprises ou des laboratoires dans le futur technopole. Des services invisibles mais dont la valeur est incalculable. Ces cadres de haut niveau sont souvent intéressés par le développement régional. Leur connaissance du tissu industriel régional et des besoins des PME est exceptionnel.

L'idée de région "Pays de l'Adour" a sombré avec la crise. La réforme régionale de 1972 avait maintenu ces pays divisés, Tarbes étant rattaché à Toulouse de Pau et Bayonne à Bordeaux. Ce qui rendait vraisemblable la formation d'un ensemble régional, c'était Elf Aquitaine et le gaz de Lacq ; ce qui le rend invraisemblable aujourd'hui, c'est l'épuisement du gisement et la discrétion d'Elf Aquitaine.

Ce qui fait l'unité, toute relative et fragile, de la région "pays de l'Adour", c'est la direction de la ville de Pau. Elf Aquitaine, le Bureau de développement économique (organe de redistribution de l'argent d'Elf Aquitaine en faveur des entreprises locales), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, l'Assedic etc. ont un rayonnement adourien. Les Chambres de Commerce de Bayonne, Pau et Tarbes ont constitué une "entente interconsulaire" en 1969, mais qui ne fait guère parler d'elle, la Chambre de Commerce de Bayonne étant manifestement orientée vers Saint-Sébastien et Bilbao.

4. Affaiblissement des relations Adour-Pays basque

La tendance générale, depuis une quinzaine d'années, est à l'autonomisation de la région de Bayonne par rapport à Pau et à son insertion dans un courant de circulation nord-sud.

Existe-t-il des pratiques d'échanges ou de coopération entre les deux parties du département ? Une relation qu'on perçoit dans la vie professionnelle courante, est la relation de concurrence.

Mais Bayonne-Anglet-Biarritz présente sur Pau l'avantage d'être situé sur un axe de circulation plus vif et consistant, malgré la crise économique d'Euskadi, que celui qui passe par Pau adossé à la montagne. D'où l'importance pour Pau du percement du tunnel du Somport débouchant sur l'Aragon, Huesca et Saragosse qui, en tant que ville, a plutôt le vent en poupe : elle est située sur la route qui joint Madrid à Barcelone, les deux provinces et villes qui sont les locomotives de la croissance espagnole. La route Bordeaux-Pau-Saragosse concurrencerait directement la route Bordeaux-Bayonne-Pampelune-Saragosse.

La concurrence se détecte sur d'autres registres, par exemple l'Université : en tant qu'ensemble universitaire, Pau répugne à donner trop de consistance au campus bayonnais (antenne de l'université de Pau) et, a fortiori, une quelconque autonomie.

Ces phénomènes sont les signes d'une tendance "lourde" : après les années de prospérité dûes au gaz de Lacq et à l'implantation d'Elf Aquitaine et de son centre de recherche, le centre de gravité de la région tend à glisser vers la côte basque, nœud de communications stimulé par l'insertion de l'Espagne et du Pays Basque sud dans la Communauté européenne. L'axe atlantique est plus attractif que l'axe adourien.

1.3. EUSKADI EN CRISE

a). La dépendance espagnole

Nous avons examiné plus haut les tendances géoéconomiques lourdes de l'Europe en général et de l'Espagne en particulier. L'analyse économique du Pays Basque sud, le premier voisin du Pays Basque nord de l'autre côté de la frontière, doit traiter d'abord la manière dont ce voisin est situé dans son propre environnement, à savoir la péninsule ibérique qui se présente comme le cap extrême sud-ouest de l'Europe, dont le Pays Basque nord et le Roussillon (la Catalogne française) sont les deux portes d'entrée. Plus précisément, le mouvement économique du Pays Basque sud ne peut être dissocié de celui de la façade atlantique espagnole, la "corniche cantabrique" comme l'appellent nos amis espagnols.

Qu'est-ce qu'Euskadi?

Le Pays Basque sud comprend deux Communautés autonomes espagnoles :

1) Le Pays Basque au sens restreint, à savoir les trois provinces basques autrefois appelées "Vascongadas": Guipuzcoa, Alaba et Biscaye (6), réunies aujourd'hui au sein d'une Communauté Autonome (au sens espagnol), appelée soit Comunidad Autónoma del País Vasco (CAPV), soit Comunidad Autónoma Vasca (CAV ou en français CAB, Communauté Autonome Basque).

Euskadi est un néologisme créé à la fin du siècle dernier par le fondateur du nationalisme basque ; il évoque la langue basque (Euskara) et le nom par lequel les Basques se désignent eux mêmes (euskaldun, "celui qui parle la langue basque").

La coopération institutionnelle avec la région Aquitaine est couramment appelée "coopération Aquitaine-Euskadi". La CAB a 2,1 millions d'habitants ; sa capitale administrative est *Vitoria* (Gazteiz en langue basque, également capitale de l'Alaba, 209 000 habitants en 1991).

La capitale de la province de Biscaye est *Bilbao* (Bilbo), gros centre portuaire et industriel de près d'1 million avec sa banlieue, soit les 4/5ème de la population biscayenne.

La capitale du Guipuzcoa est *Saint-Sébastien* (Donostia), ville luxueuse de 300 000 habitants en comptant sa banlieue industrielle (notamment Renteria et son port Pasajes (Pasaia).

Le Pays Basque au sens large est composé de la CAB plus la Navarre (en espagnol Navarra, en basque Nafarroa). La Navarre est à la fois province et communauté autonome dont le nom officiel est Comunidad foral de Navarra (Communauté forale de Navarre, en basque Nafarroako Foru Elkartea). Sa capitale est Pamplona (Pampelune, Iruñea), près de 250 000 habitants en comptant sa banlieue.

6. Graphie en langue basque: *Gipuzkoa, Bizkaia, Araba*; en castillan: *Guipúzcoa, Vizcaya, Alaba*. En français, les adjectifs correspondants sont : "guipuzcoan", "biscayen" (en théorie "biscayen", mais la première graphie est plus usuelle) et "alabais" (en castillan: *guipuzcoano, vizcaíno, alabés*).

Au cours des années de croissance sous le franquisme (1950-1975), le Pays Basque connut son heure de gloire. Il se situait à la tête des régions espagnoles pour ce qui est du revenu par tête, et attirait de nombreux immigrants castillans, andalous ou extremeños.

Le Pays Basque fut un des grands pôles de croissance de l'économie espagnole, situé dans un ensemble régional très typé, la corniche cantabrique. La prospérité du Pays Basque dépendit de cette situation géo-économique, qui date du XII^e siècle, lorsque fut nouée la grande liaison maritime et économique entre la Castille, l'Angleterre et la Flandre par l'intermédiaire de Bilbao et des ports de l'Atlantique.

La croissance basque fut celle d'un groupe de branches industrielles organiquement liées aux autres branches de l'économie espagnole auxquelles le Pays Basque fournissait de l'acier, des biens intermédiaires, des machines-outils, des armes, des bateaux et d'autres biens d'équipement. Cette dépendance organique entraîne un effet d'amplification connu sous le nom classique d'accélérateur.

b). Une économie en panne

Du point de vue du Pays basque nord, le Pays Basque sud (Euskadi ou Communauté Autonome Basque, et Navarre) présente deux aspects :

- une relation de voisinage : le Pays Basque sud est la partie la plus industrialisée de la corniche cantabrique et la plus proche du Pays Basque nord le long de la façade atlantique européenne ;

- une relation culturelle particulière lie les deux parties du Pays basque et offre des opportunités de développement.

Des deux parties du Pays Basque sud, c'est peut être la Communauté autonome qui pèse le plus. Mais la Navarre offre des possibilités de collaboration notamment dans le domaine agroalimentaire.

Le Pays basque est entré depuis la fin du franquisme (1975) dans une double crise, politique et économique :

Une crise politique : les Basques n'ont pas trouvé leur place au sein de l'Etat espagnol. Ils n'ont pas voté la Constitution de 1978, la loi fondamentale par laquelle les différents peuples d'Espagne ont signé un pacte de coexistence. Une partie d'entre eux milite pour l'indépendance et soutient la violence politique d'ETA. Le Pays basque est l'un des grands points chauds de trouble politique de l'Europe communautaire.

Une crise économique : La crise mondiale est arrivée au Pays basque avec un temps de retard sur le reste de l'Europe mais n'est pas encore terminée. Le chômage y est considérable : 2 ou 3 points au dessus du taux espagnol, qui lui même est l'un des plus élevés d'Europe (21%). Le taux de croissance du PIB de la CAV est au dessous de celui de l'Espagne. La Communauté Autonome est à la croisée des chemins : modernisation ou décadence ?

1. Une agriculture limitée

L'agriculture et la pêche pèsent très peu dans l'économie basque (3% de la population active dans la CAV, 11% en Navarre, 13% dans l'Espagne entière). L'agriculture est parfois moderne en Navarre, mais peu de produits agroalimentaires offerts à l'exportation, bien que la gastronomie basque soit réputée dans toute l'Espagne.

La pêche est importante : deuxième région productrice après la Galice. Mais elle est en crise comme partout en Europe.

2. Une industrie en reconversion

Dès le XII^e siècle le Pays basque maritime (Biscaye, Guipuzcoa) a été l'avant garde industrielle de l'Espagne en liaison avec les autres régions de la corniche cantabrique. Depuis la modernisation industrielle de la Biscaye à la fin du siècle dernier, Euskadi est devenu le fournisseur d'acier, le métallurgiste et le fabricant de machines-outils de toute l'Espagne. C'est l'une des régions européennes où l'industrie pèse le plus dans la population active (41% contre 31% pour l'Espagne entière).

La crise a frappé l'appareil industriel de plein fouet puisqu'elle concernait surtout les industries qui avaient fait la puissance économique de l'Europe avec la révolution industrielle : sidérurgie, chimie lourde, machines-outils, etc.

Il y a 100 ans, l'industrie basque avait obtenu de Madrid une protection contre le marché européen alors dominé par l'Angleterre qui, justement, avait fourni à la Biscaye les moyens de son décollage industriel en capital et en savoir-faire industriel. Ce protectionnisme a été accentué par le franquisme et prolongé jusqu'à l'entrée de l'Espagne dans le marché commun : ce n'était pas la meilleure manière de se préparer à affronter des entreprises qui, dans l'Europe des Douze, s'était entraînée à la concurrence depuis au moins 1957, date du traité de Rome !

Malgré d'évidents efforts de modernisation et de "restructuration", l'industrie n'est pas encore parvenue à diversifier ses produits et concentrer ses efforts sur les secteurs de pointe.

3. Des services aux entreprises insuffisants

Le tertiaire est moins développé au Pays basque qu'en Catalogne ou à Madrid. Les petits magasins abondent dans la branche commerce. Les grandes surfaces commencent seulement à se créer. Eroski (2500 employés) est la 7ème entreprise de commerce d'Espagne, loin derrière El Corte Inglés (près de 40 000 employés).

Les services aux entreprises (design, marketing, conditions de crédit, services après vente, formation des utilisateurs) font défaut ; c'est l'une des principales faiblesses du Pays basque, même depuis l'entrée dans la CE. Or, les produits industriels modernes incorporent de plus en plus de services. Les entreprises basques sont très dépendantes des entreprises de services catalanes ou madrilènes.

Le secteur financier est consistant. Le Banco Bilbao Vizcaya, après avoir été quelque temps le premier groupe financier espagnol, est le second depuis 1992. La banque, en Espagne, c'est beaucoup plus qu'une banque de dépôt, c'est aussi une banque d'affaires qui prend part directement au capital des sociétés et plonge ainsi ses ramifications dans toute l'économie.

Parmi les services, la recherche-développement est stratégiquement la plus décisive, mais elle est encore faible au Pays basque (comme dans toute l'Espagne), malgré les efforts du gouvernement autonome pour créer des centres de recherche-développement dans quelques secteurs de pointe (Ikerlan, etc.).

4. Un esprit d'entreprise en question

Les milieux d'affaires sont certes soucieux de leurs intérêts mais aussi très attachés au développement du Pays basque.

La structure des entreprises se présente à peu près ainsi : quelques grosses entreprises de plusieurs milliers d'employés (Altos Hornos de Vizcaya, Fagor, Iberduero, Eroski etc.) et une multitude de PME qui, vues avec les yeux du Pays basque nord, apparaissent comme de très grosses PME, de 100 à 500 travailleurs (surtout en Guipúzcoa, les très grandes entreprises étant généralement biscayennes).

La très longue tradition industrielle du Pays basque a permis l'éveil et l'exercice d'un esprit d'entreprise original en Espagne (seuls les Catalans ont aussi cette tradition). C'est donc une ressource majeure pour préparer l'avenir. Pour les mêmes raisons, la main d'oeuvre basque a une expérience industrielle et est de grande qualité. Le mouvement coopératif est très actif. Beaucoup d'artisans, de petits entrepreneurs du bâtiment, vont tenter leur chance au nord.

Cependant, il faut nuancer cette affirmation en rappelant le protectionnisme dont les entreprises basques ont bénéficié depuis la fin du

XIX^e siècle. En cela, le Pays basque, quelle que soit son originalité, fait partie de l'Espagne. On est en droit de se demander si certains chefs d'entreprise n'ont pas peur de se lancer dans l'aventure européenne et s'ils n'ont pas perdu leur esprit d'entreprise.

Leurs entreprises sont sous-capitalisées, au moment même où elles doivent faire des efforts considérables de recherche, de qualité, de productivité, d'exportation, pour se mettre au niveau européen. Or beaucoup de leurs dirigeants, surtout les plus âgés, hésitent à se lancer dans la bagarre de l'Europe, de s'investir et d'investir dans la recherche, la compétitivité, le respect des normes, l'effort d'exportation.

5. Une force d'exportation incertaine

Les entreprises basques, au même titre que les entreprises espagnoles, ne sont pas préparées à l'effort d'exportation. Encore une conséquence du protectionnisme espagnol de 1896, rendu encore plus étanche par le franquisme. Malgré l'ouverture des frontières, beaucoup d'entreprises basques ont encore une conception archaïque de l'exportation et n'ont pas compris que désormais exporter supposait de s'impliquer à fond, d'investir, d'aller sur le marché, de détecter les goûts des clients, de suivre son produit, bref : de vendre, vraiment.

Cette critique doit peut-être être nuancée par l'expérience d'exportation des entreprises métallurgiques qui vendent depuis longtemps les produits métalliques et les machines outils en Europe, et dont les clients ne sont pas en Aquitaine, mais en Europe du nord.

Dans l'agroalimentaire, la balance des échanges entre la France et l'Espagne est depuis 3 ou 4 ans très largement positive en faveur de la France. Cela tient au fait que les entreprises françaises étaient beaucoup mieux préparées à l'attaque du marché espagnol que l'inverse, et au fait que dans bien des dispositions du traité d'adhésion du côté espagnol on a négocié sans la volonté technique et les exigences (techniques).

c). Un gouvernement autonome engagé

Un des grands atouts du Pays basque est l'action de son gouvernement autonome, qui, en comparaison du Conseil régional d'Aquitaine, dispose de ressources financières considérables (l'équivalent de 27 milliards de F en 1992 pour le gouvernement autonome, plus 18 milliards pour les 3 diputaciones ; la Navarre dispose de 11 milliards de F).

Le gouvernement s'est engagé à fond dans la modernisation économique du pays, assumant parfois des tâches de politique économique hors de la portée d'un simple gouvernement régional disposant certes de ressources abondantes et de compétences larges par rapport à une région française, mais néanmoins limitées. Il favorise la création de richesse. Il est interventionniste pour aider les entreprises à affronter la concurrence mondiale dans un monde libéral. L'organisation patronale (Confebask) semble apprécier la politique économique du gouvernement.

d). Le handicap de la violence politique

Mais le développement économique basque est très lourdement handicapé par l'absence de consensus politique et la violence politique d'ETA. Le gouvernement basque connaît cet handicap mais certains dirigeants en sous-estiment les conséquences, tout au moins dans leurs déclarations publiques, sans doute pour ne pas effrayer les investisseurs étrangers.

L'effet "terrorisme" repousse non seulement les touristes européens, mais surtout les investisseurs potentiels. Des entreprises de pointe sont parties à Logroño, en Rioja, à Madrid. Le Pays basque a reçu, au cours des dernières années, entre 1 et 3% (selon les années) des investissements étrangers en Espagne. Or l'investissement étranger non seulement crée des emplois et crée un appel à d'autres investissements, mais aussi opère un transfert de technologie en provenance des secteurs les plus avancés de l'industrie européenne et mondiale. C'est justement ce dont a besoin le Pays basque à l'heure actuelle.

1.4. UNE COOPERATION ATLANTIQUE

a) La coopération Aquitaine-Euskadi

Une stratégie atlantique

Le risque est donc grand que le Pays Basque, de pôle industriel puissant qu'il a été depuis le moyen âge, et surtout depuis un siècle, décline au point de devenir une région industrielle en ruine au sein d'une façade atlantique en déclin, dans un climat déprimant de chômage, de délinquance et de perte de moral.

Devant cette sombre perspective, le gouvernement de la Communauté autonome a engagé deux actions :

- d'une part, il a redéfini sa politique industrielle,
- et d'autre part, il s'est tourné résolument vers l'Europe. Cette réorientation stratégique s'est opérée en 1989 sous le couvert d'un concept d'arc atlantique, dont l'accord de coopération avec l'Aquitaine constitue un maillon fort.

La coopération Aquitaine Euskadi

En avril 1989, sept mois après la fondation de la Conférence des Chambres de Commerce de l'Atlantique, les représentants de l'Aquitaine et d'Euskadi se rencontraient : ce fut, semble-t-il, la première coopération transfrontalière entre deux régions pyrénéennes. Pour la première fois dans l'histoire, deux élus français, Jean Tavernier, président du Conseil régional d'Aquitaine depuis 1985 et Henri Grenet, maire de Bayonne depuis 1959 et président du Conseil Général depuis 1985, firent le 24 avril 1989 le voyage à Vitoria pour y rencontrer José-Antonio Ardanza, *lehendakari* (président) du gouvernement basque.

Les partenaires créèrent une commission dont les travaux aboutirent à la signature de protocoles de coopération. Le premier fut signé le 3 octobre 1989. Il se réfère pour la première fois explicitement à l'axe atlantique : "Les deux régions décident d'œuvrer conjointement à la construction d'autres solidarités interrégionales le long de l'Axe Atlantique, dont la réalisation est considérée par les deux partenaires comme un objectif prioritaire".

Un second protocole fut signé le 30 septembre 1990, et un troisième le 13 février 1992 à Pampelune, car il associait la Navarre à la coopération.

Le contexte européen y est fortement dessiné ; l'accord est signé dans le cadre de "l'Europe sans frontières, pour éviter que l'évolution générale du marché communautaire de 1993 ne renforce, par effet de cumul, les économies des régions centrales de la Communauté au détriment des régions périphériques... en considérant la position géographique Nord-Sud et Est-Ouest qu'elles occupent dans le cadre de l'Axe Atlantique européen et sa connexion avec les espaces méditerranéens à travers les axes de l'Ebre et de la Garonne".

La coopération entre les deux régions est gérée, du côté français, par le cabinet du Président du Conseil régional, et par une commission composée de conseillers régionaux et doublée d'un "groupe inter-assemblée", une institution originale (même en France) qui consiste à faire travailler ensemble sur un problème donné des conseillers régionaux et des conseillers économiques et sociaux de la région.

Concrètement, la coopération se traduit surtout par un fonds commun de coopération, qui finance des opérations somme toute assez modestes.

Le nouveau président de région, Jacques Valade a continué la politique de son prédécesseur. Le 18 décembre 1992 une rencontre a eu lieu pour étudier précisément le problème du TGV, dont le tracé soulève bien des débats. Et surtout, le 16 janvier 1993, à Ainhoa, tout près du poste frontière le plus proche des frontières communes de la France, d'Euskadi et de la Navarre, les présidents des trois régions et communautés (José Antonio Ardanza pour Euskadi, Juan Cruz Alli pour la Navarre et Jacques Valade pour l'Aquitaine) ont signé une déclaration solennelle d'alliance à trois. Ce texte inspiré a été lu tour à tour en trois langues. Il affirme la volonté des trois partenaires de coopérer davantage afin de "favoriser la configuration d'une grande eurorégion sur la façade atlantique de part et d'autre des Pyrénées. Notre engagement est de cheminer vers cet horizon européen [et d'appuyer] fermement le processus de construction européenne... Les régions sont appelées à s'ériger en une structure dépassant les tensions entre les Etats".

b) Structure comparée des économies basque et aquitaine

La population d'Aquitaine (2,8 millions d'habitants au recensement de mars 1990) équivaut à peu près à celle du Pays Basque au sens large, Communauté autonome du Pays Basque plus Navarre (2,6 millions d'habitants au recensement de mars 1991). Par rapport aux ensembles dont elles font partie, les deux régions ont un poids comparable : le Pays Basque pèse 5,4% de la population nationale (6,7% avec la Navarre), et l'Aquitaine 4,9%. La densité au Pays Basque (291 habitants au km²) est bien supérieure à celle de l'Aquitaine (68 hab/km²) du fait de la grande différence de superficie.

A première vue, le Pays Basque n'a pas grand chose à faire avec l'Aquitaine. L'un a une économie industrielle ancienne fondée sur la métallurgie et la machine-outil, et le port et la banque forme le noyau du tertiaire. L'autre est une économie rurale spécialisée dans le maïs, l'élevage et le vin, portant un tissu productif ancien spécialisé dans l'agro-alimentaire, le bois, les meubles, la chimie et le tourisme, et parsemée d'enclaves industrielles modernes (militaire, aéronautique et spatiale, ou même électronique comme IBM). Ces cathédrales industrielles dans le désert de l'Aquitaine lui viennent de sa nature de "pays sous-développé de l'intérieur" : tout en ayant manqué la première révolution industrielle, elle a bénéficié des conditions françaises normales et reçu dans les années 60 des industries modernes délocalisées grâce aux impulsions de la capitale nationale.

Ce genre d'atouts nationaux (aménagement du territoire) a peu de chances de se reproduire dans l'avenir du fait de la nature libérale des principes communautaires. La CE, c'est la concurrence, le marché libre des sites urbains ou régionaux, où chaque offreur d'espace économique joue ses propres cartes. En outre, en ce moment, Paris n'a plus grand chose à offrir à la province : les grandes décentralisations industrielles des années 60, c'est fini.

Le tableau suivant montre la différence des structures économiques des deux régions :

Population occupée par secteur d'activité (1990-1991)

| Aquitaine | | % France Euskadi | | % Espagne | | |
|-----------------------|-----------|------------------|-------|-----------|-------|-----|
| Agriculture..... | 110 944 | 10,5 | 6,0 | 21 200 | 3,0 | 13 |
| Industrie..... | 188 928 | 18,0 | 21,6 | 256 900 | 36,6 | 22 |
| Construction..... | 84 584 | 8,0 | 7,4 | 59 900 | 8,5 | 9 |
| Services | 667 425 | 63,5 | 65,0 | 364 000 | 51,9 | 56 |
| Total 1 051 881 | 1 051 881 | 100,0 | 100,0 | 701 900 | 100,0 | 100 |

Les économies basque et aquitaine sont plus complémentaires que concurrentes. La spécialisation des deux régions est très marquée : en

Aquitaine, beaucoup plus de personnes employées dans l'agriculture et dans les services (notamment non marchands) ; au Pays Basque, une forte spécialisation industrielle en dépit d'une population active moindre. Les principales différences de structure industrielle concernent :

- l'extraction des minerais qui représentaient en 1987 9% de la population active salariée dans la CAPV, contre 1,5% en Aquitaine.

- la transformation des métaux et la mécanique générale (26% dans la CAPV, contre 3,5% en Aquitaine).

- les transports et communications (6% en Pays Basque, près de 10% en Aquitaine)

- les "autres services" : 41% en Aquitaine contre seulement 16% au Pays Basque.

Voici les principaux points de comparaison :

- territoire saturé au Pays Basque, beaucoup d'espace en Aquitaine
- environnement dégradé au Pays Basque, de bonne qualité en Aquitaine
- population basque dense et urbanisée, population aquitaine clairsemée et rurale
- poids du secteur agricole en Aquitaine, agriculture marginale dans l'économie basque,
- productions agricoles très différentes qui peuvent trouver des marchés de proximité dans la région voisine, comme c'est déjà le cas pour certains produits (agneau de lait)
- productions industrielles également très différentes. Peu de branches se concurrencent, ce qui ne veut pas dire nécessairement que les productions soient complémentaires, car les branches concernées peuvent être sans lien. Par exemple, l'électronique aquitaine n'aurait pas grand chose à demander en amont à la branche métallurgique du Pays Basque. Inversement, l'Aquitaine peut vendre au Pays Basque des produits de haute technologie.
- tertiaire plus développé en Aquitaine qu'au Pays Basque. Les services commerciaux plus compétitifs en Aquitaine. Les services aux entreprises rendus en Aquitaine peuvent être rendus aux entreprises basques dans certains domaines : marketing, conseils en informatique, conseils technologiques: une sorte d'assistance technique.

- peu de tourisme au Pays Basque, très développé en Aquitaine
- concurrence possible des ports, aéroports, centres de fret, etc. On peut inversement avancer que le port de Bilbao est saturé et sera complété par les ports de Bayonne et de Bordeaux, sous utilisés
- concurrence entre Bordeaux et Bilbao, qui se disputeront le leadership ; mais cette concurrence pourrait être tout à fait favorable à l'émergence de l'eurorégion.

La différence essentielle oppose la cohérence de l'appareil productif du Pays Basque, cause à la fois de sa puissance et de son déclin, au caractère disjoint et éclaté des procès productifs de l'Aquitaine :

- au Pays Basque, un ensemble de branches spécialisées et liées entre elles de manière à former une industrie motrice d'équipement ; mais le moteur est en panne ;

- en Aquitaine, un ensemble disparate et sans liens de branches industrielles dont seule la partie traditionnelle est cohérente (agro-alimentaire), et dont la partie pointue est constituée de segments productifs éclatés d'un ensemble productif international et contrôlé de l'extérieur. Par exemple, les usines Ford de Blanquefort (banlieue de Bordeaux) sont insérées dans un processus productif à l'échelle mondiale, et à la limite n'ont d'autre lien avec l'économie environnante que l'approvisionnement de leur cantine !

c) Réseau urbain atlantique basco-aquitain

Administrativement, la coopération Aquitaine-Euskadi, est une coopération Bordeaux-Vitoria, capitales régionales. Economiquement, c'est d'abord une coopération Bordeaux-Bilbao, complétée par des coopérations partielles entre les Chambres de Commerce ou entre le Guipuzcoa et le district de Bayonne-Anglet-Biarritz.

Population des principales villes d'Aquitaine, d'Euskadi et de Navarre (villes + banlieues)

| | Population 1990 ou 1991 milliers d'hab | Poids dans province/département en % |
|-------------------------------|--|--|
| Bilbao | 905 | 78 |
| Bordeaux..... | 696 | 57 |
| Saint-Sébastien | 310 | 46 |
| Pampelune | 249 | 47 |
| Vitoria | 206 | 76 |
| Bayonne-Biarritz..... | 164 | 28 |
| Pau | 145 | 25 |
| Irun-Fontarrabie-Hendaye..... | 79 | * |
| Agen | 68 | 16 |
| Périgueux..... | 60 | 11 |
| Dax | 36 | 11 |
| Mont-de-Marsan | 35 | 9 |

Sources : Rapport Ikerka, p. 153

Les villes de ce tableau sont des ensembles pour l'Espagne (Gran Bilbao, Donostialde ; pour Pampelune, on a ajouté les villages et bourgs environnants Pampelune proprement dite). Pour la France, il s'agit des "unités urbaines" dont les villes sont le centre".

Remarquons le poids extrême du Grand Bilbao par rapport à la Biscaye (80%) et de Vitoria par rapport à l'Alaba (76%), comparé au poids modéré de Bordeaux (57% de la Gironde) et de Saint-Sébastien (46% du Guipuzcoa). L'unité urbaine de Pau, chef lieu du département des Pyrénées Atlantiques, pèse 25% de son département, contre 28% pour celle de Bayonne-Biarritz.

L'ensemble des villes chef-lieu et des conurbations de ce tableau (2,953 millions) pèse 54% de la population Aquitaine+Euskadi+Navarre (5,427 millions).

BILBAO

Bilbao est le premier port d'Espagne ; avec 30 millions de tonnes par an, son trafic un peu plus important que celui de Nantes (env. 25 millions)

et trois fois plus que celui de Bordeaux. Bilbao même a perdu 50 000 habitants entre 1975 et 1986, mais forme avec ses banlieues ouvrière et résidentielle une ville d'1 million d'habitants, comparable à Bordeaux ou à Nantes, mais plus petite que Valence et Séville.

Bilbao n'est pas une très grande métropole : le classement du Reclus (1989) lui donne seulement "un petit plus en économie"; l'influence de ses services supérieurs marchands ne s'étend pas au-delà des limites de la CAV. Pour certains services de pointe, il faut aller à Madrid, à Barcelone ou même à Saragosse. Bilbao a compris l'enjeu et entrepris la mise en chantier de projets urbanistiques visant à la transformer en une ville attirante dans le tertiaire supérieur, une ville leader de l'arc atlantique. Dans les attitudes et les déclarations de dirigeants, on devine une ambition de leadership sur l'axe atlantique. Mais Bordeaux a la même ambition !

BORDEAUX

Ville jadis brillante et magnifique, Bordeaux a du mal à se hisser à la hauteur d'une grande ville européenne de la classe de Francfort, Lyon ou Milan. Cela n'empêche pas les Bordelais d'imaginer Bordeaux comme la ville leader de l'arc atlantique, comme Bilbao ! La coopération Aquitaine-Euskadi, c'est d'abord la coopération Bordeaux-Bilbao. Chaque ville (ou plutôt leurs représentants officiels, dirigeants politiques et professionnels) considère l'autre à sa mesure. Le regard des deux partenaires passe par dessus Bayonne ou Pau.

BAYONNE/SAINT-SEBASTIEN

Depuis 1989 et l'effacement de la frontière, se répand l'idée qu'il existe, à mi chemin entre Bordeaux et Bilbao, une ville potentielle de 600 000 habitants dénommée localement "la conurbation Bayonne-Saint-Sébastien". Qu'en est-il exactement?

Cette conurbation comprend une trentaine de villes (unité urbaine de Bayonne + Hendaye, Irun, Fontarrabie et Donostialdea). C'est un boulevard urbain, parfois clairsemé, qui s'étale le long de la mer, long de 54 km et desservi par une autoroute continue qui permet d'aller d'un extrême à l'autre en moins de 3/4 d'heure. Ce littoral urbain est lesté par trois noyaux urbains véritables :

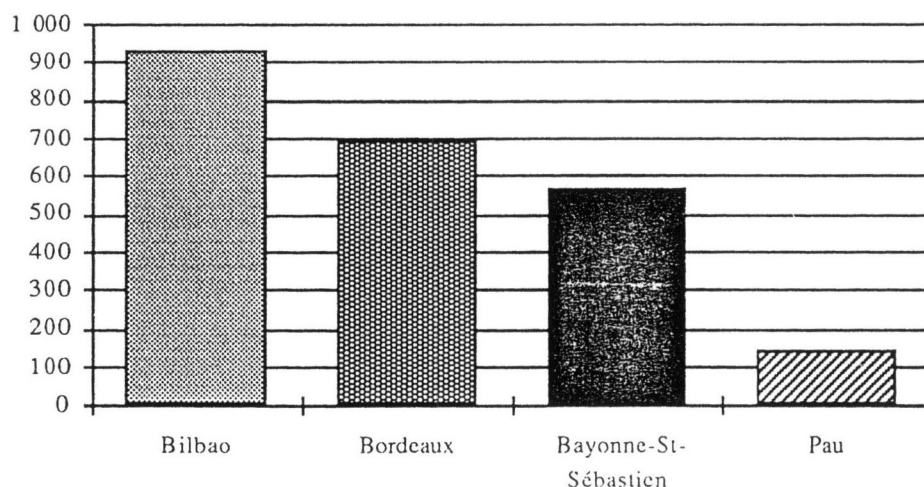
1/ au Nord le BAB (Bayonne, Biarritz et Anglet : 100 000 habitants au recensement de 1990). Autour du BAB s'étend une banlieue ouvrière et industrielle (Tarnos, Ondres, Boucau) ou résidentielle (Mouguerre, St Pierre d'Irube, Arcangues, Bassussary ...), et suivie vers le Sud, le long de la côte, par deux petites villes balnéaires : Bidart et Guéthary. Plus au sud, on rencontre Saint-Jean-de-Luz (port de pêche), Ciboure et Urrugne. Cet ensemble forme une unité urbaine au sens de l'INSEE et comptait 164 378 habitants en 1990.

2/ au milieu, un noyau urbain transfrontalier, sur l'estuaire de la Bidassoa, comprenant Hendaye, Irun et Fontarrabie (80 000 habitants) ; cette unité urbaine est séparée de St-Jean-de-Luz par une corniche sauvage de moins de 10 km, mais la route de l'intérieur est urbanisée (Behobie -quartier d'Hendaye-, Urrugne, Ciboure) ;

3/ au sud, une troisième agglomération centrée sur Saint-Sébastien (capitale du Guipuzcoa, ville prestigieuse, 184 000 habitants au *censo* de mars 1991), complétée par le second port du Pays Basque (Pasajes ou Pasaia, près de 20 000 habitants) et une ville industrielle (Renteria, 42 000 habitants) ; avec leurs banlieues, ces villes forment la *comarca* de Donostialdea, un ensemble de 325 000 habitants.

Regroupement en 4 conurbations majeures

| | <i>en milliers d'hab</i> | <i>en %</i> |
|-------------------------------------|--------------------------|-------------|
| Bilbao | 930 | 17 |
| Bordeaux..... | 696 | 13 |
| Bayonne-St-Sébastien..... | 559 | 10 |
| Pau..... | 145 | 3 |
| Euskadi + Navarre + Aquitaine | 5 483 | 100 |



Sources : *Rapport Ikerka*, p. 156

Ce tableau suggère que l'affirmation de cette conurbation est l'expression d'une volonté de faire le poids vis-à-vis de Bordeaux et de Bilbao. C'est en tout cas vrai pour les dirigeants bayonnais, qui supportent mal l'ignorance et l'éloignement dans lesquels les tiennent les responsables bordelais, dans toutes les occasions de la vie administrative ou économique.

La conscience de l'existence virtuelle de cette ville internationale est récente : elle est née avec l'entrée de l'Espagne dans la CEE. Le premier rapport d'Ikerka avait mis l'agglomération en évidence : "L'unité urbaine

de Bayonne s'étend vers le sud de manière quasi continue jusqu'à Saint-Sébastien : tout se passe comme si cette fourmilière d'environ 500 000 habitants s'était agglutinée le long de la côte, attirée par la mer comme par un aimant : hier, route mondiale à longue distance, aujourd'hui route maritime certes, mais aussi espace touristique et industriel" (Planification et développement local au Pays Basque, 1987 p.69).

Depuis, la conurbation est devenue un lieu commun pour les responsables de ce pays. En janvier 1990, Didier Borotra, futur maire de Biarritz, en parla dans un journal local ; elle constitue un cadre de travail pratique pour Jean Gayas, directeur général du District Bayonne-Anglet-Biarritz, artisan de l'accord de coopération avec le Guipuzcoa. Pour le Directeur Général de la Chambre de Commerce de Bayonne, un des promoteurs du développement des relations avec l'Espagne, "la conurbation Bayonne-Saint-Sébastien est une réalité. Cette agglomération de 600 000 habitants possède des atouts considérables... mais aussi des contraintes importantes qu'elle ne résoudra pas si chacune de ses composantes principales continue à travailler seule" (*Villes sans frontières*, 1992 p.22).

Pour l'heure, la conurbation est plus désirée que réelle, elle n'existe que sur le papier, par addition du nombre des habitants. Une ville, c'est beaucoup plus qu'une tache de densité démographique sur une carte, beaucoup plus qu'une "conurbation", c'est un ensemble institutionnel, un foyer de compétitions, de conflits et d'alliances, un lieu de rencontres constantes, professionnelles et privées, formelles et informelles, une culture commune: bref, une "machine informationnelle", une société vivante. L'ensemble Bayonne-Saint-Sébastien existe comme projet, mais n'est pas encore un moteur urbain qui entraîne tout une région, comme Bilbao la Biscaye ou Bordeaux la Guyenne.

Néanmoins, on peut imaginer qu'à l'avenir il puisse le devenir au sein d'une communauté politique ouverte, l'Europe. C'est la piste qu'indique le démarrage récent d'une coopération transfrontalière entre le Guipuzcoa et le district BAB (ci-dessous).

d) Echanges entre Pays Basque nord et Pays Basque sud

1 . Echanges de langue et de culture

Une communauté culturelle traditionnelle fait que les Basques du sud regardent avec sympathie les provinces du nord; une sorte de fraternité même atténuée (ex de la Soule, le petit frère qu'on admire pour son attachement aux traditions).

On a parfois du mal à se comprendre dans les échanges transfrontaliers : chute libre du français au Pays basque et en Espagne en général dans l'enseignement secondaire (20% choisissent le français). Inversement, l'apprentissage de l'Espagnol n'est pas une priorité en France, même près de la frontière. Le manque d'intérêt pour la langue et la culture espagnoles est étonnant dans la population du Pays basque nord, qu'elle soit ou non bascophone. C'est une tendance de longue durée qu'il serait bon de renverser.

Entre basques, on ne se comprend pas toujours si les dialectes sont éloignés, surtout dans le vocabulaire technique. Spontanément c'est l'anglais qui est la langue de communication ; en Espagne, l'anglomanie règne, au Pays basque aussi depuis l'impulsion donnée par l'Angleterre à la sidérurgie biscayenne. Les dirigeants espagnols ou basques vont terminer leurs études aux Etats-Unis : prestige des universités américaines de management. Les responsables de sociétés de 50-60 ans parlent le français, mais les 20-40 ans parlent anglais, plus que le français. Néanmoins, il existe au Pays basque sud une tradition francophile depuis le 18^e siècle, dont le lycée français de St Sébastien est un témoignage. Le sentiment d'appartenir à une même communauté joue pour les Basques du sud qui ont investi au Pays Basque nord : ils se sentent chez eux ici, ils n'ont pas le sentiment de quitter leur pays.

2. Investissements productifs transfrontaliers

** Investissements du Sud vers le Nord*

Les investissements des entreprises basques espagnoles en Aquitaine et au Pays basque Nord se sont développés depuis l'adhésion à la CE, mais ils ne sont pas très abondants. Biscayens ou Guipuzcoans connaissent mal la réalité du Pays Basque Français et l'imaginent rural, agréable, vert et touristique ; ils ne le voient pas comme un milieu favorable à l'activité industrielle.

Néanmoins des investissements ont lieu en raison :

- *d'un coût du travail inférieur dans certains secteurs*

- *des frais financiers* inférieurs de moitié : de l'ordre de 8% en France et de 17-18% en Espagne (un point qui manifeste la dépendance du Pays basque à l'égard de l'Espagne, au même titre que le taux de change de la peseta). Très important non seulement pour l'investissement mais aussi pour les crédits à court terme pour la trésorerie ou le financement des stocks.

- *du Prix des terrains* nettement inférieurs en raison du rôle des collectivités publiques. Au sud, les terrains industriels, outre qu'ils sont rares, sont négociés sur un marché entièrement privé, et font donc l'objet d'une spéculation, alors qu'ici ils ont fait l'objet depuis longtemps de réserves foncières des communes.

- ces différentiels ne jouent ni pour les consommations intermédiaires ni pour les machines, qui viennent de tout à fait ailleurs, du marché mondial, sauf pour l'énergie, moins chère en France qu'en Espagne.

Mais rappelons le fait que le coût de l'investissement n'est pas le principal facteur de localisation de l'investissement mais aussi de :

- *Facteurs stratégiques et psychologiques*

- *Tête de pont* pour le marché européen. Il y a beaucoup d'investissements commerciaux (on devine un flux mais impossible de le chiffrer). Pour les investissements industriels, il s'agit d'un "tremplin" pour accéder aux marchés du nord.

- *Ambiguïté profitable* : Le Pays basque nord jouit d'un triple avantage :

- *il est français*, et en tant que tel bénéficie du label "fabriqué en France", ce qui est décisif pour la vente en Europe, car les produits espagnols ne jouissent pas d'une bonne réputation.

- *il est basque* : les entrepreneurs basques se sentent ici chez eux, ils connaissent, ils travaillent bien avec la CCI, en français ou en castillan, plus rarement en basque.

- *il est tout près* (20 minutes d'autoroute) de sorte que la direction générale et financière peut rester au Sud. Les entreprises n'ont pas besoin de créer de toute pièce une filiale avec une direction complète, comme elles y seraient obligées si l'implantation avait lieu au Nord de l'Europe.

* Investissements du Nord vers le sud

Le Pays basque, marché de proximité

Navarre et Euskadi représentent un marché de 2,6 millions de consommateurs (2,9 en comptant la Rioja) plutôt riches par rapport avec régions voisines (l'Aragon, la Castille).

Les Basques du Sud en tant que clients des boutiques et supermarchés

Depuis toujours, les Espagnols du nord, les Basques ou les Espagnols en séjour à Saint-Sébastien achètent dans les villes de la côte basque, vitrine des produits de l'Europe du nord. Avant guerre et jusqu'aux années 70, il s'agissait d'une clientèle aisée.

Aujourd'hui, cette clientèle est devenue populaire, celle qu'on rencontre à Carrefour ou à Décathlon. Ce qu'ils viennent chercher, ce n'est pas des produits basques, mais des produits européens modernes qu'ils ne trouvaient pas et ne trouvent pas encore chez eux.

Mais à terme, ils achèteront ces marchandises dans les grandes surfaces qui sont en train d'être construites au Sud et qui importeront les mêmes produits que ceux qu'on trouve sur la côte basque. Sauf sans doute un résidu (mode, nouveautés).

En tant qu'acheteurs de logement

Depuis 1985, les Basques du Sud achètent des logements sur la côte basque, jusqu'au Boucau et dans la côte sud des Landes. Ils contribuent à augmenter les prix du marché immobilier. Il s'agit de résidences secondaires mais parfois elles deviennent des résidences principales (30% à Hendaye, à la pointe de Sokoburu).

En tant qu'usagers des services publics

Les Basques utilisent l'aéroport de Biarritz (ils préféreraient atterrir à Roissy) ; avec les personnes qui ont à faire en Espagne ils représentent un part importante du trafic.

- Enseignement : 450 enfants espagnols (et/ou basques) vont chaque jour à l'école à Hendaye. De nombreux espagnols suivent les formations de la CCI.

- Santé : les Basques viennent parfois se faire soigner en France car ils font plus confiance à la médecine française.

En tant que touristes

La côte basque nord est mieux équipée pour l'accueil touristique que le Pays basque sud. Les Basques du Sud considèrent souvent le Nord comme le poumon vert du Sud. Pour les séjours courts (mer, montagne,

spéléo, gîtes ruraux), la distance joue beaucoup, d'où l'importance de l'amélioration des pénétrantes.

Eroski a participé à la création d'un VVF de Haute Soule occupé 22 semaines par an et par gîte. 1/3 de la clientèle en Soule vient du Sud. Iraty est occupé 43 semaines par an, un des VV les mieux employés de France. Dans certaines stations de ski, le quart de la clientèle parle espagnol. Elle vient en week-end, de plus en plus en vacances.

Les gens du nord consommateurs des produits du sud

Rarement les Français traversent la frontière pour faire leurs emplettes au sud, sauf autrefois, quand les prix étaient vraiment beaucoup plus bas. Cette différence de prix va disparaître avec l'achèvement du marché unique. Pendant longtemps encore les marchandises espagnoles continueront à avoir une valeur exotique pour les Français, et réciproquement.

e) Coopération professionnelle carente

1. Coopération syndicale transfrontalière

La coopération syndicale transfrontalière existe depuis une dizaine d'années. Elle doit être mise en rapport avec l'harmonisation du droit social et de la protection sociale. La CFDT Pays basque s'est investi dans cette coopération qui a pour but de créer "un véritable syndicalisme transfrontalier" à partir d'un accord entre la CFDT et l'UGT du Guipuzcoa. UGT et CFDT sont affiliées à la CES (Confédération européenne des syndicats) dont les accords avec l'UNICE, syndicat patronal européen, sont à la base de la Charte sociale européenne (1989) et des premiers éléments de l'Europe sociale prévue par le traité de Maastricht. Un Conseil syndical interregional transfrontalier a été créé en juin 1992 entre les syndicats d'Aquitaine, du Pays basque, de Navarre et d'Aragon, dans la perspective de l'axe atlantique.

2. Coopération universitaire et scolaire

La coopération inter-universitaire commence à exister. Elle a été favorisée par les premières subventions du Fonds commun de coopération Aquitaine-Euskadi. La maîtrise de droit européen et franco-espagnol, créée voici trois ans à la Faculté pluridisciplinaire de Bayonne, fait appel à des professeurs de l'Université du Pays basque et d'ailleurs. De son côté, l'IUT de Bayonne (Informatique, Gestion des entreprises et des administrations, Techniques de commercialisation) a démarré depuis trois ans de nombreuses collaborations notamment dans le domaine de la formation continue. Enfin, expérience exemplaire, l'IDLS, l'Institut du Logiciel et des Systèmes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque propose une formation d'Ingénieurs en "Gestion de production" qui débouche sur le diplôme de la prestigieuse école d'ingénieurs de Bilbao.

3. Réticence mutuelle à nouer des alliances commerciales

Jadis les gens du nord regardaient vers l'Espagne. Les bourgeois gascons ont jadis contribué à fonder des villes basques (Saint-Sébastien, Mondragon-Arrasate). Il a toujours eu des traités transfrontaliers pour la pêche, la navigation maritime, l'usage des ports, les pâturages.

En matière agricole, le Nord considère le Sud comme un marché, c'est tout ; il a de son agriculture une image artisanale, arriérée. En fait, il existe des zones très performantes (céréales, maraîchages dans la Ribera navarraise). Pour le vin, il est difficile de trouver des partenaires qui ont déjà une image de marque en Espagne. Ceux qui (en Navarre) n'ont pas d'image sont intéressés par la technologie, on peut leur amener du savoir faire.

Les Basques du sud sont soit acheteurs soit vendeurs, mais il n'y a aucune relation professionnelle, pas de partenariat. On ne se concerte même pas assez pour étaler le produit dans l'année et éviter de se faire concurrence au même moment. On sent le besoin de créer des syndicats professionnels transfrontaliers.

Les programmes européens INTERREG ont quand même permis d'amorcer une coopération professionnelle sérieuse dans certains domaines.

4. Les gens du nord ont intérêt à faire valoir le label "fabriqué en France"

Professionnellement, compte tenu de la réputation des produits espagnols qui déteint sur les produits basques, les professionnels du Nord n'ont guère d'intérêt à marier leur chance avec ceux du Sud. La coopérative des vins d'Irouléguy n'a pas trouvé de partenaire côté Pays basque sud. Elle importe les vins de Navarre et de Rioja. Par contre, il existe une entente Irouléguy-coopératives d'Aquitaine pour conquérir les marchés du nord de l'Europe. L'image des vins français est en Europe bien meilleure que celle des vins d'Espagne. Il vaut mieux s'associer avec des vins d'Aquitaine, qui ont une image, liée à l'image française ou à celle du vin de Bordeaux. Si l'image est bonne dans le pays, on peut ensuite rechercher des marchés extérieurs. Une idée fondamentale, la nature immatérielle de la marchandise pourtant bien matérielle et corporelle : "ce qu'on vend, ce n'est pas un produit, mais une image".

5. Ceux du sud aussi

Un des motifs majeurs qui incite les entreprises du Sud à investir au Nord, c'est de pouvoir bénéficier de l'image de marque "fabriqué en France", car les produits espagnols ont souvent réputation discutée.

6. Un label "fabriqué au Pays basque" peut être décisif dans l'agroalimentaire

L'appellation d'origine "Pays basque" est un atout considérable qui a été trop peu exploité, alors qu'elle pourrait être très valorisante. De part et d'autre de la frontière, nous disposons de produits de bonne qualité dont la diffusion est locale, au mieux régionale, parfois nationale : conserves de poisson, de légumes, vin de la Rioja alabesa, txakolin, Irouléguy, jambon de Bayonne, fromage de brebis (Etorki et l'argument de "la force basque" avec l'image d'un pilotari, Idiazabal). D'où l'idée de créer une société de promotion des produits agro-alimentaires du Pays basque sans tenir compte des frontières.

F). Coopération politique balbutiante

1) Programmes INTERREG

Le programme européen INTERREG a permis depuis deux ans un début de coopération professionnelle. Il concerne toute la frontière pyrénéenne et a été élaboré, du côté espagnol par les administrations de Catalogne, Aragon, Navarre et Pays Basque, et du côté français par le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine (et en fait par les départements frontaliers). Son domaine concerne :

- la diversification des activités agricoles, d'élevage, forestières et de services et le développement de l'espace rural (agro-tourisme) pour aider les gens à rester sur place ;

- les infrastructures de communication (Somport) ;

- l'environnement (patrimoine naturel, baie de Chingudy...) ;

- la formation (par ex. reconversion des douaniers et transitaires) ;

INTERREG relève de la coopération politique dans la mesure où le programme est négocié avec les Etats, les régions et les départements ; mais il a créé des relations entre les professionnels et on peut parler d'un début de vraie coopération (par exemple santé du cheptel -il y avait déjà une expérience-, insémination artificielle, pâturages communs, etc.)

Une autre génération de programmes prendra le relais pour la période 1994-1999 avec des moyens plus importants. La coopération Aquitaine-Euskadi a été jusqu'ici en dehors, mais elle sera associée. La CAPB semble avoir été un peu réservée, du moins dans le secteur agricole ; la Navarre, au contraire, s'est engagée (mais elle est plus concernée à cause de l'importance relative de son agriculture).

2) Coopération nord-sud dans le cadre d'Aquitaine-Euskadi-Navarre

On a vu plus haut les conditions de la naissance de l'alliance entre l'Aquitaine et Euskadi : cette alliance n'a de sens que dans le contexte de l'Europe communautaire. Sinon, elle n'aurait pas attendu 1989 pour démarrer. Ce n'est pas tant les relations concrètes de coopération qui importent, c'est le fait qu'on puisse faire valoir cette coopération à l'extérieur, dans le champ européen, pour peser davantage sur les décisions qui président à la redistribution des richesses de l'Europe.

Il est difficile de se former une vue d'ensemble des pratiques de coopération. La coopération sur le terrain est financée par un fonds de coopération (en 1992, 6 millions de F partagés à égalité entre Aquitaine et Euskadi; en 1993 11 millions de F, avec la participation de la Navarre). La moitié des actions financées concernent la coopération entre laboratoires universitaires, prompts à se mettre sur les rangs. En dehors des actions du fonds de coopération, il n'y a pas de grande opération, si ce n'est l'étude de faisabilité du tracé du TGV atlantique.

3) Coopération BAB-Guipuzcoa

Dans la voie politiquement ouverte par la coopération Aquitaine Euskadi, une coopération transfrontalière Guipuzcoa-BAB a été amorcée en janvier 1993 par une rencontre entre Henri Grenet, président du district BAB, et Eli Galdos, président de la Diputación du Guipuzcoa.

Pour l'instant, la coopération en est à ses débuts. Il existe une commission de travail à laquelle participent des représentants du Conseil régional et du Gouvernement basque, mais où sont absentes les Chambres de commerce de Bayonne et de Saint-Sébastien. Cet hiver 1993 doivent démarrer des commissions de travail. Les domaines de la coopération sont limités par les compétences du District BAB : transports (aéroports, plates formes de fret de Mouguerre et de Behobia, TGV), tourisme, métiers du bâtiment, logement social, aménagement du territoire, migrations transfrontalières, information, abattoirs, environnement, déchets, système d'alerte sur les risques naturels, et enfin, un observatoire transfrontalier dont l'idée figure dans le Plan stratégique Guipuzcoa 2000.

Le BAB peut offrir aux Guipuzcoans des bureaux et des terrains industriels plus accessibles qu'en Guipuzcoa, où ils sont rares et chers. En outre, bénéficiant du savoir faire français dans les domaines de la gestion et des techniques urbaines, il sera un véritable partenaire des villes du Guipuzcoa. En échange, il espère des implantations d'entreprises basques qui viendront peut-être créer des emplois et surtout une dynamique d'entreprise.

4) Coopération dans le bassin de la Bidassoa

Le bassin comprend 3 communes :

- côté Euskadi, Irun (54 000 habitants) et Fontarabie (13 000 habitants) ;
- côté français, Hendaye (11 600 habitants). Hendaye est une ville (ex-) douanière, un peu industrielle, un port de pêche et une station balnéaire munie d'une plage, d'un port de plaisance tout neuf et d'un centre de thalassothérapie. Irun est une ville frontière commerçante et industrielle en difficulté (25% de chômage avant même le 1er janvier 1993). Fontarabie est un port de pêche, une station balnéaire et héberge l'aéroport de Saint-Sébastien.

Plusieurs centaines d'emplois liés directement ou indirectement à la fonction frontalière (douanes, transit, affrètement) ont disparu à la suite de l'avènement du marché unique, le 1er janvier 1993. Depuis les années 80, environ 500 familles espagnoles se sont installées à Hendaye, où les terrains sont meilleur marché, tout en continuant à travailler à Irun. Des centaines d'enfants espagnols vont à l'école à Hendaye, dont une partie à l'école publique, réputée en Espagne pour la qualité de son enseignement.

Le bassin de la Bidassoa est le premier cercle et le banc d'essai d'une coopération transfrontalière intercommunale Aquitaine-Euskadi. Dans le cadre général de la coopération Aquitaine-Euskadi, une déclaration sur la Bidassoa a été signée en avril 1990 par le gouvernement basque, la diputación du Guipuzcoa et les trois communes concernées, en vue d'une étude prospective sur les infrastructures et les services ; un "plan stratégique Bidassoa 93" a démarré en 1992 en vue d'une politique commune de développement.

La coopération transfrontalière a du mal à se mettre en place faute d'une institution commune et en raison de la différence des statuts des communes (l'autonomie, les compétences et le budget des communes espagnoles sont supérieures à celles des communes françaises), des mœurs administratives et des pratiques professionnelles.

CONCLUSION :

Dans les travaux préparatoires de Pays Basque 2010, les groupes qui ont réfléchi à l'environnement économique du Pays Basque ont à plusieurs reprises rencontré le problème d'une absence d'institution collective représentative des problèmes de développement et d'organisation professionnelle spécifique au Pays Basque, où les problèmes de développement économique, de mentalités et de relations avec Bordeaux ou l'Espagne sont vraiment différents de ceux qui se posent au Béarn.

Ils ont constaté que les potentialités de coopération économiques qui pourraient servir à la prospérité du Pays basque en l'aidant à jouer ses atouts dans la compétition économique se heurtaient à l'absence d'une institution propre à caractère public capable de négocier les actions concertées aussi bien dans le domaine agro-alimentaire (promouvoir un label alimentaire "Pays basque") que dans le domaine des services publics (présenter un interlocuteur responsable face au Guipuzcoa pour l'aménagement du territoire).

2 - LES ESPACES DU PAYS BASQUE

Saint-Jean-Pied-de-Port, Port de Betzorla, Port de Belhay, des mots aux allures si marines qui pourtant désignent ici les cols des plus hautes montagnes pyrénéennes. Au Pays Basque, les cols sont des portes, des portes grandes ouvertes sur le monde extérieur, ferment de son développement.

Ici, où l'Océan jette ses embruns à l'assaut des coteaux, où les montagnes laissent trainer leur plis jusqu' à fleur d'eau, le marin et le berger tour à tour échangent leur rôle.

Ici, sur cette terre de contraste, les distances s'estompent. Paradoxe du vivant, l'ouverture au monde semble progressivement parce qu'elle accepte la différence et en reconnaît sa richesse, envelopper le relief pour mieux en lisser les obstacles.

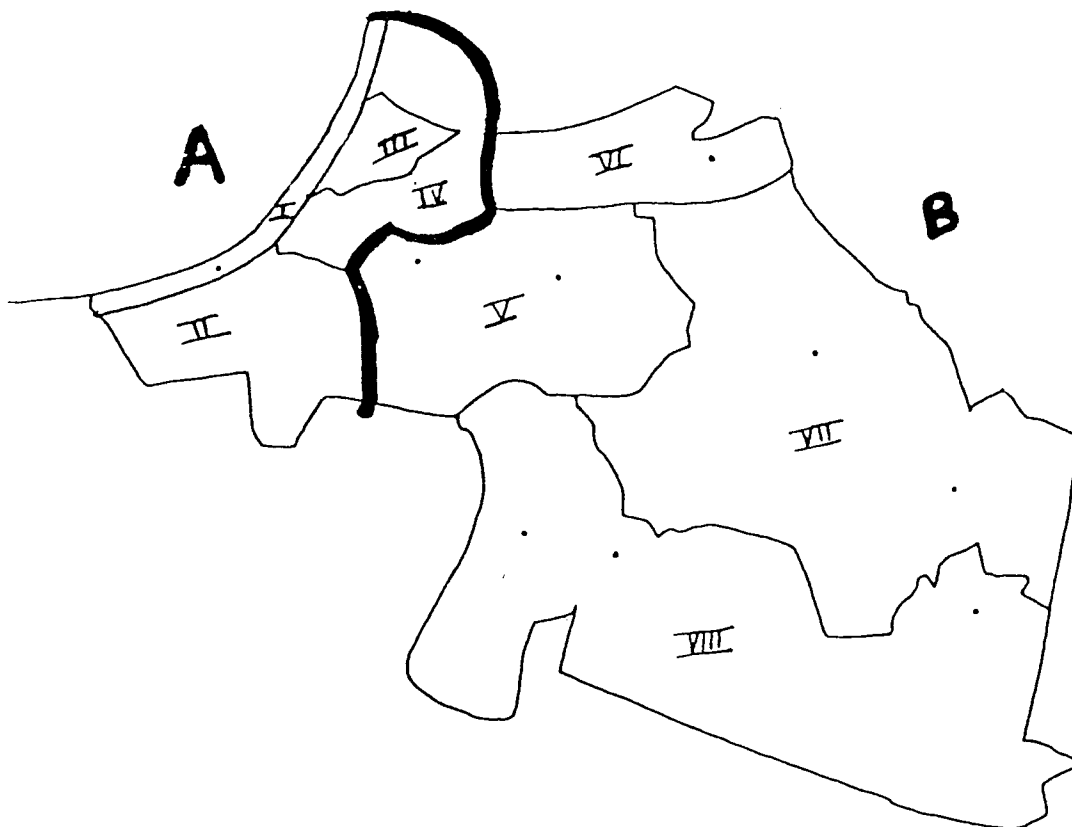
Le Pays Basque est riche de l'autre, riche d'un ailleurs, riche de ses ponts jetés au-delà des Montagnes, au-delà des Océans; au-delà des frontières que se tissent parfois les hommes pour mieux se souvenir qu'il faudra les franchir un jour.

Fier de sa différence, de ses différences, le basque s'approprie ses espaces et leurs limites au sein d'une large respiration, dans une aspiration commune à envelopper et à habiter le relief, lui rappelant sans relâche sa dimension humaine.

Dans ce mariage de l'homme et de sa terre, cette complémentarité se jouant de leurs écarts semble mieux encore les unir au monde.

L'étude des espaces territoriaux repose sur un découpage en huit zones du territoire formé par le Pays Basque selon le schéma suivant :

Les zones du découpage territorial



A / Zones côtières

I / La façade maritime

II / La côte sud

III / L'agglomération Bayonnaise

IV / Le proche arrière pays côtier

B / Pays Basque intérieur

V / Le Labourd intérieur

VI / La basse vallée de l'Adour

VII / Les coteaux basques

VIII / Les montagnes basques

Ces zones ont été définies en fonction des bassins d'attractions que constituent certains bourgs-centres. Elles intègrent également la nature des activités dominantes de chaque zone.

2.1 LES ZONES COTIERES

Les diverses études consacrées au Pays Basque montrent qu'il existe de nombreuses conceptions de l'espace côtier .

-La zone côtière au sens restreint se limite au littoral. Parfois limitée uniquement aux communes ayant une façade littorale⁷ , elle s'étend de fait à la zone urbaine littorale, ses limites précises sont celles de "l'unité urbaine" de Bayonne définie par l'INSEE, qui englobe toutes les communes littorales, Bayonne et le canton de St Pierre d'Irube. (cf carte 1). C'est dans ce sens que nous utiliserons ici le terme "littoral"

- Mais la zone côtière déborde largement l'espace littoral et s'étend à l'arrière-pays.

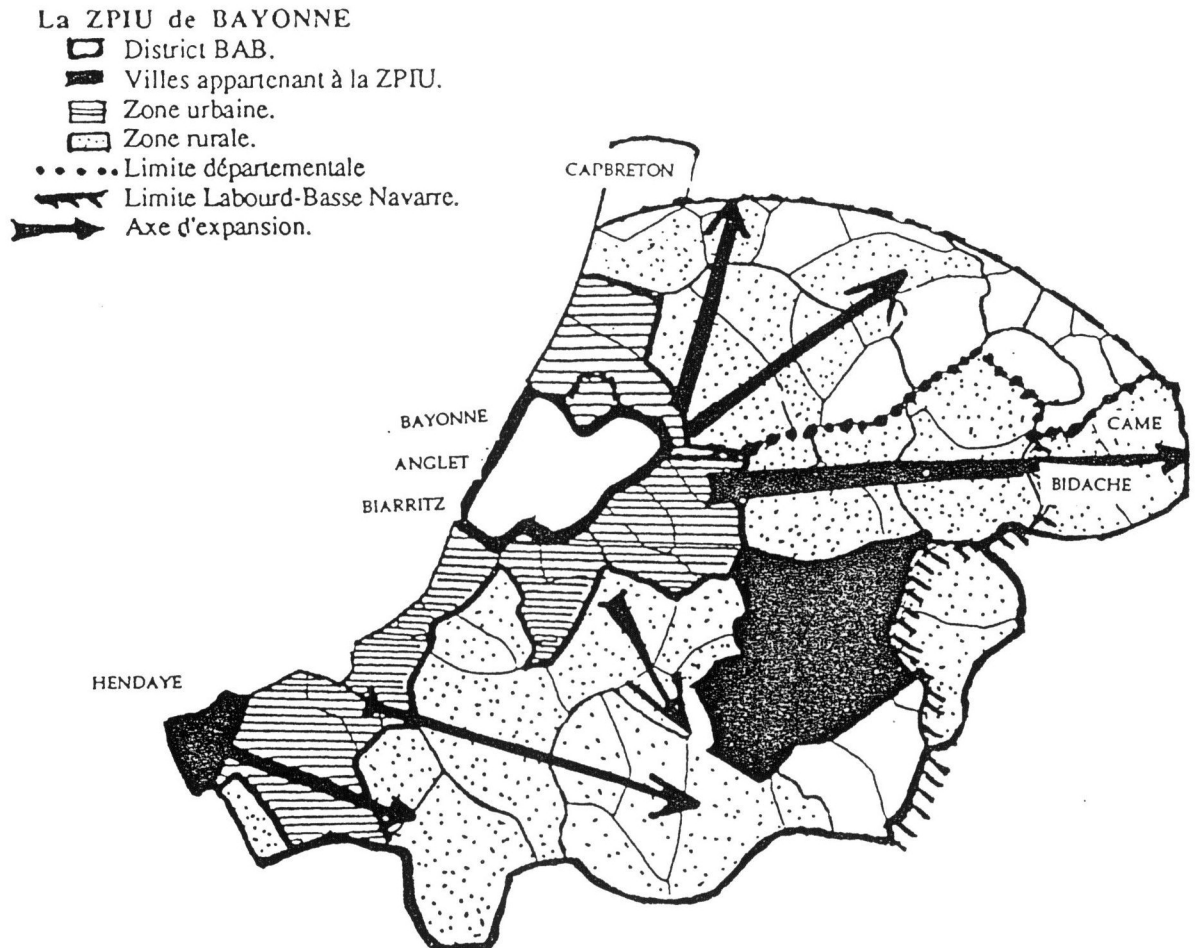
G. Viers⁸ citant un rapport de la chambre de commerce et d'industrie de 1971 propose une première approche de cet espace. De même le Programme local de l'habitat actuellement à l'étude dans l'agglomération Bayonnaise, s'étend jusqu'au sud des Landes et au Labourd intérieur, et concerne 22 communes.

Nous retiendrons ici une définition très large de la zone côtière pour prendre en compte l'ensemble de la zone d'influence de l'agglomération littorale. Le périmètre de la zone de peuplement industriel et urbain de Bayonne est défini par l'INSEE en fonction des activités non agricoles et des migrations quotidiennes de travail, elle correspond à l'aire d'attraction des villes de la côte. Cette ZPPIU est très vaste, elle englobe une partie du sud des Landes, toute la province basque du Labourd, et touche même vers l'est la basse Navarre (cf carte 1).

⁷ cf Etude réalisée pour l'association des maires du littoral par le CODRA.

⁸ "Population et peuplement du Pays Basque Français d'après le recensement de 1990" G. Viers. RGPSO T. 62, 1991, p.33-50.

Carte I. Limites de la zone de peuplement industriel et urbain de Bayonne.



population aux recensements de 1975, 1982 et 1990
(population sans les doubles comptes)

| | 1975 | 1982 | 1990 | 1975 - 1990 |
|-------------------------|---------|---------|---------|-------------|
| ANGLET | 25 245 | 29 821 | 33 041 | + 30,9 % |
| BIARRITZ | 27 595 | 26 598 | 28 742 | + 4,2 % |
| CIBOURE | 6371 | 6205 | 5849 | + 50 % |
| GUETHARY | 965 | 1 042 | 1 105 | - 8,2 % |
| HENDAYE | 9 470 | 10 572 | 11 578 | + 14,5 % |
| St JEAN DE LUZ | 11 854 | 12 769 | 13 031 | + 9,9 % |
| URRUGNE | 4 571 | 4 894 | 6 098 | + 33,4 % |
| TOTAL LITTORAL | 88 819 | 94 945 | 103 567 | + 16,6 % |
| ENSEMBLE DU DEPARTEMENT | 534 057 | 555 349 | 578 141 | + 8,25 % |

Les caractéristiques de l'espace côtier.

L'évolution démographique et l'importance de l'urbanisation différencient nettement la zone côtière du Pays Basque intérieur, Soule et Basse Navarre.

Une forte croissance démographique.

Les communes du littoral et du Labourd intérieur se caractérisent par une forte croissance démographique (à l'exception de Bayonne). Leur part dans la population du pays basque passe de 55% en 1851 à 78% en 1990.(cf graphique n°1). Ceci s'explique par une immigration importante, le littoral absorbe aujourd'hui 98% des excédents migratoires du pays basque.

On constate un contraste démographique croissant entre la zone côtière qui concentre les hommes et les activités, et l'intérieur, Soule et basse Navarre : Les densités de population sont de 755 h/km² sur le littoral (soit 3 fois plus que la moyenne des littoraux Français), 199 h/km² dans le Labourd intérieur, et 60 h/km² en moyenne pour le Pays Basque intérieur.

Une importante urbanisation qui gagne l'arrière-pays.

Sur la carte de l'occupation des sols la zone côtière apparaît comme un fragment d'une vaste région urbaine, étendue d'Hossegor à Saint Sébastien, qui se prolonge vers l'arrière pays. Deux ensembles distincts se dégagent : la façade maritime et l'intérieur.

- La façade maritime correspond à une zone d'urbanisation pratiquement continue, la côte nord est la plus densément occupée, Bayonne-Anglet-Biarritz représente le pôle le plus important du Pays Basque, la côte sud s'organise autour de deux centres bien individualisés : St Jean de Luz et Hendaye.

- L'arrière-pays : Labourd intérieur et sud des Landes apparaît sur la carte comme une zone encore largement rurale, gagnée peu à peu par l'extension péri-urbaine qui suit les principales voies de communication et s'étend jusqu'à Soustons au nord, Bidache à l'est, Cambo et Ascain au sud.

I L'organisation de l'espace côtier

1) La Façade maritime (Zone I)

* De nombreux atouts

Une côte découpée, des paysages variés .

Cette bande d'une trentaine de kilomètres contraste avec les longues plages rectilignes et sableuses du littoral Aquitain, qui s'étendent au nord sur plus de 200 kms.

Ici mer et montagne se rencontrent pour former une côte découpée, et offrir des paysages très diversifiés, où alternent plages, rochers, falaises....

Qualité et diversité des sites représentent un atout majeur pour le développement touristique. Une politique de conservation et d'acquisition des espaces naturels est engagée.

Une position stratégique

C'est une zone frontière et un grand axe de circulation vers l'Espagne.

Biriatou est le second point de franchissement des Pyrénées et voit passer 40% du trafic transpyrénéen. L'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun amène un développement important des échanges.

L'héritage d'un passé prestigieux.

-*Une longue tradition maritime* : Le développement économique du littoral s'est fait grâce au commerce maritime et à la pêche, les ports de Bayonne, Saint Jean de Luz et Hendaye témoignent de ces activités passées. L'ouverture sur l'extérieur est très importante dans la mentalité basque.

- *Un développement touristique précoce* : Dès le XIX^e siècle un tourisme de luxe donne naissance aux premières grandes stations balnéaires, comme Biarritz.⁹ Dans les années 1920-1930 l'espace touristique s'organise autour des premiers lotissements de villas individuelles, des hôtels-casinos et des golfs. Aujourd'hui le renouveau du tourisme passe par les golfs, la thalassothérapie et les ports de plaisance.

cf ⁹F. Fourquet "Planification et développement local au Pays Basque" Février 1988. et M. Feneau "Foncier et gestion de l'espace" Pays basque 2010.1993.

Un littoral densément peuplé et très attractif.

- C'est la portion du littoral Aquitain la plus peuplée. La croissance démographique est très importante. De 1851 à 1990 la part de la population littorale passe de 30% à près de 60 % de la population basque.(schéma 1), Son taux de croissance de 1975 à 1990 est deux fois plus élevé que la moyenne du département. Aujourd'hui la côte basque regroupe plus de 170.000 habitants

- C'est la zone la plus attractive du pays basque : le littoral absorbe les 2/3 du solde migratoire du Pays Basque. Les migrants proviennent en majorité (plus de 75%)¹⁰ de l'extérieur, en particulier de la région Parisienne, la population est donc de moins en moins autochtone.

Le secteur le plus urbanisé de la côte Aquitaine.

L'urbanisation est pratiquement continue d'Anglet à Hendaye.

L'autoroute A 64 apparaît comme la limite d'une vaste conurbation, qui se prolonge en Espagne et au sud des Landes.

Un pôle d'emploi important. (voir plus loin l'étude détaillée du BAB)

* Des difficultés actuelles.

L'espace disponible est exigü.

Les espaces naturels sont rares et protégés. L'espace disponible se raréfie, les besoins pour la construction, les équipements de loisirs (en particulier les golfs, gros consommateurs d'espace), les zones d'activités, et les infrastructures de transport se concentrent sur les mêmes zones où la disponibilité foncière est faible.

Une forte pression immobilière

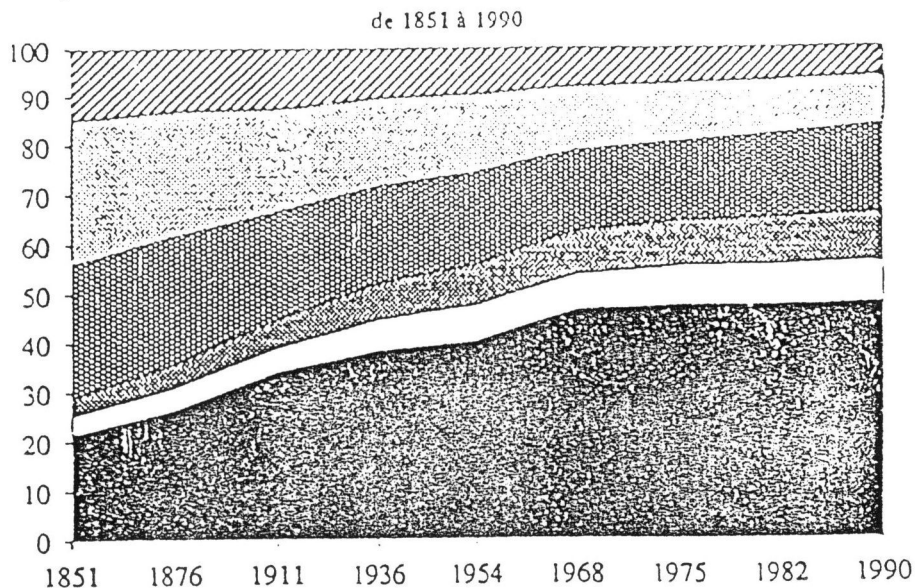
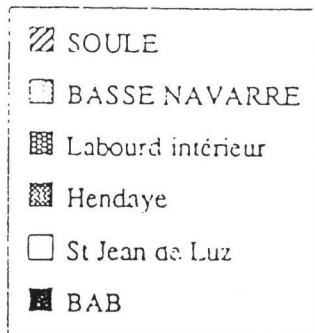
La place occupée par les constructions est importante et a tendance à augmenter à un rythme accéléré (de 1986 à 1990 les 2/3 des espaces consommés pour la construction l'ont été dans les communes du littoral).

Les communes du littoral, d'Hendaye à Moliets, ont une densité de construction quatre fois supérieure à la moyenne des communes littorales en France, elles se placent au 2^o rang immédiatement après les Alpes Maritimes.

La part des résidences secondaires est importante.

En raison de la raréfaction des espaces disponibles et d'une forte demande, le coût du foncier est très élevé, malgré de nettes différences

¹⁰ cf étude ADEPAB "Solde migratoire". Pays Basque 2010.



① Tableaux démographiques du Pays Basque 1851-1990. (ADEPAB 1991)

L'essor de la Côte Basque

| | 1891 | 1975 | 1982 | 1990 |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Nord-Médoc | 10 400 | 10 120 | 10 450 | 10 750 |
| Lacs girondins | 1 270 | 6 540 | 6 350 | 7 210 |
| Bassin d'Arcachon | 27 200 | 60 220 | 66 600 | 76 420 |
| Côte Girondine | 41 070 | 76 880 | 83 400 | 94 380 |
| Côte Nord des Landes | 13 640 | 26 320 | 26 310 | 27 310 |
| Côte Sud des Landes | 32 420 | 44 160 | 49 030 | 54 680 |
| Côte Landaise | 46 060 | 70 480 | 75 340 | 81 990 |
| Côte Basque Nord | 53 690 | 115 690 | 121 410 | 130 220 |
| Côte Basque Sud | 14 180 | 35 640 | 38 240 | 41 010 |
| Côte Basque | 67 870 | 151 330 | 159 640 | 171 230 |
| ZONE LITTORALE | 155 000 | 298 690 | 318 460 | 347 600 |
| Hors zone littorale | 1 358 630 | 1 505 860 | 1 661 610 | 1 755 820 |
| Trois départements(1) | 1 514 400 | 1 804 550 | 1 980 670 | 2 103 420 |

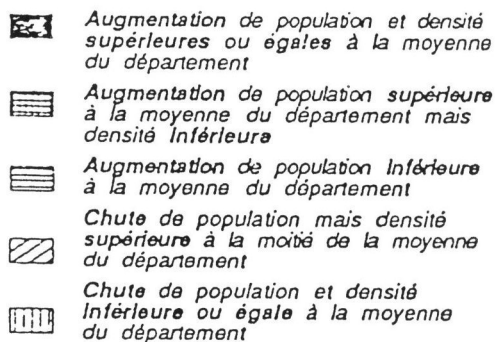
(1) Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques

Source : Recensements de la population
Nombre d'habitants aux recensements dans la zone littorale

Le centre délaissé

Variation de population entre 1982 et 1990 et densité en 1990 des cantons des Pyrénées-Atlantiques

Source : Insee - Aquitaine
Recensements de la population de 1982 et 1990



IGN Paris 1990
INSEE Paris 1990

entre les communes (cf carte 2 et tableau 2)¹¹.la pression immobilière est très importante. Ceci se traduit par une densification du tissu urbain (urbanisation des parcs, démolition de villas et reconstruction en R+3) et un développement de type urbain, privilégiant les logements collectifs, en particulier à Biarritz et Hendaye. Les dernières zones d'expansion urbaine se localisent à Anglet, Bidart et Urrugne.

Des risques de dégradation des sites et du patrimoine en raison d'une surfréquentation en période estivale. Les problèmes de pollution des eaux, des plages, et d'élimination des déchets ne sont pas parfaitement résolus. Des phénomènes d'érosion très importants restent à résoudre (Côte des Basques)

¹¹ cf "Les tensions immobilières sur la côte basque "CETE Juin 1993, et "Foncier et gestion de l'espace"
J.Feneau, Pays Basque 2010.

Le vieillissement de la population :

L'immigration amène sur la côte de nombreux retraités. Le vieillissement de la population est important, dès 1975 le nombre de plus de 60 ans atteint 18,8%, et aujourd'hui à 26%, il dépasse 35% à Biarritz..Ceci pèse sur la vitalité démographique : les soldes naturels sont presque partout négatifs.

Des risques de tensions sociales. :

La cohabitation de populations différentes par l'âge, l'origine sociale et géographique, pose quelques problèmes.

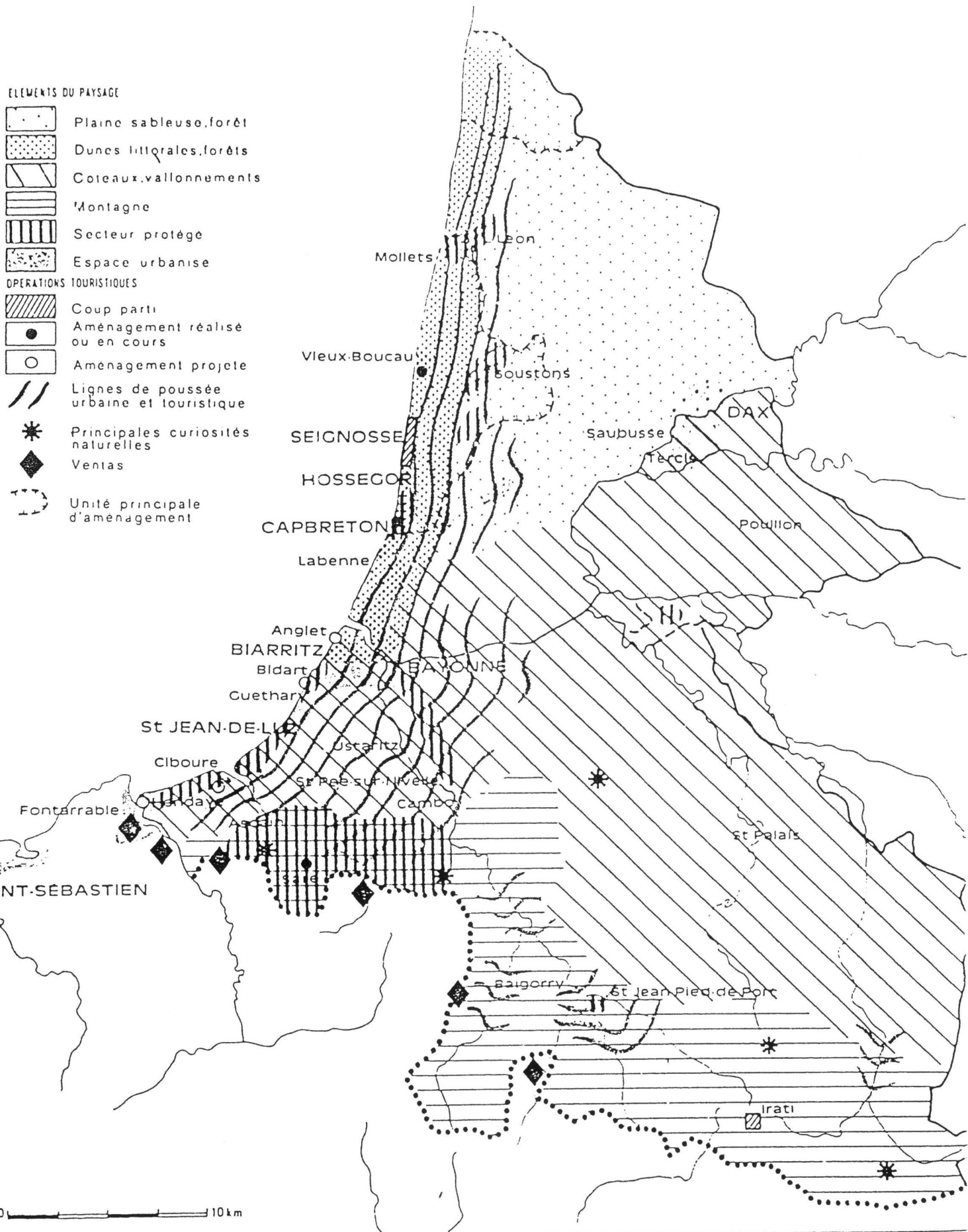
L'été la population permanente doit faire face à l'afflux d'une population de vacanciers, résidents secondaires, ou touristes de passage.

Les résidents permanents sont eux-même divisés. De nombreux retraités venus de l'extérieur, disposant en moyenne de revenus élevés, ont les moyens d'accéder à la propriété et sont à l'origine de la forte spéculation foncière. La population basque aux revenus plus modestes se sent dépossédée du littoral. En raison du manque de logements locatifs et du coût élevé de l'immobilier elle se replie vers les communes de l'intérieur.

On trouve aussi sur le littoral une minorité défavorisée, les taux de chômage sont supérieurs à la moyenne nationale et augmentent, les bénéficiaires du RMI sont relativement nombreux.

On peut craindre le renforcement des contrastes sociaux et l'émergence d'une société duale.

- ELEMENTS DU PAYSAGE**
- Plaine sableuse, forêt
 - Dunes littorales, forêts
 - Côteaux, vallonnements
 - Montagne
 - Secteur protégé
 - Espace urbanisée
- OPERATIONS TOURISTIQUES**
- Coup parti
 - Aménagement réalisé ou en cours
 - Aménagement projeté
 - Lignes de poussée urbaine et touristique
 - Principales curiosités naturelles
 - Ventas
 - Unité principale d'aménagement



CARTE 3/ PAYSAGES ET SITES TOURISTIQUES

I / LE LITTORAL

FORCES

Qualité et diversité du patrimoine et bâti.
Position stratégique : zone de passage vers l'Espagne
Les héritages : ouverture sur la mer, tourisme.
Dynamisme démographique.
Dynamisme économique.
Zone d'activités diversifiées.
Equipements de qualité (ports, golfs, infrastructures...).

FAIBLESSES

Manque d'espace disponible.
Pression immobilière très forte, prix élevé du foncier.
Manque de logement locatif et social.
Contrastes sociaux importants.
Risques de dégradation et banalisation des sites.
Risques de pollution de l'eau (rivières et plages).
Gestion des déchets (transfrontalière)

CONTRAINTE, TENDANCES LOURDES

Erosion côtière.
Raréfaction de l'espace
Gestion de l'eau et des pollutions
Vieillesse de la population, déséquilibres démographiques.
Arrivée de la population extérieure nombreuse.
Surfréquentation saisonnière.
Saturation des axes routiers.
Développement des déplacements, et des échanges transfrontaliers.

ENJEUX

Attractivité (Attraction/Répulsion)
Qualité des espaces et des sites (Valorisation/Dégradation).
Conflits d'usage pour l'espace
Diversité sociale ou exclusion.
Relations côte sud / côte nord
Relations littoral / arrière-pays.
Emergence d'une conurbation transfrontalière.

2) La côte sud du Pays Basque Français (Zone II)

* *Ses atouts.*

- La population est beaucoup moins nombreuse qu'au nord mais elle connaît une forte croissance passant de 35.000 à 45.000 habitants de 1968 à 1990, le solde migratoire est croissant. Les principaux flux migratoires proviennent très largement de l'extérieur du Pays Basque (75% de la France hors Aquitaine, surtout d'Ile de France). De 1982 à 1993, un flux important de résidents permanents ou secondaires est arrivé d'Espagne.

Les déplacements de population internes à la zone côtière se font très peu avec le sud des Landes, mais principalement avec le district du BAB. Un nombre relativement important d'actifs résidents sur la côte sud travaillent à Bayonne.

- La qualité des espaces naturels et des sites : une grande partie de la côte entre St Jean et Hendaye est classée et protégée, (Le domaine d'Abbadia est propriété du conservatoire du littoral), le site de St Jean est lui même classé.

- Une position frontalière stratégique, au contact d'une vaste région urbaine du nord de l'Espagne (Saint Sébastien-Irun-Fontarrabie).

* *2 pôles urbains*

Où se concentrent des activités diversifiées, pêche, industrie et tourisme. Ce sont deux pôles d'emplois d'égale importance (Hendaye plus de 5.000, St Jean plus de 6.000). Il y a un bon équilibre entre nombre d'emploi-habitat- équipements- et de petits bourgs.

- St Jean de Luz - Ciboure

Occupe un site exceptionnel qui en fait la deuxième station touristique de la côte basque après Biarritz. C'est un port de pêche important, et un centre industriel (conserveries).

- Hendaye.

La ville ne compte que 11.400 habitants mais elle se rattache au bassin d'habitat de la Bidassoa, et forme le second pôle urbain de la côte basque avec Fontarrabie (15.000 h) et Irun (60.000h).

Elle a longtemps vécu de la frontière : c'est une zone de passage où transite environ 40% du trafic Franco-Espagnol. Un ferroport(1,5 Mt), et un autoport (3,5Mt) se sont développés. Avec la naissance du grand marché Européen, Hendaye a perdu sa rente de situation et cherche à compenser la perte d'activités douanières.

Les activités traditionnelles sont fragiles. De gros efforts sont faits pour maintenir l'activité du port de pêche. La ville a bénéficié de quelques implantations industrielles (Neuhaus, Sokoa), mais le taux de chômage est très important (16%).

Le tourisme se développe en particulier avec l'aménagement de la baie de Chingoudy 12

Depuis 1988 Hendaye connaît une forte croissance, et une spéculation immobilière due en grande partie à la demande espagnole. (70% de l'activité des agences immobilières se fait avec des espagnols). celle-ci fluctue en fonction de la conjoncture, La dévaluation de la peseta en janvier 1993 a porté un coup d'arrêt aux acquisitions immobilières espagnoles (hausse des prix de 30%).

* *La zone urbaine de la côte basque sud*

- Elle s'étend jusqu'à Guéthary, son développement est freiné par le manque d'espace disponible, le principal secteur d'expansion est Urrugne. Mais l'urbanisation se reporte vers l'arrière pays, en direction de la vallée de la Nivelle, l'amélioration de la route St Jean de Luz - Espelette favorise cette expansion. Une première couronne péri-urbaine s'est développée dès 1968 autour d'Ahetze, Ascain, St Pée. Une seconde en plein essor aujourd'hui atteint Sare au sud, Espelette à l'est.

- Elle manque d'unité et de cohésion. Son aire d'influence reste étroitement locale.(1/4 des actifs seulement proviennent des autres communes du littoral). L'espace urbain est mal structuré, les deux pôles principaux se concurrencent, les liaisons existant entre la côte et l'arrière-pays sont insuffisantes.

Un premier pas est fait avec la création récente d'un regroupement intercommunal (24 communes et 4 cantons -Espelette, Ustaritz, St Jean de Luz et Hendaye) dans le cadre de la reconversion des zones industrielles sinistrées par l'ouverture de la frontière.

¹²cf aménagement de la côte aquitaine.

- La côte sud ne fait pas le poids par rapport au BAB dont elle est dépendante. L'agglomération Bayonnaise s'étend de fait jusqu'à Urrugne, et même jusqu'à Hendaye.

Un des grands enjeux d'avenir est le développement des relations transfrontalières. Il existe des intérêts communs (en particulier en matière de déchets et pollutions), les villes riveraines de la Bidassoa pourraient constituer un pôle d'équilibre par rapport au BAB, et chercher ensemble à compenser les difficultés créées par l'ouverture du marché Européen et la disparition des activités douanières.

II / LA COTE SUD

FORCES

Qualité exceptionnelle des espaces naturels
Villages bien structurés de l'immédiate arrière-côte
Position frontalière stratégique.
Présence de deux pôles urbains d'égale importance.
Diversité des activités (tourisme, pêche, industrie).
Equilibre entre bassin d'emploi, bassin d'habitat et équipements

POINTS FAIBLES

Dépendance importante de cette zone au pôle central (B.A.B.)
Manque de structuration urbaine sur le littoral.
Gestion inégale de l'eau et des déchets selon les communes.
Complexité des relations côte-intérieur.

ENJEUX

Qualité exceptionnelle du paysage et des sites
Maîtrise de la circulation
Maîtrise de l'urbanisation (Urrugne, Entrecôte)
Complémentarité St Jean de Luz-Hendaye
Relations avec le pôle central.
Relations transfrontalières, émergence d'un bassin d'activité de la Bidassoa.

3) la côte nord : Le coeur de l'agglomération Bayonnaise (Zone III)

a) Le pôle dominant du Pays Basque.

- *La deuxième agglomération d'Aquitaine et la première du Pays Basque Français.* Le district Bayonne-Anglet-Biarritz et leur proche banlieue (Bayonne nord et St Pierre d'Irube) regroupent la moitié de la population basque, soit 120.000 habitants. Il se situe au coeur d'une vaste agglomération qui s'étend largement vers l'arrière-pays.

- *Le secteur le plus attractif de la côte Basque.*

Il a connu la plus forte croissance démographique depuis 100 ans, cette évolution se renforce aujourd'hui (de 1968 à 1990 la population a augmenté de 20% pour une moyenne de 16% sur le littoral;)

Le solde migratoire largement positif compense un déficit croissant du solde naturel. Les mouvements migratoires sont complexes, la majorité des immigrants proviennent de l'extérieur de l'Aquitaine (52% des entrées). Par ailleurs les jeunes ménages avec enfants ont tendance à partir vers la périphérie (18% vers le sud des Landes, 26% vers le pays basque intérieur.).

- *Une position privilégiée de carrefour,* au contact géographique et administratif des Landes et des Pyrénées Atlantique, au débouché de l'Adour, position renforcée aujourd'hui par l'ouverture de l'A 64 et le croisement des deux grands axes autoroutiers qui traversent le Pays Basque.

Le développement d'un aéroport international à Biarritz, la présence du port de Bayonne, l'arrivée à long terme du TGV doivent compléter ce rôle de carrefour.

- *Une pôle d'activité important ;*

L'agglomération Bayonnaise se situe au coeur d'un vaste bassin d'emploi de 290.000 habitants. Il s'étend au sud des Landes et dans toute la province basque du Labour puisque 5% de la population active de 91 communes travaille dans le BAB. Il est particulièrement dynamique (le nombre d'actifs a augmenté de 8,6 % de 1982 à 1990). Les activités sont diversifiées : industries, commerces, services de haut niveau. Les entreprises et particulièrement les plus grandes se situent dans le BAB(85% des entreprises de plus de 100 salariés). C'est aussi le centre administratif du Pays Basque.

b) Trois villes associées : Bayonne-Anglet-Biarritz.

L'association des trois villes (création du district en 1972) traduit un nouvel équilibre urbain. En 1876 Bayonne exerçait une domination incontestée sur un ensemble de petites villes, aujourd'hui le BAB est une agglomération multipolaire, où Biarritz et surtout Anglet renforcent leur poids face à Bayonne qui décline depuis 1975 et ne représente plus que 25% de la population littorale.

Les trois villes sont complémentaires et présentent des caractéristiques que nous résumons brièvement.

(i) Bayonne.

La ville a connu une forte croissance de 1954 à 1975 (+ 12.000 habitants) qui s'est traduit dans le paysage urbain par la construction des grands ensembles du quartier St Étienne. Aujourd'hui, comme beaucoup de centres anciens elle connaît un déclin important.

Ses atouts :

Une vieille ville historique, un patrimoine urbain de qualité (secteur sauvegardé).

Une population plus diversifiée par l'âge et les catégories socioprofessionnelles que les autres communes du littoral. La part des jeunes est plus importante et le solde naturel est légèrement positif.

Le principal pôle d'activité : présence du port et de nombreuses industries, services administratifs nombreux, développement de technologies de pointe (institut des logiciels et systèmes), et de l'université, importance du commerce.

Une position centrale renforcée par l'expansion de l'agglomération vers l'Est et surtout vers le nord, au delà de l'Adour.

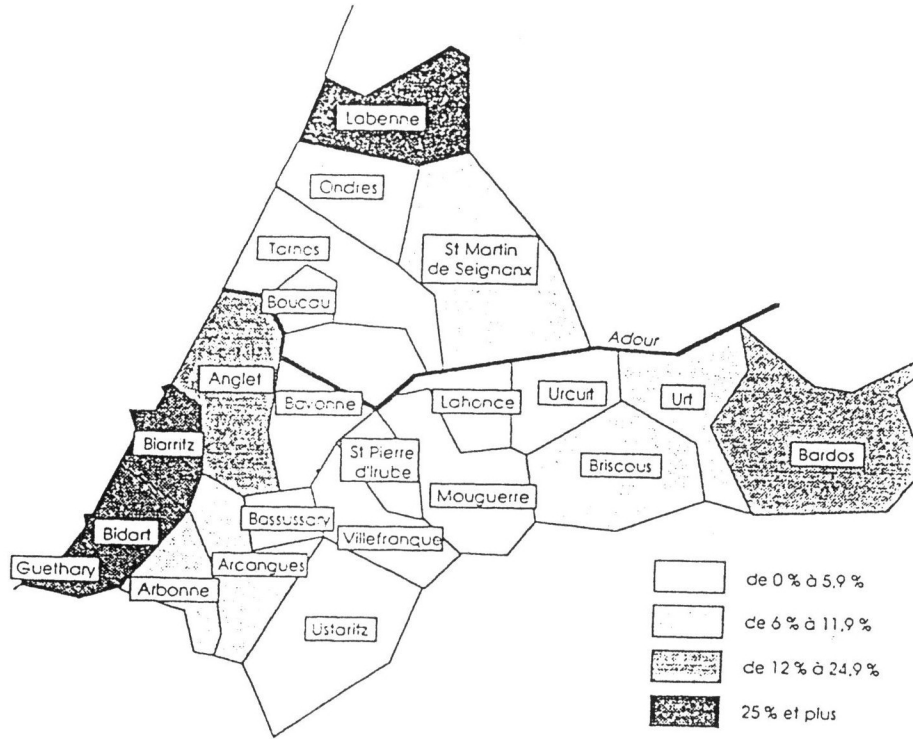
Ses faiblesses :

- Bayonne se dépeuple depuis 1975 (- 2.000 habitants de 82 à 90). le centre a perdu 50% de sa population en 30 ans. C'est la seule commune du littoral qui ait un solde migratoire négatif.

- Un nombre plus important d'habitants modestes, voire défavorisés, que sur le reste du littoral. Bayonne possède les 2/3 du parc de logements sociaux de la côte, concentrés dans le même quartier(plateau St Étienne), le taux de chômage le plus élevé (17%), le plus grand nombre de bénéficiaires du RMI.

CARTE 4

IMPORTANCE DE LA RESIDENCE SECONDAIRE
DANS LE PARC DE LOGEMENTS



CARTE 5

EVOLUTION DES RESIDENCES PRINCIPALES
ENTRE 1975 - 1990



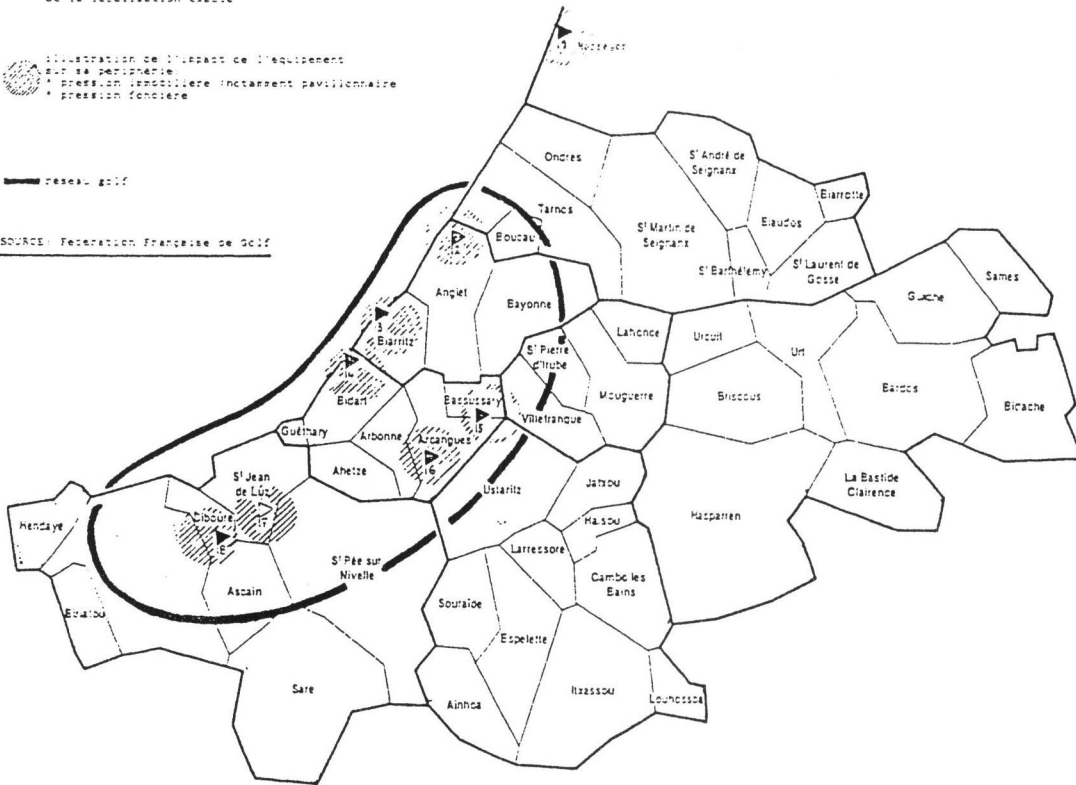
NOTA: Le > ne fait ressortir que de l'existence de l'équipement dans la mesure et non de la localisation exacte

Illustration de l'impact de l'équipement sur la périphérie
 * pression immobilière (incantement pavillonnaire)
 * pression foncière

— réseau golf

SOURCE: Fédération Française de Golf

ILLUSTRATION DE LA PRESSION IMMOBILIERE et FONCIERE provoquée par le réseau de golf sur la COTE BASQUE



| | | FRANCHISE | |
|---|------------|-------------|------------|
| ▶ | MUSEGON | 1877 | 20 postes |
| ▶ | CHIBERTA | 1877 | 100 postes |
| ▶ | ESTAFRICE | 1877 | 100 postes |
| ▶ | ELBARRICE | 1877 | 100 postes |
| ▶ | BASSEUSARY | 1877 ete 93 | 25 postes |
| ▶ | ARCANGUEE | 1877 | 100 postes |
| ▶ | CHARTACC | 1877 | 100 postes |
| ▶ | NOVELLE | 1877 | 100 postes |
| ▶ | URRUONE | 1877 | 100 postes |

▶ golf "France Golf International"
 > golf privés
 * postes ouverts au public sous certaines conditions
 > en cours de travaux
 > projet en cours d'étude

D. B. H. COTE DU S. O. - AOUT 92

CARTE 6/ LES GOLFS

- Un tissu urbain très dense dans le centre ancien, un habitat dégradé et inconfortable (40% seulement des pièces prennent la lumière directement sur l'extérieur)..

- La ville manque d'espaces constructibles, les réserves foncières se situent principalement à proximité du fleuve, et semblent plutôt vouées au développement d'implantations industrielles et commerciales ou aux infrastructures.

- Une économie fragile et dépendante. Bayonne dépend de Pau qui reste le centre administratif et universitaire principal. D'autre part il existe une concurrence interne entre les trois villes du BAB.

Le véritable enjeu d'avenir pour Bayonne est de "rendre la ville habitable"¹³. et attractive pour enrayer son déclin.

La réhabilitation du parc de logement ancien est une priorité, Il faut proposer des logements de qualité, assez grands pour attirer les familles, rénover les façades, améliorer le confort. Il s'agit aussi de protéger le patrimoine urbain (le "Plan de sauvegarde et de mise en valeur" prescrit en 1975 n'est toujours pas approuvé).

Des actions de réhabilitation sont déjà réalisées dans le cadre d'OPAH (179 logements) dans le centre, et d' une opération de DSQ en périphérie sur le plateau St Étienne pour rénover le parc HLM(12700habitants).

(ii) Anglet.

C'est la commune la plus étendue et la zone privilégiée d'expansion du BAB ces dernières années. La population a connu la plus forte croissance de tout le littoral, et s'est multiplié par 10 depuis 1851. De 1975 à 1990 elle a gagné 7.000 habitants.

Cette fonction résidentielle se complète par le développement des activités commerciales (Carrefour et Casino) et quelques implantations industrielles.

Anglet possède encore des espaces disponibles, et accueille un des grands projets d'aménagement de la côte, Port Chiberta.

(iii) Biarritz

Ses atouts


- La qualité exceptionnelle du site : Biarritz a fait le choix de protéger son environnement (coupures vertes d'Ilbaritz-Mouriscot, réhabilitation

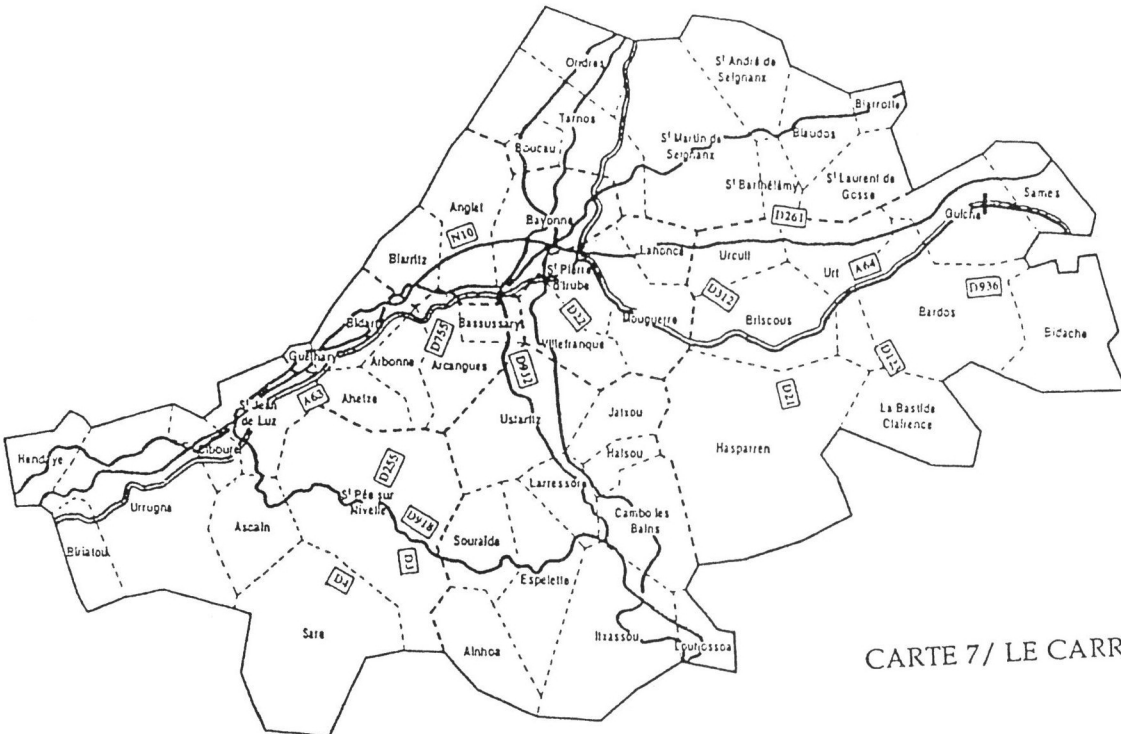
¹³ Programme local de l'habitat de l'agglomération Bayonnaise. Diagnostic. Décembre 1992. CODRA.

DEPLACEMENTS
HABITAT - TRAVAIL
• Villes - Centres
• Zones périurbaines

ARMATURE DU RESEAU
VIAIRE STRUCTURANT

Péage 

Voie ferrée 

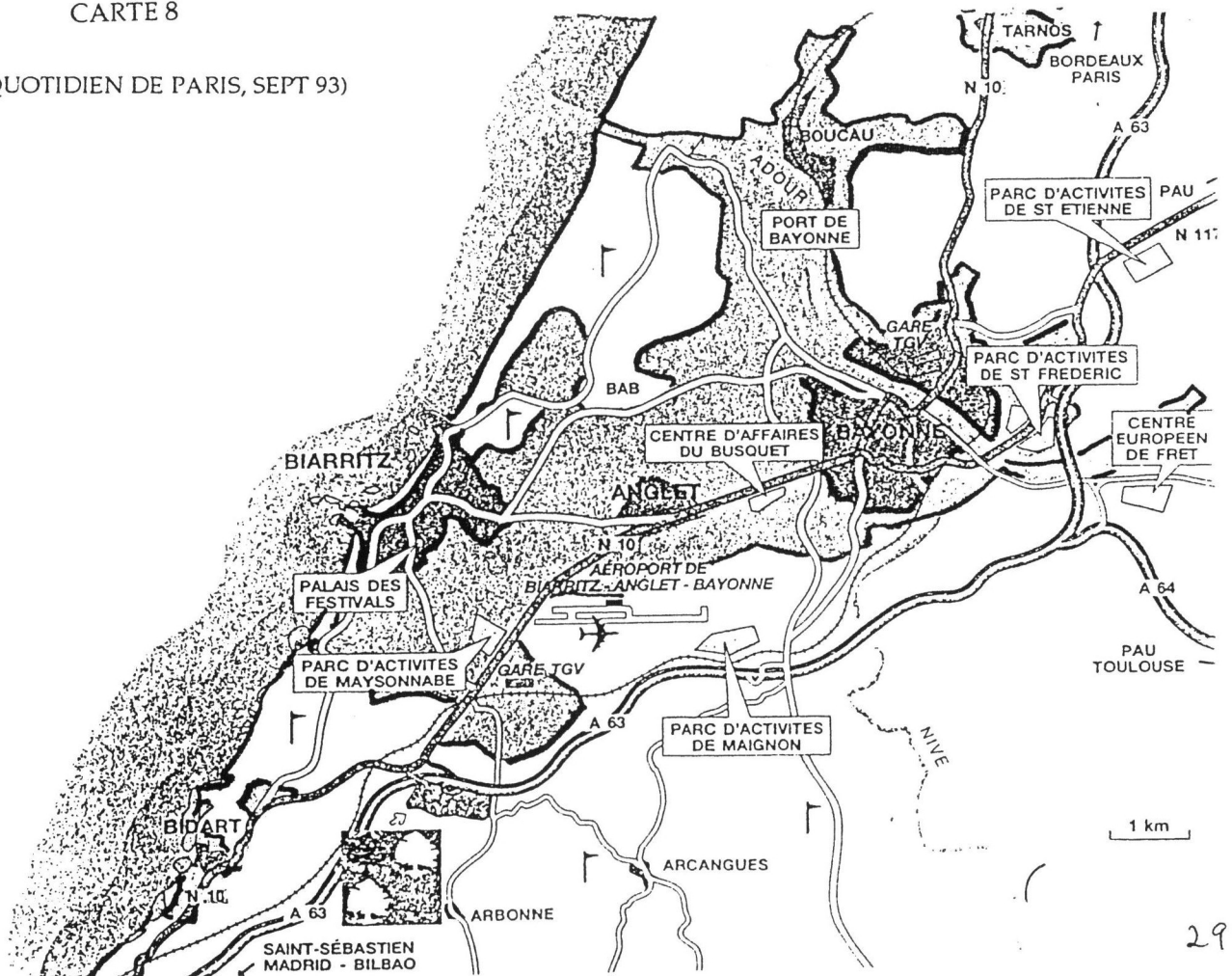


CARTE 7/ LE CARREFOUR BAYONNAIS

D. D. H. C. E. T. E. du S. O. - AOÛT 92

CARTE 8

(LE QUOTIDIEN DE PARIS, SEPT 93)



du patrimoine bâti et étude d'une ZPPAU, Charte municipale d'environnement).

- Une attractivité qui se maintient : La croissance démographique a repris de 1982 à 1990 le solde migratoire est largement positif.

- C'est le principal pôle touristique de la côte basque. La ville bénéficie de sa notoriété liée au développement d'un tourisme de luxe dès le XIX^e siècle. Actuellement le tourisme se renouvelle avec le développement la thalassothérapie et des golfs, et se rajeunit avec la pratique du surf. De gros efforts sont faits pour étendre la saison et utiliser les équipements toute l'année . Le tourisme d'affaires se développe (3 centres de congrès), les activités culturelles sont particulièrement importantes.

Les tentatives de diversification des activités vers des technologies de pointe (fibres optiques dès 1979) se poursuivent aujourd'hui avec le projet de création d'un technopole à la limite de Biarritz et Bidart.

Ses faiblesses .

- La commune la plus petite du district et la plus densément peuplée du littoral.. La ville manque d'espace pour s'étendre.

- La population la plus âgée du littoral (35% de plus de 60 ans).

- La multiplication de logements de petite taille adaptés à cette clientèle et le développement des résidences collectives aux dépens des villas traditionnelles victimes de la densification du tissu urbain.

-La congestion de la ville en période estivale sous des flux croissant de touristes, qui se traduit en particulier par des problèmes de circulation.

c) Concurrence et complémentarité à l'échelle du BAB.

C'est là un des grands enjeux d'avenir. Le BAB apparaît comme une association de 3 ville qui ont chacune leur identité, mais le BAB manque d'unité, de cohérence, il n'a jusqu'ici pas su développer sa propre identité. C'est à l'échelle de l'agglomération pourtant que doivent se traiter deux questions déterminantes pour l'avenir : l'habitat et l'emploi.

- En terme d'habitat le PLH montre qu'il convient de diversifier l'offre de logements et de développer la mixité entre logements collectifs et habitat individuel. Il y a trop de logements de haut de gamme, à des prix très élevés, qui connaissent une mévente relative. Le parc de résidences secondaires occupe de vastes surfaces.

Il est urgent de répondre aux besoins en matière de logements sociaux et locatifs, et de mieux les répartir sur l'ensemble des communes afin d'éviter une ségrégation sociale dans l'espace. La côte accueille une

III / BAYONNE - ANGLÈT - BIARRITZ

FORCES

Patrimoine naturel et architectural.
Pôle central du Pays Basque
2ème agglomération d'Aquitaine
Rayonnement croissant de l'agglomération
Principal pôle d'emploi. Diversité et dynamisme des activités
Carrefour (route, autoroute, train, port, aéroport...)

FAIBLESSES

Manque d'espace disponible.
Habitat ancien dégradé.
Concurrence interne et déclin de Bayonne.
Mixage des populations, ségrégation socio-spatiale.
Absence d'un pôle tertiaire structurant.
Dépendance.
Congestion estivale.
Forte dépendance de l'agglomération Bayonnaise

CONTRAINTES, TENDANCES LOURDES

Erosion côtière
Agglomération éclatée.
Vieillesse de la population.
Gestion d'un afflux saisonnier de population, très forte sensibilité à la conjoncture économique.

ENJEUX

Attraction-Rayonnement
Diversification des activités et de la population.
Intégration des nouveaux résidents
District : quel avenir ? extension des compétences ? solidarité ou concurrence ?
Un pôle capitale pour le Pays Basque.
Relations avec le sud des Landes, avec Dax.
Ouverture sur l'extérieur : Pau, Bordeaux, l'Espagne.
Structuration de la Conurbation Bayonne - Saint Sébastien

population très aisée de retraités et résidents secondaires et une minorité défavorisée, elle devrait pouvoir offrir des logements aux familles ayant des revenus moyens.

-En terme d'emplois et d'activités les trois villes se concurrencent parfois; Actuellement une partie des zones d'activités nouvelles essaime hors de Bayonne et même hors du district, c'est un signe de dynamisme mais ce mouvement se traduit par une perte de revenus en particulier pour Bayonne. La technopole qui se situe à Bidart, hors du district, sera un test de l'étendue et des limites de la coopération intercommunale.

4) Le proche arrière pays côtier (Zone IV)

* Une zone en voie de péri-urbanisation.

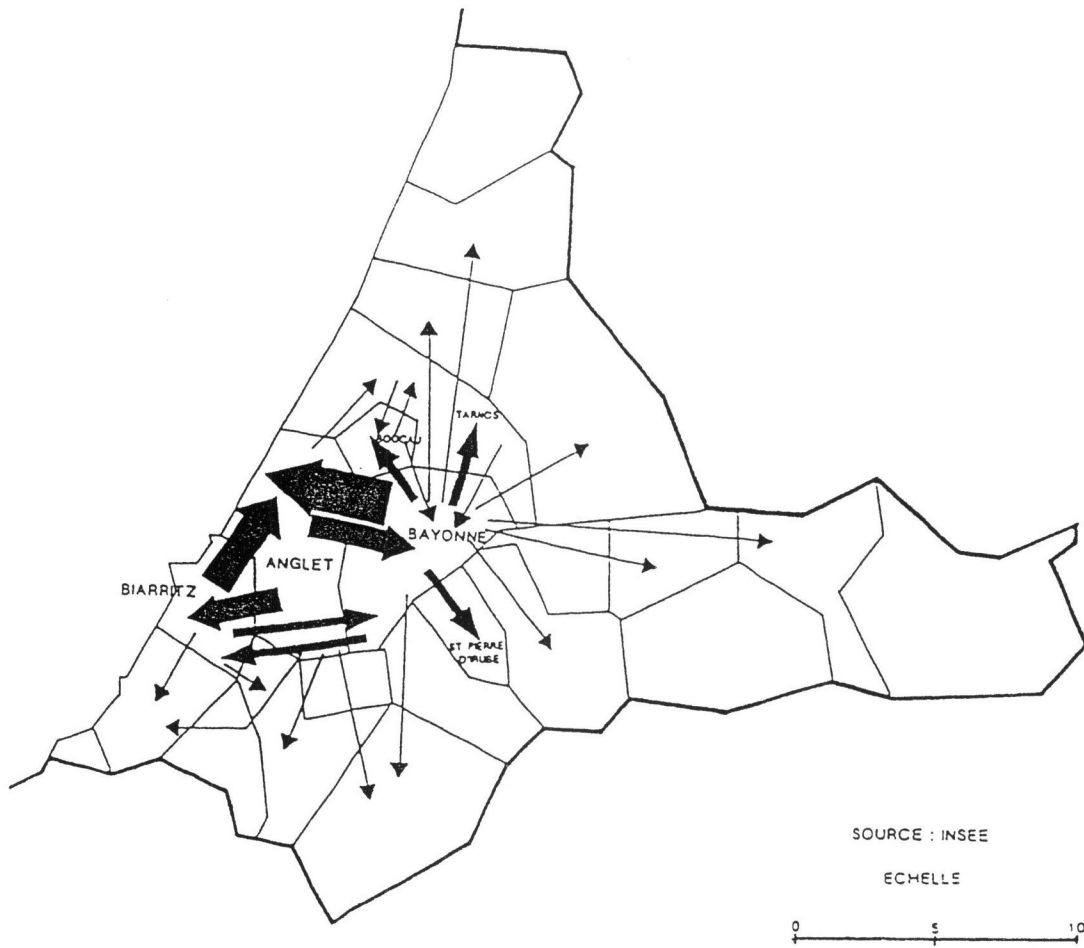
Ses atouts:

- *La qualité des sites et des paysages* : collines et vallées, bois, landes, présence de zones humides comme les barthes de l'Adour, qualité du patrimoine bâti et en particulier des villages. Le Labour conserve le paysage basque traditionnel.

- *La proximité de la côte et l'accessibilité.*

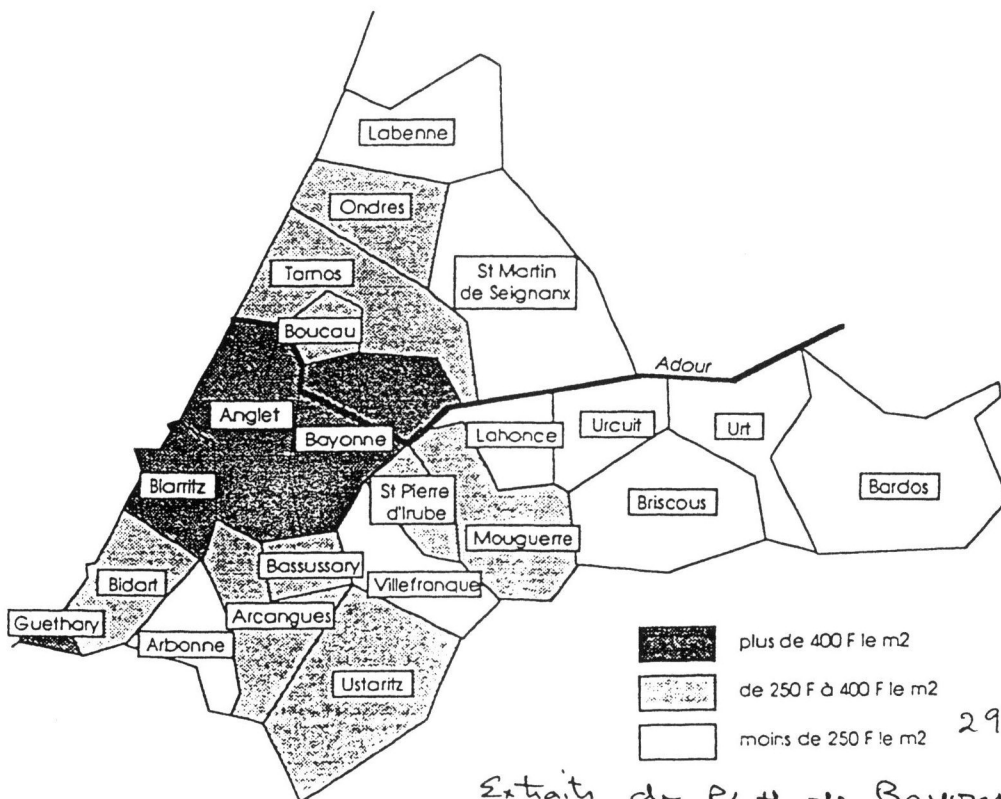
Le développement et l'amélioration des infrastructures routières jouent ici un rôle essentiel. Les grands axes de communication sont des axes d'urbanisation, dans un rayon de 20 à 25 minutes de déplacement à partir de Bayonne. L'ouverture d'un échangeur autoroutier à Ondres, et de l'A 64 vers Pau, sa gratuité jusqu'à Guiche, et l'amélioration de la route Bayonne-St Jean Pied de Port ont facilité le développement périurbain.

- Le prix du foncier beaucoup plus bas que sur le littoral permet à des ménages ayant des revenus moyens d'accéder à la propriété.



CARTE 10

LES PRIX DU FONCIER



Un espace en mutation

- Une forte croissance démographique apparaît dès 1970 dans les communes les plus proches du littoral (St Pierre d'Irube), elle se généralise à partir de 1975 et gagne le sud des Landes, puis les vallées de la Nive et de l'Adour, l'ouverture de l'A 64 en décembre 1991 accélère l'expansion vers l'est. Aujourd'hui c'est ici qu'on trouve les plus forts taux de croissance du pays basque.(Ustaritz, Espelette).

- L'arrivée d'une population jeune, venue de la côte : Les migrants sont en majorité de jeunes ménages avec enfants, quittant le BAB. La pression immobilière sur le littoral leur interdit l'accession à la propriété et amène un report de la demande vers l'arrière-pays, là où le prix du foncier est plus accessible.(cf. carte). La population rajeunit, et plusieurs communes retrouvent un solde naturel positif, la croissance démographique est donc ici une tendance lourde.

La population active est nombreuse, il y a peu de chômeurs, mais les zones d'activité sont principalement à Bayonne.

- C'est une zone résidentielles, l'habitat individuel représente 85% des constructions; Il est souvent diffus, le pays basque ayant une longue tradition d'habitat dispersé. Certaines communes développent les lotissements. Les densités sont faibles.

Les deux facteurs qui commandent le développement urbain sont le prix du foncier et l'accessibilité.

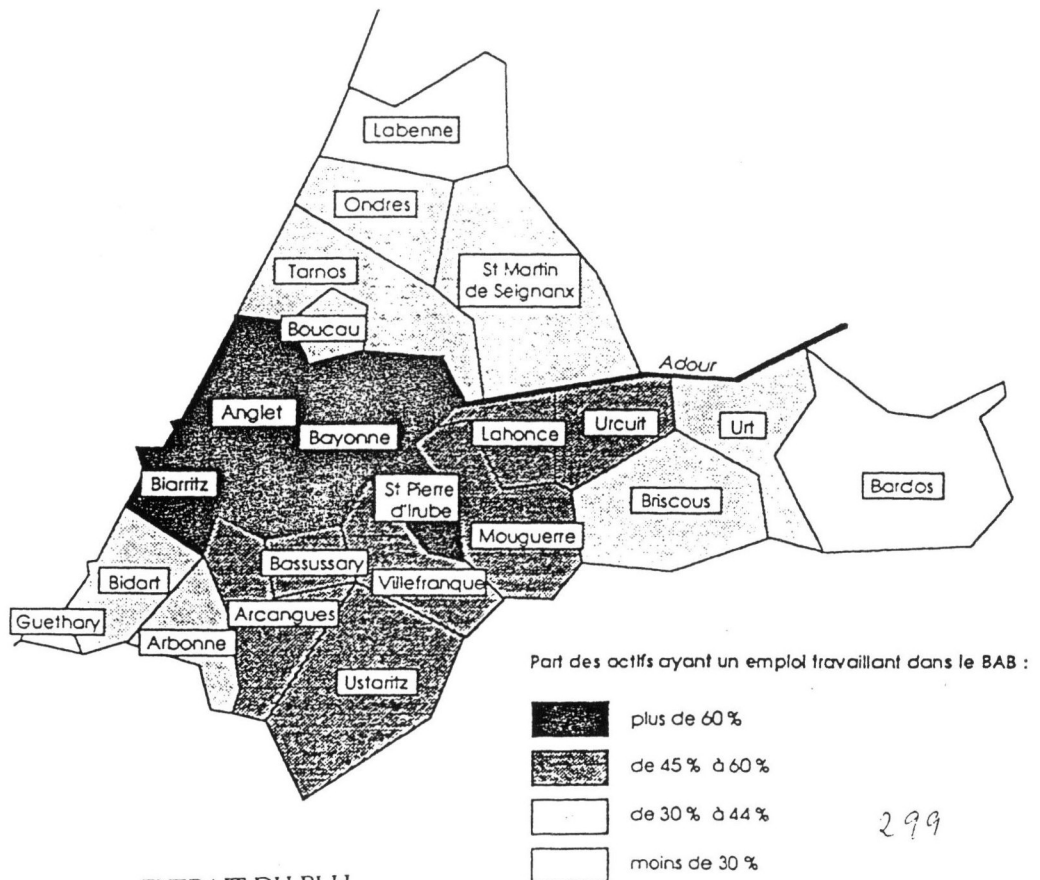
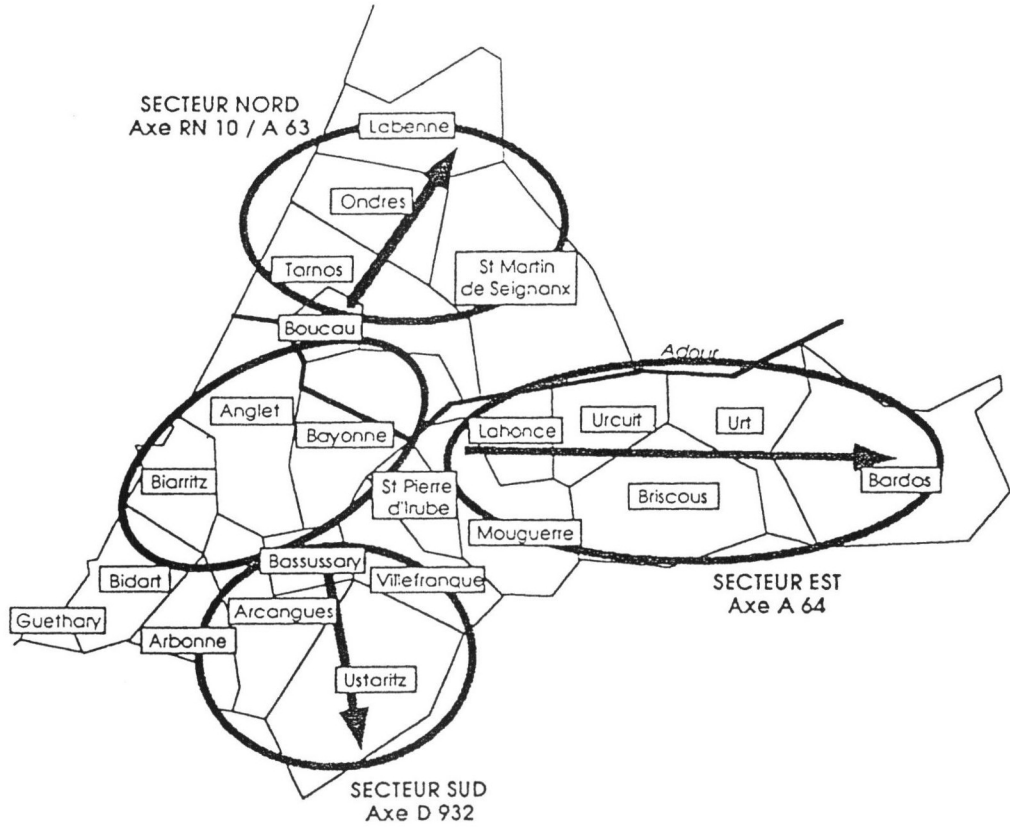
Les couronnes périurbaines.

On peut distinguer plusieurs couronnes en fonction de la date et du rythme d'urbanisation et des caractéristiques démographiques.

* Une première couronne à proximité immédiate de Bayonne, correspondant aux premières extensions (dès 1970) St Pierre d'Irube, Boucau, Tarnos. Ce n'est pas vraiment une banlieue car les densités sont faibles et l'habitat discontinu, mais la croissance est forte, et des zones d'activité se développent en particulier la zone de fret de Mouguerre, ou les zones industrielles au nord de l'Adour.

* Une deuxième couronne s'étend le long des grands axes de circulation, depuis 1975, dans 3 directions : Le sud des Landes, la vallée de l'Adour, la vallée de la Nive. On y trouve des taux de croissance particulièrement élevés (Ustaritz, Labastide Clarence. Les soldes naturels sont positifs.

* Sur les marges on trouve les zones d'expansion récente, avec des communes comme Bidache qui enrayent un long déclin, les soldes naturels restent encore négatifs car il existe une population locale âgée,



mais à terme l'arrivée de jeunes migrants va redonner une vitalité démographique à la commune.

L'étude réalisée par le CODRA pour le PLH de Bayonne dresse une typologie des communes "selon leur forme urbaine et leur développement" qui souligne la diversité de l'évolution de la périphérie Bayonnaise (carte 13).

Les difficultés

On retrouve ici les problèmes spécifiques des zones péri-urbaines.: un espace déstructuré, le manque d'emplois locaux, l'importance des déplacements quotidiens, la dépendance accrue par rapport au littoral.

- La dépendance vis à vis de la côte et de l'agglomération Bayonnaise. La plupart des communes sont des zones dortoirs, à l'exception des vieux bourgs comme Hasparren, Peyrehorade et St Vincent de Tyrosse qui ont une certaine autonomie. Pour éviter un développement totalement extraverti et ne pas tout polariser sur l'espace cotier déjà en partie saturé, il est important de développer des emplois locaux et des liaisons directes de périphérie à périphérie.

- L'importance croissante des migrations quotidiennes domicile-travail menace de saturer les grands axes, les transports en commun sont inexistants en périphérie vu l'étendue des zones à desservir et des faibles densités. Toute amélioration des routes se traduit par une accélération de l'urbanisation, et engendre des flux croissants vers Bayonne.

On constate déjà une dégradation des paysages, et un mitage important le long des grands axes de circulation; les routes le plus souvent situées sur les crêtes sont bordées d'un chapelet de maisons. Il faut donc étroitement lier l'amélioration des voies de circulation à la maîtrise de l'urbanisation pour éviter un mitage généralisé.

Problème des transports en commun à l'échelle de l'agglomération, seul le centre et la proche banlieue sont desservis.

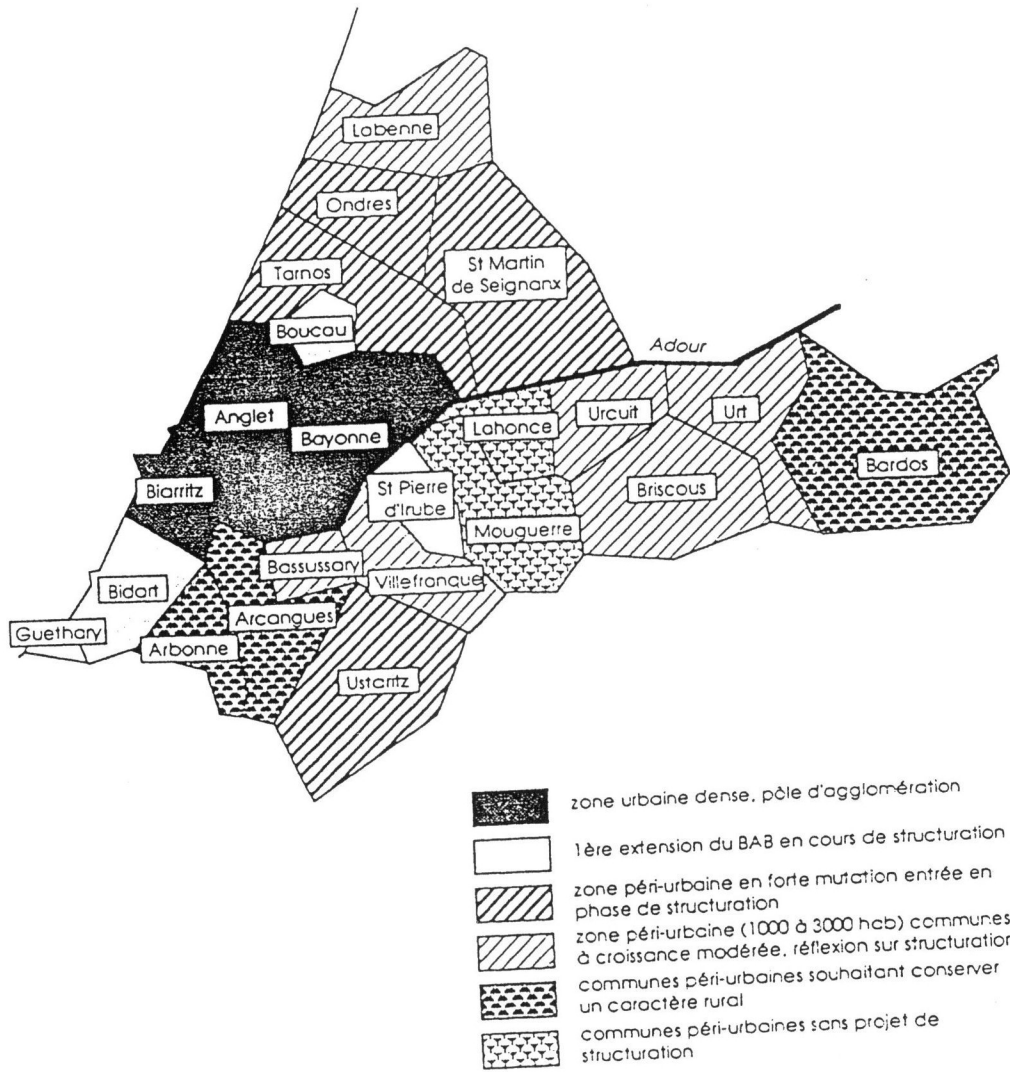
* La diversité des zones péri-urbaines (carte 11).

- Le sud des Landes

9 communes se trouvent directement dans la zone d'influence de Bayonne, elles se rattachent au bassin d'habitat et d'emploi du sud des Landes, plus vaste, qui compte 32 communes (Dax excepté) et 55.400 habitants.¹⁴ Elles se caractérisent par :

¹⁴ INSEE "Les zones d'emploi en Aquitaine" Juin 1992.

**TYPLOGIE DES COMMUNES
SELON LEUR FORME URBAINE DE DEVELOPPEMENT**



- Une forte croissance démographique (= 12,3% de 1982 à 1990). le solde migratoire est 4 fois plus élevé en valeur absolue qu'au Pays Basque. Les nouveaux venus sont en majorité de jeunes ménages, avec enfants, ouvriers et employés, quittant le BAB pour ce secteur où les possibilités d'accès à la propriété correspondent à leurs moyens financiers.¹⁵

- Un bassin d'emploi important, 16.000 emplois, à dominante industriels. L'industrie représente 31% des emplois, et plus de 55% des salariés. (aéronautique, agro-alimentaire, plastique et bois). La part des emplois industriels par rapport à l'ensemble des emplois est ici la plus élevée de toute l'Aquitaine. Cependant en raison de la crise le nombre d'emplois industriels diminue (- 11% de 1982 à 1989).¹⁶

- L'étude des déplacements quotidiens montre la complexité des échanges existant entre le sud des Landes et le BAB : 1/5 des actifs résidents au sud des Landes travaillent dans la zone d'emploi de Bayonne, mais 2.500 résidents du BAB viennent travailler au sud des Landes.

- Pour le CODRA il s'agit "d'une zone entrée en phase de structuration". les communes ont engagé des politiques foncières importantes, certaines ont des programmes de lotissements, et l'urbanisation ne se fait plus dans le désordre;

On peut distinguer trois secteurs :

* Les vallées de la Nive et de l'Adour sont des zones de forte croissance démographique, qui absorbent près du tiers du solde migratoire du Pays Basque. La vallée de la Nive connaît une croissance ancienne et particulièrement forte à Ustaritz. La vallée de l'Adour est actuellement en plein essor. L'ouverture de l'autoroute Pau-Bayonne place Guiche à la même distance relative de Bayonne qu'Ustaritz. C'est une zone d'expansion future pour le BAB.

* La vallée de la Nivelle au sud connaît une expansion plus limitée et plus diffuse. Espelette à proximité de l'axe des vallées de la Nive et de la Nivelle est en plein essor.

* Les marges et les espaces interstitiels moins accessibles ou restés en retrait par choix volontaire comme Arbonne et Arcangues, conservent une vocation rurale affirmée.

¹⁵ cf ADEPAB.

¹⁶ sources : DRIRE Aquitaine. "Panorama de l'industrie en Aquitaine" 1992;

Dans le Labourd intérieur le développement d'emplois et de zone d'activités semble beaucoup moins important qu'au sud des Landes, comme le souligne la carte des migrations alternantes vers Bayonne (carte 12). La dépendance est donc beaucoup plus forte vis à vis du BAB. Le développement du trafic lié aux migrations domicile-travail pose la question de l'amélioration des liaisons routières, qui vont à leur tour amener un report de l'urbanisation au delà des limites actuelles et générer de nouveaux déplacements (il n'y a pas de transport en commun possible en raison de la dispersion de l'habitat). Une des priorités du Labourd intérieur est le développement des activités et la création d'emplois locaux..

IV / PROCHE ARRIERE PAYS COTIER

FORCES

Qualité de l'espace rural, des paysages et des villages.
Espace disponible et accessible. (prix du foncier)
Attractivité (la zone de plus forte croissance démographique).
Proximité de la côte (isochrone 25 minutes)

FAIBLESSES

Absence de protection forte des espaces naturels sensibles
Urbanisation diffuse, mitage. Banalisation des paysages.
Equipements insuffisants (surtout en matière d'assainissement)
Importance des migrations alternantes, absence de transports en commun.
Axes de circulation tournés vers la côte, manque de liaisons internes.
Forte dépendance de l'agglomération Bayonnaise
Déséquilibre croissant entre l'habitat et l'emploi.
Zone dortoir.

CONTRAINTES, TENDANCES LOURDES

Zone d'expansion urbaine
Espace polarisé par Bayonne
Gestion de l'eau
Dynamisme démographique, rajeunissement de la population.

ENJEUX

Qualité de l'espace d'accueil
Hiérarchisation et protection renforcée des espaces naturels sensibles.
Politique foncière, maîtrise de l'urbanisation, équipements.
Renforcement des bourgs.
Complémentarités et liaisons entre les bourges ou dépendance croissante du pôle central.
Mixité des fonctions (résidentielles, loisirs, activités)
Intégration des nouveaux habitants

II L'Aménagement de la côte basque

1 Les grands projets des années 70

* L'oeuvre de la Mission interministérielle d'aménagement de la côte Aquitaine - MIACA-

La MIACA est créée le 20 Octobre 1967, elle a pour tâche de définir les principes d'aménagement de la Côte Aquitaine, de déterminer la programmation, les moyens d'exécution, et d'en suivre la réalisation. C'est un projet à moyen et long terme, à l'horizon 1985. La priorité clairement affichée est le tourisme, l'objectif étant de "promouvoir et maîtriser l'évolution touristique".

Le schéma d'aménagement du Pays Basque et de la basse vallée de l'Adour est mis à l'étude en 1972, deux ans après celui de la Gironde et des Landes, et approuvé par le CIAT du 13 Mars 1974.

Le périmètre d'aménagement retenu est très large, il englobe pratiquement tout le Pays Basque, et le sud des Landes de Soustons à Dax.(cf carte).

Le projet initial

Il est très différent au sud des Landes où des vastes espaces disponibles s'offrent à la construction et sur la côte basque déjà très urbanisée, un développement touristique dans l'arrière-pays est programmé..

* *L'aménagement de la côte Landaise* est conçu comme le dernier maillon du schéma-Gironde-Landes : on y retrouve la concentration des équipements dans des unités principales d'aménagement (UPA 9 Vieux Boucau à Capbreton), séparées par des secteurs d'équilibre naturel voués à la protection du milieu, et une volonté affirmée de développer les stations perpendiculairement au littoral.

Un programme de construction ambitieux (plus de 25.000 lits) est concentré dans 3 stations, Hossegor-Capbreton, Port d'Albret, Moliets-Messanges. Il s'accompagne de travaux d'infrastructure et d'équipements touristiques (golf et port).

* *La côte basque* présente en 1974 une urbanisation presque continue, il est impossible de préserver de véritables secteurs d'équilibre naturel. Le choix est clairement annoncé de donner la priorité au développement touristique, tout en affirmant le souci de maintenir une urbanisation discontinue sur le littoral, de protéger les espaces naturels sensibles, d'éviter la dégradation des sites et la privatisation du littoral.

L'objectif retenu est de "limiter la croissance des capacités d'hébergement", tout en les augmentant de 20% (30.000 lits prévus de

1973 à 85. Ce développement doit se concentrer pour moitié dans 5 grandes opérations immobilières, pour limiter la consommation d'espace et sauvegarder les coupures vertes existantes : Chingoudy, Untxin, Ilbaritz-Mouriscot, la Côte des basques, et Chiberta (cf carte). Des aménagements de plage et la création de 3 ports de plaisance (d'une capacité totale de 2.300 places) accompagnent le projet. Notons que 15.000 lits se réaliseront "en diffus".

* *L'arrière pays* : il est prévu la création de 34.000 lits (+ 4% par an) répartis dans 4 secteurs . L'immédiate arrière-côte : 9.000 lits . La priorité ici est d'éviter le mitage, et de protéger les forêts et la Rhune. Une opération pilote est prévue à Sare, à 15 kms de la côte. La montagne basque : villages de vacances et gîtes.(7.000 lits)
Le sud des Landes : développement du thermalisme à Dax (+ 7.000 lits) .
Les vallées de l'Adour et des gaves . (+ 5.600 lits)

Si la priorité est donnée au développement des capacités d'accueil touristique, des mesures de protection des espaces naturels sensibles (littoral, berges, crêtes) et une amélioration des équipements (liaisons routières, assainissement, zones d'activité) sont envisagés, ainsi que la création d'un centre décisionnel à Bayonne

Les moyens mis en place

-Les options d'aménagement doivent se traduire dans les documents d'urbanisme : trois SDAU (Nord et sud du Pays Basque, Dax) et des P.O.S.

- Une politique foncière est mise en place sous la responsabilité des collectivités locales : création de ZAC, définition de zones de préemption (1.284 ha + 3.722 ha réservées aux infrastructures de transport et à la protection des zones sensibles).

Evolution du projet

En raison de la décentralisation la MIACA est régionalisée en 1985, ses projets s'inscrivent alors dans le cadre des contrats de plan Etat-Région. Les programmes évoluent : le tourisme social est encouragé au début des années 80 (Plan camping, VVF). Une politique de rénovation des stations anciennes est mise en place en 1982. Biarritz, St Jean de Luz, Ciboure et Guethary en bénéficient. (équipements sportifs culturels-musée de la mer à Biarritz-promotion des stations....).
A la fin des années 80 la priorité est donnée aux aménagements des accès (Plan plage) et à la protection des secteurs sensibles.

Schéma d'aménagement du Pays Basque et de la basse vallée de l'ADOUR- MIACA
1974-1988 : détail et bilan des opérations programmées

| Côte Basque | Projet 1974 | Bilan 1988 | Bilan actuel |
|--|---|--|--|
| CHINGOUDY <i>Hendaye</i> | Port de plaisance (400 places). aménagement de la baie (île). ouverture au public du domaine d'Abbadia. liaison port-Hendaye par un mail promenade. assainissement. 120 ha de ZAD, 2.000 lits dont 700 de tourisme social. | Baie et mail aménagés, assainissement réalisé. ZAC décidée, aucun logement réalisé. 50 MF (20MF) | Port 760 anneaux.(plus que prévu) 44.000 m2 immobilier, un coup parti. |
| UNTXIN <i>Ciboure-Urrugne</i> | Vallée à élargir en plan d'eau (6 ha) Port de plaisance. 37 ha, 5.000lits locatif+hotels(42.000m ²) | 1988 fin des travaux hydrauliques ZAC 1987 : viabilisation des terrains 42.000m ² 1° tranche de 5.000 lits réalisée, 54.000m ² 30MF (4,3MF) | Port abandonné. 2° tranche de 5.000 lits en attente |
| COTE DES BASQUES <i>Biarritz</i> | Consolider la falaise | Abandon du projet immobilier dès 1975, études pour limiter les effondrements., 2 tranches de travaux de consolidation. 12 M F (3MF) | |
| ILBARRITZ- MOURISCOT <i>Biarritz, Bidart</i> | 250 ha- ZAD. "ouvrir au public un espace naturel" aménager la plage, liaison verte plage-lac Logements-équipements | Début travaux 1981. aménagement plages Milady et Ibaritz. Centre équestre, 16 ha golf (centre entraînement+club house+ golf 6 trous- 18 trous en projet) 24 MF + 13 MF (11MF) | ZAC en statu quo. |
| CHIBERTA <i>Anglet</i> | 4 kms de plage, stabiliser le littoral. Créer des équipements publics au centre. Pôle de loisir sur l'hippodrome.au nord. ZAD 325 ha, 5.000 lits au sud. | Digues et épis de protection. 3 plages aménagées (Cavalier, Madrague, Corsaire), parking, aire de jeu. Port 600 anneaux. ZAC 38 ha - 5.000 lits autorisés (65.000m ²) sur l'hippodrome, acquis par la ville. 14,5MF (4,9)1° tranche prévue prévu 1989 | Evolution du projet : 1/3 des logements réservés à l'habitat permanent, la moitié à vocation sociale. encore en projet. Port de 600 anneaux au débouché de l'Adour (remplace le projet d'Untxin) |
| Pays Basque Intérieur | 34.000 lits | Assainissement, voirie, campings, sports -18 MF Hébergements, gites.(Sare, Salies, Soule) 1000 lits 13 MF Rénovation gites d'Iraty, sentiers randonnée Haltes nautiques (Adour) | |
| SARE | 250 lits , centre social, équipements sportifs (piscine, fronton,tennis) commerces | Village de vacance associé à HLM et équipements sportifs, 250 lits | |

35 000 SUR LA CÔTE NORT
Projet initial : 15.000 lits sur la côte en opérations groupées, 34.000 à l'intérieur.
Bilan 1988 5.000 lits réalisés sur la côte, 5.000 en projet.
1.150 lits réalisés à l'intérieur.

Landes

UPA N° 9 : 4 pôles touristiques prévus.

| Stations | Projet 1974 | Bilan actuel |
|---------------------------|---|--|
| Hossegor Capbreton | Port de plaisance Capbreton, liaison avec l'intérieur. Création d'un centre (commerce, équipement) Voierie Hébergement : plusieurs ZAC. 5.000 lits, 80.000 m ² | Port de 900 places. Extension port possible : 200 places Circulation autour du port (2 ponts) Voierie de contournement, assainissement 4 ZAC (1977 à 82) + ZAC Capbreton. 6.000 lits prévus, 2/3 réalisés + 1500 lits à Capbreton Seignosse : golf 18 trous et piscine eau de mer 130 MF (45)) |
| Port d'Albret | 250 Ha - 12.000 lits. Lac marin 50 ha. Réalisation : SATEL. ZAC 1 (1977) lac 6.100 lits, 86.000m ² ZAC 2 (1984) 165 ha, 5000 lits, 68.000m ² . ZAC Vieux Boucau (1983) 1ha, 600 lits, 8.300 m ² . liaison avec le bourg. | 6.400 lits réalisés, lac, équipements. 2.250 lits tourisme social 2 ZAC en projet, 6.000 lits. 170 MF (57) |
| Moliets | 421 Ha, dont 53 constructibles. 6.000 lits. 100.000m ² . Réalisation : SATEL. équipements sportifs (21 tennis, golf, centre hippique) ZAC (1980) Réalisation : SATEL. | Equipements : 50 % VRD primaire, 11 tennis, centre initiation golf 15.000 m ² , 800 lits Prévisions : 12.000 lits, 150.000 mé. Réalisations : 50.000 m ² , 500 lits tourisme social. 70 MF (26) |
| Messanges | 32 Ha, 2.500 lits | Projet passé à 3.000 lits. |

Coûts : 26 MF coût global (12 MF) apport de la MIACA)

Projet initial : 25.500 lits
Projet actuel : 37.150 lits

Bilan des réalisations en 1993

La conception d'ensemble de l'aménagement reste très étroitement limitée au tourisme. C'est un type de développement sensible à la conjoncture, avec la crise économique les prévisions ne seront pas réalisées. (voir tableaux 1 et 2 en annexe.)

Au Pays Basque le projet, comme la plupart des schémas élaborés au début des années 70, était surdimensionné. Il n'a pas résisté à la crise économique, et n'a pas réussi à maîtriser le développement urbain diffus, qui gagne l'intérieur et échappe aux opérations programmées. A l'intérieur les 34.000 lits prévus se sont réduits à un millier. Sur la côte une partie des opérations immobilières ne se sont pas réalisées comme la Côte des basques à Biarritz, ou se sont modifiées comme à Untxin, Chiberta, ou Ilbaritz Mouriscot. Elles se sont diversifiées pour passer d'une vocation étroitement touristique à un véritable projet urbain comme à Chiberta ou des logements sociaux et des logements locatifs vont être réalisés. Le développement des golfs et des ports a dépassé le projet initial.

* Le SDAU de la côte Nord .

Le projet de SDAU de la côte basque nord (1976) n'a jamais été approuvé, mais il a servi de cadre de référence aux communes du BAB. Il reprend tous les projets touristiques prévus par la MAICA, et les complète par une analyse prospective du développement de l'agglomération (BAB + 9 communes périphériques), à l'horizon 1990 et 2010.

- En ce qui concerne le BAB les priorités sont données à la structuration de l'agglomération : densifier Anglet, rénover le vieux Bayonne, éviter toute ségrégation des populations ou des activités. Les extensions doivent se faire vers le nord (Boucau, St Etienne, St Esprit) et vers l'est entre Nive et Adour.

- En périphérie l'objectif est de freiner la dispersion de l'habitat , de limiter les migrations alternantes, et de protéger les espaces naturels dans la vallée de la Nive.

- Ce projet s'inscrit dans une perspective de forte croissance de la population et des emplois. Il s'appuie sur des perspectives de développement industriel (Tarnos), des services de qualité (hôpitaux, universités) et des infrastructures nouvelles.


*** Le bilan, 20 ans après :**

La croissance démographique du BAB a été plus importante que prévue : en 1990 la population dépasse 100.000 habitants au lieu des 88.000 prévus en 1968.

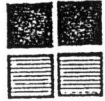
Une partie des objectifs retenus pour le développement du BAB sont atteints. Anglet s'est densifiée, Bayonne a commencé sa réhabilitation, le nord de l'Adour a accueilli des entreprises.

Par contre l'expansion péri-urbaine, dont les inconvénients étaient clairement perçus, n'a pas été maîtrisée. Le développement du sud des Landes ne semble pas avoir été prévu.

AMENAGEMENT DE LA COTE BASQUE

0 10 km  MIACA AVRIL 1976

GRANDE OPERATION D'AMENAGEMENT
TOURISTIQUE
ZONE DE PROTECTION



ZAD







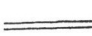

PRE ZAD

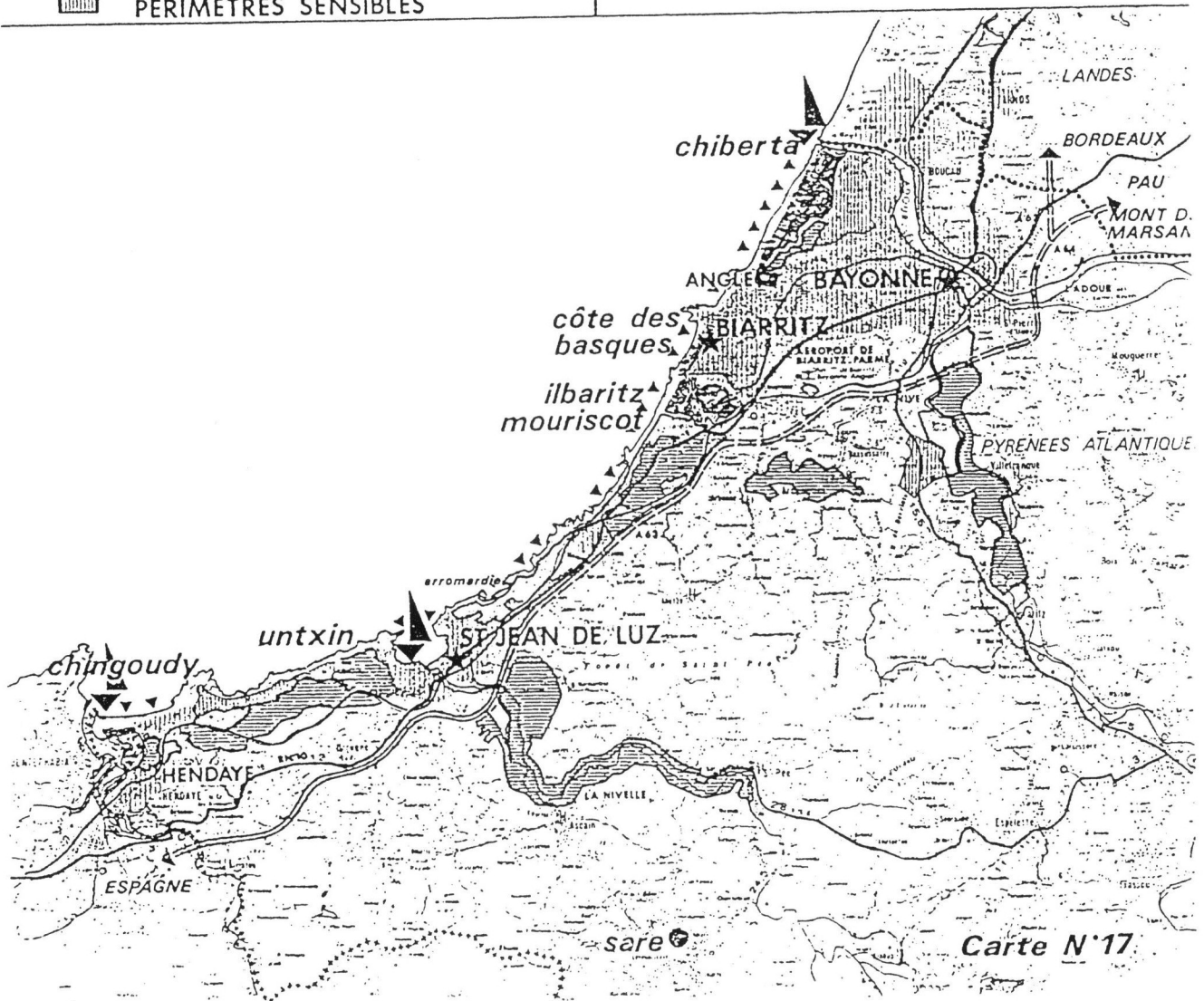


ZONE DE PREEMPTION DANS
LA PRE ZAD



ZONE DE PREEMPTION DANS LES
PERIMETRES SENSIBLES

-  CENTRE VILLE
-  URBANISATION EXISTANTE
-  BOURG
-  PLAGE
-  PORT DE PLAISANCE
-  ZONE NATURELLE
-  AUTOROUTE EXISTANTE,
PROGRAMMEE
-  AUTRE VOIE



CARTE 14 EXTRAIT DE LA MIACA, 1976

2 les enjeux de l'aménagement de la zone côtière

* Les dynamiques territoriales

Les axes majeurs du développement sont clairement identifiables en comparant la carte dressée en 1975 par P. Laborde¹⁷ et la situation actuelle (carte 15 et 16).

On peut constater l'importance du développement péri-urbain et une expansion selon deux axes:

- *Une poursuite de l'expansion de l'agglomération Bayonnaise selon l'axe nord-sud traditionnel.* Au sud Bidart s'intègre de plus en plus dans le BAB, dont la zone d'influence atteint Hendaye.

C'est surtout vers le nord que l'aire d'influence de Bayonne s'est étendue, rejoignant les limites de celle de Dax. La présence d'une limite départementale est-elle ici un obstacle au développement des solidarités?

- *L'apparition d'un axe de développement est-ouest* lié à l'ouverture de l'A 64. Cette ouverture récente se traduit par une expansion péri-urbaine très importante dans la vallée de l'Adour jusqu'aux limites de la Basse Navarre. A terme ce développement pourra-t'il conforter l'axe Pau-Bayonne?

Une centralité renforcée de Bayonne

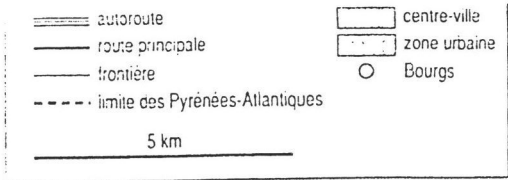
Malgré son déclin démographique l'extension de l'agglomération a conforté la place de Bayonne, autrefois un peu excentrée à la limite nord du Pays Basque, par rapport au développement urbain qui se faisait selon un axe nord-sud. Bayonne se trouve aujourd'hui réellement au coeur d'une vaste agglomération qui s'étend de part et d'autre de l'Adour.

Une prise de conscience croissante de l'existence d'une vaste conurbation transfrontalière, de Bilbao à Bayonne, qui pourrait représenter un poids comparable à celui de Bordeaux.(cf carte jointe extraite du PLH.).

L'entrée de l'Espagne dans le marché commun est porteuse à moyen terme de nouvelles dynamiques, en particulier pour Hendaye et le sud de la côte basque..

¹⁷P. Laborde "Pays basque et pays Landais " Thèse, Bordeaux 1979.

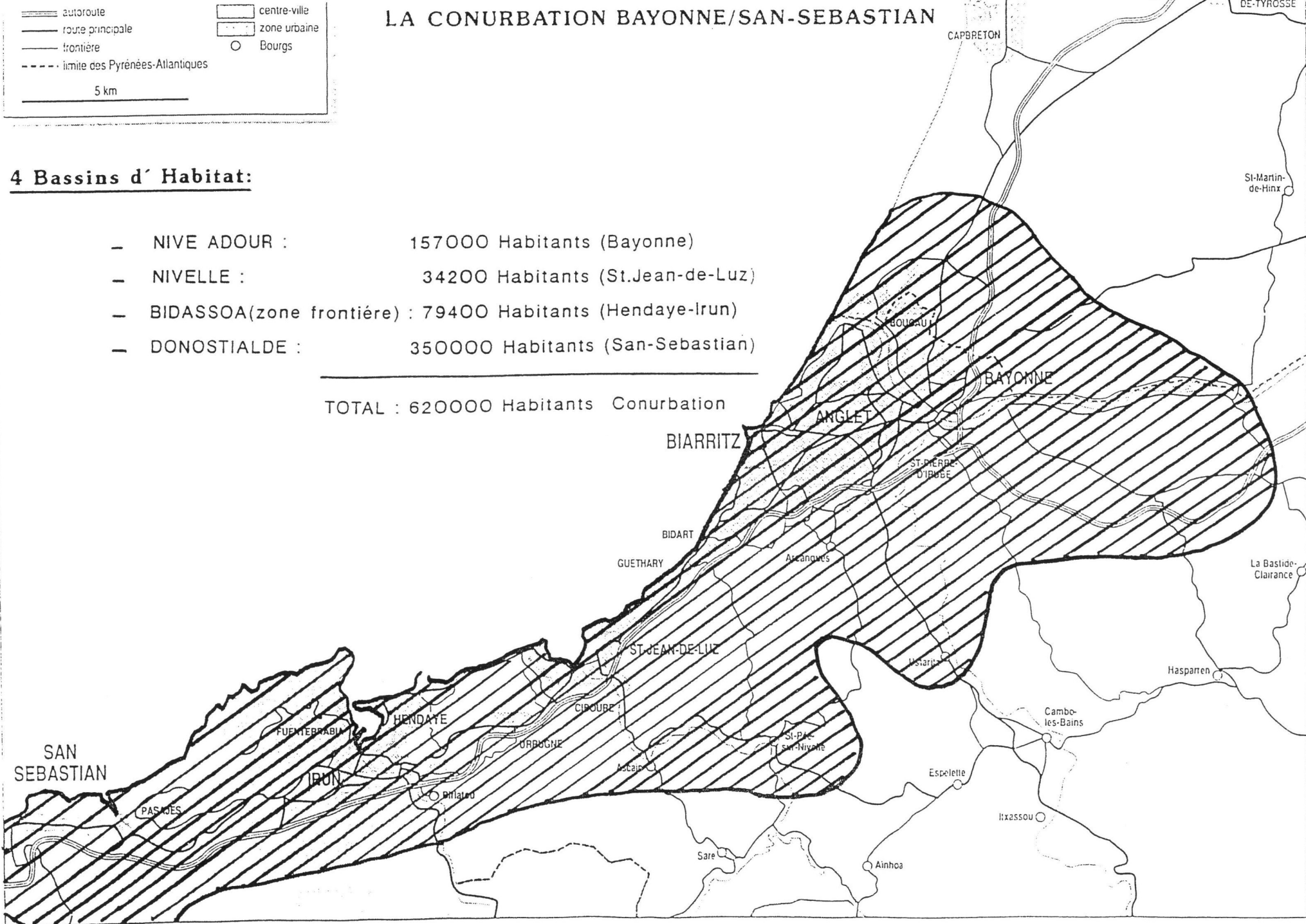
LA CONURBATION BAYONNE/SAN-SEBASTIAN



4 Bassins d' Habitat:

- NIVE ADOUR : 157000 Habitants (Bayonne)
- NIVELLE : 34200 Habitants (St.Jean-de-Luz)
- BIDASSOA(zone frontière) : 79400 Habitants (Hendaye-Irun)
- DONOSTIALDE : 350000 Habitants (San-Sebastian)

TOTAL : 620000 Habitants Conurbation



312

* Les contraintes et les problèmes à résoudre

Pour l'ensemble de la zone côtière :

La raréfaction de l'espace disponible à proximité du littoral, le développement de l'urbanisation, et l'afflux touristique important imposent une meilleure prise en compte, à long terme, de diverses contraintes. L'objectif est ici de créer les conditions d'un développement touristique durable en préservant la qualité de l'environnement, et la vie quotidienne des populations locales.

- Prendre en compte les risques naturels : Les risques d'inondation sont importants dans la vallée de la Nivelle (un plan d'exposition aux risques d'inondation est à l'étude), et dans la vallée de l'Adour et de ses affluents, Bidouze, Gave d'Oloron. Il existe des risques d'érosion et de glissement de terrain, en particulier sur les versants déboisés du piémont Pyrénéen, sans oublier les risques d'effondrement des falaises littorales (Côte des Basques).

- Préserver la qualité de l'eau : l'assainissement est un problème majeur, en particulier dans les zones péri-urbaines en raison de la dispersion des constructions. Le traitement des eaux pluviales se pose dans les zones urbaines du littoral.




La protection des berges, le maintien de la végétation sur les rives, le contrôle des constructions dans les zones humides sont des contraintes importantes, en particulier dans les vallées de la Nive, de la Nivelle et de l'Adour.

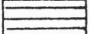
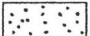



- Maitriser l'urbanisation :

* Pour contrôler la spéculation foncière il est urgent de mettre en cohérence les POS, de créer des réserves foncières, et d'élaborer des schémas directeurs d'urbanisme.

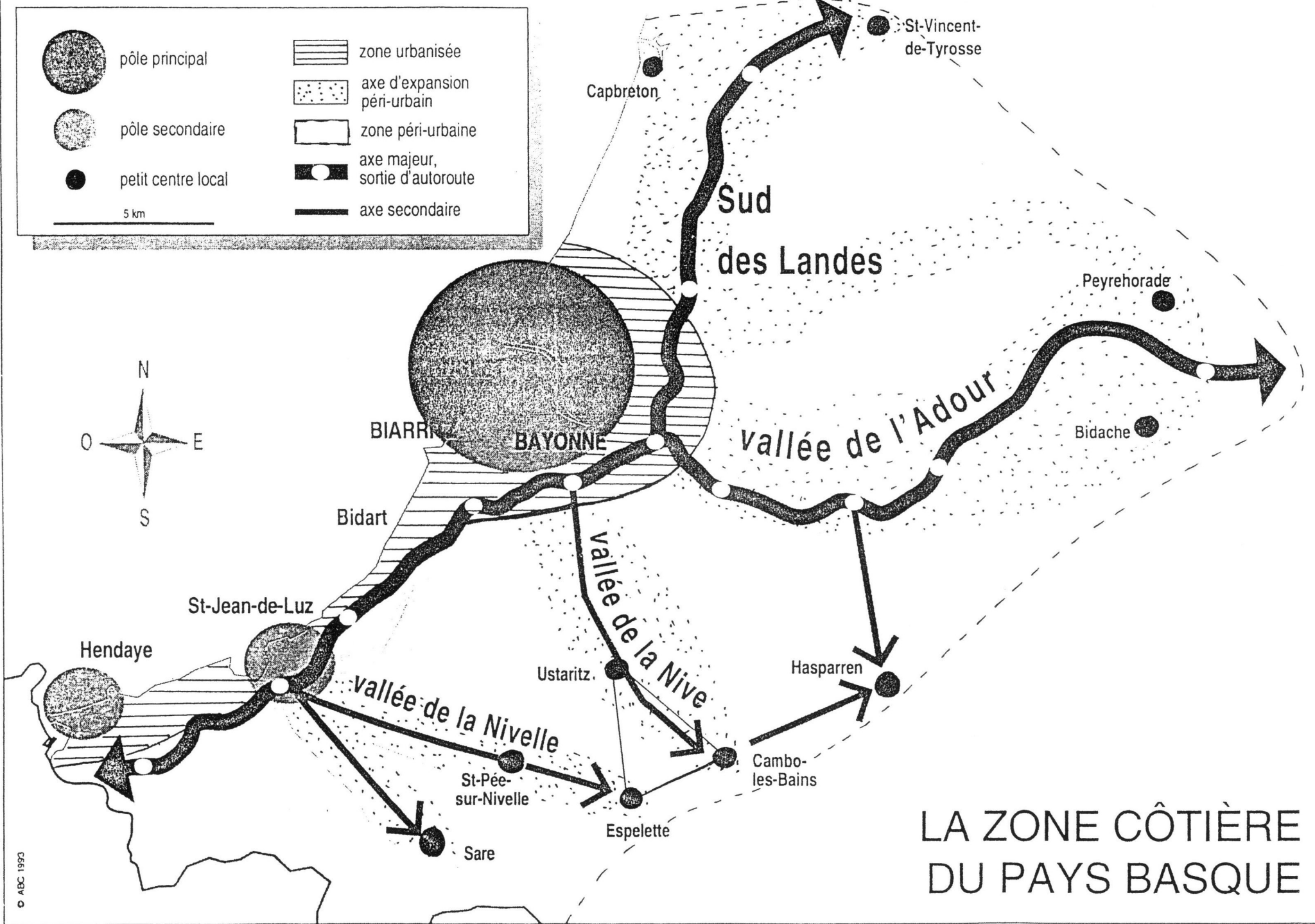
* Veiller à la mixité des types d'habitat et des diverses activités. Le développement des résidences secondaires est déjà freiné sur le littoral, il reste à diversifier l'offre de logements (taille et prix) pour que la zone côtière reste accessible aux populations locales.

* Mieux structurer l'espace urbain et éviter un développement incohérent des constructions et des équipements (golfs, ports, thalasso-thérapie). Contrôler l'urbanisation dans les derniers secteurs littoraux où il reste des espaces disponibles (Bidart, Urrugne), éviter le mitage et renforcer les petits centres locaux dans l'arrière-pays.

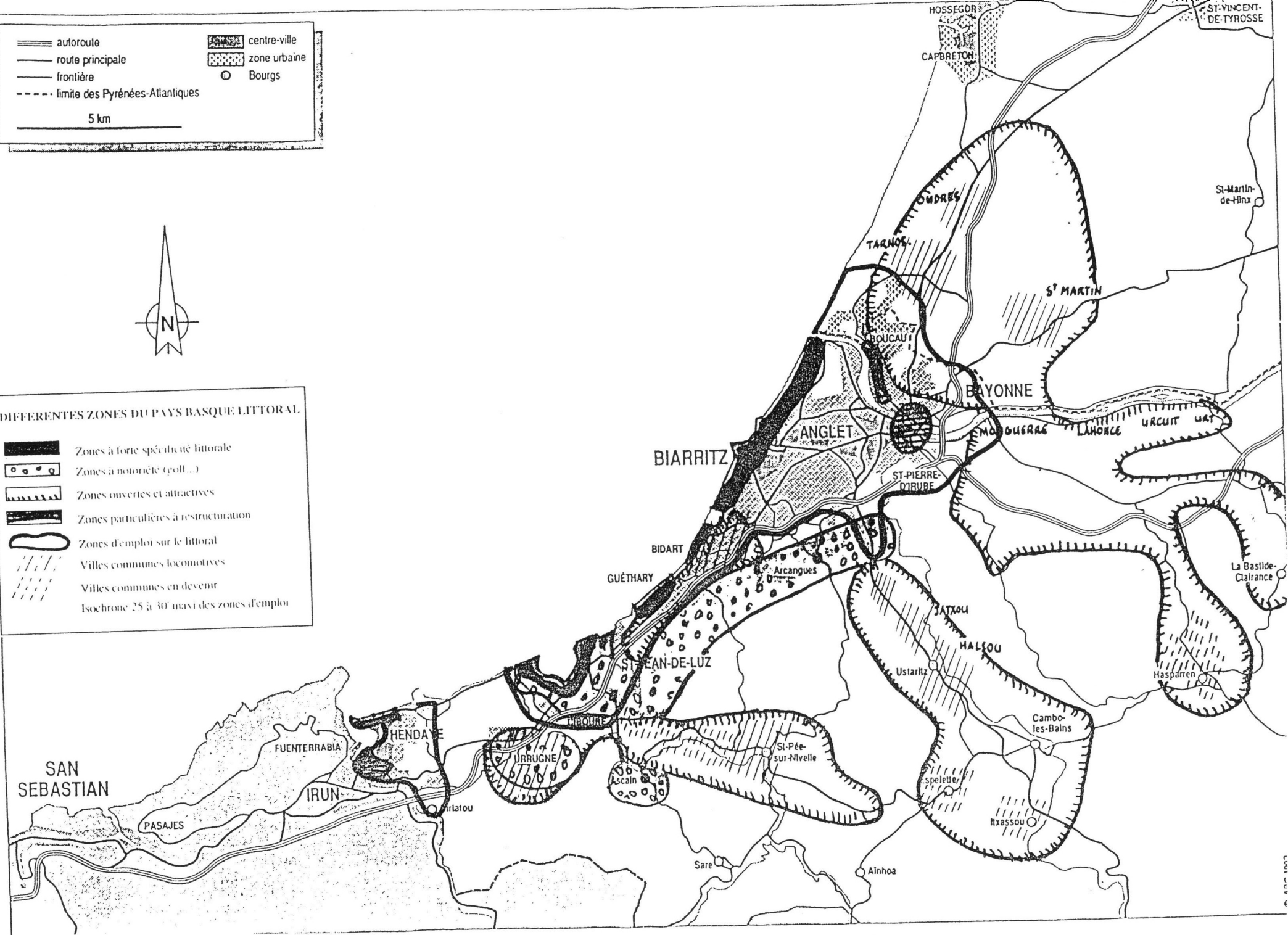
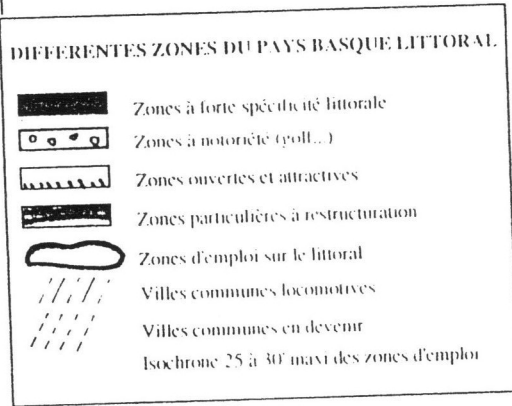
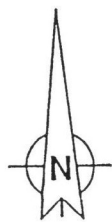
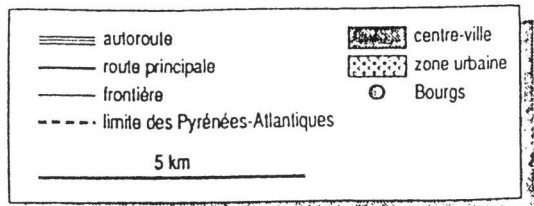
-  pôle principal
-  pôle secondaire
-  petit centre local

-  zone urbanisée
-  axe d'expansion péri-urbain
-  zone péri-urbaine
-  axe majeur, sortie d'autoroute
-  axe secondaire

5 km



LA ZONE CÔTIÈRE DU PAYS BASQUE



- Assurer un développement touristique durable :

* Eviter la privatisation des espaces littoraux et leur clôture, préserver leur accessibilité.

* Protéger les espaces naturels : les nombreux sites classés jouissent d'une protection forte, mais c'est l'ensemble du littoral qui représente un espace sensible, il est donc essentiel de préserver les dernières coupures vertes (Ibaritz-Mouriscot).

Les ZNIEFF sont particulièrement étendues dans le Labourd intérieur, c'est un signe de la qualité de l'environnement qu'il faut veiller à préserver.

C'est aussi l'ensemble du paysage qui risque de se banaliser en raison d'une urbanisation trop diffuse.

* Remédier à la surfréquentation de certains espaces en période estivale et aux risques de dégradation qu'elle entraîne. Il est possible de mieux réguler la circulation, de créer des parkings de dissuasion, et de détourner le trafic de transit.

Peut-être faut-il aussi envisager de limiter à certains moments l'accès aux zones naturelles les plus fragiles ?

* **Les territoires stratégiques.**

La côte

* *Le district du BAB*: l'enjeu est ici l'émergence d'un véritable pôle "capitale" du Pays Basque. Pour l'instant nous l'avons vu l'agglomération manque d'unité, chaque ville a sa spécificité, mais le BAB n'a pas réellement d'identité propre ni de dynamique commune. Pourtant il semble essentiel de renforcer la cohérence interne du district, de redonner à Bayonne son attractivité, sinon les entreprises et les habitants poursuivent leur mouvement vers la périphérie et en particulier vers le sud des Landes particulièrement dynamique.

* *La côte sud* : la zone urbaine est ici mal articulée, les deux pôles peuvent se conforter, le développement des relations avec Irun sont essentielles pour l'avenir d'Hendaye.

* *La zone côtière centrale*, à la charnière des deux ensembles urbains a un rôle essentiel à jouer, en particulier Bidart qui possède des disponibilités foncières. Le projet de technopole peut être à l'origine d'une meilleure articulation entre le nord et le sud de la zone côtière.

* Les espaces naturels littoraux sont l'objet d'une forte convoitise en raison de la pression immobilière importante. Il est essentiel de les préserver, en particulier la corniche basque et Ibaritz-Mouriscot, coupure verte au sud de Biarritz. Mais aussi les "landes Atlantique" de Bidart et St Jean de Luz.

L'importance de la circulation (en particulier sur la corniche) et la surfréquentation touristique sont des problèmes majeurs à résoudre.

L'intérieur

* *Préserver la qualité des sites et des paysages* est un enjeu essentiel d'avenir aussi bien pour l'arrière-pays que pour la côte. Il s'agit ici de maîtriser l'urbanisation pour éviter le mitage. Il existe de nombreux sites classés, La Rhune et Chaldocogagnà sont particulièrement menacés en raison de la proximité du littoral. Mais le paysage rural "banal" est très important, certains villages comme Espelette, Sare ou Ainhoa sont des archétypes du paysage, des repères identitaires; Les zones ZNIEFF doivent être particulièrement protégées, en particulier les zones humides. Les vallées sont un enjeu essentiel de l'aménagement, la qualité des eaux dépend étroitement de l'occupation des sols et de l'assainissement. La Nive doit être particulièrement préservée puisqu'elle alimente en eau potable de nombreuses communes. Mais toutes les vallées ont leur importance puisqu'elles peuvent polluer les plages, et qu'elles contribuent fortement au développement du tourisme intérieur.

* *Restructurer les espaces péri-urbains*, réhabiliter et densifier l'habitat ancien pour conserver l'identité des villages, éviter l'urbanisation diffuse trop consommatrice d'espace et trop coûteuse en équipements, renforcer les petits centres locaux, comme Hasparren, Cambo, Bidache, diversifier les types d'habitat, et créer de petits collectifs ou des logements sociaux pour mixer la population.

* *Développer des activités dans l'arrière-pays*. Il est essentiel de rapprocher zones d'habitat et zones d'emploi pour limiter le développement des migrations alternantes, et éviter aux communes d'être de simples zones dortoirs totalement dépendantes d'un centre extérieur.

* Avoir une vision globale des espaces péri-urbains et mettre en cohérence les politiques des collectivités locales est un enjeu essentiel. L'intercommunalité est un moyen d'harmoniser les projets d'équipements et les politiques foncières. La réalisation de POS dans toutes les communes proches des grands axes routiers, actuels ou futurs, est urgente.

Les relations entre la côte et l'arrière-pays sont essentielles.

Tous deux appartiennent, de près ou de loin, à l'agglomération du BAB et ont donc un fonctionnement et des intérêts communs.

On ne peut concevoir de développement sans se préoccuper de l'arrière-pays qui contribue largement à l'attraction touristique du littoral, et à son développement économique. Les zones charnières entre la côte et l'arrière pays sont un enjeu essentiel pour éviter une urbanisation continue, conserver une coupure verte.

Les secteurs situés à proximité des grands équipements, en particuliers des échangeurs autoroutiers, connaissent des mutations particulièrement rapides qu'il faudrait anticiper.

III- GESTION GLOBALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES

LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DES PAYSAGES.

La qualité et la diversité des sites et des paysages est un atout majeur pour le développement touristique du Pays Basque.

On peut identifier trois grands types d'espaces :

* Les sites et les espaces naturels majeurs bénéficiant d'une protection forte : ils sont classés, beaucoup sont propriété de l'Etat, du département ou du conservatoire du littoral, ou sont en voie d'acquisition. Notons plus particulièrement :

- La corniche basque, dernier secteur de côte sauvage, s'étend de St Jean de Luz à Hendaye, et se prolonge au sud par le domaine d'Abbadia, 45 ha acquis par le conservatoire du littoral, et ouverts au public.

- Au sud des Landes la forêt domaniale, ou ce qu'il en reste, les lacs et étangs de l'arrière-côte, le domaine d'Orx.

- Dans le piémont Pyrénéen le massif de la Rhune et le mont Choldocagagna.

- De nombreux sites et monuments plus ponctuels, en particulier sur le littoral Biarritz, Guéthary, Bidart, et St Jean de Luz-Ciboure.

Ces sites connaissent un problème majeur de surfréquentation touristique et de saturation en été.

* Les espaces naturels sensibles, présentant un intérêt particulier pour la faune et la flore sont identifiés au titre des ZNIEFF. Les plus intéressants sont les "sites inscrits", mais leur protection n'est pas définitive et peut être remise en cause.

3 ensembles peuvent être distingués :

- L'ensemble du littoral est considéré comme espace naturel sensible. De nombreux secteurs sont inscrits (la Côte des Basques et la zone dunaire de Biarritz à l'Adour au nord, et le secteur de Bidart au sud).

Il faut noter l'intérêt tout particulier que représentent des formations végétales spécifiques : les landes atlantiques, de Biarritz à Guéthary, et les vasières des estuaires essentielles pour la protection des oiseaux comme l'estuaire de la Nivelle et celui de la Bidassoa, avec la baie de Chingoudy.

Etant donné l'importance de l'urbanisation sur le littoral les dernières coupures vertes doivent être préservées et valorisées, comme le secteur Ilbaritz-Mouriscot entre Biarritz et Bidart, la Pignada à Anglet, les

derniers espaces boisés des cantons littoraux. Ces sites sont cependant déjà dégradés par divers aménagements et une importante fréquentation touristique.

Le piémont Pyrénéen offre un intérêt particulier pour sa végétation étagée, l'importance des forêts et des prairies, la présence d'une faune particulière principalement des oiseaux.

Certains sites sont inscrits : le plus vaste s'étend de Biriadou à Espelette et Ixassou et prolonge le massif de la Rhune. Les gorges d'Holzarte et de Kakouetta sont aussi des sites inscrits.

La vallée des Aldudes, les secteurs d'Irati et du pic d'Orhy, le pic d'Anie sont répertoriés comme ZICO -Zones d'intérêt communautaire pour la protection des oiseaux- essentielles pour bénéficier de financements Européens.

Certains secteurs, en particulier les Aldudes, connaissent un relatif abandon, comment assurer l'entretien des paysages dans les zones désertifiées ?

Les zones humides et en particulier les barthes et les saligues qui bordent l'Adour, la Nive et la Nivelle sont des prairies inondables, plus ou moins aménagées par l'homme, qui permettent d'absorber une partie des crues, et de retarder leur effet, de filtrer les pollutions, elles abritent une flore et une faune (avicole en particulier) intéressante. Ainsi les barthes de l'Adour sont répertoriées au titre des ZNIEFF et des ZICO.

Elles sont menacées par l'intensification de l'agriculture et l'urbanisation.

Les paysages les plus remarquables du Labourd font partie des ZNIEFF : Les landes d'Hasparren, traversées par la route des cimes, les landes et les bois d'Ustaritz à St Pée sur Nivelle, le mont Ursuya près de Cambo.

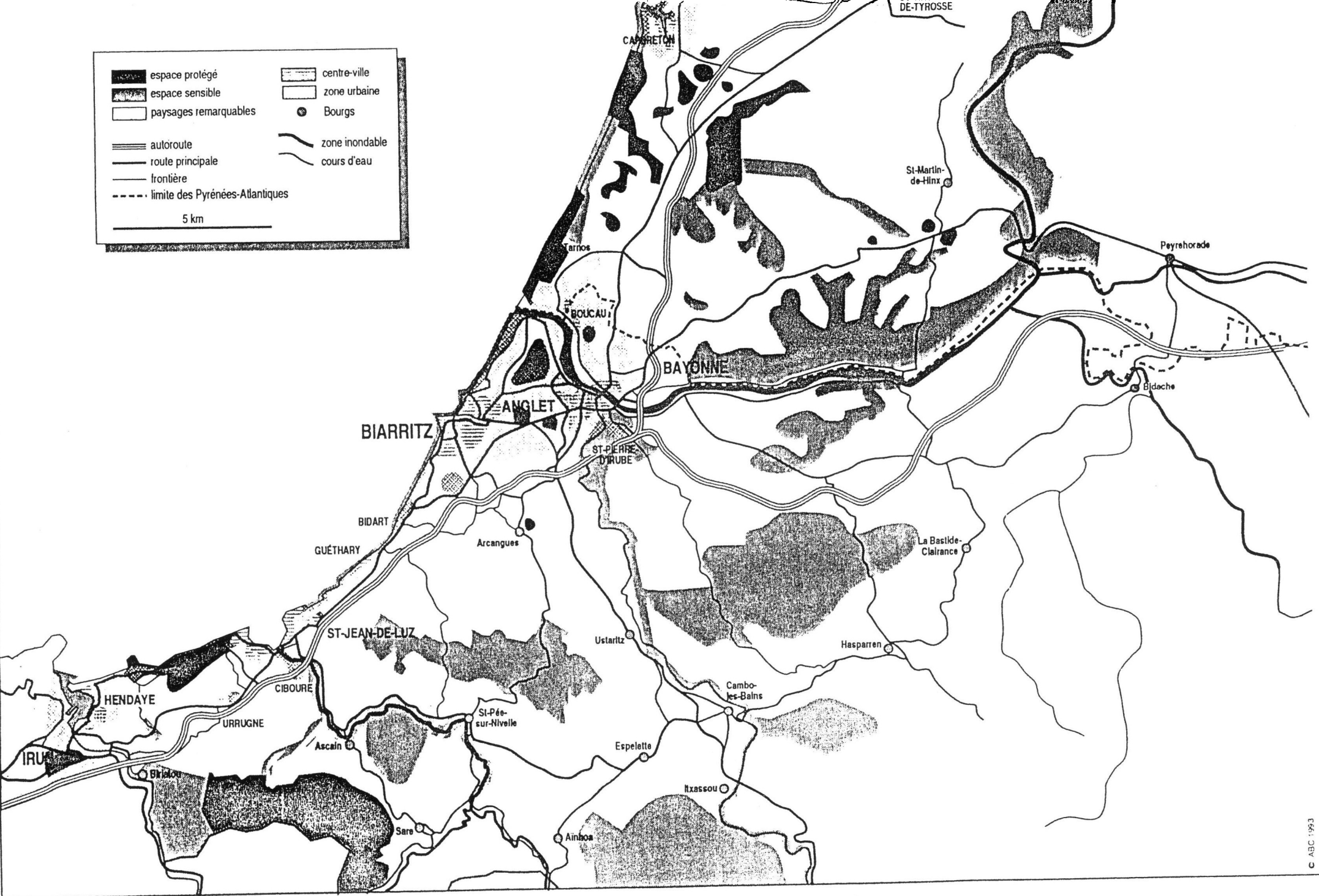
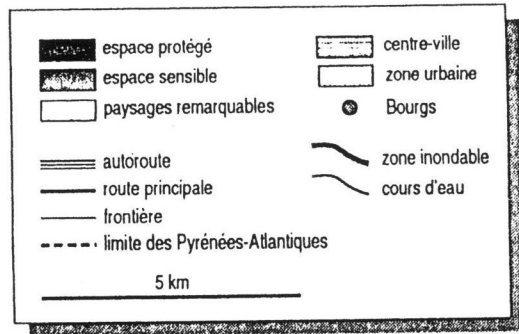
Ces sites sont peu à peu gagnés par l'urbanisation. N'est-il pas déjà trop tard pour les protéger ? Ne faut-il pas se résoudre à une protection minimale, donnant priorité aux "points de vue" ?

Ici le mitage est un problème majeur.

* L'ensemble de l'espace rural et des paysages du Pays Basque présente une forte spécificité : habitat traditionnel dispersé, collines et vallons, omniprésence des prairies.

Repères identitaires pour les populations locales, ils contribuent aussi fortement à l'attraction touristique du Pays Basque. C'est donc un atout majeur pour l'avenir.

Or peu à peu l'espace rural est envahi par les constructions et les équipements dans le Labourd, il est victime de la déprise agricole et gagné par les friches dans le piémont Pyrénéen. Bref, le paysage se banalise, et c'est tout un patrimoine diffus mais essentiel qui risque de disparaître.



2.2 LE PAYS BASQUE INTÉRIEUR

I Le Labourd intérieur (Zone V)

Un relief très vallonné

Le milieu naturel de cette zone est principalement formé de collines à pentes convexes et de montagnes. Le mont Ursuia qui est le plus important sur ce périmètre n'excède pas les 900 m, cependant parce qu'elles ont répondu aux critères définis par la communauté européenne, la plupart de ces communes jusqu'à Cambo et Hasparren sont classées en zone "montagne".

Le relief y est donc relativement accidenté et vallonné et constitue un frein important à l'agriculture céréalière. Cela se traduit en terme d'activité par une prédominance de l'élevage sur une zone essentiellement composée de pâturages.

Une situation charnière

Délimitée à l'ouest par les communes d'Ustaritz, Souraïde, Aïnhua, l'arrière pays côtier s'étend jusqu'à Hasparren. Bordé au sud par la frontière espagnole, sa situation témoigne d'une zone de transition, de passage. Passage de la façade littorale fortement urbanisée au Pays Basque intérieur plus rural.

D'accès facile en raison de son relief, de la proximité de la côte et des voies de communications existantes (D 932 - D 918), l'arrière pays côtier est aujourd'hui très fortement soumis à l'influence exercée par le BAB (situé à moins d'une demi-heure).

En effet, de nombreux habitants de cette zone y exercent un emploi régulier, occasionnant de fortes migrations journalières.

Ce secteur que l'on pourrait être tenté de qualifier de "zone dortoir" du bassin d'emploi de la côte, conserve en fait toute sa spécificité et son propre bassin de vie; il préserve malgré tout dans son activité quotidienne une certaine vocation agricole.

Par ailleurs, le niveau général des équipements est globalement satisfaisant, que ce soit en matière de transport, de télécommunications, de santé, ou d'équipements sportifs.

La zone est donc globalement attirante pour les familles souhaitant habiter dans un cadre de vie agréable, au meilleur coût, en pouvant disposer d'un niveau général de services satisfaisant. C'est pour cela qu'elle connaît depuis une dizaine d'année une hausse constante de sa population car elle offre un bon compromis à mi-chemin entre la côte et l'intérieur.

Un habitat dispersé

L'arrière pays côtier est une zone d'habitat dispersé. La plupart des villages, en dehors des bourgs-centres (Hasparren, Cambo, Ustarits) sont de tailles réduites.

L'habitat s'y est donc progressivement tissé pour occuper l'espace en un mitage de pavillons individuels traditionnels pour la plus grande part.

Ce paysage de caractère, subit sur sa limite ouest les assauts répétés de l'urbanisation croissante du BAB. Si personne n'y prend pas garde, les modifications pourraient être très importantes à terme en raison du développement sans précédent de la construction au cours des dix dernières années.

Si le milieu naturel est assez bien préservé, le développement de la construction pourrait constituer une menace sur les paysages : l'aspect de la campagne a déjà changé.

Des activités centrées autour de l'artisanat et de l'agriculture.

On constate sur la période 1982-1990 une baisse de l'emploi généré par l'agriculture. L'introduction des quotas laitiers de la PAC n'est pas étrangère à ce phénomène : elle a nettement stabilisé les effectifs permettant aussi de stabiliser les revenus.

Les secteurs du commerce et des services atteignent des niveaux de croissance assez importants (de l'ordre de 15 à 20%) , laissant supposer que l'afflux de familles vers cette zone crée de nouveaux besoins donc de l'activité.

Le Bâtiment connaît également une forte progression (de l'ordre 20%) dans une zone où il est désormais établi de manière traditionnelle.

L'industrie qui a connu une forte déprise de l'activité pourrait repartir progressivement car la zone par ses connexions au réseau routier semble assez attirante pour les entreprises.

L'élevage au centre de l'activité agricole

Du fait du relief, le parcellaire est assez morcelé. De plus, le dynamisme de la construction de pavillons individuels entraîne inexorablement une disparition de terres agricoles souvent de très bonne qualité. Les exploitations de cette zone sont de petite dimension entre 10 et 15 ha en moyenne. Les 2/3 des surfaces exploitées sont en faire valoir direct, le tiers restant étant en fermage.

Le maintien d'un nombre assez élevé d'exploitations, s'explique en partie par la double activité, très pratiquée, du chef d'exploitation (liée à la proximité de la côte) ou l'apport de salaires extra-agricoles d'autres membres de la famille. Près de la moitié des agriculteurs vivent ainsi. De plus, la diminution du nombre d'exploitations est lente compte tenu de la difficulté actuelle de trouver un emploi dans un autre secteur. Cette situation motive de plus en plus de jeunes pour rester à la terre.

L'élevage à vocation laitière domine donc l'activité agricole. Le lait de brebis représente la principale production, essentiellement en raison de la très bonne adaptation ovine à ce type de relief. Les bovins y sont également exploités pour leur lait, et dans une moindre mesure pour leur viande.

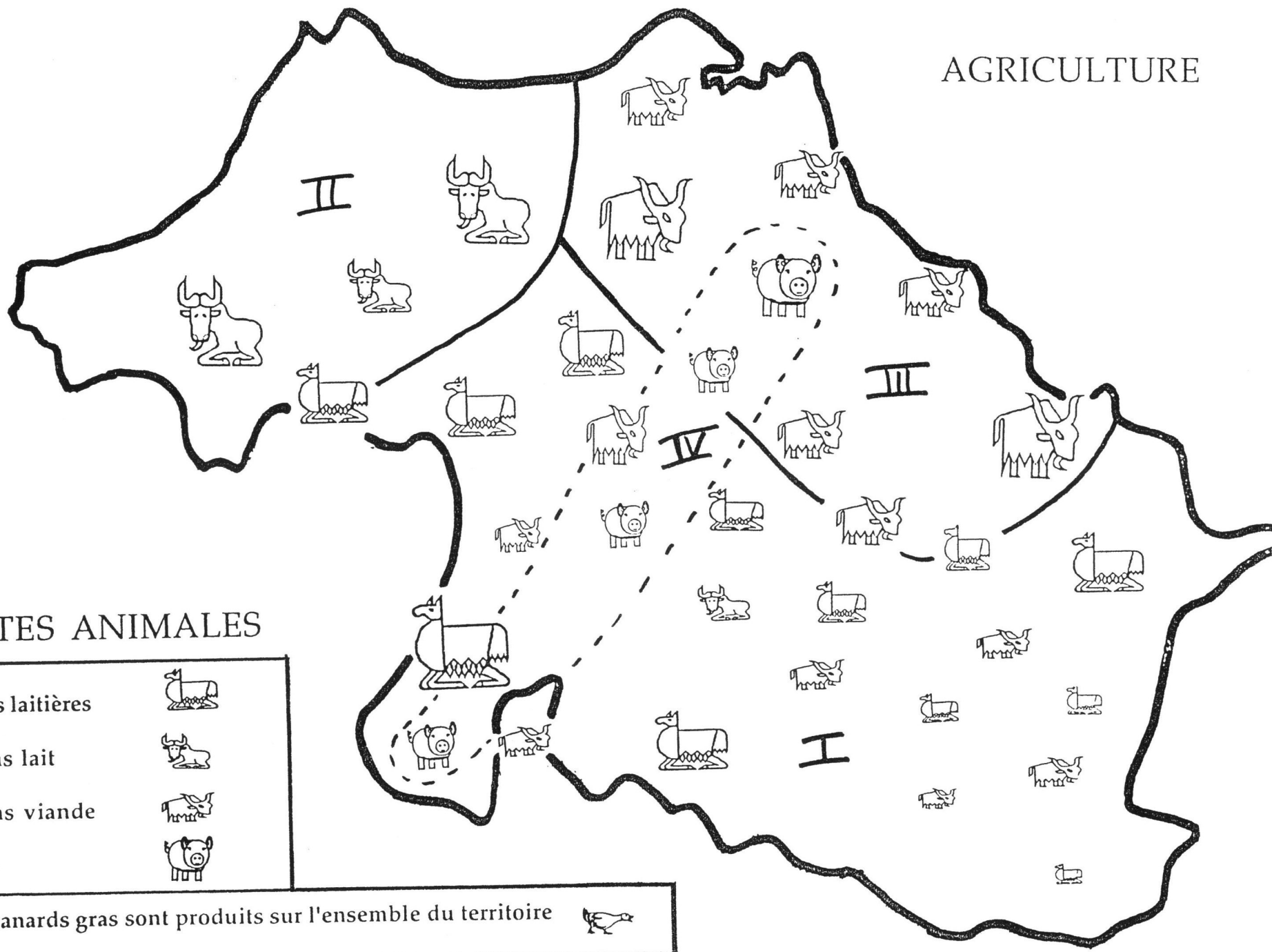
La mise en valeur des terres a permis d'accroître dans une faible mesure la taille des exploitations. Mais c'est surtout par l'amélioration des techniques de productions que des gains de productivité importants ont pu être réalisés : intensification des cultures fourragères, alimentation des troupeaux plus adaptées, mécanisation ...

L'innovation est ici assez bien maîtrisée, permettant une adaptation rapide face au changement.






Si les conséquences de la PAC se sont d'abord traduites par une réduction du nombre d'exploitations, elles permettent aujourd'hui de stabiliser une partie des revenus tirés de l'exploitation agricole en maintenant le niveau des cours du lait.

Le revenu des agriculteurs est donc stable et garanti à un niveau correct et renforcé par l'attribution de l'ISM sur les communes situées sur la "zone montagne" de cette région. Les éleveurs assez souvent pluri-actifs possèdent une exploitation diversifiée aux fortes potentialités d'adaptation. L'activité agricole est donc dynamique et solidement ancrée sur ce territoire. Elle est cependant de plus en plus menacée par la spéculation immobilière qui pourrait devenir pour les chefs d'exploitation et leur descendance une

AGRICULTURE



DOMINANTES ANIMALES

| | | |
|-----|---|---|
| I | Brebis laitières |  |
| II | Bovins lait |  |
| III | Bovins viande |  |
| IV | Porcs |  |
| V | Des canards gras sont produits sur l'ensemble du territoire | |
| | |  |

source de revenu facile à terme. Il conviendra peut-être de définir à cet égard une politique communale favorisant le maintien de l'activité agricole.

On trouve également ici deux usines de transformation du lait de brebis, et de vache : Alliance 3A dont le siège à Toulouse et la coopérative BERRIA. La raison en est principalement la bonne connexion au réseau routier et ce point clef de transition entre la côte et l'intérieur.

Hasparren : un riche passé industriel

Hasparren demeure encore un centre d'implantation de services et joue pleinement son rôle de bourg-centre (commerces, services). Son influence est très forte et s'étend également sur certaines communes de la vallée de l'Adour (Urt, Briscous, Labastide Clairence) et de la Basse-Navarre (Hélette). Par la présence d'un lycée technique, d'un lycée agricole et de collèges d'enseignements généraux, elle assure la scolarisation de près de 2000 enfants de la région.

Hasparren est une commune traditionnellement industrielle, qui, jusqu'au milieu des années 60 s'est développée grâce à l'industrie de la chaussure. Cette activité est désormais en déclin, et il ne subsiste aujourd'hui que deux unités de production préservant une centaine d'emplois.

Après la crise de l'industrie de la chaussure, une première reconversion du site a été assurée par l'implantation d'une entreprise comme ALPHACAN filiale d'Elf Aquitaine fabricant de produits PVC.

Faisant suite à la vague d'implantation d'usines à la campagne, Leroy Somer a créé deux unités de productions. MOTADOUR qui fabrique des alternateurs pour moteurs et SOMEPA une unité de tôlerie.

On trouve également sur le canton des PME sous-traitantes des industries de l'aéronautique implantées sur la côte.

Mais la reconversion de cette zone industrielle n'a pas permis de sauvegarder le plus gros des emplois, et c'est aujourd'hui près de 20 % de la population active d'Hasparren qui travaille sur Bayonne.

A l'échelle industrielle, la plupart des emplois du secondaire et du tertiaire se sont trouvés rejetés vers la côte entraînant un important trafic journalier. Le problème majeur serait de voir cette zone progressivement devenir une zone dortoir. Les services se vidant progressivement au profit de la côte. Déjà les commerces implantés ont du mal à rivaliser avec les prix pratiqués dans les grands centres de distribution côtiers. Une grande partie de la consommation subit donc ce transfert.

Un artisanat spécialisé dans le bâtiment

L'artisanat est très développé autour d'Hasparren, en particulier dans le secteur du BTP.

Ce développement a pu être assuré en partie grâce au développement démographique sur cette zone et sur la côte, qui a entraîné une construction massive de résidences. Une importante entreprise de travaux publics se trouve sur Cambo (Durruty). Près de 2/3 des artisans travaillent dans le secteur du bâtiment. Ce secteur devenu traditionnel sur cette zone se porte bien et son dynamisme le positionne souvent plus favorablement que les entreprises de la côte. Son rayon d'action est donc assez important et recouvre l'ensemble du Pays-Basque.

Cambo orientée vers les curistes

Cambo de part sa vocation sanitaire possède une situation très particulière. Il s'agissait historiquement d'un grand centre de traitement de la tuberculose. On dénombre aujourd'hui plus de 800 emplois directs liés aux établissements de santé. Les centres se sont progressivement tournés vers la convalescence (cardiologie, pneumologie).

Depuis 15 ans, grâce à la chaîne thermale du soleil, ont été relancés les thermes de Cambo qui avaient disparu depuis la guerre. Ce centre fonctionne onze mois de l'année et constitue une source de richesses importante pour la commune et sa région.

Jusqu'ici, Hasparren et Cambo ont toujours joué pleinement leur rôle de bourgs-centres, mais le risque est de le voir diminuer avec la perte progressive des activités industrielles et de services au profit de la côte.

La proximité du BAB constitue donc à la fois une force et une faiblesse. Une force car c'est une zone qui se repeuple. Une faiblesse car elle voit s'enfuir les activités de ses principaux centres vers la côte et risque à terme de devenir une zone dortoir.

Les petits commerces locaux sont fortement concurrencés par les supermarchés de la côte. Progressivement d'autres types de services de caractère public sont touchés. Ainsi en est-il du rachat par une clinique de la côte de la clinique d'Hasparren pour s'approprier son quota de lits. Les lits ont ainsi pu être transférés dans leur ensemble sur la côte. Il n'y a donc plus de clinique à Hasparren depuis ce jour. Si aucune réaction en terme d'aménagement du territoire ne se déclenche, c'est progressivement l'ensemble des services de ce bourg-centre qui risque de disparaître (commerces, écoles). La proximité de l'autoroute et une liaison facile vers Bayonne (1/4 d'heure) renforce encore plus cette tendance.

La volonté des élus est cependant de maintenir l'activité dans ces bourgs-centres afin de s'orienter vers un développement équilibré.

Une activité touristique développée sur un tourisme de passage

Le passage touristique est en effet très important, les gens n'y séjournent cependant pas, mais fréquentent beaucoup cette zone en raison des nombreux monuments présents sur son site : notamment les grottes d'Oxocelhaya. Un pôle d'archéologie pourrait se créer autour d'Hasparren (aux nombreux sites protohistoriques). Cela pourrait constituer un pôle d'attraction donc d'activités. A Cambo la maison d'Edmond Rostand attire également beaucoup de monde.

L'activité touristique possède de fortes potentialités. Ainsi, Espelette et Ainhoa sont des communes rurales qui vivent essentiellement de l'agriculture et du tourisme. La présence importante de sites et la beauté du paysage en fait une zone très visitée.

Cependant, le caractère hybride de l'arrière pays côtier (zone de transition entre la côte et l'intérieur) en fait un site où l'on réside peu. Des mesures visant à augmenter les capacités d'accueil propres à fixer la population touristique sur place seraient donc les bienvenues. Seul Cambo par son activité thermale est parvenu à ce résultat.

* * *

L'enjeu du rééquilibrage : les voies de communication

Si toute la zone est actuellement en forte construction, c'est en raison de sa proximité avec la côte et de la réalisation de la route D932 Bayonne-St Jean Pied de Port qui est un des grands axes de développement au même titre que l'autoroute. L'habitat ici plus qu'ailleurs semble se distribuer au rythme des voies de communication.

Avant l'ouverture de l'A64 les gens habitaient Hasparren et travaillaient à Bayonne. Ils passaient généralement par Cambo. Maintenant que l'autoroute est ouverte, Hasparren n'est qu'à 1/4 d'heure de Bayonne. Cette structure en peigne renforce encore l'aspiration des activités et services vers la côte.

Cette zone a joué un rôle important de développement (grâce à l'industrie) pour le pays basque intérieur. La présence de l'autoroute, crée un plus grand risque de marginalisation et de dévitalisation de sa partie ouest qu'il conviendra de compenser par une politique d'aménagement du territoire.

* * *

Cette zone, parce qu'elle connaît un développement démographique important est aussi celle de tous les dangers. En effet, les migrations de population y convergent toutes. Les unes provenant des familles de la côte à la recherche de prix de l'immobilier moins chers et d'une certaine qualité de vie, les autres provenant des familles de la montagne et des coteaux cherchant à se rapprocher des zones de services et d'emploi à des coûts raisonnables.

L'agriculture y est donc très menacée de disparition au profit de spéculations immobilières de toute nature, la construction de pavillons individuels étant amenée à se développer.

Cette proximité de la côte est donc autant une menace qu'une opportunité, une opportunité de développement sur la base des revenus générés par les habitants travaillant sur le BAB, une menace en terme de gestion de l'espace.

Une politique de régulation et de préservation des zones d'activités et en particulier agricoles doit donc se mettre en place si l'on ne veut pas assister au phénomène de péri-urbanisation où les terres cultivables attendent tranquillement leur vente spéculative.

Par ailleurs sa bonne connexion au réseau routier de la côte fortement relié au réseau national pourrait attirer les entreprises qui y trouve un bon compromis sur un sol où la pression immobilière demeure plus faible que sur la côte.

Cette attraction est une chance de redéploiement industriel et tertiaire à saisir, qui permettrait de créer des emplois sur place et de limiter les mouvements vers la côte.

V / LE LABOURD INTERIEUR

FORCES

FORT PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

BONNE CONNEXION AUX VOIES DE COMMUNICATION

ZONE D'ATTRACTION DES POPULATIONS DE L'INTÉRIEUR ET DE LA CÔTE

BON NIVEAU GÉNÉRAL DES ÉQUIPEMENTS (SERVICES MARCHANDS ET NON MARCHANDS)

ZONE AGRICOLE STABLE (REVENU) ET DYNAMIQUE

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE BIEN IMPLANTÉE

FAIBLESSES

PROXIMITÉ DE LA CÔTE ENTRAÎNANT UNE FUITE DE CERTAINS SERVICES (SANTÉ, COMMERCE...)

ZONE DE TRANSITION, DE PASSAGE OU LES TOURISTES LOGENT PEU

PEU D'EMPLOI GÉNÉRÉ LOCALEMENT => REPORT VERS LA CÔTE

MITAGE PROGRESSIF DE LA ZONE PAR L'HABITAT INDIVIDUEL

CONTRAINTES

UN RELIEF QUI INFLUENCE FORTEMENT L'ACTIVITÉ DE LA ZONE

FORTE INFLUENCE DE LA PAC

HAUSSE PROGRESSIVE DES ENJEUX IMMOBILIERS

ENJEUX

PRÉSERVATION ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

DÉVELOPPEMENT DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

RÉPARTITION ET ÉQUILIBRAGE DES ACTIVITÉS ET DE L'HABITAT SUR LE SOL

II La basse vallée de l'Adour (zone VI)

La basse vallée de l'Adour est une zone de plaines, bordées au nord de l'Adour, et traversée d'Est en Ouest par la Bidouze.

L'habitat de cette zone est le plus souvent dispersé et les bourgs sont de taille réduite, sauf dans les communes qui ont connu par le passé une activité économique importante comme Bidache.

La zone définie par la basse vallée de l'Adour historiquement mal desservie est aujourd'hui irriguée par l'autoroute A64 définissant l'axe Bayonne, Orthez, Pau. Cette proximité d'une voie de communication rapide avec le BAB favorise son désenclavement mais rend la zone particulièrement vulnérable en terme d'attraction. L'influence du bassin d'attraction du BAB a pour principal effet d'isoler Bidache faisant des communes proches de Bayonne (Urçuit, Urt, Briscous) des communes dortoirs de ce bassin d'emploi. Ce phénomène entraîne un fort taux de construction de résidences principales et de long flux quotidiens de véhicules en direction de la côte.

Un passé florissant lié à l'activité fluviale

La plupart des villages de la zone ont connu un passé assez florissant. Placés le long des voies de communication fluviales commerçants et artisans y étaient nombreux. Ils fournissaient les populations paysannes et urbaines voisines : Carrières de Bidache, Chaisiers de Came, Tisserands de Labastide Clairence et Bardos, bateliers et pêcheurs de Guiche, Sames et Urt. Mais depuis 1850, l'exode rural n' a cessé de repousser les populations vers la côte et Bayonne plus créatrice d'emploi commerciaux et industriels.

Un rapprochement régulier de la population vers la côte

On constate une baisse régulière depuis cinquante ans de la population des communes autour de Bidache (baisse allant parfois au delà de 30 % - Guiche) au profit de celles plus proche du pôle d'attraction du BAB, pouvant être considérées comme appartenant désormais à sa périphérie (Urçuit, Briscous, Urt).

L'observation du solde migratoire montre un très net déplacement vers les communes de Sames et Came, vers Bidache, mais surtout vers les communes les plus côtières de la vallée (Urçuit, Briscous, Urt).

L'évolution des constructions de résidences principales entre 1975 et 1990 traduit le même phénomène et renforce encore cette tendance.

La culture du maïs y est dominante

L'agriculture occupe ici un peu moins du tiers des actifs; elle est essentiellement centrée sur le maïs qui assure un revenu régulier aux agriculteurs de la région. Mais tout comme dans la zone de vallée des coteaux basques, le complément de revenu est de plus en plus assuré par l'élevage. L'élevage de bovins (lait et viande), mais surtout l'élevage de porcs et d'oies deviennent de plus en plus importants.

Bidache (canton - 1990)

Population du bourg-centre : 1048 hab.
Bassin d'attraction : 4245 pers.
1/3 des actifs exercent une profession agricole
Taille des exploitations supérieure à la moyenne départementale
Beaucoup de double activité
Augmentation de la SAU de 1970 à 1988
Faible diminution du nombre d'exploitations sur la même période
Installations moyennes
Nombre des chefs d'exploitation de plus de 55 ans faible
Beaucoup sans successeurs

Il y a comme c'est le cas dans l'ensemble du Pays Basque monoculture et polyélevage. Cette structure se retrouve sur toute la zone à l'exception de Bidache où il n'y a que très peu de brebis et de vaches laitières au sein de petites structures.

La PAC menaçant aujourd'hui les revenus tirés de l'exploitation du maïs, cette culture se tourne progressivement vers l'élevage en recherchant sa valorisation au travers de l'alimentation des troupeaux. Cependant, cette réorientation sera plus difficile sur cette zone qui par tradition est moins tournée vers la diversification animale.

S'agissant pour la grande majorité des terres de maïs semence, on voit néanmoins apparaître des bandes de cultures différentes destinées à éviter l'hybridation du maïs. Elles sont de plus en plus constituées de plantations plus rémunératrices (Haricots verts, salades, brocolis). Cette technique est une chance pour l'agriculture locale car elle permet d'enclencher un processus de diversification assez rémunérateur et non touché par les quotas. C'est une source d'innovation, de diversification et d'ouverture à d'autres techniques très intéressantes, procurant de forts potentiels aux agriculteurs.

Le maïs semence étant de plus en plus concurrencé par les productions étrangères, cette amorce de diversification pourrait bien se révéler un atout en terme de flexibilité pour ses producteurs.

La valorisation du maïs par l'élevage se fait donc progressivement et naturellement. On assiste également de plus en plus à l'installation d'ateliers hors sol d'élevage de volailles. Cependant, cette technique demande de lourds investissements que tous les agriculteurs ne sont pas capables d'assurer pour le moment.

Le tourisme manque de capacités d'accueil

La vocation fondamentale de la vallée est de garder un caractère naturel marqué entre trois secteurs destinés à une occupation dense, touristique, ou permanente. Le tourisme y est essentiellement développé sur la base de l'attractivité de l'Adour mais manque encore fortement de capacités d'hébergement.

Il convient cependant de protéger les sites de cette vallée à la fois contre l'afflux touristique et l'extension de l'agglomération du BAB.

Sa proximité de l'autoroute A 64, son rapprochement relatif de la côte et du sud des Landes, la présence d'espaces et de terrains, en font une zone très attractive pour les entreprises.

Cette zone doit tenir compte de cette proximité pour permettre à terme d'organiser son développement autour de zones d'activités à développer. Sa proximité du BAB et du Sud des Landes très dynamiques dans les secteurs tertiaires et secondaires devrait constituer un atout important pour sa population active.

Elle pourrait devenir une terre d'accueil pour l'activité industrielle à l'image de la zone d'activité de Came (proche de l'échangeur autoroutier).

Il sera cependant nécessaire, à l'avenir, d'arbitrer sur l'affectation du sol entre tourisme, agriculture et industrie.

VI / BASSE VALLÉE DE L'ADOUR

FORCES

PROXIMITÉ DE L'AUTOROUTE (BAYONNE-PAU) ET DU BAB

PROXIMITÉ DU BASSIN D'ACTIVITÉ DU SUD DES LANDES

ZONE ATTRACTIVE POUR LES FAMILLES

ZONE ATTRACTIVE POUR LES ENTREPRISES

REVENUS AGRICOLES ÉLEVÉS MAIS MENACÉS

FAIBLESSES

LES ZONES LES PLUS PROCHES DE LA CÔTE ET DU SUD DES LANDES DEVIENNENT LES ZONES PÉRIURBAINES DU BAB

RAPPROCHEMENT DE LA POPULATION VERS LE BAB

PEU D'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

BEAUCOUP DE TERRES SANS SUCCESSION

L'INDUSTRIE RESTE ENCORE PEU DÉVELOPPÉE

CONTRAINTES

ZONE SUBISSANT FORTEMENT L'ATTRACTION DU BAB

ACTIVITÉ AGRICOLE DÉPENDANTE DE LA PAC

MANQUE DE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

ENJEUX

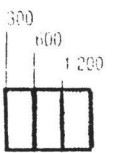
VALORISATION DU MAÏS DANS LES PRODUCTIONS ANIMALES

DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES AUTOUR DU MAÏS SEMENCE

POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (ZONES AGRI., ZONES D'ACTIVITÉS)

— route principale
 - - - frontière
 - - - limite des Pyrénées Atlantiques
 - - - limite du Pays Basque

10 km

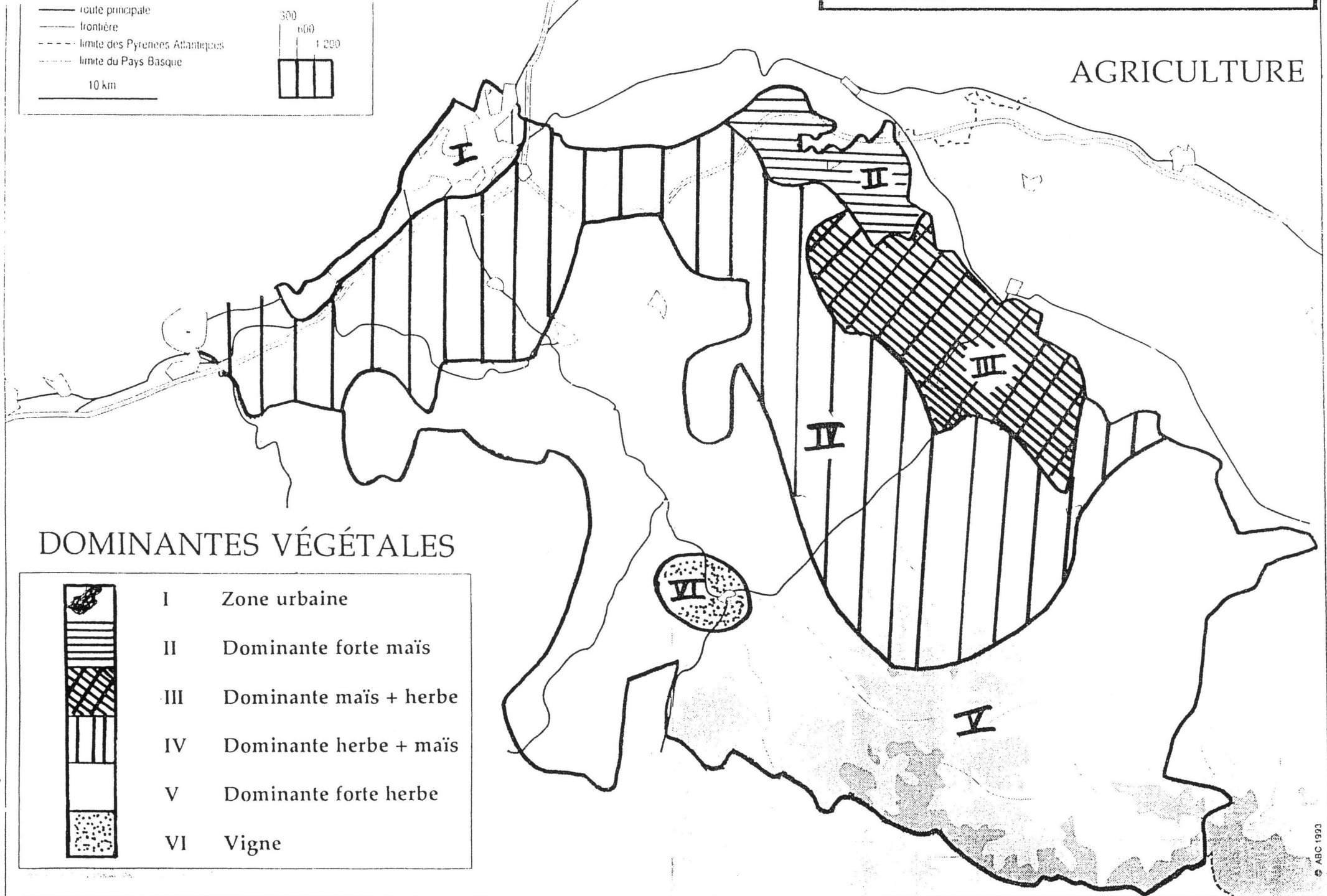


AGRICULTURE

DOMINANTES VÉGÉTALES



- I Zone urbaine
- II Dominante forte maïs
- III Dominante maïs + herbe
- IV Dominante herbe + maïs
- V Dominante forte herbe
- VI Vigne



III Les coteaux (Zone VII)

Une alternance de petites collines et de vallées

La zone de coteaux du Pays-Basque forme un paysage de mamelons aux versants convexes, séparés par un réseau de vallées très denses. Il s'agit d'une zone d'habitat dispersé relativement bien entretenue.

La culture de l'herbe en pâturages y est dominante pour les parties les plus au sud les plus proches des montagnes (Iholdy, Saint Just sur Ibart, Mauléon).

La zone la plus au nord (de Saint-palais jusqu'à Bidache), forme une large bande où des terres plus plates offrent la possibilité de pratiquer une culture plus extensive et de cultiver le maïs. Ici, comme sur l'ensemble du territoire basque, le relief a joué un rôle prépondérant dans la répartition et la nature des activités.

Vieillesse et forte migration de la population

Cette zone relativement enclavée (la construction de l'autoroute de Pau la positionne désormais à environ une heure du BAB), est contrainte de s'organiser autour de ses deux pôles d'activités constitués de Saint-Palais et Mauléon. Il y a peu de migrations quotidiennes vers le BAB. Sauf pour les populations les plus proches comme par exemple celles de Labastide Clairence.

On assiste sur cette zone à un dépeuplement quasi général, provoquant une concentration de la population autour de Saint-Palais (Basse-Navarre) et de Mauléon (Soule), centres de services et d'emplois. La reprise est plus lente autour d'Iholdy et de La Bastide Clairence.

La population est vieillissante, et constituée essentiellement de familles traditionnelles du Pays-Basque. Les jeunes entrant dans la vie active ayant tendance à quitter les coteaux pour les bassins d'emploi tertiaires et secondaires de la côte.

Autour de Saint-Palais : de la culture du maïs à sa valorisation

Saint Palais (canton - 1990)

Population du bourg centre : 2231 habitants
Bassin d'attraction : 11 248 habitants
1/5 des actifs exercent une profession agricole
Exploitations de dimensions supérieures à la moyenne départementale
Beaucoup d'agriculteurs à temps complet
Stagnation de la SAU de 1970 à 1988
Faible diminution du nombre d'exploitations sur la même période
Installations moyennes, beaucoup de jeunes
Nombre de chefs d'exploitation de plus de 55 ans faible
Beaucoup de successeurs

La population de la zone autour de Saint-Palais est à plus de 50 % employée dans le secteur agricole. L'activité se partage ici en fonction du relief. Il s'agit d'une zone où la surface utilisée agricole moyenne par exploitation est la plus forte pour l'ensemble du Pays Basque. Elle va donc fournir des terres plus importantes au nord de la zone, plus propices aux cultures céréalières et à l'introduction de la mécanisation. Aux alentours de Saint-Palais et jusqu'à Bidache cela se traduit par une activité générale centrée autour du maïs.

Un îlot situé autour de Saint Palais est constitué essentiellement de maïs semence, alors que le reste de la zone est couvert de maïs grain.

La vie à Saint-Palais s'est donc organisée autour de cette activité principalement grâce à la création de la coopérative Lur Berri rassemblant les intérêts des producteurs et des centres de découpe de la région (Lur Berri représente environ 250 emplois). Ce bourg-centre offre désormais l'ensemble des services nécessaires à la vie des coteaux alentours.

Les unités étant trop petites (en comparaison au reste de la France), il ne peut y avoir de production uniquement centrée sur le maïs. Il n'y a donc quasiment jamais de production spécialisée dans la culture du maïs.

Les revenus générés par le maïs n'ayant cessé de diminuer, on constate sur cette zone qu'il n'y a pas de monoproduction. Il s'agit plutôt d'une activité principalement céréalière complétée par l'élevage destiné à garantir le revenu des agriculteurs. Cette équilibre se réalise au travers de l'élevage de

Bovins viandes pour l'essentiel dans les zones les moins vallonnées, et d'ovins lait dans les zones de coteaux.

Cette pratique de la double-activité par souci de sécurité en a fait aujourd'hui au niveau agricole une zone assez dynamique où l'on implante de nouveaux types d'élevages (porcs fermiers, canard gras) destinés à valoriser sur place par l'intermédiaire de la filière animale, le maïs de plus en plus dévalorisé. Cette valorisation du maïs par l'élevage contribuera sans doute à préserver son poids dans l'économie Basque en paliant les effets de la concurrence américaine et russe sur le marché du maïs semence.

Là encore, ce mouvement général oriente progressivement la culture du maïs vers l'élevage et contribuera sans doute à terme à renforcer encore davantage son poids dans l'économie basque.

Sur la partie de coteaux, on retrouve une exploitation de type montagne, où l'élevage de brebis est prépondérant. Les exploitations se sont développées ici depuis une vingtaine d'années et se sont spécialisées progressivement dans la production de lait de brebis entrant dans la production du fromage. Plus proche des centres de transformation (Mauléon), ces exploitations sont plus performantes car elles utilisent une nourriture végétale provenant du maïs conduisant ainsi à un abandon progressif de la pratique des estives très contraignantes et peu rentables.

Par ce biais, progressivement la production de lait de brebis qui se situait traditionnellement sur la zone montagne descend vers les coteaux. Il y a désormais plus de brebis sur cette zone que sur l'ensemble de la zone de montagne (accélération importante depuis l'ouverture de salles de traites et l'application de la génétique à l'élevage).

Le grand changement de ces 20 dernières années est le recul de la production de lait de vache (en raison des quotas de la PAC). Une grande incertitude pèse néanmoins sur les conséquences de la PAC sur cette zone.

La zone agricole des coteaux peut se diviser en deux zones, une zone basse ne bénéficiant pas du classement zone montagne donc de l'ISM (Indemnité S Montagne), une zone classée en zone montagne en bénéficiant. En zone montagne, le revenu des exploitants est relativement garanti par l'ISM, sur les coteaux, les revenus sont plus faibles et les risques plus grands.

Lorsque la compensation des revenus n'est pas couverte par l'ISM, les revenus des agriculteurs sont les plus bas et de fortes incertitudes pèsent alors sur la reprise des exploitations.

La taille des surfaces cultivées, un relief contrasté, une recherche de revenus complémentaires motivent ici l'ouverture à d'autres productions agricoles.

Le maïs recherche donc par le biais de l'élevage une nouvelle valorisation plus rémunératrice (produisant plus de valeur ajoutée). La zone autour de Saint-Palais est donc assez dynamique et ses agriculteurs possèdent les moyens d'investir dans de nouvelles activités. Si elle est globalement peu flexible au niveau des cultures céréalières, elle retrouve plus de souplesse dans les formes de valorisation du maïs par l'élevage qu'elle peut prendre. Elle est donc suffisamment innovante pour pouvoir faire face au changement dans de bonnes conditions.

Mauléon : une vocation industrielle

Mauléon (canton - 1990)

Population du bourg-centre : 3793 habitants
Bassin d'attraction : 11 737 habitants
1/5 des actifs exercent une profession agricole
Exploitations de dimensions moyennes
Beaucoup d'agriculteurs à temps complet
Diminution de la SAU de 1970 à 1988
Faible diminution du nombre d'exploitations sur la même période
Installations moyennes, beaucoup de jeunes
Nombre de chefs d'exploitation de plus de 55 ans faible
Successions moyennes

La vocation de la zone de Mauléon malgré une forte crise de l'industrie de l'espadrille reste avant tout industrielle : plus de 1600 emplois (30% des actifs), 170 entreprises industrielles dont 7 de plus de 50 salariés.

Ce bassin a donc connu de nombreuses difficultés liées à la mono-industrie de l'espadrille née au siècle dernier.

Mise à rude épreuve par la concurrence chinoise, la stratégie est aujourd'hui à la diversification, sur la base d'une culture ouvrière et d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

L'industrie s'est depuis 10 ans tournée vers la sous-traitance des entreprises du secteur aéronautique : micro-mécanique, composants électroniques, caoutchouc et élastomères, plasturgie, fonderie, constructions métalliques représentent désormais le spectre de ses capacités de production.

La vocation microtechnique de la zone s'affirme autour du lycée de Mauléon et de la création d'un BTS de microtechnique générant actions de transferts de technologie et pépinières d'entreprises.

L'appareil de formation autour de 4 lycées accueille près de 2000 étudiants.

L'activité industrielle de la zone de Mauléon n'est pas isolée du monde rural qui l'entoure puisqu'elle repose également fortement sur les entreprises de transformation agro-alimentaire.

L'agro-alimentaire a connu ici un fort développement (15% des emplois industriels) autour de la fromagerie des Chaumes (groupe Bongrain), Pyrénées From, l'abattoir et le centre de découpe (veaux et agneaux de lait).

Ces centres soutenus par de grands groupes présentent l'avantage d'être stables économiquement et de fixer sur place une partie de la population active qui sinon quitterait Mauléon, puis la Soule.

Du fait de l'enclavement de la zone, l'artisanat et le commerce sont relativement développés (500 établissements environ). Pour ces raisons, Mauléon joue un rôle de Bourg-centre très important par les services proposés (en moyenne plus nombreux que dans les communes de même taille). Services publics et administratifs (centres multi-services), sportifs (piscine, jaï alai, stades), culturels (cinéma, bibliothèque municipale, écoles de musique et de danse), sociaux (missions locales, crèches, hôpital local), économiques (antennes permanentes des chambres consulaires, comités d'expansion).

L'activité touristique plus récente s'organise autour de 9000 lits et d'un patrimoine de qualité (Iraty, Kakuetta, Holçarte, Chapelle romane). La structuration des différentes fonctions dans une logique de pôle touristique vise au travers d'un tourisme culturel à renforcer les professionnels et à diversifier les revenus des agriculteurs en développant la pluri-activité par le biais de l'agro-tourisme.

L'enjeu majeur de la zone autour de Mauléon réside en une politique de désenclavement satisfaisante par la réalisation d'infrastructures routières de bon niveau. L'éloignement des centres urbains empêche ici tout risque d'effets pervers (aspiration) et ce réseau constituerait un point d'appui non négligeable pour l'industrie locale en manque de prises sur le monde. Elle devrait permettre une mise en synergie des bourgs-centres du Pays Basque intérieur, une fixation de l'activité et de la population sur place, s'appuyant sur un système de valeurs toujours vivantes : sentiment identitaire, dynamique collective, expression culturelle...

La zone des coteaux du Pays Basque est à son image une zone très contrastée où coexistent à la fois des vallées céréalières autour de Saint Palais et une zone de coteaux à vocation plus industrielle autour de Mauléon.

C'est principalement autour de ces deux pôles que s'organise aujourd'hui la vie de cet ensemble, les autres bourgs connaissant une migration de plus en plus prononcée.

Les modes de productions sont eux aussi fidèles à cette représentation puisqu'ils s'échelonnent de la petite ferme familiale à l'industrie agro-alimentaire et l'élevage hors sol. Cette disparité dans les activités entraîne bien entendu de fortes disparités du revenu et des modes de fonctionnement très différents. Les cultures plus extensives des vallées sont dynamiques et innovantes, elles possèdent de forts potentiels d'innovation et d'investissements. Les exploitations des zones de coteaux aux revenus plus faibles, sont moins flexibles et disposent de moins de moyens pour investir et se diversifier.

La zone se caractérise avant tout par son éloignement des réseaux de communication et un enclavement profond entraînant de fortes migrations des populations et de la force active vers d'autres bassins d'emploi (côte, Béarn...).

VII / LES COTEAUX BASQUES

FORCES

AGRICULTURE SE DIVERSIFIANT AUTOUR DE SAINT-PALAIS

AGRICULTURE EN ZONE CLASSÉE "MONTAGNE " PROTÉGÉE

UN BON NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DES BOURGS-CENTRES

PRÉSENCE D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES SOUTENUES PAR DE GRANDS GROUPES

FAIBLESSES

FAIBLES REVENUS AGRICOLES DANS LES ZONES NON SOUTENUES PAR L'ISM

VIEILLISSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

DÉPEUPLEMENT DES ZONES INTERMÉDIAIRES AU PROFIT DES BOURGS CENTRES OU DES BASSINS D'EMPLOI DE LA CÔTE.

CONTRAINTES

UN RELIEF TRÈS CONTRAIGNANT

LE SYSTÈME EST TRÈS DÉPENDANT DE LA PAC ET DE L'ISM

PRATIQUE DIFFICILE DE L'ESTIVE

ENCLAVEMENT ET MANQUE DE VOIES DE COMMUNICATION

ENJEUX

VALORISATION DU MAÏS DANS LA PRODUCTION ANIMALE

DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES

CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE PAR LA TRANSFORMATION SUR PLACE DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE

DÉSENCLAVEMENT DE LA ZONE PAR L'INTÉRIEUR, RENOUANT UNE SYNERGIE ENTRE LES BOURGS-CENTRES DU PAYS BASQUE INTÉRIEUR

FIXATION DE LA POPULATION SUR PLACE PAR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

IV Les Montagnes Basques (zone VIII)

Un relief de moyenne montagne qui structure très fortement l'activité

Près du tiers du territoire couvert par le Pays Basque se situe en zone montagne. De grandes pâtures entrecoupées de zones boisées bordées de fougères composent ici l'essentiel d'un paysage aux fortes pentes de moyennes et basses montagnes.

Cette situation très contraignante a toujours très fortement structuré l'activité humaine autour de l'élevage (essentiellement ovin car mieux adapté à la montagne). Le relief explique les modes sociaux particuliers de gestion des terres collectives (les syndicats de la vallée de Baïgorry, du pays de Cize, etc...).

Une population très dépendante de ses bourgs centres

Les villages de cette zone sont généralement de petite dimension, et reposent pour la plupart au pied des montagnes, dans le creux des vallées formées par les plis du relief.

Quelques bourgs-centres de petite taille (moins de 2000 habitants en moyenne) regroupant les principaux services constituent les bassins de vie indispensables au maintien de l'activité sur place. Les principaux, Saint-Étienne de Baïgorry (1700 hab.), Saint-Jean Pied de Port (1600 hab.), et Tardets (800 hab.) jouent ici un rôle clef dans l'animation des zones de plus haute montagne.

La population vieillit et délaisse les hauteurs

Cette zone faiblement peuplée se caractérise par un solde migratoire très fortement négatif et par une baisse constante de sa population (allant au delà d'une baisse de 30 % sur les zones les plus reculées) depuis une cinquantaine d'années.

La population semble se déplacer en effet vers le pied des montagnes, aux abords des coteaux où les services (santé, scolaires, commerciaux) sont mieux implantés. Ainsi, Saint-Jean Pied de Port voit sa population croître de manière surprenante au détriment des autres villages situés dans son bassin d'attraction. Cette tendance se confirme quand on observe

l'évolution des constructions de résidences principales sur ces zones. Une plus grande recherche de confort, de services aux particuliers, entraîne un délaissement progressif des zones les plus hautes et les plus reculées, trop éloignées des réseaux principaux de communication routière.

Deux explications peuvent permettre d'expliquer ce phénomène :

- tout d'abord, la population assez âgée des zones de montagne a tendance à se rapprocher des zones plus basses au confort plus grand et aux capacités de soins plus importantes (présence de maisons de retraite);

- ensuite, l'agriculture ne permettant plus d'assurer un niveau d'emploi suffisant, les jeunes se rapprochent des bassins d'emploi du secondaire et du tertiaire situés sur la côte ou dans les zones plus touristiques (Saint-Jean Pied de Port).

Ces deux phénomènes conjugués entraîne progressivement une désertification des zones de montagne au profit des zones de piémont et de coteaux. Cette descente des personnes âgées et des actifs se reportent vers les bourgs-centres plus dotés en services et en activités.

Une activité essentiellement agricole

Sur la période 1982-90, on constate sur la zone montagne une diminution des emplois dans les secteurs du bâtiment et de l'agriculture de près de 20 % suivant l'évolution nationale de ces deux secteurs d'activité. Se situant dans la moyenne nationale, cette baisse est en effet plus à associer à la conjoncture qu'à la zone elle-même.

Par ailleurs, on constate également une hausse des activités de l'industrie, du commerce et des services. Là encore cette hausse peut être reliée à la tendance générale nationale, où l'activité s'oriente progressivement vers les activités du tertiaire (augmentation normale de 10 %).

Il convient cependant de noter que cette hausse est également le fruit du développement touristique de la zone située autour de Saint-Jean-Pied-de-Port qui rayonne de la vallée des Aldudes à la forêt d'Iraty.

On constate cependant une baisse plus importante de l'emploi dans le canton de Tardets où les secteurs primaires et secondaires sont très touchés (Agriculture, Bâtiment, et Industrie baissent à plus de 30 %). Cette chute si importante de l'activité entraîne un processus de désertification progressif qu'il sera difficile d'endiguer si ce n'est par le tourisme, puisque seul la prestation de services augmente en activité de près de 20 % sur la période.

Cette zone semble donc se tourner progressivement vers la dernière exploitation de ses ressources naturelles : son paysage exceptionnel.

Prépondérance et maintien de l'élevage ovin

La moyenne montagne, au relief très prononcé, aux accès escarpés rend difficile tout type d'activité. Ainsi, en raison des fortes pentes, l'agriculture céréalière n'a pu s'y développer de manière rentable et ne constitue aujourd'hui qu'un complément nutritif destiné à alimenter le bétail. L'activité agricole qui occupe près de 60% des actifs s'est entièrement structurée autour de l'élevage ovin et du pastoralisme.

L'élevage ovin y est naturellement devenu prépondérant en raison de la très bonne adaptabilité de ce bétail au climat et au relief (il représente aujourd'hui près de 90 % de la surface agricole utilisable).

Des petites exploitations en faire valoir direct, un parcellaire très cher et très morcelé ont de tous temps été compensés par une organisation remarquable de l'exploitation collective des alpages.

Aujourd'hui, l'activité ovine contribue donc fortement à structurer les paysages. Elle maintient des zones en herbe qui, sans elle, retourneraient à la friche.

Une bonne gestion des terres collectives mais le surpâturage génère quelques conflits

La collectivité, par l'intermédiaire de ses syndicats de vallée, gère l'ensemble des terres collectives. Cependant, on constate en observant la carte des transhumances qu'elles accueillent essentiellement la transhumance des troupeaux qui peuplent les zones du piémont.

Deux raisons à cela :

- Les primes accordées par les communautés européennes aux zones montagnes sont affectées en fonction du nombre de têtes. Ces subventions qui contribuent fortement à maintenir le revenu des agriculteurs ont entraîné une augmentation incontrôlée de la taille moyenne des élevages occasionnant de nombreux problèmes de surpâturage dans le piémont se répercutant l'été sur les estives.
- Historiquement, les zones de moyenne montagne à l'image de la vallée des Aldudes sont devenues des zones de refuges pour les cadets qui y

faisaient paître les brebis en estives. Ces cadets s'y établirent pour former des villages.

Ils refusèrent ensuite à leurs aînés le passage vers les estives, les obligeant à effectuer la transhumance dans le Béarn.

Le passage des siècles n'a pourtant pas effacé l'habitude des habitants des coteaux pour cette transhumance lointaine.

Mais ce surpâturage génère également de plus en plus de conflits que se soit avec les zones de coteaux, le Pays Basque Espagnol, mais également entre bergers des zones de piémont.

Un rajeunissement des éleveurs mais pas forcément des méthodes

Paradoxalement dans cette zone où la population vieillit, les reprises d'exploitations sont fortes et l'on compte un nombre très important d'installations de jeunes exploitants (l'un des plus élevés de France). La tendance est donc au rajeunissement de la population active agricole.

L'installation des jeunes actifs agricoles se poursuit parfois sur de petites unités (5 à 10 ha). Ce phénomène peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes actifs se sont retrouvés au chômage après la période d'essor de l'artisanat et de l'industrie. Ils ont récupéré des terres qui étaient louées pour reprendre leur exploitation.

Elle s'explique également par le fait que les successions avec dotation restent nombreuses dans une zone fortement influencée par la tradition pastorale et par l'attachement à la terre.

Progressivement, les écarts se creusent cependant entre les éleveurs capables d'intégrer les technologies nouvelles de l'élevage et les autres qui ne savent ou ne peuvent pas.

Ainsi on note que l'innovation (génétique, nutritive) a de plus en plus de mal à se développer dans ces zones, ce qui a pour conséquence de les rendre encore plus fragiles face aux changements.

De plus, les contraintes naturelles sont trop importantes pour que l'on puisse y asseoir une activité rentable. Ceci contraint de plus en plus d'éleveur à abandonner la transhumance et la haute-montagne, pour lui préférer l'élevage plus intensif des coteaux (plus proches des centres de traite et de transformation) mais également plus proche des zones de service.

Les élevages importants étant par nature moins flexibles que des cultures végétales, la zone entière repose sur de fortes inerties. Largement

subventionnée elle est également très fragile en terme d'adaptation et de réactivité face au changements possibles de politique agricole.

Une industrie à la recherche de points d'ancrage

Les activités proposées essentiellement autour de l'élevage ne fournissent pas un bassin d'emploi suffisant pour renouveler les offres d'emplois aux actifs. De nombreux jeunes reprennent pourtant les exploitations, mais leur nombre demeure insuffisant. Ils sont donc contraints pour la plupart de quitter la zone qui peu à peu perd sa jeunesse et se condamne ainsi au vieillissement. De ce fait, les vallées de Garazi et de Baïgorri connaissent actuellement de graves difficultés d'ordre démographique.

Les usines de traitement du lait préfèrent généralement les zones de coteaux aux accès plus faciles. Ainsi, lorsqu'une usine de transformation laitière quitte une zone, elle transfère avec elle des droits à produire et donc par conséquent des droits à travailler pour la population active locale.

L'industrie par manque de points d'ancrage au réseau national et international n'a pu également s'y maintenir. Aujourd'hui, seules quelques PME de l'agro-alimentaire orientant leurs produits vers une clientèle touristique ou extérieure recherchant des produits fermiers de qualité (ex. Oteïtza qui ne compte que quelques emplois) semblent bien s'adapter.

Elles se répartissent dans les zones reliées aux voies de communication (le long de la D932 à Saint-Martin d'Arrossa et à Saint-Jean-Pied-de-Port).

Il s'agit de l'abattoir de bovins et d'ovins pour Saint-Jean-Pied-de-Port fonctionnant sur les productions de la zone.

L'abattoir de Saint-Martin d'Arrossa est mieux organisé pour le traitement des volailles et des lapins. Seule entreprise de ce type aux normes CEE elle draine des productions sur un périmètre très vaste (qui va jusqu'au Béarn).

Appartenant à de grands groupes, ces abattoirs relativement stables économiquement, ne créent que peu d'emploi.

Tardets victime de la monoproduction

La zone de Tardets a connu un développement à part. Une activité industrielle s'est bâtie sur la production de chaussures et plus particulièrement d'espadrilles. Ce secteur aujourd'hui fortement concurrencé par les industries étrangères à la main d'oeuvre peu coûteuse (comme la Chine) a connu une chute vertigineuse d'activité depuis la période d'essor de 1970.

Le canton est donc victime de ce choix de monoproduction qui a entraîné dans sa chute l'organisation globale de son périmètre d'activité.

Tardets est ainsi rentré dans une spirale de désertification avancée depuis que l'industrie de la chaussure n'assure plus ce rôle de fixation de la population active localement. Les activités désertent le bourg et ses alentours dans tous les secteurs d'activité même s'il est vrai que son enclavement est également à l'origine des migrations massives que connaît ce village.

La seule activité demeurant en croissance semble liée au tourisme, au travers de la prestation de services haut de gamme ayant fait sa réputation (pêche, chasse ...). Tardets a toujours su profiter de cette activité devenue à présent traditionnelle.

La filière bois est insuffisamment exploitée

La forêt est un des rares éléments de richesse naturelle du massif et constitue un atout économique important sous-exploité.

L'ensemble de la forêt communale et syndicale est soumis au régime forestier. Les essences en sont le hêtre et le sapin, elles correspondent aux différents étages de la végétation. La superficie actuelle globale est de 192 000 ha dont 179 486 ha en forêt de production.

Deux types de propriétaires :

- privés (65% soit 117 242 ha)
- publics (communes ou syndicats de vallées - 35 % soit 61 672 ha)

Le taux de boisement est faible : 25 % au lieu de 41% en Aquitaine. Son taux de diminution est de 1% par an au profit de terres agricoles.

Le reboisement était de 240 ha/an avant 1980, il semble que depuis la cadence se soit sérieusement ralentie. Le reboisement subventionné par le Fond Forestier National et le Budget de l'État a chuté à 170 ha par an en moyenne sur la période 1976-1987 sur les forêts privées, et à 230 ha sur les forêts soumises.

Cette baisse est inquiétante sachant que 65 % de la forêt au Pays-Basque est privée. Ce phénomène s'explique en partie en raison d'un plus grand morcellement des forêts privées qui rend leur gestion plus délicate (près de 41500 propriétaires à ce jour dont seulement 64 possèdent plus de 25 ha).

L'exploitation forestière dans l'ensemble est à destination à 64 % du bois d'oeuvre et à 36 % du bois d'industrie. Le taux de prélèvement est actuellement de 33%, ce qui est relativement faible. En revanche le taux de

mortalité est élevée 1,08 m³/ha/an en raison d'un problème sanitaire lié à la maladie du châtaignier. La diminution des aides financières apportées par le fonds forestier pourrait à terme ralentir encore davantage ce renouvellement.

Il est ensuite transformé (à 30 %) dans les pays de l'Adour, mais surtout exporté à 70 % vers l'Espagne en raison de la forte fermeture des entreprises locales.

La forêt basque apparemment homogène, est cependant d'inégale qualité. Cependant, elle pourrait constituer une source et un pôle d'emploi intéressant si des entreprises de transformation du bois accompagnaient ce développement. Actuellement comme dans beaucoup d'autres cas, le bois est expédié brut vers d'autres régions française ou l'Espagne où il est utilisé ou transformé.

Aujourd'hui la seule production de bois n'est plus suffisante et constitue une activité en crise quand il n'y a pas transformation de la matière brute en produit à plus forte valeur ajoutée.

Les compétitions locales ont entraîné la fermeture de nombreuses entreprises et le manque de concertation entre organismes publics et privés du développement agricole n'a pas permis d'associer élevage et culture d'arbres. Cet échec peut se comprendre par un manque de moyens de vulgarisation.

Il y a globalement de bonnes potentialités forestières en qualité et en quantité. De plus la proximité avec l'Espagne (grand importateur de bois brut) est un atout.

Cependant, la forêt est morcelée et non suffisamment portée vers la production de feuillus de qualité, la desserte des massifs est insuffisante et leur gestion parfois inexistante. Il n'y a pas de relais locaux dans une filière bois pourtant indispensable pour assurer le revenu de ce type d'activité.

Un secteur tertiaire se développant sur le tourisme

L'activité touristique est le plus développée dans les pays de la Nive/Nivelle, de Cize-Baïgorry et plus particulièrement autour de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Pour le moment, seulement 6% des exploitants du massif ont une activité liée à l'hébergement ou à la restauration.

Cette activité reste peu développée dans le cadre de la pluri-activité des chefs d'exploitation, les capacités d'accueil augmentent lentement, bien que le taux d'occupation soit très élevé. Ceci s'explique en particulier par les difficultés à investir de la zone. Les agriculteurs désireux de réhabiliter certains logements bénéficient d'aides relativement importantes pour le faire. Cependant, les exigences de confort du public étant de plus en plus grandes et les investissements les plus faciles à réaliser l'ayant été, seuls persistent des réhabilitations aux besoins en investissement lourds rejetées à des horizons plus lointains.

Le taux d'occupation est donc en pourcentage assez élevé mais les capacités d'accueil en valeur absolue restent faibles et concentrées autour des bourgs-centres (ce qui renforce encore leur mainmise sur l'ensemble de la zone montagne).

Par ailleurs, le tourisme "vert" est peu consommateur en volume de biens ou de services, il ne peut donc s'agir pour les agriculteurs que d'un complément de revenu auquel ils sont de plus assez mal préparés (accueil, prestation de services, gestion ...).

Le tourisme à la campagne fait donc aujourd'hui l'objet de fortes incitations pour augmenter les capacités d'accueils en moyenne montagne. Il pourrait permettre de fixer la population rurale locale plus jeune, en lui assurant des revenus, en augmentant la pluri-activité.

La saison étant assez longue, cette option apparaît comme très intéressante mais nécessitera une formation et des investissements accrus.

Une zone aux fortes inerties

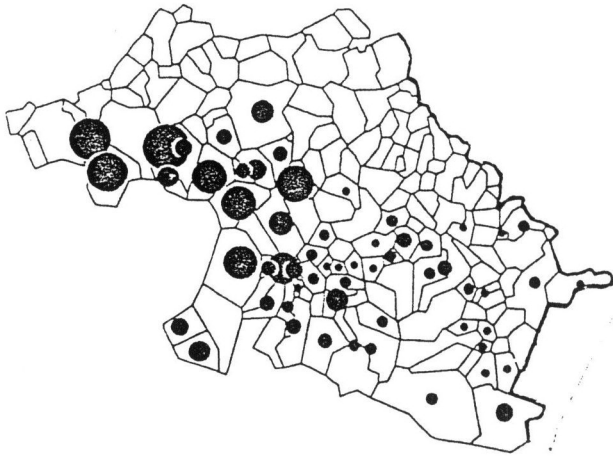
L'activité de la zone montagne du Pays Basques est globalement stable, mais très fragile. L'échec de la monoproduction industrielle passée devrait servir de leçon pour s'engager à l'avenir vers la diversification des productions.

L'activité agricole repose essentiellement sur l'élevage : l'élevage ovin complètement dépendant des subventions communautaires et l'élevage bovins viande dont la stabilité ne tient qu'à la PAC.

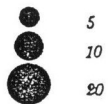
L'ensemble du secteur primaire est donc sous la dépendance complète de la PAC et des décisions de Bruxelles.

Par ailleurs, l'industrie agro-alimentaire emploie peu de locaux. Si elle est globalement stable, elle repose également entièrement sur l'élevage.

PDZR Pyrénées de la Région Aquitaine
Agro-tourisme : nombre d'exploitations (1988)



Nombre d'exploitations par commune

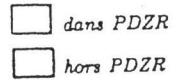


COTEAUX DU PAYS BASQUE



MONTAGNE BASQUE

Communes

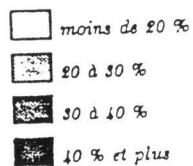


Pluriactivité (*) par commune (1988)

(*) Chef ou conjoint avec profession principale ou
activité secondaire extérieure à l'exploitation.



Nombre d'exploitations, en %



Les petits commerces contribuant fortement à la fixation de la population sur place vivent également des revenus tirés de cette exploitation. Ils en vivent donc indirectement.

Tout l'édifice économique ne repose donc que sur ce seul pied très fortement soutenu. Le seul pan de l'économie locale échappant à cette règle est le tourisme et l'activité tertiaire qu'il génère. C'est sans doute dans cette voie qu'il faut chercher plutôt la diversification que la consolidation.

Celle-ci s'effectuera par le passage à une transformation locale des produits plus créatrice de valeur ajoutée donc de revenus sains, stables et croissants.

Développer la pluri-activité

La pluri-activité est assez peu développée sur la zone montagne. En fait, elle est fortement dépendante du dynamisme de certains bassins d'emploi. Elle est donc naturellement localisée autour de Saint Jean Pied de Port dont l'activité touristique est très importante.

Si ce phénomène permet d'assurer les revenus des agriculteurs et de maintenir l'activité agricole et pastorale proche de ces bassins d'emploi, il est par contre une source d'inconvénients non négligeables pour l'exploitation (surtout lorsque l'élevage y est dominant). Une formation en général peu adaptée ne leur permet pas par ailleurs d'accéder à des responsabilités importantes et de défendre leurs intérêts dans les professions exercées.

En outre, la fragilité du tissu industriel et tertiaire de la zone n'est pas le ferment suffisant pour dégager assez d'emploi pour la population déjà en place. La pluri-activité semble donc s'orienter vers la juxtaposition de travaux saisonniers différents fortement liés au tourisme (guides, activités sportives, gîtes ruraux ...).

Favoriser le développement de la transformation sur place

L'avenir des productions de montagne semble pourtant liée à la capacité d'innovation mais peut-être plus encore à la capacité de transformation. L'intérêt des populations urbaines se porte aujourd'hui de plus en plus vers des produits fermiers de qualité. Un besoin se crée, celui de chercher un produit à sa source, au plus près du producteur. Les appellations d'origine contrôlée font l'objet d'une forte demande motivée par une recherche d'authenticité dans l'acte de consommation.

Un tissu d'activités peut se créer autour de produits fermiers de qualité transformés sur place par des entreprises familiales organisées en

coopératives ou en petites unités (ex Oteïtza). Il appuiera son développement sur l'activité touristique, sur les marchés locaux, ferment de sa renommée avant d'envisager une diffusion à plus grande échelle.

Mais cette transformation des produits (seule créatrice de valeur ajoutée) doit également s'accompagner d'une évolution des mentalités en les orientant vers la pluri-activité (activités touristiques, commerciales, artisanales).

Diversification et transformation sont donc deux cartes maîtresses de la consolidation du système "montagne". L'orientation vers le tourisme est sans doute une réponse, mais elle doit s'accompagner d'une production locale typée afin de pouvoir asseoir son développement sur des activités non saisonnières pouvant assurer suffisamment d'emplois locaux pour empêcher l'exode rural.

3 dynamiques propres

Saint Jean Pied de Port (canton - 1990)

1/3 des actifs sont de profession agricole
La taille des exploitations est moyenne
Il y a peu de doubles actifs
La variation de la SAU est moyenne depuis 1970
Le nombre des installations d'agriculteur est moyen
Il y a peu d'agriculteurs de plus de 55 ans
La succession est moyenne
Pas de retour à la friche des terres
Processus d'extension et de construction autour de son périmètre actuel

Saint Étienne de Baïgorry (canton - 1990)

Population du bourg-centre : 1580 hab.
Bassin d'attraction : 2842 pers.
La moitié des actifs travaillent dans le secteur agricole (élevage ovin)
La taille des exploitations est moyenne
Il y a peu de doubles actifs
Très forte augmentation des SAU
Diminution du nombre d'exploitations
Installations fortes
Peu d'agriculteurs de plus de 55 ans
Beaucoup sont sans succession
Pas de retour à la friche de terres prévu

Tardets (canton 1990)

Population du bourg-centre : 709 hab.
Bassin d'attraction : 3643 pers.
50 % des actifs sont dans le primaire
La taille des exploitation est moyenne
peu de doubles actifs
forte diminution de la SAU
forte diminution du nombre d'exploitants
Installations moyennes
peu d'agriculteurs de plus de 55 ans
Des terres retourneront à la friche
Beaucoup sont sans succession

VIII / LES MONTAGNES BASQUES

FORCES

PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL
LONGUE SAISON TOURISTIQUE
AGRICULTURE RELAYÉE PAR LES JEUNES

FAIBLESSES

FAIBLE NIVEAU GÉNÉRAL DES SERVICES ET DE L'EMPLOI
FORTE MIGRATION VERS LES BOURGS-CENTRES ET LA CÔTE
VIEILLISSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION
REVENUS AGRICOLES STABLES MAIS SUBVENTIONNES
PEU DE TRANSFORMATION SUR PLACE DONC DE RÉALISATION DE VALEUR AJOUTÉE
FAIBLE FLEXIBILITÉ DES PRODUCTIONS ANIMALES

CONTRAINTES

LE RELIEF DE MOYENNE MONTAGNE
L'ENCLAVEMENT
ÉLEVAGE TRÈS DÉPENDANT DE LA PAC ET DE L'ISM
ABSENCE DE SERVICES EN DEHORS DES BOURGS-CENTRES

ENJEUX

DIVERSIFICATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS SUR PLACE
EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES: EAUX, BOIS.
PRODUCTION LOCALE DE QUALITÉ ET TYPÉE A DESTINATION TOURISTIQUE
FORMATION DES ÉLEVEURS A LA PLURI-ACTIVITÉ A DESTINATION DU TOURISME
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL
STATUT D'EXPLOITANT AGRICOLE : AIDE A LA PERSONNE OU AIDE AU PRODUIT?

LES 3 ZONES MONTAGNES

LA VALLÉE DES ALDUDES

ENJEUX

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES (EAUX, BOIS) EN TRANSFORMANT LES PRODUITS SUR PLACE

DIFFUSION DE PRODUCTIONS LOCALES TYPÉES (FERMIÈRES, A.O.C.) PRENANT APPUI SUR LE PASSAGE TOURISTIQUE ET LE MARCHÉ BASQUE

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL TOURISTIQUES

FORMATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES A LA PLURI-ACTIVITÉ => TOURISME

SAINT JEAN PIED DE PORT

ENJEUX

CRÉATION D'ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION DE PRODUITS TYPÉS

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE A DESTINATION DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ÉQUILIBRÉ ENTRE HABITAT, TOURISME ET ACTIVITÉ AGRICOLE

LE CANTON DE TARDETS

ENJEUX

MISE EN VALEUR ET EXPLOITATION DU PAYSAGE

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE A VOCATION TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME D'ESPACES SPÉCIALISÉ (CHASSE, PÊCHE)

FORMATION DES CHEFS D'EXPLOITATION A LA GESTION DU TOURISME

ANNEXE

Les cartes de synthèse de cet annexe sont la représentation par zone d'un diagnostic du territoire reprenant l'ensemble des données ayant trait à la population et à l'agriculture.

Un commentaire détaillé des zones définies est associé à ces cartes.

I/ Péri-urbanisation

Productions dominantes : bovins lait et maïs.

Dans cette zone périurbaine les parcelles de maïs attendent leur valorisation dans l'immobilier. Ces zones ne sont pas exploitées pour leur rapport, mais en attente spéculative. Il y a peu de reprise d'exploitation sur cette zone, les jeunes ayant connu le mode de vie urbain, ils vendront la terre après succession.

Ces zones agricoles sont donc très menacées sur cette zone par l'urbanisation croissante. Elles risquent de se transformer à terme en espaces verts au sein de l'extension urbaine.

II / Coteaux de l'arrière pays côtier

Productions dominantes : Bovins lait et viande, brebis laitières et maïs.

Zone où les revenus agricoles sont relativement stables et garantis depuis l'introduction des quotas de la PAC. Le maïs ici peu rémunérateur pourra se valoriser dans l'élevage en complément nutritif. Les exploitations sont petites mais l'enjeu foncier est de taille.

La diversification vers d'autres productions animales est possible sur cette zone assez dynamique. Les productions s'y orientent déjà vers le porc et les canards gras. La potentialité à l'innovation est importante, elle constituera donc le lieu d'un enjeu important pour l'avenir.

Cette zone subit en outre l'influence de la côte en matière de péri-urbanisation.

Les zones agricoles devront être préservées par une politique d'aménagement du territoire volontariste. Dans tout autre cas, l'influence urbaine aidant, elles subiront les assauts de la spéculation immobilière sur une zone qui risque de devenir si l'on n'y prend pas garde, une zone dortoir des employés de la côte.

C'est une zone de forts enjeux fonciers et agricoles.

LES 3 ZONES MONTAGNES

LA VALLÉE DES ALDUDES

ENJEUX

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES (EAUX, BOIS) EN TRANSFORMANT LES PRODUITS SUR PLACE

DIFFUSION DE PRODUCTIONS LOCALES TYPÉES (FERMIÈRES, A.O.C.) PRENANT APPUI SUR LE PASSAGE TOURISTIQUE ET LE MARCHÉ BASQUE

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS D'ACCUEIL TOURISTIQUES

FORMATION DES EXPLOITANTS AGRICOLES A LA PLURI-ACTIVITÉ => TOURISME

SAINT JEAN PIED DE PORT

ENJEUX

CRÉATION D'ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION DE PRODUITS TYPES

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE A DESTINATION DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ÉQUILIBRÉ ENTRE HABITAT, TOURISME ET ACTIVITÉ AGRICOLE

LE CANTON DE TARDETS

ENJEUX

MISE EN VALEUR ET EXPLOITATION DU PAYSAGE

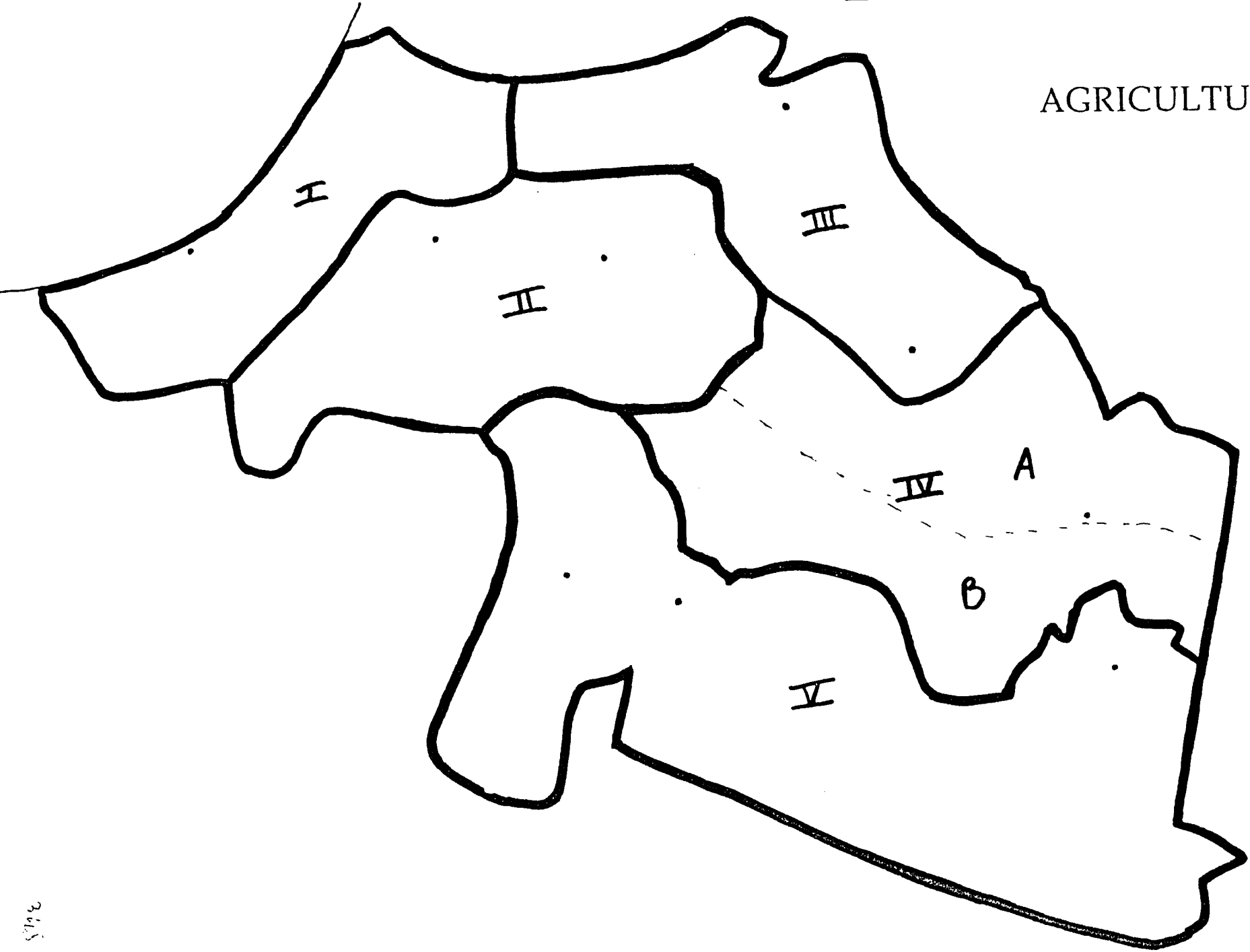
DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE A VOCATION TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME D'ESPACES SPÉCIALISÉ (CHASSE, PÊCHE)

FORMATION DES CHEFS D'EXPLOITATION A LA GESTION DU TOURISME

CARTE DE SYNTHESE

AGRICULTURE



III / Vallées céréalières de Bidache et Saint Palais

Production dominante : le maïs .

La zone possède de par la forte plantation de maïs d'une forte capacité d'innovation et de diversification (revenus tirés de l'exploitation importants, autres productions déjà développées pour l'isolement des champs de maïs semence : Haricots verts, salades, brocolis). Elle s'oriente également dans la valorisation du maïs par des productions animales de plus en plus diversifiées (Bovins, ovins, mais également canards gras et porcs).

La succession de la terre est globalement assurée car la pression foncière est importante. Cependant, il ne s'agit pas toujours de successions familiales et on assiste dans le même temps à une augmentation de la Surface Agricole Utilisable et à une baisse du nombre de chefs d'exploitation.

Les revenus pourraient chuter en raison de la PAC. Cependant, la zone est bien armée pour y répondre par la diversification, la forte flexibilité des productions de dominante céréalière garantissant un revenu assez stable. C'est une zone de fort potentiel agricole. Là encore, les exploitations installées entre Urt et Bidache sont de plus en plus menacées par la péri-urbanisation croissante.

IV / Zone de Coteaux

Élevage dominant: Brebis et Bovins viande.

La zone de coteaux se caractérise par une séparation en deux: les communes classées en zone montagne touchant l'ISM (Indemnité Spéciale Montagne) et les autres plus basses ne le touchant pas. Dans le premier cas (B) le revenu est garanti et en général d'un niveau intéressant. Dans le second (A), il s'agit des excédents d'exploitation agricole les plus bas du Pays Basque.

A - Il y aura dans ce cas de nombreux problèmes de succession à terme car cette zone est peu flexible et connaît une crise assez importante.

B - Les revenus étant garantis, la zone est stable, mais les charges d'exploitations sont lourdes et constituent un frein au développement des investissements. Sa stabilité repose sur la décision des pouvoirs publics.

Sur l'ensemble de la zone, le maïs s'oriente progressivement vers une valorisation par les productions animales. La diversification (porcs,

canards...) est plus lente que sur la zone de Saint-Palais mais s'effectuent progressivement. La transformation sur place (quelques usines autour de Mauléon) permet, parce qu'elle émane de grands groupes industriels, de stabiliser quelque peu la zone.

C'est une zone à observer car en crise (matières premières agricoles produites. à faible valeur ajoutée) Sa chance peut être de s'orienter vers la transformation et la diversification de ses productions vers plus de valeur ajoutée apte à garantir le revenu.

VI/ Zone Montagne

Élevage dominant : Ovins lait

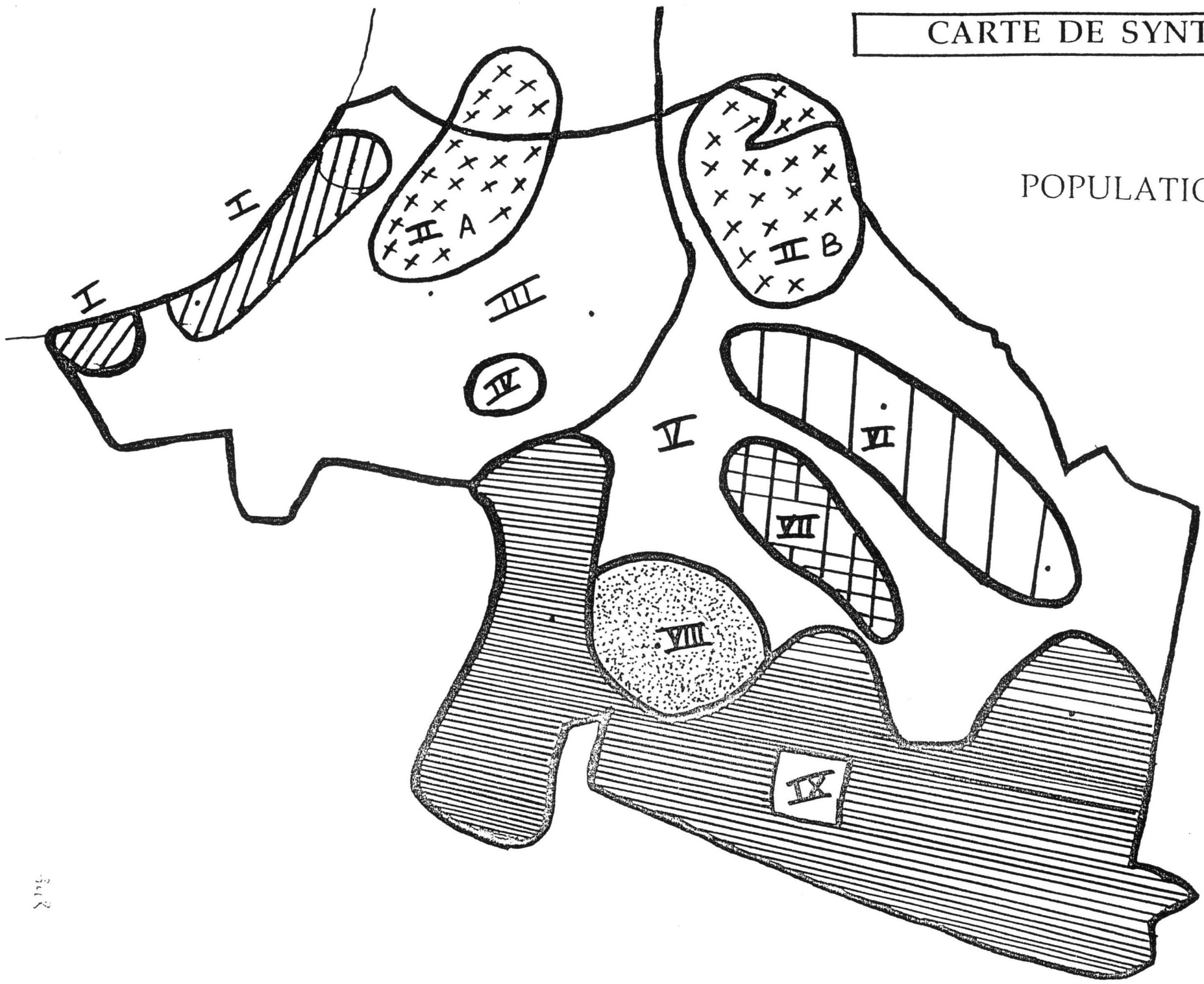
Rajeunissement global des chefs d'exploitation. Petites structures de production. Problèmes de surpâturage liés à la multiplication des primes à l'élevage ovin augmentant toujours plus la taille des troupeaux. développement des produits fermiers limités.

Cette zone est relativement stable quant au revenu de ses éleveurs (grâce à l'ISM). Toute l'activité repose essentiellement sur l'élevage ovin. Les inerties sont donc très fortes et la diversification lente. Système stable mais fragile car en grande partie subventionné et ne reposant que faiblement sur la transformation des produits sur place créatrice de valeur ajoutée.

Cette zone en apparence très stable dépend fortement (secteurs primaires et tertiaires) des politiques agricoles européennes. La zone de Tardets est entrée dans un processus de fragilisation globale de l'activité . Des entreprises transformant sur place des produits de qualité s'appuyant sur une clientèle touristique pourraient contribuer à fixer la population sur place.

CARTE DE SYNTHÈSE

POPULATION



ZONAGE DE LA CARTE DE SYNTHÈSE "POPULATION"

Zone I : Bande côtière

La densité de population est forte.

Elle se caractérise par un taux de chômage important : caractéristique commune aux villes (elles regroupent toutes les formes d'exclusion).

La hausse de la population y est forte (de + 10% à + 30% de 1982 à 1990).

Le taux de construction entre 1975 et 1990 a connu une hausse forte (jusqu'à 50 %). L'immigration est forte.

La population est âgée (plus de 30% de la population a plus de 60 ans).

Les ménages d'une personne sont nombreux (de 20 à plus de 30 %).

Cette zone fortement touristique attire une population aisée (en raison des coûts du foncier) et âgée. Il s'agit là du phénomène d'attraction des retraités venant s'installer dans une zone confortable au climat agréable, à proximité de tous les services.

Zones II A et II B : zones ouvertes

Le taux de chômage est assez faible. La densité de la population est plus forte à mesure que l'on se rapproche de la côte (de la zone A).

La hausse de population est faible dans la zone la plus éloignée de la côte, et forte dans la plus proche (10 à 30 % entre 1982 et 1990). Les constructions sont nombreuses près de la côte (+ de 50% entre 1975 et 1990) et moyenne quand on s'en éloigne (de 0 à 25 %). L'immigration est importante.

La population est globalement assez jeune (10 à 20 % de plus de 60 ans).

Les ménages d'une personne sont faibles sur la zone A (de 10 à 20 %) et nombreux sur la zone B au delà (+ de 30 %).

Les deux zones sont caractéristiques de l'effet "infrastructures routière". En effet, l'A64 qui rapproche la basse vallée de l'Adour du BAB entraîne une installation importante de familles assez jeunes repoussées par la pression foncière de la côte, désireuses de retrouver une certaine qualité de vie, dans une zone bien desservie et proche du bassin d'emploi du BAB.

Dans la zone A se processus semble déjà plus enclenché que sur la zone B de tradition plus rural.

Zone III : Labourd intérieur

Le taux de chômage est moyen. La densité de la population est moyenne.

La population est en hausse assez importante (de 10 à 30 % entre 1982 et 1990). La construction de résidences est forte (+ 25% entre 1975 et 1990).

L'immigration est forte.

La population est dans l'ensemble assez jeune et il y a peu de ménages d'une personne.

Cette zone comme les précédentes subit la migration des jeunes familles de la côte vers l'arrière pays côtier. Elles y recherchent cadre et qualité de vie pour leurs enfants à des prix raisonnables. Les chefs de famille travaillent généralement sur le BAB et les trajets domicile-travail (intérieur-côte) sont quotidiens. Ici encore l'effet infrastructures routières joue beaucoup.

Zone IV : Cambo

Le taux de chômage est faible (de 5 à 9%). La densité de la population est forte (+ de 100 hab/km²).

La population est en baisse depuis 1982 (-10 % jusqu'en 1990). Le taux de construction y est moyen (de 0 à 25 % entre 1975 et 1990).

L'immigration sur cette zone est forte.

La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est très forte et atteint plus de 35 %. Il y a par ailleurs beaucoup de ménages d'une personne.

La zone de Cambo est identifiée en raison de son activité particulière. Son activité thermique attire de nombreux curistes malades et/ou retraités. Sa population se renforce en vieillissant.

Zone V : zone rurale intersticielle

Le taux de chômage y est faible (moins de 5%). La densité de population est faible (de 10 à 20 hab/km²).

La population est globalement stable (elle varie de -10 à +10 % entre 1982 et 1990). La construction est faible (de 0 à +25 % entre 1975 et 1990). Le solde migratoire est faible ou nul oscillant autour de 0 suivant les communes.

La population de plus de 60 ans est moyennement représentée (de 20 à 30 %) et le taux de ménages d'une personne est faible (de 10 à 20 %).

Cette zone est stable à tous les niveaux. Assez en retrait, elle n'attire pas de fortes migrations et la proximité de bourgs-centres maintient sa population sur place. Il s'agit là d'une population rurale traditionnelle dont l'activité principale est agricole .

Zone VI : Structure de la population autour des bourgs centres

Le taux de chômage est moyen. La densité est faible sauf pour les deux bourgs-centres de cette zone : Saint Palais et Mauléon.

La croissance de la population est forte dans les deux bourgs-centres (jusqu'à +30 % entre 1982 et 1990). Le niveau de construction est normal (moins de 25 % de hausse entre 1975 et 1990). Le solde migratoire est stable.

Le taux de personnes âgées est moyen (entre 20 et 30 %). Les ménages d'une personnes évolue de 10 à 30 % de la population (30 % à Mauléon).

La zone est une zone rurale encore structurée, où les populations se regroupent autour des zones de services proposées par les bourgs-centres. Elles restent ainsi proche de leur lieu de travail et bénéficie d'un niveau de confort supérieur (surtout pour les jeunes familles à enfants).

Zone VII : Structure familiale traditionnelle.

Le taux de chômage est très faible (moins de 5%). La densité de la population est également très faible (moins de 20 hab/km²). L'évolution de la population est globalement stable (elle oscille entre -10 et +10 % entre 1982 et 1990). Les constructions sont stables et le solde migratoire également.

Le nombre des personnes âgées est moyen (de 20 à 30 % de la population). Le nombre des ménages d'une personne est faible (moins de 10 %).

Cette zone proche d'Iholdy, est habitée par des familles assez nombreuses . La structure familiale est traditionnelle.

Zone VIII : Saint-Jean-Pied-de-Port

Le taux de chômage est normal (de 9 à 12 %). La densité est relativement forte (50 hab/km²).

La population est en forte hausse (jusqu'à +30 % entre 1982 et 1990). La construction est forte autour de Saint Jean Pied de Port. L'immigration est assez importante.

La population âgées est très fortement représentée (jusqu'à 35 % sur le bourg-centre). Il y a beaucoup de ménages d'une personne.

Saint Jean Pied de Port joue son rôle de Bourg-centre. Un phénomène de descente des personnes âgées des montagnes est peut être à l'origine de cette augmentation de population associée à un vieillissement.

Zone IX : zone montagne

Le taux de chômage est très faible (moins de 5%) sauf autour dans les bourgs-centres de Baïgorry et de Tardets. La densité est très faible.

Il y a forte baisse quasi générale de la population (de -10 à -30 % entre 1982 et 1990). La construction est en forte baisse (jusqu'à -25% dans les bourgs-centres). L'émigration est forte.

La population âgée de plus de 60 ans représente plus de 35 % de la population à Tardets et de 20 à 35 % dans la vallée des Aldudes. Il y a beaucoup de ménages d'une personne (20 à 30 %).

La population de cette zone est vieillissante. Elle décroît régulièrement. L'exode de la zone montagne apparaît donc inexorablement car l'activité quoique présente est insuffisante pour maintenir ici toute la population. Seuls restent les bergers et éleveurs âgés.

3 - LE FONCIER ET LA GESTION DE L'ESPACE

31/Repères dans le contexte d'aujourd'hui

1 - Environnement démographique : les enseignements de l'INSEE

Les projections INSEE donnent une prévision d'augmentation démographique de + 1,7 % d'ici l'an 2000, soit quelques 4300 habitants supplémentaires au Pays Basque, et un fléchissement au-delà.

La classe des 20-59 ans augmente jusqu'en 1995 pour marquer un creux et diminuer au-delà. diminue constamment ; corrélativement la population 60-74 ans augmente brutalement jusqu'en 1995, ce qui se concrétisera par un flux d'installation de ces derniers dans les zones attractives. Avec des demandes d'hébergement spécifiques (résidences avec services).

Ce phénomène occasionne une pression accrue qui s'interrompt entre 1995 et 2005 pour reprendre de plus belle entre 2005 et 2020.

La demande de résidences médicalisées devrait baisser sur la période 1995-2005 pour repartir par la suite.

2 - Données comparatives et interrogations

- Ce profond bouleversement de la démographie française apporte d'inéluctables transformations prévisibles. 1,5 millions de personnes âgées (+ 65 ans) et 600 000 jeunes en moins sur la période 1990-2000. Le ratio personnes âgées/population active qui augmentera de 20 points en 30 ans.

On peut donc s'attendre à une évolution de la taille et des types de logements : réduction de la surface unitaire, diminution de la part de la maison individuelle.

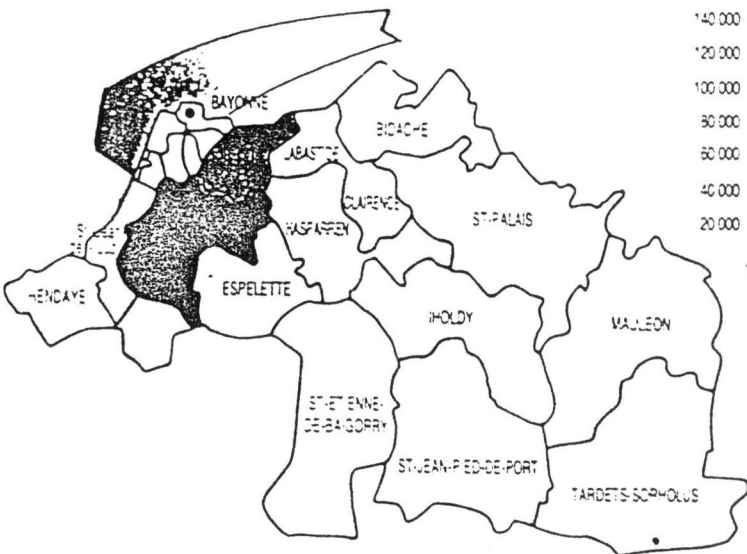
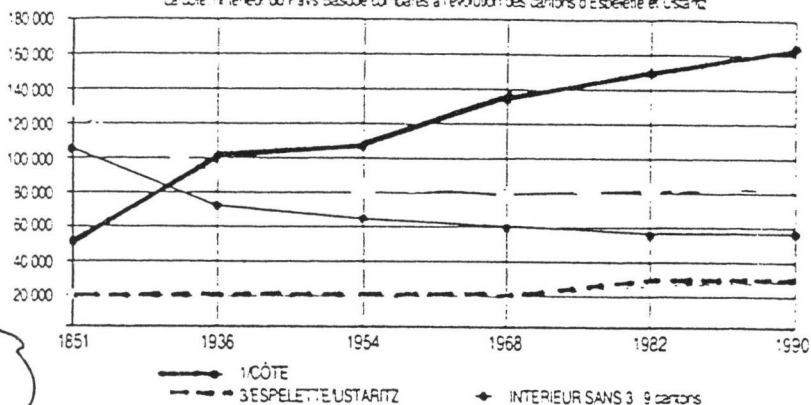
- Les générations partant actuellement en retraite ont les moyens financiers de se loger. Qu'en sera-t-il à compter de 2010 ?

- Quelles conséquences d'une cohabitation "forcée" des parents âgés chez leurs enfants ? Que résulte-t-il d'une possible insuffisance de l'offre et/ou son coût, ajouté à une moindre progression du pouvoir d'achat des uns et des autres ?

PAYS BASQUE : Littoral et arrière-pays.

Les contrastes de l'évolution démographique en près d'un siècle et demi

POPULATION DU PAYS BASQUE - ÉVOLUTION DE 1851 à 1990 PAR ZONES
La côte intérieure du Pays Basque comparée à l'évolution des cantons d'Espelette et Ustaritz



SUPERFICIES

| | |
|-------------------|----------------------|
| • LABOURD | 1049 km ² |
| • BASSE NAYARRE | 1207 km ² |
| • SOULE | 684 km ² |
| Superficie totale | 2972 km ² |

Physionomie du parc de logements

(Source INSEE - Sept. 92)

| | Population | Total des Logements | DONT EN % | | | DENSITE | |
|----------------------|------------|---------------------|------------------------|------------------------|---------|-----------|---------------------|
| | | | Résidences principales | Résidences secondaires | Yacants | Hab./Logt | Hab./m ² |
| LABOURD | 209 918 | 110 338 | 74,8 | 19,2 | 6 | 1,9 | 200 |
| dont Côte Basque | 165 230 | 92 598 | 73,5 | 20,7 | 5,8 | 1,78 | 620 |
| LABOURD intérieur | 44 688 | 17 740 | 82,3 | 10,8 | 6,9 | 2,52 | 57 |
| BASSE NAYARRE | 25 356 | 10 454 | 76 | 12,6 | 11,4 | 2,42 | 21 |
| SOULE | 14 367 | 6 286 | 79,8 | 12,6 | 7,6 | 2,28 | 21 |
| Ensemble Pays Basque | 249 641 | 127 078 | 75,2 | 18,3 | 6,5 | 1,96 | 84 |
| BEARN | 328 875 | 143 514 | 84,5 | 7,8 | 7,4 | 2,29 | 70 |
| Pyrénées Atlantiques | 578 516 | 270 592 | 80,3 | 12,7 | 7 | 2,13 | 76 |
| Aquitaine | 2 795 830 | 1 343 444 | 79,8 | 12,3 | 7,9 | 2,08 | 68 |
| FRANCE | 57 217 600 | 26 245 595 | 82,1 | 10,7 | 7,2 | 2,18 | 104 |

* Le littoral basque concentre les 3/4 de la population et des résidences secondaires du Pays Basque, pour une densité 7 fois supérieure.

* Une densité d'habitant par logement de 20 % moindre à celle du Département.

* Une croissance de population, en un siècle, de 25 % supérieure à celle de l'Aquitaine.

Tels sont les chiffres clés qui amènent à distinguer le littoral basque de l'arrière-pays pour appréhender les réalités du foncier et de l'espace aujourd'hui.

- Quelles évolutions dans le domaine de l'héritage et des donations, en rapport avec l'allongement de la durée de vie, qui progresse actuellement encore de 1 an tous les 4 ans?

- L'impasse est faite dans ces réflexions sur toute hypothèse migratoire. L'immigration a toujours apporté un tribut important à l'accroissement de la population française (solde migratoire/accroissement démographique) : + 30,5 % de 1968 à 1975 + 14,4 % de 1975 à 1982 + 18,0 % de 1982 à 1990.

- La contribution de l'immigration à la création de ménages (1 ménage = 1 résidence) a été de 44900/an de 1975 à 1982 et de 30000/an de 1982 à 1990. On peut s'attendre à un chiffre de + 15000/an comme borne inférieure jusqu'à l'an 2000.

3 - Le développement spatial de l'habitat

- Entre 1982 et 1990, la population s'est stabilisée dans les villes-centres et globalement dans le rural profond, pour fortement augmenter dans le péri-urbain "suburbia". Cela préfigure une poursuite des tendances actuellement constatées :

- * tertiaire dominant dans les centres,
- * vieillissement des populations du centre,
- * développement rapide de la suburbia, le phénomène "banlieue" n'existant pas aujourd'hui sur la Côte Basque.

- A partir de l'an 2000, le décès de nombreux propriétaires de maisons individuelles des années 65-75, mettra sur le marché de l'occasion une quantité importante de logements, accroissant le parc vacant s'ils sont mal situés, ou limitant le marché neuf s'ils sont correctement localisés.

Quid du parc rural laissé à l'abandon faute de trouver de nouveaux preneurs ou de le transformer en résidence secondaire par les enfants héritiers ?

4 - Evolution des modes de vie et préférence des ménages

Vieillesse de la population, mise en cause du modèle traditionnel des ménages, travail féminin, baisse du nombre d'enfants, modification de l'emploi, délocalisation, autant d'éléments nouveaux pour "complexifier" l'appréhension du problème.

L'étude, à partir des données de 1988, des aspirations des ménages montre un décalage entre la réalité du parc et les souhaits exprimés : + 6 points en taux de propriétaire, et + 6 points en pourcentage de maisons individuelles.

Parmi les candidats au déménagement (1 ménage sur 5), 45 % des propriétaires de maisons individuel les souhaitent habiter un logement plus petit et 65 % de ceux qui habitent un collectif réclament un logement plus grand...

On constate une évolution sensible des mentalités: l'exigence des ménages est désormais plus "incisive", quel que soit leur profil.

Il y a donc une relative inadaptation de l'offre actuelle (neuf et occasion) à la demande. D'une manière générale, l'offre n'est pas en phase avec la trajectoire des ménages. En France, on accède à la propriété sans doute 5 ans trop tard. L'insuffisante fluidité (droits de mutations notamment), bloque la mobilité.

L'offre de logements aux étapes du cycle de vie des ménages constitue certainement l'enjeu le plus important pour le secteur de l'habitat.

A noter également une apparente insuffisance des surfaces habitables de notre pays.

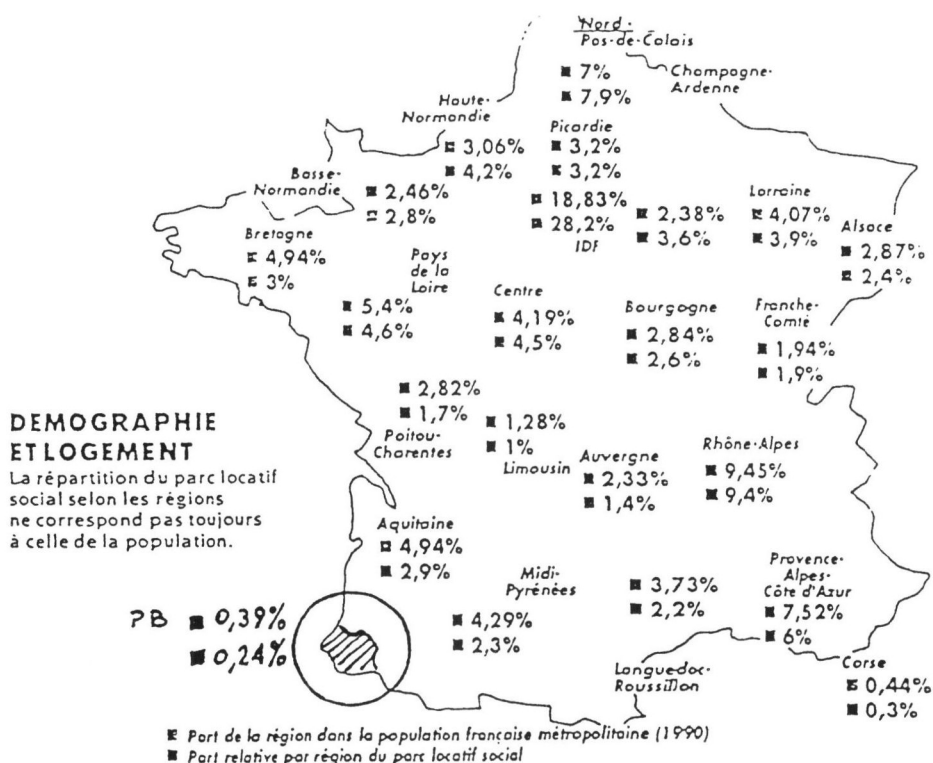
Sur le parc existant et selon la taille des ménages : 2,64 en France, 2,35 en RFA, 2,48 aux Pays-Bas.

La surface disponible par habitant est de 32,4 m² en France, 36,6 m² en RFA, 33,3 m² aux Pays-Bas.

Elle est de 50 m² au Danemark ou aux Etats-Unis.

Les logements français neufs ont une surface de 83 m², contre 102 m² en RFA. Ils sont un peu plus petits, en moyenne, que les logements existants.

Si la surface des logements est le premier déterminant de la qualité de l'habitat, le retard de la France dans ce domaine semble s'accroître.



32/DIMENSION HISTORIQUE

Avant toutes choses, pour bien comprendre l'attachement des Basques à leur terre et à Etxea (la maison), il convient d'examiner quelques instants les usages millénaires.

A-Etxea, l'abri de l'âme basque

Depuis la Préhistoire, les principales fonctions de l'habitat basque n'ont guère changé. L'Etxe est à sa façon un prolongement de la grotte préhistorique et demeure enraciné dans la terre basque, "ama-lur", la terre-mère.

Ainsi, l'etxe se définit, se construit au sein d'un monde complexe dont l'auteur Barandiaran mieux que quiconque a su en définir la quintessence.

"Dans la maison, ceux de la maison. La famille est la société de ceux qui ont le même sang et sont unis à la même maison. Elle est constituée par les parents, les enfants et les ancêtres.

Ils ont la même maison comme refuge, lieu de travail et de réunion, chapelle et tombe. Cette maison, ainsi que les terres et les biens qui lui sont attachées, maintiennent fortement unis, jusqu'à nos jours, à la maison, ceux de la maison (...). Tout ceci nous amène à comprendre que la maison traditionnelle basque est une institution de caractère économique, social et religieux, intégrée dans une famille, qui représente les habitants actuels en communion avec les âmes des ancêtres. Elle est porteuse d'une tradition, chargée de fonctions religieuses auxquelles elle ne peut renoncer. Tout ceci a modelé l'etxe de telle sorte qu'elle a pu jouir du droit d'asile ; elle a été inviolable et devait être transmise intacte, indivise, au sein de la famille".

B- Les usages du droit coutumier.

Ceci éclaire mieux ce qui a présidé à l'instauration du droit coutumier, c'est-à-dire né des besoins de la pratique, que l'on retrouve dans l'Ancien Régime. Charles VII décida en 1454 de promulguer la rédaction officielle des coutumes. C'est au début du 16ème siècle, dans le cadre du bailliage et de la sénéchaussée (circonscription judiciaire de base) et des droits habituels de la coutume, qu'elles furent rédigées.

En 1514 pour celles du Labourd, en 1520 pour celles de la Soule et du Saintonge, qui étaient à quelques nuances près une copie conforme des précédentes, et plus tardivement, en Avril 1611 pour la Basse-Navarre.

Ces textes coutumiers démontraient le droit privé en vigueur jusqu'à la suppression des coutumes par le droit révolutionnaire et le Code du Droit Français par le Code de Napoléon de 1804.

L'étude de ce texte coutumier démontre l'originalité du droit basque. Il est manifestement inventé par une population agro-pastorale, véritable "droit témoin" d'une société primitive. En effet, le droit basque est essentiellement communautaire. Les Basques ne connaissaient ni la propriété individualiste et absolue du droit romain, ni l'autorité du chef de famille. La possession de la terre était depuis longtemps collective au niveau de ceux qui se partageaient le droit des terres vacantes, comme au niveau des familles entre lesquelles sont réparties les terres labourables. L'individu disparaissait dans le groupe. C'était la famille, symbolisée par le nom de la maison qu'elle occupait de génération en génération, qui était propriétaire du patrimoine ancestral.

Aussi, tout le système juridique est-il élaboré à partir de la maison, véritable entité sans début ni terme, pierre angulaire de tout édifice politique et social, Basque, la maison primait l'individu. C'est pourquoi la Coutume a été rédigée à l'intention des seuls chefs de maisons rurales, qui en avaient la responsabilité, en vue de la stabilité des domaines ruraux, par la composition administrative à travers les siècles des groupes familiaux.

Seuls les propriétaires de maisons participaient à l'administration et à la vie politique du Pays, au sein d'assemblées paroissiales au niveau primaire, qui se tenaient le dimanche, puis du "bilçar", qui se tenait annuellement à USTARITZ, siège du bailliage, et qui groupait les députés des assemblées locales, munis d'un mandat impératif. La noblesse et le clergé étaient exclus de ces "états". Ce qui les amènera, fait unique en France, à poser des revendications dans les cahiers de doléances du Tiers-Etat, rédigés pour les Etats Généraux de 1789.

C'est ainsi que se perpétua pour de multiples générations ce qu'il est ordinairement appelé le droit d'aînesse, par lequel les biens de famille inaliénables étaient grevés d'une substitution légale perpétuelle. Reçus des ancêtres, ils devaient être transmis dans leur intégralité à chaque génération héritière légitime, tels qu'ils étaient désignés par le Coutume, seule capable d'assumer ses responsabilités, et la pérennité des biens. La sauvegarde du patrimoine dans son intégrité primait toute autre considération.

Par la suite, les règles juridiques séculaires qui constituaient le ciment de l'organisation sociale du Labourd furent remplacées par une législation commune à tous les Français, qui consacrait l'unité nationale et la destruction inévitable de la réalité des coutumes locales.

C.-Après le Nouveau Régime: le foncier, du "symbole" à la valeur marchande.

La Révolution représente une véritable tempête qui bouleverse toute la vie des Basques, dans leurs institutions d'abord (fin du royaume de Navarre, fin des états de Navarre, fin du bilçar du Labourd et de la Cour d'Ordre en Soule, rattachement au Béarn pour former le département des Basses-Pyrénées, suppression du droit de vote général, substitué par le vote censitaire, abolition du droit d'aînesse). Le nouveau droit provoque donc la possibilité de "saucissonnage" des propriétés. L'ancien équilibre était brisé: le Code Civil a permis l'accumulation des biens, la dispersion du foncier, sa concentration par certains propriétaires.

Néanmoins, les traditions se perpétuent au travers des âges. L'application des lois post-révolutionnaires et les pratiques jusqu'à la dernière guerre, se sont accommodé du droit légal pour perpétuer les transmissions traditionnelles. Cependant, l'arrivée de l'économie du tourisme sur la Côte Basque a modifiée les règles du marché foncier.

Depuis une cinquantaine d'années, de nouveaux bouleversements socio-économiques provoquent de nouvelles manières d'opérer. La pratique notariale s'est donc adapté, avec l'utilisation de donations-partage ou partage anticipé, ou encore de donations préciputaires, et se poursuit avec le même état d'esprit.

Néanmoins, l'article 860 de la Loi du 3 Juillet 1971 a prescrit que la valeur du bien à retenir à l'époque du partage devait se calculer d'après son état à l'époque de la donation. Ceci ajoute une difficulté quasi insurmontable à la transmission ancestrale telle qu'elle se pratique. Ce mode de transmission partage est perçu comme une inégalité flagrante par les uns, ou comme la bizarrerie d'un peuple dont on admet difficilement qu'il soit différent par les autres. Parce qu'il a d'autres valeurs, les Basques n'ont pas été imprégnés par la culture gréco-latine, comme les peuples de France et d'Espagne. Le droit romain n'a pas véritablement pénétré cette région.

Ainsi, le foncier, jusqu'ici "gardien d'un ordre social ancestral" a pris une valeur marchande grandissante. Pierre Bidart note (1): "Cette spéculation engendrée par le tourisme apparaît en contradiction avec la morale villageoise traditionnelle qui considérait la terre comme un bien sacré étranger à toute opération financière; en quelque sorte, de support de la morale villageoise qu'il était, le sol est devenu support d'activités de profit".

Tout ce courant de pensée ancestral et coutumier a modulé le territoire et le paysage basque. Ce territoire subit actuellement de nouvelles mutations. Les campagnes adoptent peu à peu des modes de vie différents, l'agriculture subsiste et demeurera certes, mais la civilisation agricole meurt, remplacée par une civilisation urbaine et technicienne. De nouvelles croyances, de nouvelles valeurs, de nouveaux mythes remplaceront les premiers.

Ainsi l'idéologie pavillonnaire s'est substituée aux valeurs de l'Etex, en l'idéalisant peut être, mais elle n'en demeure qu'un qu'un pâle reflet.

(1) "La question foncière et le tourisme dans un village" bulletin du musée basque n°69 - 1975

d - La zone côtière : une évolution particulière

Les phénomènes fonciers et immobiliers actuels gagneront également à être éclairés par un bref rappel historique. Si les "Années Folles" du tourisme sur la Côte Basque se situent entre 1920 et 1935 (surtout de 1920 à 1929), l'intérêt pour ce pays, est beaucoup plus ancien.

Les Espagnols fréquentaient déjà BIARRITZ et ses environs au début du 19^{ème} siècle. Leur flux migratoire s'amplifia lors de la première guerre carliste (1833), alors que la villégiature démarrait à peine sur la Côte Basque. "Cette constance de la présence espagnole s'explique par la proximité de SAN SEBASTIAN où la Cour Royale transportait ses quartiers d'été" et de BILBAO dont la grande bourgeoisie fréquentait la Côte Basque.

En 1843, Victor Hugo écrivait "BIARRITZ est un lieu admirable (...). Je n'ai qu'une peur, c'est qu'il ne devienne à la mode. Déjà, on y vient de MADRID, bientôt on y viendra de PARIS (...). Alors, BIARRITZ sera pris du mauvais appétit de l'argent (...), alors BIARRITZ ne sera plus BIARRITZ".

L'intérêt d'un homme public tel que Victor Hugo pour BIARRITZ a participé à la production d'une image valorisante de la Côte Basque. L'implantation de la résidence d'été de la famille impériale, quelques années plus tard, a fixé socialement cette image jusqu'ici véhiculée par quelques membres en vue de l'école littéraire romantique. La Côte Basque s'installait dans une image de lieu de villégiature "mondaine". BIARRITZ, par exemple, devenait un espace de distinction sociale.

L'arrivée du chemin de fer (1860-1880) a été l'élément technologique qui a permis l'apparition du tourisme en tant que réalité économique, et son développement sur l'ensemble du littoral.

Les années 1870 voient apparaître les premiers projets d'aménagement du littoral (BIARRITZ, ST JEAN DE LUZ, HENDAYE) et leur réalisation entre 1880 et 1914.

Après la première Guerre Mondiale, la Côte Basque a connu "les années Hispano". De ce premier processus de développement intensif du tourisme, trois points méritent d'être retenus, que ne sont pas sans connaître des échos aujourd'hui, même si, nous le savons, "l'Histoire ne se répète pas"...

1 - La demande

Il s'agissait d'une demande du littoral : l'océan Atlantique attirait une société cosmopolite fascinée par l'image mondaine de la Côte Basque, héritée de la fin du 19ème siècle. Toutes les célébrités de France et d'Europe affluaient, en représentation permanente. HENDAYE, traditionnellement, ciblait dans sa station la clientèle espagnole.

2 - La production d'un espace littoral touristique

Le littoral s'aménageait en espace urbain et touristique. Les investissements littoraux prenaient le pas sur ceux des vieilles stations montagnardes pyrénéennes. Les municipalités finissaient d'aménager leur commune en équipements : assainissements, voirie, parc publics, front de mer, etc... Quant aux investissements privés, ils se structuraient autour du couple "Hôtel-Casino" : BIARRITZ, HENDAYE ou BIDART (ex. : La Roseraie, opération comprenant un hôtel de 200 chambres, un casino, une piscine, un parc...).

Un deuxième élément moteur était le golf : de ces années, datent les golfs de Sainte-Barbe et Chantaco à ST-JEAN-DE-LUZ, de Chiberta à ANGLET, d'Abbadia à HENDAYE, d'HOSSEGOR...

Enfin, les investissements privés créaient des grands lotissements de villas de plaisance : à HENDAYE-Plage, à ANGLET-Chiberta, à ST JEAN DE LUZ-Erromardie, à HOSSEGOR... Dans certains cas (comme à HOSSEGOR), les travaux d'endiguement étaient pris en charge par les promoteurs.

Le carré d'as touristique des Années Folles se composait alors ainsi : Hôtel, Casino, Golf, Villas. Le rapprochement est sans doute abusif, mais difficile à éviter, avec aujourd'hui. Remplaçons deux mots : Hôtel, Thalassothérapie, Golf, Résidences collectives, et nous obtenons les principaux ingrédients auxquels il conviendrait de rajouter "Port de plaisance" (2).

Ces nouvelles productions spatiales étaient financées par des capitaux extérieurs ou locaux. Certaines sociétés venaient de PARIS ; d'autres étaient abondées par des investissements locaux. Ainsi, précise M. CHADEFAUD, "les membres des vieilles familles biarrottes, détentrices du foncier, s'enrichirent en vendant des terrains ou en se faisant entrepreneurs".

3 - Les impacts sur la société locale

Dans les années 20, cette demande du littoral n'allait pas sans créer des offres spéculatives. Cette domination spatiale du tourisme sur le littoral se traduisait par une ségrégation sociale. M. CHADEFAUD note "Dès l'origine, la dichotomie sociale engendrée par la migration de villégiature a fait assimiler le tourisme à une colonisation destructrice des modes de vie". Ainsi, en août 1933, un tract signé "les chômeurs de la région" circulait sur la Côte : "La Grande Saison bat son plein dans la région (...). Nous en avons assez de votre prospérité qui ne profite qu'à une classe". Evidemment provocateurs, ces mots ne reflètent pas moins une coupure réelle au niveau des pratiques sociales avec les autochtones. Là encore, un parallèle réducteur avec aujourd'hui pourrait être fait...

Le processus de développement de l'immobilier, de 1986-87 à 1990-91 sur la Côte Basque, s'assimile à une reprise de la croissance du secteur touristique balnéaire. Assiste-t-on à un phénomène "comparable" aux années 1920-30 ? Une chose cependant semble avoir fait l'originalité du processus actuel : une demande espagnole importante.

Il convenait, avant d'aborder la réalité du foncier de l'espace territorial aujourd'hui :

- de se ressourcer des pratiques opérées jusqu'à une époque récente, qui ont façonné la culture ancestrale et l'espace territorial basques soumis depuis une trentaine d'années à de nouveaux enjeux.

- de se remémorer le contexte particulier de la naissance et de l'évolution de la Côte Basque.

(2) A propos de la "trilogie Casino-Hôtel-Villa", M. CHADEFAUD note : "On se rapprochait ainsi peu à peu des partis d'aménagement actuels où les centralités des casinos ont été remplacées par des "Forums" ou autres "Malls" autours desquels s'ordonnent les minuscules superficies d'habitats saisonniers qui ne sont que des modèles réduits des anciennes villas : rareté et cherté de l'espace, mais aussi massification de la clientèle obligeant". On pourrait préciser "de minuscules surfaces d'appartements qui s'entassent..."

(3) Depuis 1987, une demande espagnole en immobilier réelle sur la Côte Basque : en mai 1987, une ordonnance royale autorise les citoyens espagnols à acquérir de l'immobilier à l'étranger pour une valeur maxima de 1,25 million de francs. Cette mesure fiscale a incité les promoteurs immobiliers français à démarcher systématiquement une clientèle espagnole qu'ils ne prenaient jusqu'ici, "qu'à la cueillette".

33/ LES TENSIONS IMMOBILIERES DE LA COTE BASQUE ET LEURS CONSEQUENCES

A/Introduction

Le Pays Basque littoral est un territoire exigu qui est arrivé progressivement à un état de tension immobilière résultant de plusieurs lignes de force, les unes amplifiant les autres.

Cette situation est devenue duale entre :

- un système immobilier extérieur ; l'offre étant initiée par des opérateurs extérieurs pour une demande extérieure dont la solvabilité est indépendante de l'activité économique locale.
- un système immobilier local influencé par le système précédent, mais surtout une demande dont l'accès aux logements repose sur le seul potentiel économique local en terme de revenus distribués.

Entre ces 2 systèmes interfèrent les acteurs locaux, décideurs de classifications foncières, les propriétaires fonciers locaux, les propriétaires immobiliers, mais aussi les professionnels de la production et de la transaction immobilière. Egalement interviennent les comportements de décideurs marqués de l'air du temps, soit au titre du goût pour une zone touristique attractive, soit pour une protection de l'environnement ou encore une qualité urbaine.

Il convient donc d'examiner tout d'abord en quoi le mode d'urbanisation et son intensité sur la Côte Basque, au cours des 25 ans passés, a eu des conséquences sur le fonctionnement du marché immobilier actuel, quels sont les phénomènes externes qui ont pu avoir un impact sur celui-ci (réseau des golfs, flux résidentiels arrivants, conséquences de certaines concentrations HLM par endroit, rareté par ailleurs), et comment peuvent se dégager quelques perspectives futures du marché immobilier, y compris avec l'impact sur l'urbanisation littorale du possible tracé futur du TGV.

B/La Côte Basque, un territoire en perspectives

La Côte Basque n'est pas une entité géographique, économique, sociale, homogène. Si le marché immobilier local connaît des frontières, elles ne sont pas assimilables aux frontières politiques ou administratives (Etat-territoire frontalier-départements, communes, structures inter-communales, territoires administratifs...).

Il convient de distinguer le littoral basque (communes ayant une façade maritime entre l'Adour et la Bidassoa) de la Côte Basque, ensemble aux limites souples débordant, au Nord, sur le département des Landes, pratiquement jusqu'à CAPBRETON-HOSSEGOR (cf définition INSEE de l'agglomération bayonnaise) et, au Sud, sur l'Espagne (IRUN, FONTARRABIE, SAN SEBASTIAN) et comprenant une partie du Pays Basque intérieur -HASPAREN peut en faire partie", en fonction d'une zone isochronique de transports de 25 minutes environ, comportant les ralentissements de véhicules lors des trafics pendulaires). Les principaux axes routiers pénétrant l'intérieur du pays structurent l'ensemble.

Définition de la zone étudiée

C'est dans cette zone que semblent se propager les "radiations" des marchés fonciers et immobiliers. Ces radiations perdent de leur puissance au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de leur centre d'émission (le littoral). Toutefois, l'ensemble "Côte Basque" est évolutif, par exemple en fonction de la qualité des axes routiers pouvant rapprocher telle ou telle commune (ex. : autoroute A 64) . F. FOURQUET, Economiste, écrit : "Cet afflux de population sur la côte a formé une conurbation de 40 kms de long, s'étendant d'ONDRES jusqu'à IRUN et même SAN SEBASTIAN. L'unité urbaine de BAYONNE forme une agglomération de 127 500 habitants, étirée sur 25 kms le long de la côte, et large de 13 kms à son maximum. Elle s'étend vers le sud, de manière quasi continue jusqu'à SAN SEBASTIAN (172 300 habitants). Tout se passe comme si cette fourmilière d'environ 500 000 habitants s'était agglutinée le long de la côte, attirée par la mer comme par un aimant : hier route mondiale à longue distance, aujourd'hui route maritime certes, mais aussi espace touristique et industriel (cf. F. FOURQUET, "La valeur de la ville" - Janvier 91 - Convention Plan Urbain).

Cet espace se divise en sous-ensembles ou bassins d'habitat. Nous en distinguerons trois :

- le bassin Nive/Adour (environ 157 000 habitants) axes RN 10 - RN 117 - A 63 / CD 936 et A 64 / CD 932 (GUETHARY-CAMBO-LABASTIDE CLAIRENCE)

- la bassin de la Nivelle (environ 34 200 habitants) RN 10 - A 63 / CD 918 (ESPELETTE-SARE-AINHOA-URRUGNE)

- le bassin de la Bidassoa (environ 79 400 habitants) Transfrontaliers (HENDAYE-IRUN-FONTARRABIE)

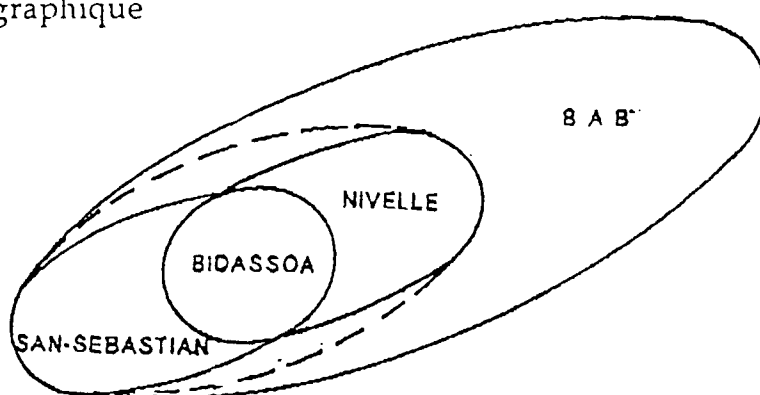
Soit au total 270 600 habitants.

C/Côte Basque et perspectives transfrontalières

Si la Côte Basque est un territoire transfrontalier par nature (et tradition...), l'aborder sous cet angle modifie notre appréhension de l'espace. La perspective s'élargit et l'image des anneaux concentriques paraît appropriée pour présenter le phénomène transfrontalier.

- Un premier anneau dessine le bassin de la Bidassoa
- Un second le relie au bassin de la Nivelle
- Un troisième relie le premier à SAN SEBASTIAN
- Un quatrième relie le BAB à SAN SEBASTIAN

Représentation graphique



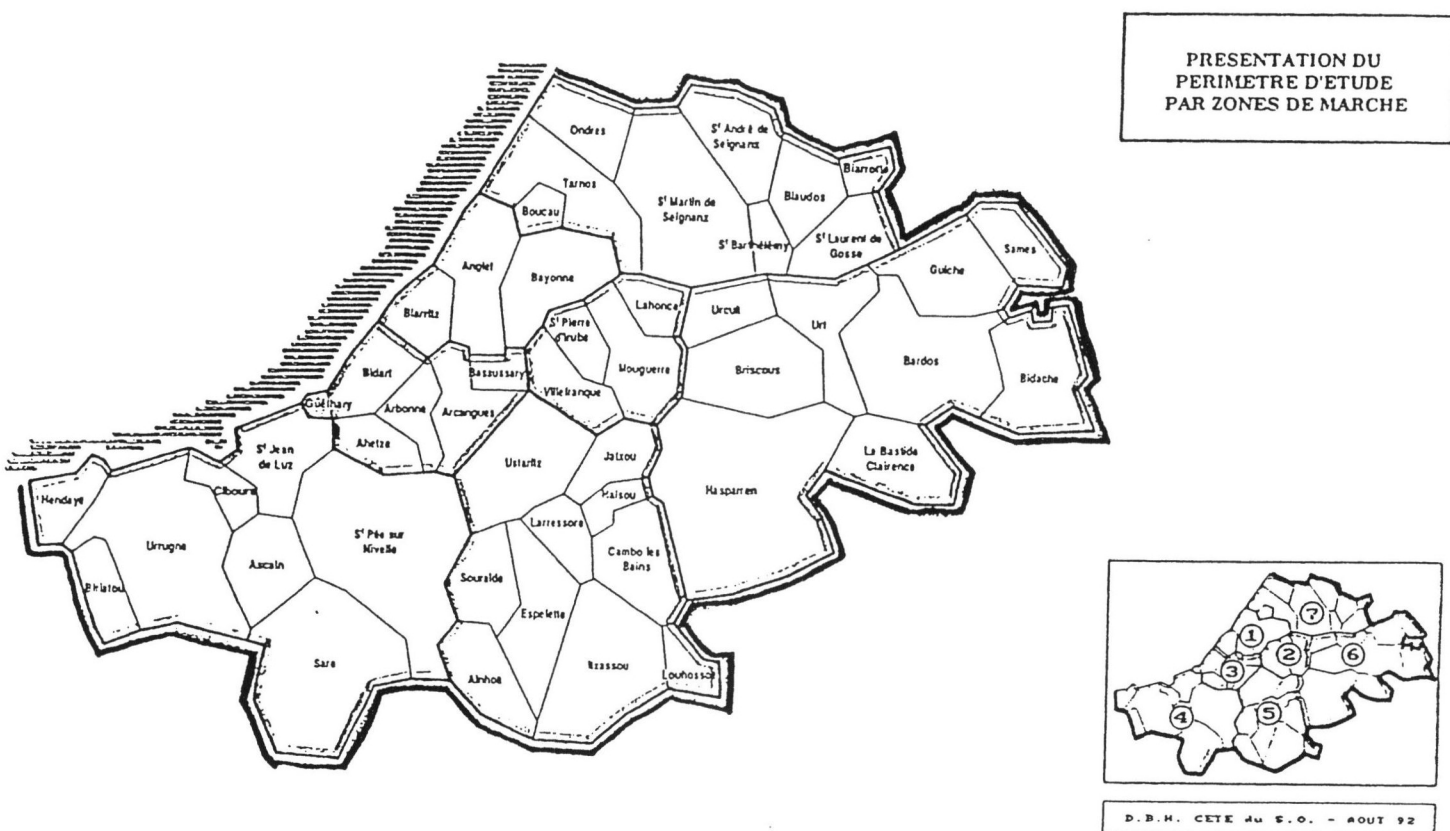
La nature des problèmes communs peut évoluer d'un anneau à l'autre.

A un certain degré donc, les bassins Nivelle et Bidassoa représentent une entité homogène que nous présenterons sous la dénomination "Sud Côte Basque".

En conclusion de ces "perspectives de géographie urbaine", on peut identifier une Conurbation de plus de 620 000 habitants qui s'étend d'ONDRES dans les Landes, à USURBIL dans la banlieue de SAN SEBASTIAN .

La zone plus particulièrement étudiée comprend le périmètre qui part d'HENDAYE, SARE, ITXASSOU, HASPARREN, BIDACHE, SAINT- ANDRE-DE-SEIGNANX, ONDRES. L'ensemble représentant 85 366 ménages au recensement de 1990, répartis sur 49 communes (dont 9 sur le sud des Landes), soit une augmentation de près de 16 % par rapport à la situation de 1982. 74 % de cette population est concentrée sur la zone du Programme Local de l'Habitat de l'agglomération de BAYONNE, regroupant 22 communes (157 161 habitants en 1990).

D/Le territoire littoral basque, un ensemble souple et évolutif



La concentration du parc de résidences principales s'est effectuée principalement sur le BAB, SAINT-JEAN-DE-LUZ et HENDAYE et TARNOS, mais avec de fortes augmentations sur les secteurs de SAINT-PIERRE-D'IRUBE, BIDART, USTARITZ. Les zones comme BIDART, USTARITZ et HASPARREN ayant développé la majeure partie de leur urbanisation sur la décennie passée.

- * BIDART, en position inter-urbaine et littorale, entre les attractions NIVELLE/BAB.
- * USTARITZ, en développant sa fonction péri-urbaine du BAB.
- * HASPARREN en tant que nouvelle zone de report résidentiel (amélioration d'axe routier).

On peut tout d'abord mettre en avant l'importance de la maison individuelle, qui représente 34 % des résidences principales sur le BAB, et de 50 à 93 % pour toutes les autres zones périphériques. Cette forme urbaine héritée de la culture de l'etxe a eu un fort impact en terme de consommation foncière sur un marché littoral qui par définition ne possède pas une structure urbaine comparable à une agglomération de l'intérieur du Pays Basque. Ceci faisant ressortir la forte corrélation entre habitat et marché foncier.

E/Cadrage de l'étude : Analyse comparative inter-agglomérations

L'agglomération de BAYONNE a été comparée à 3 catégories d'unités urbaines.

a) Tout d'abord à 50 autres agglomérations entre 50 000 et 100 000 logements.

On constate que le parc locatif est le plus réduit par rapport à l'ensemble des résidences principales, 40,6 % là où la norme structurelle devrait être comprise entre 43 et 47 %. L'agglomération bayonnaise se situe dans le premier tiers des villes ayant un parc de maisons individuelles supérieur à 45 %, seule l'agglomération de PERPIGNAN a corrélativement ces 2 ratios de parcs.

Elle est la seconde agglomération, après celle de ST NAZAIRE, à avoir un parc de résidence secondaire très significatif, ajouté à un parc locatif en retrait. Le poids des résidences secondaires sur l'ensemble du parc voisine les 20 %.

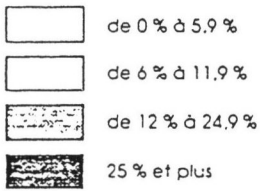
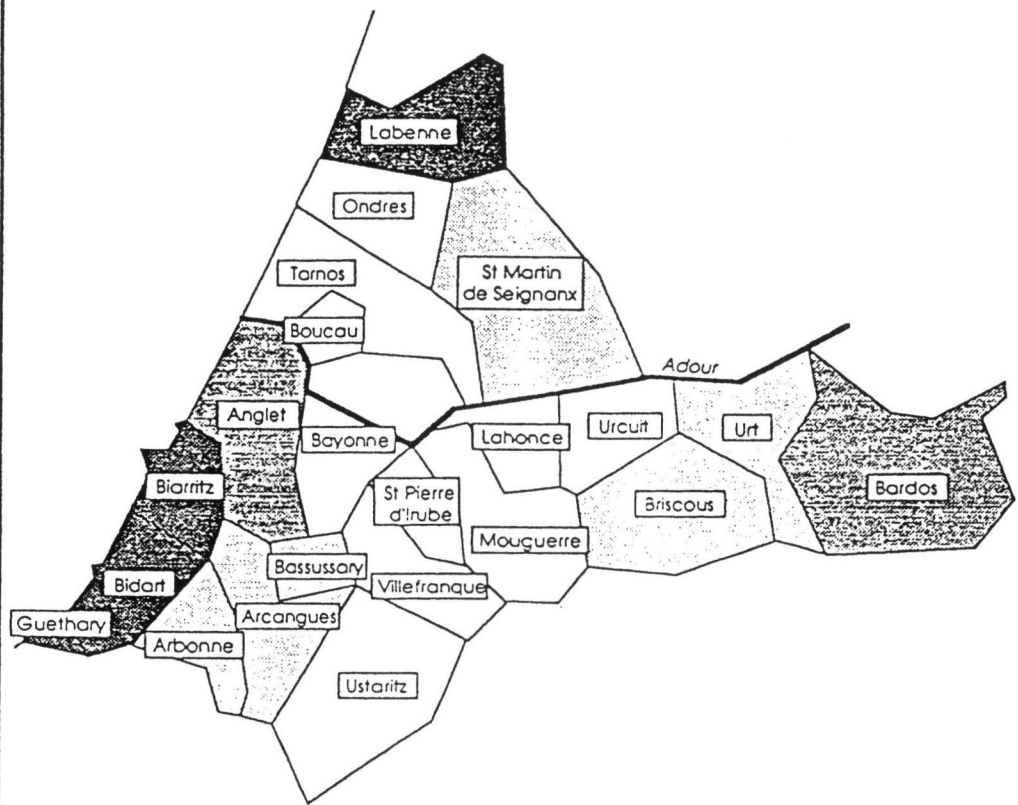
Elle se situe enfin parmi les 4 agglomérations dont l'urbanisation réalisée après 1982 se situe au-delà de 14 %.

En soit, l'agglomération de BAYONNE est la seule à présenter une configuration qui se résume par les 4 axiomes suivants :

- un parc de logements locatifs en retrait
- un parc de maisons individuelles important
- un parc immobilier de loisir de taille conséquente (voir ci-contre le PLH de BAYONNE, à titre d'illustration)
- une urbanisation récente parmi les plus importantes

PLH DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

IMPORTANCE DE LA RESIDENCE SECONDAIRE
DANS LE PARC DE LOGEMENTS



b) Comparaison de BAYONNE à d'autres villes littorales ou balnéaires

Il peut être relevé que BAYONNE, tout comme FREJUS et CANNES, fait partie des 3 agglomérations présentant un retard structurel sur le parc locatif permanent. Ce déficit structurel s'avèrerait accentué si l'on mesurait le poids du segment locatif par rapport au périmètre réel du réseau socio-économique généré par l'agglomération de BAYONNE, c'est-à-dire incluant le péri-urbain basque. Celui-ci est à forte dominante de propriétaires (ce qui baisserait la part relative du locatif). De plus, la maison basque créait une spécificité péri-urbaine tant pour des raisons de marché que de comportement (recherche du diffus).

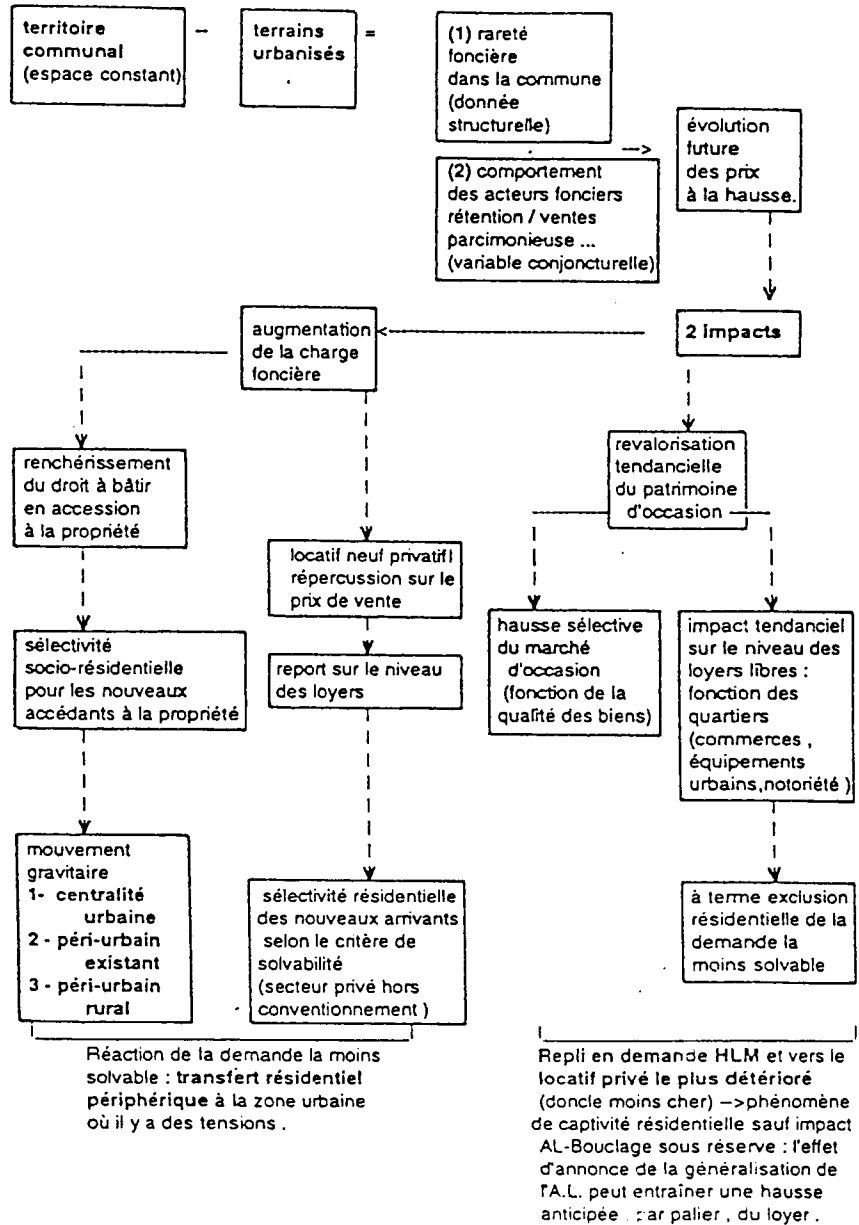
c) Par rapport aux villes de taille et de fonctionnalité comparables du Grand Sud-Ouest, le même constat peut être effectué.

L'analyse comparative s'applique aux critères de tissu urbain aggloméré tel qu'il est retenu par l'INSEE. Les analyses développées ci-après démontrent que de manière concrète les ménages se replient vers l'intérieur en accession à la propriété, pour autant que leur solvabilité le leur permet. Corrélativement, cela pose la question du bon dimensionnement du parc locatif en secteur urbain par rapport à la demande locative composite :

- d'une part, les ménages captifs restent en locatif car dans l'impossibilité d'accéder à la propriété.
- d'autre part, les ménages devenus captifs en locatif du fait de la hausse du marché foncier immobilier par l'évolution du marché foncier littoral, et qui auraient l'intention d'accéder à la propriété, mais ne le peuvent pas, y compris en zone rurale.
- enfin, les ménages en début de trajectoire socio-économique qui considèrent le locatif comme une phase transitoire vers l'accession à la propriété.

D'ores et déjà, apparaît la double dualité : urbain avec une concentration du parc locatif, et le rural intérieur avec la prédominance de l'accession à la propriété, et une rareté de l'offre locative.

ARTICULATION ENTRE MARCHÉ FONCIER ET PROCESSUS IMMOBILIER :



L'analyse de cette articulation amène à énoncer la problématique suivante :

- 1 - Dualité des marchés immobiliers résidents permanents/résidences touristiques,
- 2 - Délocalisation résidentielle et politique foncière,
- 3 - Exclusion résidentielle et rôle multiple du parc HLM.

F/MESURE DES TENSIONS IMMOBILIERES SUR LA PERIODE 1968/1992 ET AU NIVEAU INTERCOMMUNAL

1 - Articulation marché foncier/marché immobilier

Le bilan de l'urbanisation qui s'est développée sur la zone concernée depuis 1968, sa logique, son rythme, auront provoqué des répartitions aléatoires. Ainsi, au fil des ans, la juxtaposition de l'immobilier "habitat permanent" et de l'immobilier "touristique" ne s'est pas réalisé de manière uniforme sur l'ensemble des communes observées. Certaines ont progressé régulièrement, d'autres ont observé des mouvements alternatifs, avec des stagnations et des accentuations.

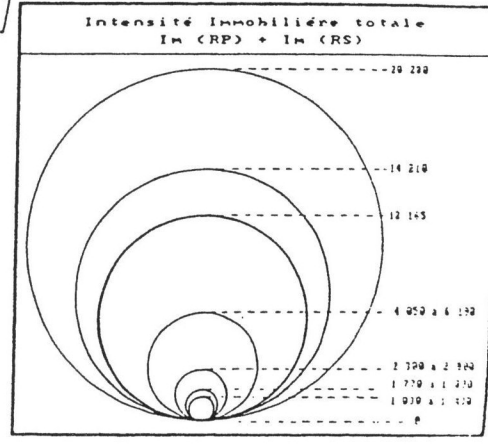
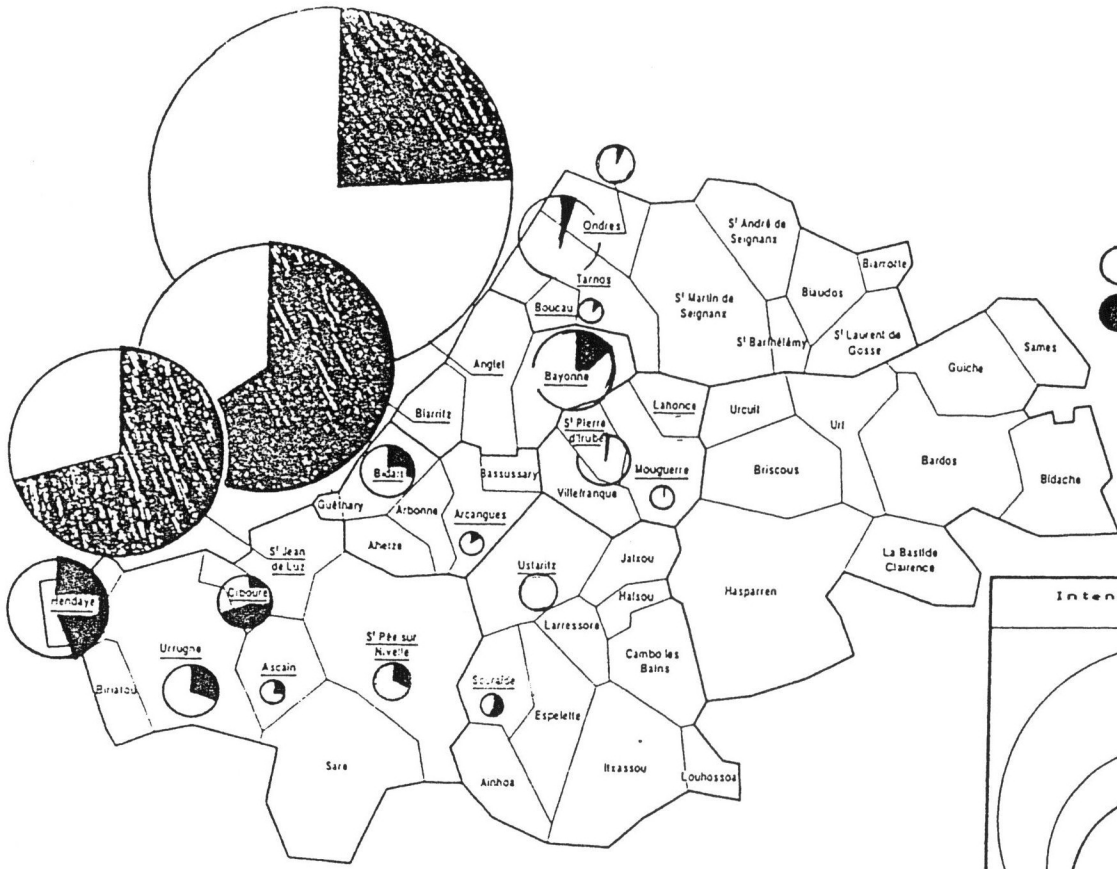
La délocalisation des actifs vers les communes de l'intérieur et le réseau habitat/travail qui en résulte démontrent que l'on ne pourra plus à brève échéance concevoir les enjeux urbains et habitat selon les périmètres territoriaux pré-existants. Désormais,

les communes formant l'arrière-pays du littoral joueront un rôle essentiel, tant par leur accessibilité que leur disponibilité foncière, d'autant que d'un point de vue de l'économie immobilière, les jeux sont pour ainsi dire faits sur le littoral.

S'agissant des phénomènes extérieurs qui ont provoqué des perturbations sur le marché immobilier, au-delà de l'investissement immobilier de loisir, il a été observé plusieurs flux, l'essentiel étant celui venu du Sud (Espagne), qui a joué un rôle considérable durant la dernière décennie. L'articulation entre le marché du foncier et le processus immobilier peut s'illustrer par l'organigramme ci-après.

INTENSITE IMMOBILIERE 1968 / 1990

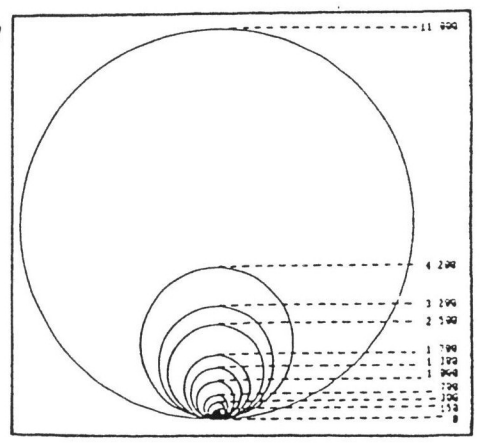
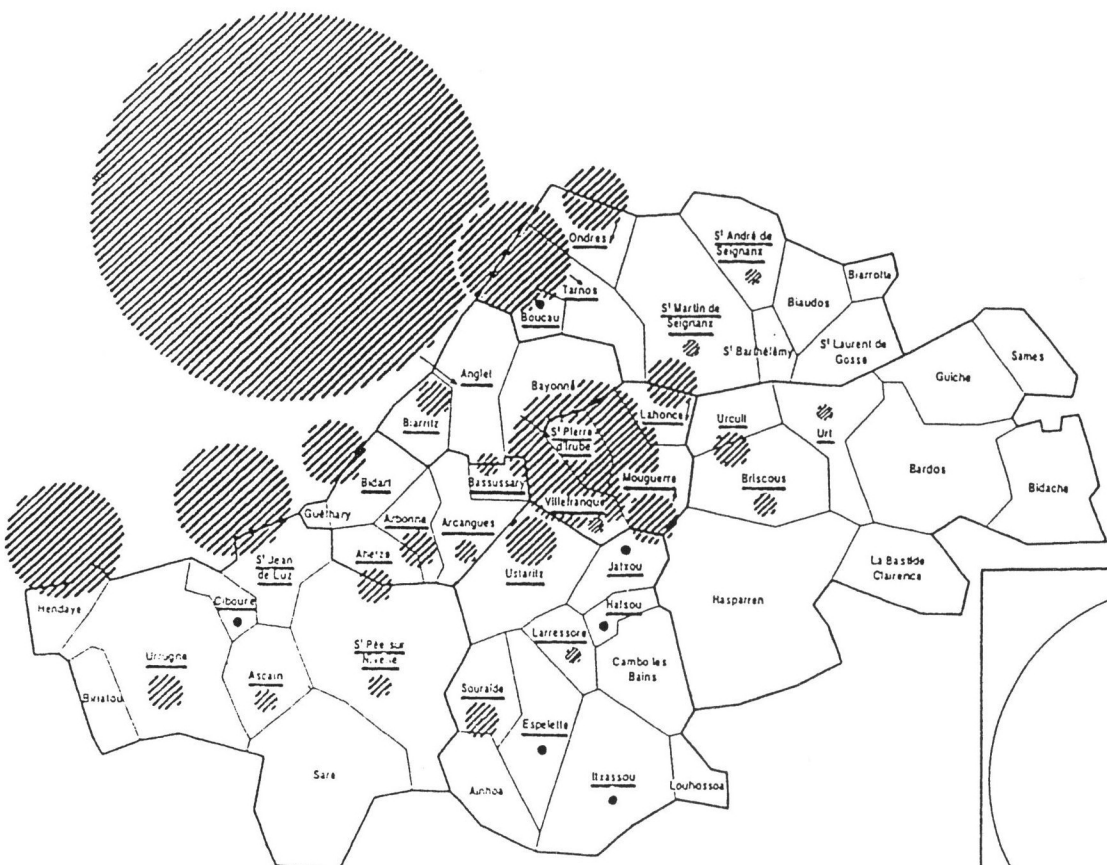
- Résidences Principales
- Résidences Secondaires



D. B. II. CETE du S. O. - AOUT 92

PRESSION URBAINE 1968/1990

$$\text{Pression Urbaine} = \frac{\text{Intensité Immobilière} \times \frac{\Delta}{D}}{D}$$



D. B. II. CETE du S. O. - AOUT 92

2 - La fabrication du processus de tension urbaine en Côte Basque

Il repose sur des paramètres d'ordre physique :

- capacité foncière de la commune
- stratégie de planification issue du POS générant droit à bâtir et prix d'accès résidentiel
- augmentation du résidentiel à l'intérieur de l'espace communal sur les deux parcs (résidence principale et secondaire)
- forme architecturale de cette croissance du parc. Notamment s'il s'agit de pavillons individuels, qui accentuent la pression (consommation foncière attachée à la construction et phénomène de rétention dans une optique d'enrichissement accru des propriétaires fonciers)

Sur des facteurs de valeur ajoutée sur la valeur vénale des patrimoines :

- notoriété du site et qualité de son environnement
- équipements à forte valeur ajoutée sur l'image du produit résidentiel et sur le positionnement social qui procure la capacité à y accéder
- faiblesse de la densité résidentielle
- effet golf + immobilier

Sur la gestion des capacités foncières résiduelles et urbanisables :

- en fonction du choix des élus lors des révisions successives des POS
- de par les propriétaires fonciers qui jouent l'opportunité de la rareté de l'offre foncière
- de par la propension de la demande locale et son attachement culturel à l'habitat pavillonnaire

Sur des facteurs aléatoires :

- comportements conjoncturels d'une demande extérieure
- demande espagnole, résidence secondaire, comparaison avec la Côte d'Azur dans une logique patrimoniale

Sur le facteur de déséquilibre dans l'implantation du parc HLM :

- concentration urbaine d'une part, rareté et déficits par ailleurs, sont sources de tensions sur le marché locatif.

3 - Tensions immobilières et urbaines au Pays Basque

Il convient d'en faire une approche la plus rigoureuse possible. Celle-ci est effectuée dans le cadre d'une étude menée par le Ministère de l'Équipement (C.E.T.E. du Sud-Ouest) à partir de 2 critères de mesures. Le premier étant celui repéré sous le terme de notion d'intensité immobilière. Celle-ci mesure l'impact qu'a eu sur le parc immobilier d'une commune la croissance des résidences principales et secondaires. La variation absolue du parc immobilier entre 2 périodes (1968 et 1992 par exemple) doit être rapprochée du volume du parc immobilier en début de période. Le second critère est celui de la pression urbaine qui n'est que le rapport entre l'intensité immobilière ci-dessus définie, observée sur une période donnée et des variables démographiques, à savoir la densité démographique sur la même période.

A - Les mesures de l'intensité immobilière

C'est la variation en valeur absolue du parc de résidences principales et secondaires pondérée d'un coefficient d'effet structurant de la croissance immobilière sur le parc de la résidence principale ou secondaire.

Elles donnent une hiérarchie urbaine en fonction de la situation suivant le tableau ci-dessous.

HIERARCHIE URBAINE ET CONNEXION SPATIALE

| Hiérarchie littoral | | Hiérarchie des communes adjacentes à celles du littoral | | Hiérarchie des communes de l'intérieur | |
|---------------------|----------|---|----------|--|---------|
| 1 - Anglet | (644,44) | 1 - Bayonne | (161,73) | 1 - Ustaritz | (71,88) |
| 2 - Biarritz | (409,66) | 2 - Ascain | (62,99) | 2 - Hasparren | (54,91) |
| 3 - Hendaye | (249,41) | 3 - Arcangues | (42,58) | 3 - St.Pierre d'Ir. | (48,11) |
| 4 - St.Jean de Luz | (158,34) | 4 - St. Pée/Nivelle | (42,25) | 4 - Mouguerre | (44,91) |
| 5 - Bidart | (138,52) | 5 - Boucau | (37,91) | 5 - Urt | (28,74) |
| 6 - Urrugne | (103,51) | 6 - St.MartindeSx. | (23,37) | 6 - Lahonce | (24,46) |
| 7 - Tarnos | (84,46) | 7 - Ahetze | (21,79) | 7 - Sare | (23,48) |
| 8 - Ciboure | (60,91) | 8 - Arbonne | (13,37) | 8 - Urcuit | (23,40) |
| 9 - Ondres | (30,13) | 9 - Bassussary | (8,97) | 9 - Briscous | (20,71) |
| 10 - Guéthary | (10,07) | 10 - Biriadou | (7,76) | 10 - Cambo | (19,42) |

Ainsi on observe un phénomène de "sauts immobiliers". Logiquement, on pourrait s'attendre à ce que la hiérarchie communale suive un ordonnancement basé sur la proximité littorale. Or on met en évidence des transferts résidentiels et des basculements de l'activité de l'immobilier. Des communes de l'intérieur ont eu une intensité supérieure à d'autres du littoral ou de la "banlieue".

Ceci est bien connu sur la région puisque lié au report sur l'intérieur du segment de marché immobilier de l'accession à la propriété en fonction de l'accessibilité du réseau routier.

Il peut être tiré une première conclusion sur le marché foncier et immobilier. Les communes de l'intérieur ainsi que les communes adjacentes aux communes du littoral détiennent pour partie la clé de la régulation résidentielle sur le Pays Basque dans les conditions actuelles.

B - La pression urbaine

Ce second critère permet de mesurer l'impact combiné de l'intensité immobilière telle que précédemment énoncée sur une période donnée, à des variables spatiales, à savoir la variation de la densité démographique pour la même période. Cet indicateur se propose de faire ressortir les disparités inter-communales qui sont porteuses de tension :

- pour une même commune en fonction de l'évolution démographique avec des phénomènes plus ou moins importants de concentration de populations
- de par la répartition de cette croissance inégalitaire qui introduit des disparités inter-communales du point de vue des transports résidentiels entre les communes.

On observe les éléments suivants :

- sur les 3 périodes, on retrouve le même mouvement que celui de l'intensité immobilière pour l'ensemble des communes concernées.
- la pression urbaine s'élargit régulièrement à un nombre croissant de communes.
- la prise en compte simultanée de l'intensité immobilière et de la densité démographique redistribuée au sein des 3 périodes d'analyse la hiérarchie inter-communale.

Les tensions urbaines reposent sur 3 mécanismes :

- prédominance de l'intensité immobilière
- prédominance de l'effet démographique
- combinaison des 2 processus.

Il en résulte un Tableau des hiérarchies comparatives entre période conjoncturelle.

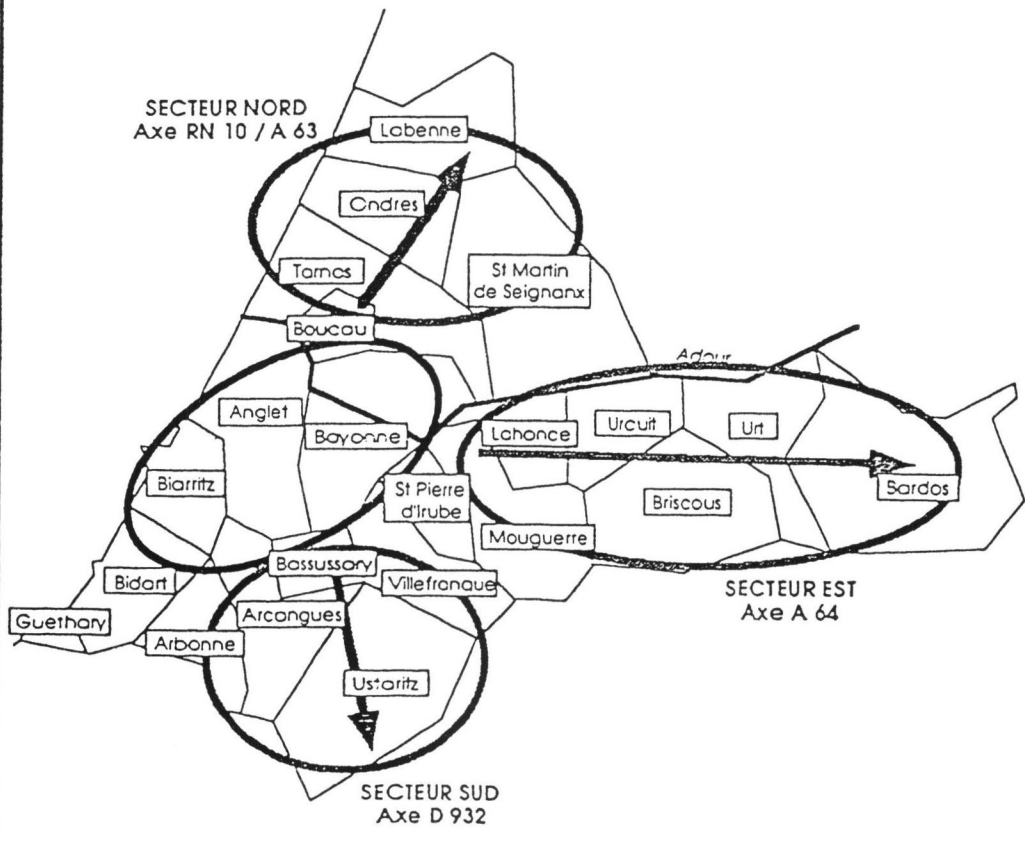
LES MODIFICATIONS DANS LA HIERARCHIE INTER-COMMUNALE
EN FONCTION DES PERIODES DE DEVELOPPEMENT URBAIN

| Période 1968 - 75 | Période 1982 - 75 | Période 1990 - 82 | Situation structurelle 1968 - 90 |
|------------------------|----------------------|------------------------|--|
| 1 - St. Jean de Luz | 1 - Anglet | 1- Hendaye | 1- Anglet |
| 2 - St. Pierre d'Irube | 2 - Souraïde | 2 - Anglet | 2-St Pierre d'Ir. |
| 3 - Anglet | 3 - Urcuit | 3 - Bidart | 3- Tarnos |
| 4 - Tarnos | 4 - St. Jean de Luz | 4 - Biarritz | 4- Hendaye |
| 5 - Hendaye | 5 - Arbonne | 5 - Urrugne | 5- St Jean de L. |
| 6 - Ondres | 6 - Ondres | 6 - Ustaritz | 6- Ondres |
| 7 - Larressore | 7 - Briscous | 7 - St. André de Sx. | 7- Bidart |
| 8 - Biarritz | 8 - Ahetze | 8 - Mouguerre | 8- Lahonce |
| 9 - Bassussary | 9 - Sare | 9 - Ascain | 9- Mouguerre |
| 10 - Arbonne | 10 - Ustaritz | 10 - Ur | 10- Ustaritz |
| 11 - Lahonce | 11 - Mouguerre | 11 - Tarnos | 11- Urrugne |
| 12 - Ahetze | 12 - Tarnos | 12 - Lahonce | 12- Ahetze |
| 13 - Ascain | 13 - St.Pée sur Niv. | 13 - St Pierre d'Irube | 13- Biarritz |
| 14 - Ustaritz | 14 - Biarritz | 14 - Arcangues | 14- Urcuit |
| 15 - Bidart | 15 - St.André de Sx. | 15 - Urcuit | 15- Arbonne |



PLH DE L'AGGLOMERATION BAYONNAISE

DES LOGIQUES DE "SOUS-BASSINS D'HABITAT"



C - Autres facteurs d'influence

A ces constats quantifiables, réalisés à postériori, il convient d'ajouter d'autres phénomènes également facteurs de tension urbaine (comme détaillé plus haut) :

1- L'aménagement du territoire et l'effet de notoriété des sites

On relève plusieurs zones où s'exercent un effet-prix, dû à la notoriété des sites. Plus particulièrement sur des communes comme BIARRITZ, ANGLET, ST JEAN DE LUZ, ASCAIN.

A cela s'ajoute le maillage des équipements de golf. La notoriété résultante s'appliquant au patrimoine bâti environnant et galvanisant en quelque sorte la rareté et la cherté du foncier.

Autour, ou en accompagnement de ces équipements, apparaît un immobilier de haut standing qui influence le marché de la résidence principale locale.

2 - L'importance et l'origine des flux résidentiels 82/90 (cf graphe ci-contre)

En analysant la mise en réseau de flux résidentiels intercommunaux, un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés.

- les flux entrées-sorties intercommunaux, et donc interzones, sont essentiellement générés par le District BAB. Celui-ci a un rôle attracteur important en valeur absolue par rapport aux autres zones (5300 arrivées), mais il a aussi un rôle émetteur supérieur vers les autres zones et communes (6188 départs).

- les échanges entrées-sorties les plus importants sont enregistrés à l'intérieur de zones à dominante urbaine, c'est-à-dire le BAB et SAINT-JEAN-DE-LUZ, HENDAYE.

- d'un point de vue aménagement du territoire, on observe que certaines zones ont eu entre elles de très faibles échanges résidentiels, que ce soit en entrées ou en sorties. A titre d'illustration, SAINT-PIERRE-D'IRUBE et BIDART, SAINT-PIERRE-D'IRUBE et SAINT-JEAN-DE-LUZ, HASPARREN et USTARITZ, TARNOS et USTARITZ...

Ce constat est dans le prolongement de la dynamique des échanges inter-urbains observés (cf carte page suivante).

- le BAB, par rapport à l'ensemble des zones péri-urbaines, avec une ligne forte qui semble se dégager pour le futur vers l'intérieur (TARNOS et HASPARREN).

- échanges classiques à l'intérieur des zones entre villes centres et communes péri-urbaines.

Le maillage des réseaux de voirie, mais aussi les temps de déplacements par rapport aux relations habitat/travail soutendent cette logique de transfert résidentiel.

- il renvoie à la logique patrimoniale qui sous-entend le processus péri-urbain.

C'est celui de l'accession à la propriété qui accompagne la diffusion péri-urbaine. Il est logique que les zones à fonctions périurbaines, par rapport au BAB, n'aient pas de relations de transfert résidentiel entre elles.

- il existe, sans qu'il soit possible de le mesurer, des marquages typologiques et ethnographiques qui caractérisent également ces zones péri-urbaines les unes par rapport aux autres.

FLUX RESIDENTIEL ET AFFECTATION PATRIMONIALE

- Les principales filières patrimoniales activées par les flux résidentiels :

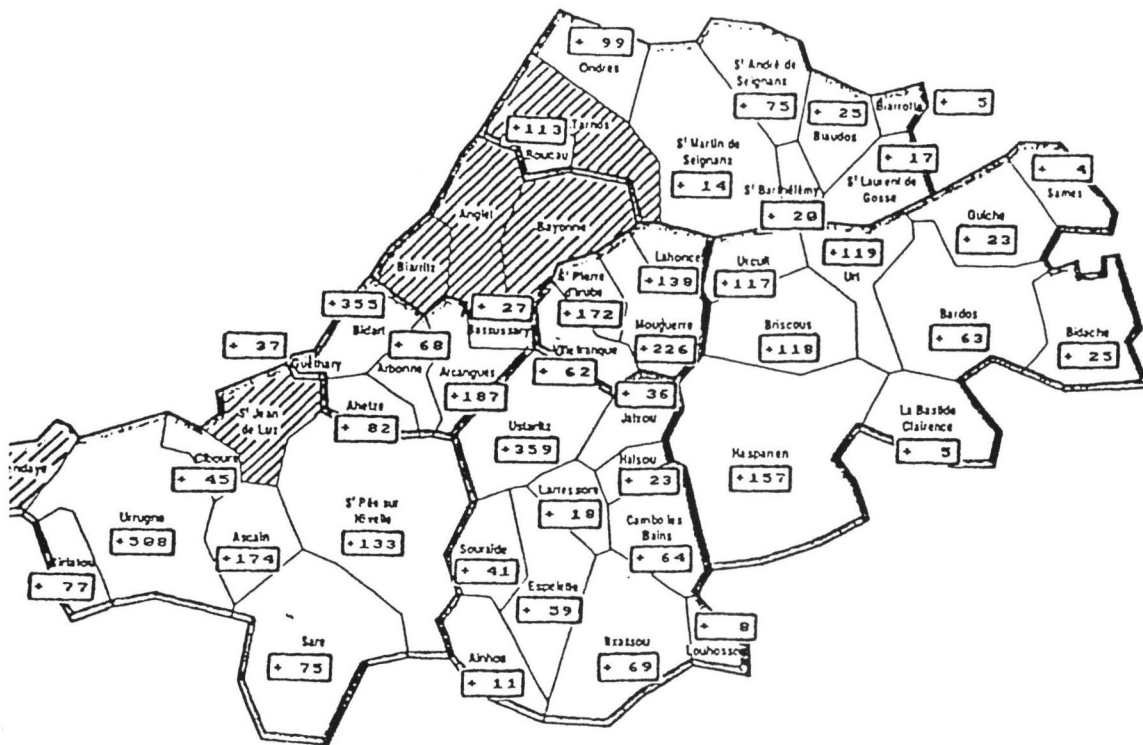
L'effet-patrimoine attaché au flux "Arrivant" dans son importance et ses origines (interne/externe) , peut être résumé de la manière suivante :

Affectation patrimoniale des Arrivants

| | Accedants | Locataires (parc privé) |
|---|---------------|----------------------------|
| - Origine Pays Basque (rotation infra + intercommunale) | 11196 (34,9) | 8728 (27,2) |
| - Flux résidentiel provenant de l'extérieur du Pays Basque | 5884 (18,3) | 6288 (19,6) |
| Total par statut d'occupation | 17080 (53,2) | 15016 (46,8) |
| TOTAL ensemble | 32096 (100,0) | |

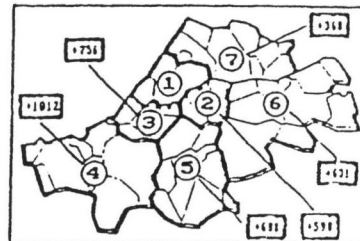
Il constitue le facteur explicatif des tensions urbaines dans une zone où il a été amplifié simultanément avec des prises de position immobilières autant pour des raisons de consommation touristique que d'opportunité immobilière . Pour approfondir cette hypothèse, on analysera ci-après les segments propriétaires et locatifs privés .

MISE EN EVIDENCE DE LA DIFFUSION DES ACTIFS PERMANENTS VERS LES COMMUNES DE L'INTERIEUR (à relier avec la variation des RP entre 1982 et 1990)



Pôles d'emploi

Variation des actifs entre 82/90 "sortant" de la commune pour travailler sur les pôles d'emploi



Source : INSEE MIRABELLE 82/90

D. B. H. C. E. T. E. Au S. O. - AOUT 92

Le flux arrivant est manifestement important. S'il se poursuit, les arrivants de l'extérieur constitueront-ils une population se fixant en secteur urbain, les partants locaux se déplaçant vers les communes de l'intérieur ?

D - La densité ou rareté du parc HLM, générateur de tension sur le marché locatif

Cette hypothèse s'appuie sur le triple constat :

- la baisse du taux de rotation dans le parc HLM (9,5 % en 91 et 8,1 % en 92 (Dép. 64), pour 12 % et 11,6 % en Aquitaine.
- une concentration urbaine de ce parc (voir répartition ci-contre) qui génère une image négative d'un point de vue socio-urbain et rejets ainsi que concentration de la demande.
- l'absence de parc HLM dans certaines couronnes péri-urbaines, alors qu'il existe un parc locatif privé qui suscite des clivages socio-résidentiels. Elle reporte la demande ailleurs, là où il y a un parc. On ne demande pas un locatif HLM dans une commune où l'on sait qu'il n'en existe pas.

Le BAB compte 69 % des HLM du bassin étudié et 50,6 % des résidences principales de l'aire. BAYONNE, à elle seule, totalise la moitié du parc HLM (les 2/3 sur la zone du PLH de son agglomération).

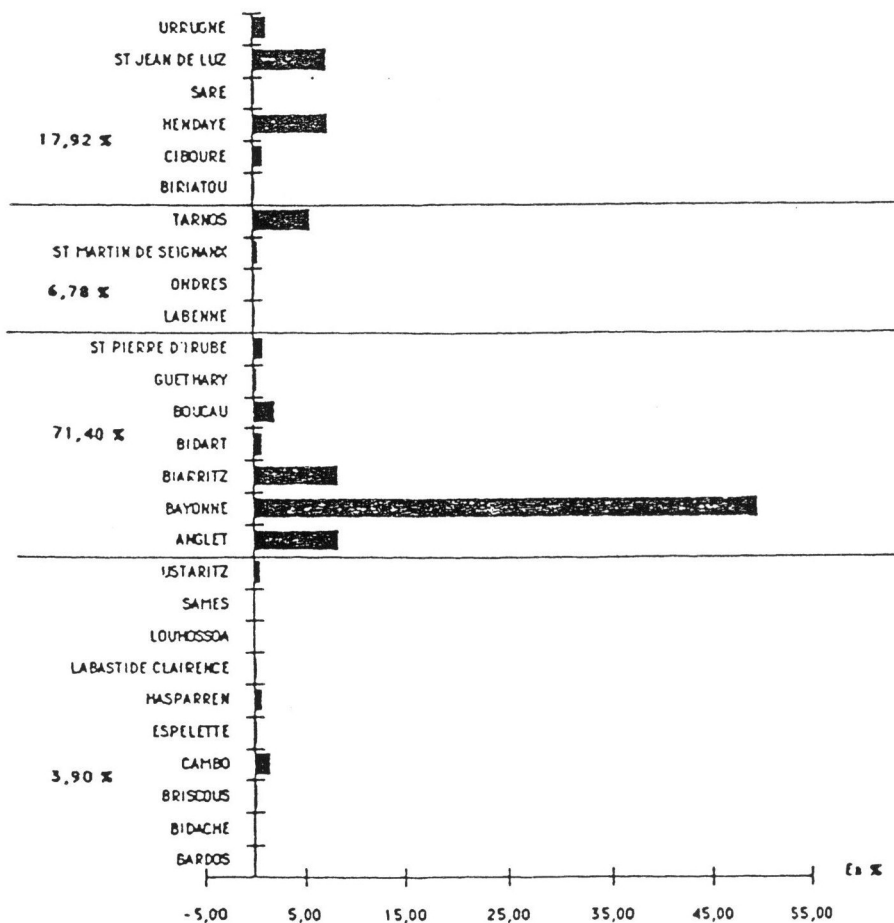
- L'impact des ménages provenant de l'extérieur de l'aire d'étude :

Il est résumé dans le tableau ci-dessous :

Répartition entre statut d'occupation selon les CSP

| C.S.P. regroupées | Total Ménages | Répartition par CSP (Total A+L) | Accédants | | Locataires | |
|---|------------------|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | | V.A. | % | V.A. | % |
| 1- Agriculteurs | 36 | 0,3 | 32 | 88,9 | 4 | 11,1 |
| 2- Artisans ,comts. chefs d'entrepr. | 924 | 7,6 | 448 | 48,5 | 476 | 51,5 |
| 3- Cadres , prof. intellectuelles supérieures | 1624 | 13,4 | 816 | 50,2 | 808 | 49,8 |
| 4- Professions intermédiaires | 2208 | 18,1 | 948 | 42,9 | 1260 | 57,1 |
| 5- Employés : | 1744 | 14,3 | 536 | 30,7 | 1208 | 69,3 |
| 6- Ouvriers : | 1536 | 12,6 | 464 | 30,2 | 1072 | 69,8 |
| 7- Retraités : | 3240 | 26,6 | 2340 | 72,2 | 900 | 27,8 |
| 8- Autres inactifs : | 860 | 7,1 | 300 | 34,9 | 560 | 65,1 |
| Total | 12172 | 100 % | 5884 | 48,3 | 6288 | 51,7 |

Répartition du parc locatif HLM à (la 92, entre les communes du Pays
Basque littoral)



H/ Les conséquences de la pression urbaine

A - Sur la société locale permanente

Comme dit précédemment, il existe depuis longtemps un double marché. D'une part le marché extérieur (touristique et investisseur) et d'autre part celui de la demande locale qui percute le premier.

Dans le domaine de l'habitat, la résultante de ces pressions immobilières et urbaines génère un processus d'exclusion qui se décline de 2 manières différentes.

a) L'exclusion socio-familiale

Traduit en fonction du profil et des ressources de la demande. Il s'agit de personnes et familles ayant une fragilité socio-familiale et qui jusqu'à présent n'étaient pas logées en locatif HLM. Quelle que soit la situation géographique d'un marché, dès qu'il y a tension urbaine, avec répercussion sur le marché locatif privé (augmentation des loyers, non renouvellement de bail, reprise de patrimoine), cette typologie sociale de la demande est la première à subir les conséquences de cette tension.

Au-delà de la notion de "défavorisé", et bien qu'il soit difficile d'établir des classifications sociales, les Plans d'actions départementaux pour le logement des plus démunis font ressortir une graduation :

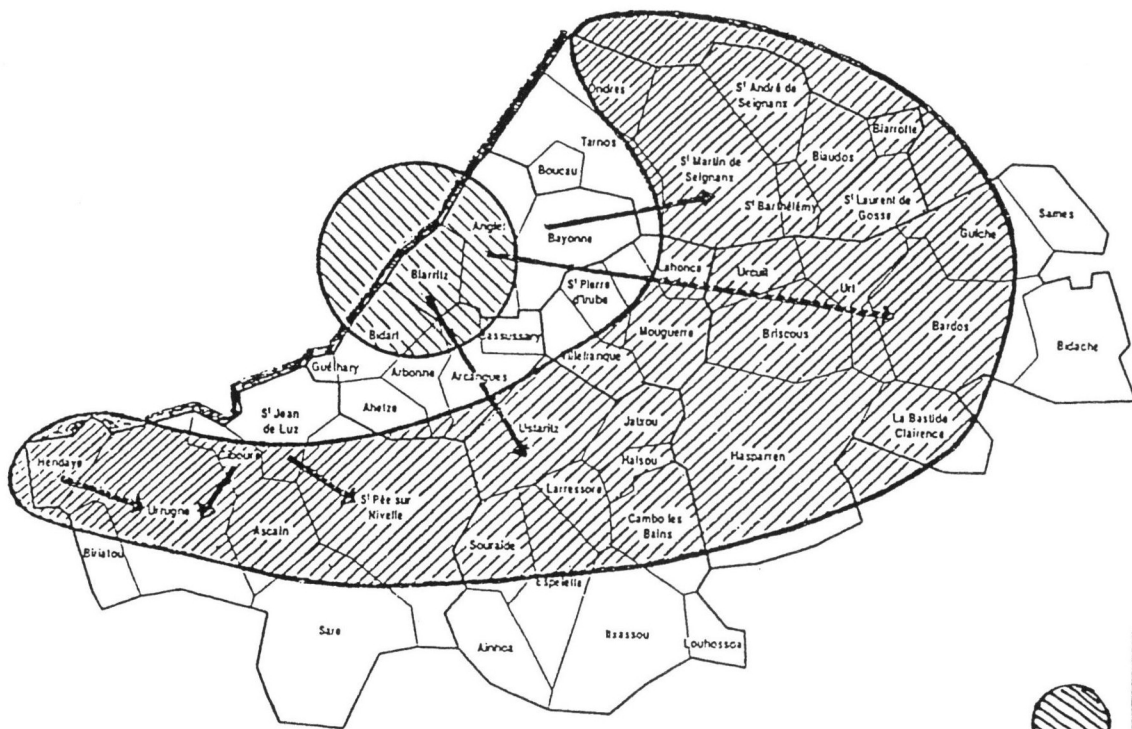
- des ménages présentant une situation d'exclusion et de rupture résidentielle du fait de leur condition économique et familiale propres, sont nommés couramment "défavorisés".
- des ménages ayant une relative stabilité familiale et économique, mais pour lesquels le moindre phénomène extérieur entraînant des problèmes quant à leur conditions de logements, provoque la mise en exclusion. Ce sont des ménages qui peuvent ignorer leurs droits sociaux résidentiels, ou qui ne les mobilisent pas, ou dont la solvabilité est minimale par rapport à leurs conditions locatives.

Les ménages qui sont exposés au fluctuation du marché locatif privé.

Il s'agit de ménages disposant d'un niveau de solvabilité supérieur aux précédents et dont les revenus sont à la frange supérieure des niveaux APL, mais logés dans le parc locatif privé. Le risque est celui de l'évolution des loyers. Ceux-ci n'ont pas la même sécurité que ceux logés dans le parc HLM.

Ces populations deviennent donc captives dans un marché qui a tendance à être tendu.

DUALITE entre
 MARCHÉ IMMOBILIER LITTORAL
 et
 MARCHÉ LOGEMENT PERMANENT
 PERSPECTIVES 1990 - 2000



LES LIGNES-FORCES DE LA DYNAMIQUE URBAINE

attracteur urbain pour le flux résidentiels externe

diffusion péri-urbaine de la demande locale

effet de réaction par rapport au marché immobilier littoral



D.B.M. CETE au S.O. - ROUTE 92

b) L'exclusion résidentielle patrimoniale

Elle est plus fréquente dans les agglomérations plus continentales. Il s'agit de ménages actifs, parfois 2 salaires, d'origine locale, qui ont une forte propension à accéder à la propriété, mais qui ne peuvent plus aux conditions actuelles du marché et compte tenu de leur projet résidentiel.

- Unité foncière constructible d'une certaine capacité et localisée dans certaines zones urbaines ou péri-urbaines précises de pavillons individuels (T4 + garage, style maisons basques) avec une certaine qualité de prestations, excluant les maisons sur catalogue.

Exclusion identifiée comme la conséquence de l'envolée des prix immobiliers locaux. Non seulement les ménages ont pris conscience que désormais ils ne pourront plus accéder à la propriété (aux conditions actuelles relevant du régime fiscal, et du coût du crédit immobilier) et sur leur seul potentiel socio-économique, alors qu'il y a quelques années, ils l'auraient pu.

Ce type d'exclusion résidentiel patrimonial suscite des réactions relevant de la sociologie de l'habitat :

- Frustration quant à l'identification sociologique attachée à l'accession à la propriété. Le poids historique pèse encore lourd aujourd'hui, et le positionnement social passe encore par l'accession à la propriété, perçue autant comme acquisition d'un bien immobilier que comme constitution d'un patrimoine familial. Cela signifie que les nouveaux ménages, même après une période dite de constitution d'épargne immobilière ne pourront plus s'identifier à leurs prédécesseurs en accédant à la propriété d'une maison basque, comme tout le monde.

- Confiscation socio-culturelle. Cette exclusion par rapport à une filière patrimoniale de référence, l'accession à la propriété, est vécue comme étant la conséquence d'un marché immobilier extérieur, c'est-à-dire activé par une demande dont le flux d'origine extérieur et le profil socio-économique sont sans relation avec le contexte économique local, notamment quant à la solvabilité. Et le blocage de flux de demandes locales d'accession à la propriété a un impact sur le marché locatif permanent à travers l'effet de libération du parc locatif qui s'opérerait si ces ménages pouvaient accéder.

I/SYNTHESE - LA COMPLEXITE DU PROCESSUS DE TENSIONS URBAINES

1 - L'imbrication dynamique immobilière et résidentielle

L'analyse des flux selon les origines géographiques fait ressortir 2 effets qui, conjugués à des filières d'investissement immobilier (hors parc de résidences principales) ont produit des situations de tensions :

a) l'effet stock

Il repose sur l'importance des flux locaux : rotations infracommunales et transferts intercommunaux qui ne sont pas porteurs de tensions sur la Côte Basque.

b) l'effet patrimoine ou l'effet solvabilité présente le même phénomène. L'arrivée de catégories socio-économiques extérieures à l'appareil économique local, soit en phase active avec un niveau de solvabilité plus élevé que les strates de ménages d'origine locale, soit en phase de non-activité, peuvent avoir des revenus confortables et ont pu réaliser par ailleurs des patrimoines.

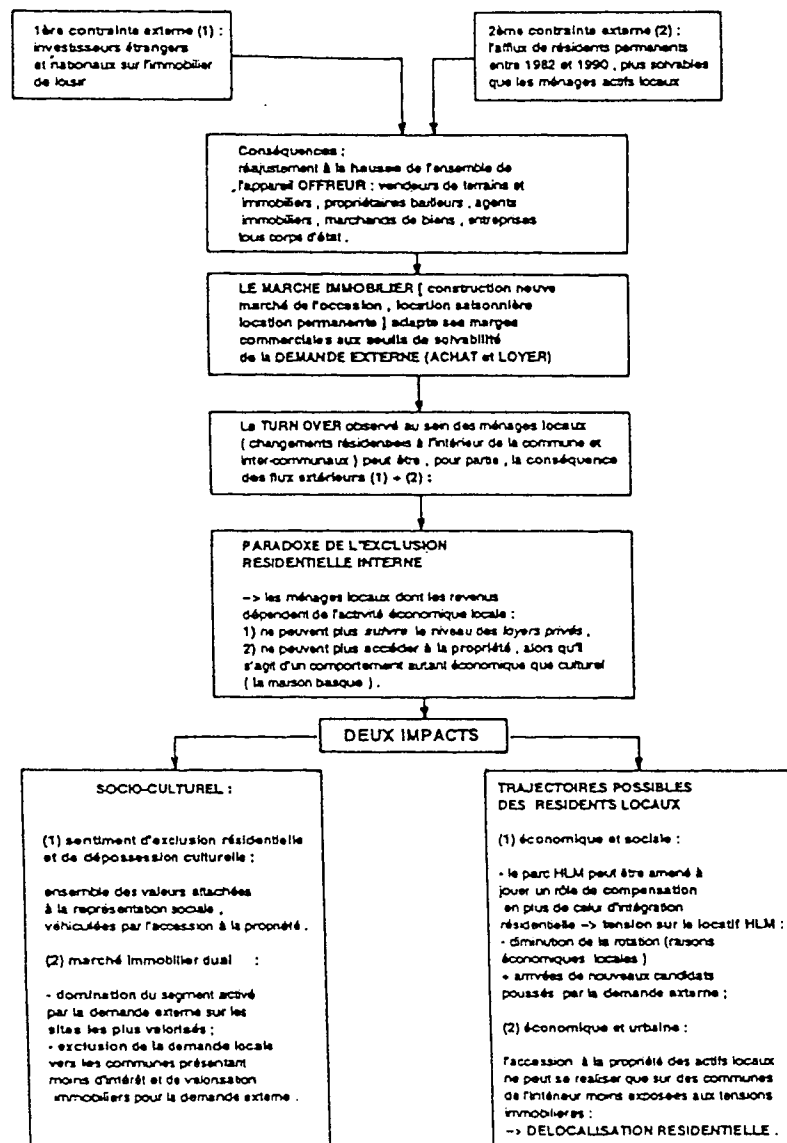
Le confluent de ces 3 dynamiques de marché qui se sont développées simultanément constitue le contexte de tension urbaine sur la Côte Basque :

- marché de placement de l'immobilier de loisirs, hors résidence principale, investissement immobilier et "effet golf".
- afflux de ménages extérieurs à l'économie locale et présentant des profils socio-économiques plus élevés.
- la pérennité d'un courant local d'accession à la propriété reposant sur des transferts intercommunaux.

Le redéploiement de ces 3 dynamiques s'est réalisé sans doute sur une période plus resserrée que les 8 ans qui séparent ces 2 recensements

2 - La résultante sociale et résidentielle

L'ensemble des processus classiques sur les zones littorales peuvent se résumer au schéma suivant :



34/LES DIFFICULTES PROPRES DU SECTEUR RURAL

Le secteur rural basque concerne le Labourd intérieur et la province de Basse-Navarre et de Soule. Cela représente 84 411 habitants, soit 1/3 de la population totale du Pays Basque, alors qu'elle représentait les 3/4 il y a à un peu plus d'un siècle (105 282 habitants en 1876).

Il se distingue en 3 grands types opposés l'un à l'autre (voir carte ci-après) :

- l'espace dépeuplé marginalisé (zones de montagnes et vallées éloignées).
- l'espace péri-urbain parfois dénommé "suburbia", et qui est à la côte ce que les banlieues sont à PARIS.
- l'entre-deux : espace intermédiaire ou banal, celui des campagnes vivantes.

Le constat

La situation reste contrastée suivant que l'on se trouve dans le Pays Basque intérieur proche du littoral comme à SAINT-PEE-SUR-NIVELLE, ou à une distance qui s'atténuera de par l'amélioration des voies de communication comme HASPARREN, ou de manière plus éloignée, comme SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT, SAINT-PALAIS ou MAULEON.

D'une manière générale, dans le premier groupe de communes, le milieu rural souffre de deux maux principaux :

- un manque de logements locatifs (15 % du parc contre 50 % en moyenne nationale)
- un niveau de confort inférieur à la moyenne nationale (40 % des logements ne sont pas dotés de tout le confort).

Si le parc de logements locatifs, insuffisant en quantité et en qualité n'est pas approprié aux besoins de mobilité des populations et au processus de développement économique des communes de la première catégorie proche des zones littorales attractives, il n'en est pas tout à fait de même pour les communes de l'arrière-pays, où l'on constate d'une manière générale une baisse de la population, un vieillissement du parc, une légère augmentation des vacants avec l'accompagnement d'une augmentation sensible du nombre des résidences secondaires, liée pour l'essentiel au retour de fils de familles basques désireux de passer leur retraite au pays.

A noter que cette baisse de population sur les secteurs ruraux industriels, du type MAULEON ou HASPARREN, est pour une grande part dans la diminution de la population du fait de la disparition des entreprises qui cessent leur activité les unes après les autres, notamment dans le domaine de l'article chaussant.

On constate donc que les actifs ruraux quittent leur village à la recherche d'emploi surtout sur la côte. Essentiellement pour des durées de trajet inférieures à la 1/2 heure.

Le nombre de logements vacants en secteur rural augmente (en % parfois supérieur à celui des résidences secondaires), donnant aux familles qui y séjournent, et principalement les retraités, une impression d'isolement marqué. Et donc l'envie de rejoindre des centres plus peuplés, mieux équipés en services.

Ceci favorise l'occupation du parc des centres-bourgs, pour lesquels on constate un relatif équilibre entre l'offre et la demande de logements, dans un marché immobilier faible.

Par ailleurs, le parc de logements des propriétaires occupants, majoritaires, d'un confort souvent médiocre, ne favorise pas bien souvent le maintien à domicile de ces ruraux, en général âgés.

Le plan départemental d'action pour le logement des défavorisés a rappelé certaines réalités des problèmes sociaux du milieu rural : bien que représentant 1/4 de la population totale, il compte également 1/3 des défavorisés.

Le foncier agricole

1991 a vu un marché foncier perturbé par la vente d'assez nombreux domaines bâtis, parfois assez proches de la zone côtière, à des prix excessivement élevés. La demande agricole a connu une baisse significative, liée aux difficultés de production ovines et bovines, notamment en zone de montagne et de coteaux.

Les projets d'achat des agriculteurs sont souvent très limités en surface et en valeur, et s'accompagnent la plupart du temps des conditions des changes sur lesquelles la SAFER ne peut pas toujours obtenir la bonne fin.

Les demandes non agricoles restent fortes sur la zone côtière, y compris de la part d'étrangers. On observe quelques essais et tentatives de diversifications (vergers).

1992 constate une influence encore plus forte des ventes de propriétés bâties du secteur proche de la côte. Ce seul marché progresse de 35 % en surface et de 75 % en valeur. Il représente 5 fois les achats totaux des agriculteurs et de la SAFER.

A l'intérieur, la demande agricole a nettement fléchi en devenant de plus en plus sélective, en fonction de la qualité des sols. En montagne, zone d'élevage traditionnel, la demande se maintient en raison de la nécessité de diminuer les chargements d'animaux à l'hectare.

Phénomène nouveau, près de la côte Atlantique, la SAFER est appelée à arbitrer de plus en plus souvent entre agriculteurs et non agriculteurs. Ces derniers progressent sur les propriétés de faible et moyenne importance convenant à l'élevage de chevaux.

On observe sur les terres nues, une baisse des valeurs traitées à l'hectare de l'ordre de 17 %.

Les données relatives aux chiffres de 1993 semblent montrer une augmentation des surfaces échangées avec un fléchissement assez net des prix par rapport aux années précédentes.

SYNTHESE

Le marché immobilier rural est faible. Sur certaines zones, on constate l'apparition de transformation du parc en résidences secondaires, d'hébergement touristique. Il existe des difficultés réelles à traiter les problèmes d'habitat en milieu rural, qui mettent notamment en évidence le caractère inapproprié du dispositif d'aides et d'outils actuels. Ceux-ci sont plus taillés à la dimension des problèmes urbains, et oubliés des spécificités rurales. En particulier sur le caractère inopérant du seuil des communes et bourgs de moins de 2 000 habitants.

Il existe un lien étroit entre l'occupation de l'habitat rural et le désenclavement du territoire où il est situé. De même, pour ce qui concerne l'emploi et les activités qui "fixent" les populations dans des lieux d'occupation qu'elles contribuent à améliorer et à faire vivre.

35/FORCES ET FAIBLESSES DE LA GESTION DU FONCIER ET DU TERRITOIRE DU PAYS BASQUE

Le Pays Basque tel que précédemment défini connaît sur les zones côtières des formes de pression multiples, qui résultent de phénomènes cycliques, mobiles géographiquement, qui sont apparus tout d'abord sur la côte Sud et se sont prolongés et amplifiés plus au Nord.

Il est constaté une zone urbaine qui tend petit à petit à se saturer, et déclenche un phénomène de débordement ou de diffusion vers l'arrière-pays, avec un report des tensions patent sur la côte et de plus en plus prégnant à l'intérieur. Il s'en dégage des lignes forces.

Un territoire sans équivalent

L'agglomération bayonnaise est un cas unique en France, de par 4 critères :

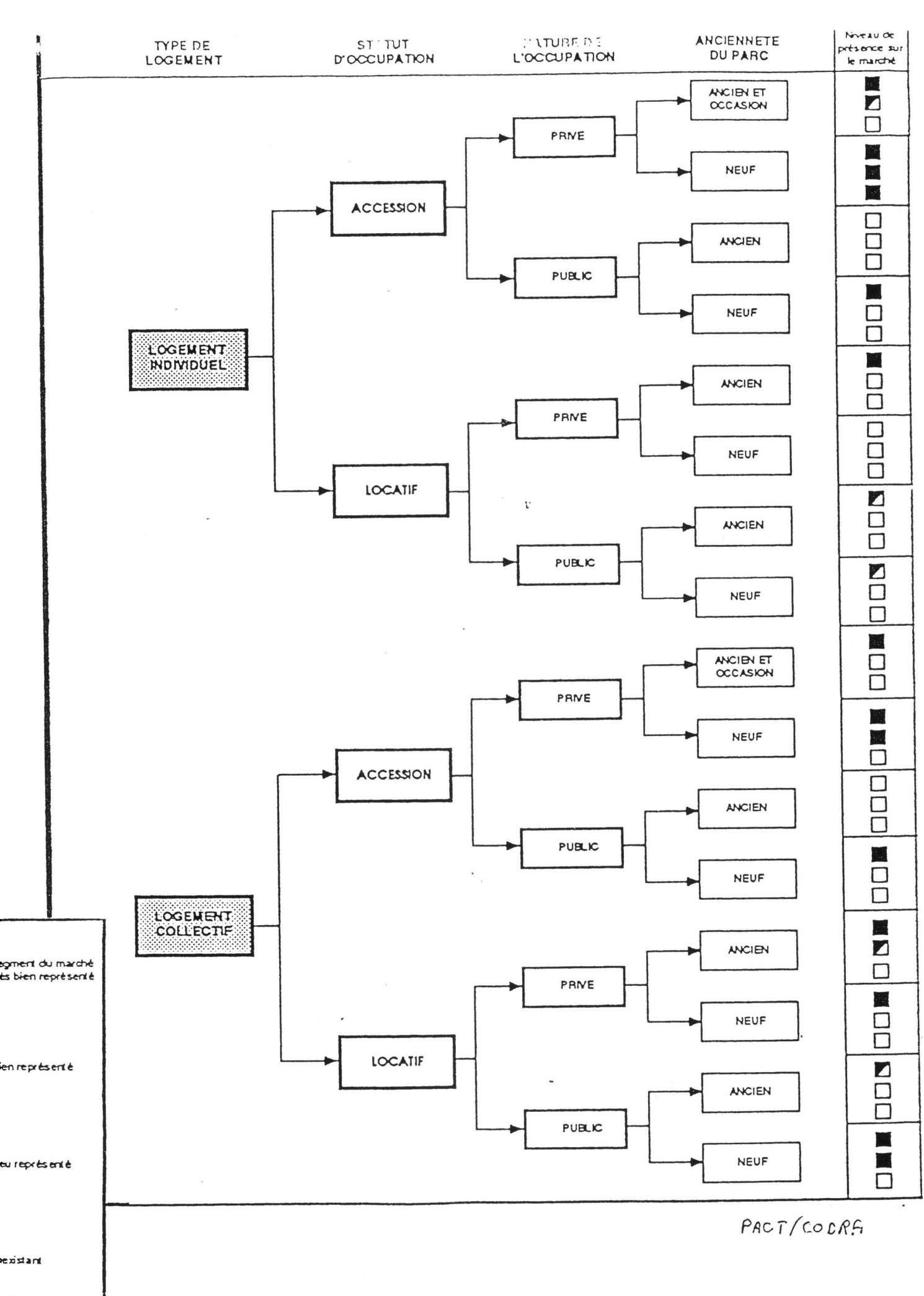
- la relative faiblesse de son parc locatif : 40,6 % pour une norme comprise entre 43 et 47 %,
- l'importance du parc de maisons individuelles : 45,3 %,
- un parc immobilier de résidences secondaires et de loisirs important : 19,8 %,
- une urbanisation récente, parmi les plus importantes : 14 % de progression depuis 1982 (seules 4 agglomérations sur les 50 françaises étudiées atteignent ce chiffre).

Un "continuum urbain" de 165 000 habitants tissant une agglomération en anneaux concentriques.

Le tout sur un territoire, où s'exerce principalement la pression, très exigüe de 266 km² (25 km de côte et 13 km maximum de profondeur) où la densité de population atteint 620 habitants/km² (9 fois celle de l'Aquitaine, 7 fois celle du Département, et 6 fois celle de la France).

Une attractivité forte pour une demande extérieure touristique et transfrontalière.

Il en résulte pour le Pays Basque une attractivité très spécifique, très localisée, qui a connu une amplification continue avec des périodes fastes et d'autres plus ralenties, depuis le milieu du 19^{ème} siècle, notamment sur sa partie côtière.



Logement du marché
très bien représenté

Logement bien représenté

Logement peu représenté

Logement non représenté

PACT/CODRA

Il peut être relevé un phénomène très particulier des années 88/90, avec une forte demande espagnole, notamment sur le Sud de la côte (HENDAYE, URRUGNE, BIRIATOU, ASCAIN, SAINT-PEE-SUR-NIVELLE). Celle-ci est liée à un phénomène conjoncturel propre à l'Espagne. Une partie de cette demande demeure aujourd'hui. On voit apparaître une population que l'on peut qualifier de "néo-résidents" (50 à 60 familles espagnoles s'implantent chaque année à HENDAYE), qui souhaitent habiter 3/4 ou 4/5ème de temps en France, et qui travaillent sur l'Espagne, cherchant à se loger à proximité immédiate de la frontière. La demande touristique était localisée à HENDAYE et s'est déplacée dans le sud des Landes, où l'environnement et les prix sont beaucoup plus compatibles avec ce que souhaitent investir les familles espagnoles intéressées.

Les traits marquants :

- un manque de fluidité générale comme l'illustre le tableau des segments de marché ci-contre. Particulièrement le logement individuel en accession public (nature d'occupation) et le locatif privé ou public ainsi que l'accession et le locatif public dans l'ancien en collectif. L'offre est trop centrée et "monolithique".

- un manque objectif des différents segments de marchés locatifs.

- social : 6000 demandes répertoriées sur l'ensemble du littoral basque. 3700 pour le BAB.

- neuf intermédiaire visant les ménages à revenus moyens (de par l'absence d'une volonté des opérateurs et des financements encore inappropriés).

- privé : les bailleurs étant découragés par des mesures fiscales et juridiques non favorables (voire pénalisantes).

- une politique encore timorée du logement des personnes défavorisées, malgré l'existence des outils (FSL, BAL, PST, PLAi...).

- la très grande difficulté pour les ménages "locaux" de pouvoir accéder à la propriété :

- du fait du coût du foncier (phénomène majeur).

- dû à l'absence de produit en accession adapté aux revenus des ménages (produit maison individuelle urbaine à 550 000 F) - de par le contexte économique qui "gèle" l'aspiration à investir du fait du doute avenir sur l'emploi ou sur des phénomènes de mobilité professionnelle.

- récession sur l'immobilier et sur l'offre de logements "hauts de gamme" en collectif accession.

- voire également de lots à bâtir à prix élevés, ne trouvant pas preneur dans la clientèle locale pour les raisons citées plus haut.

- 1992-1993 : le "creux de la vague" pour le neuf.

Après la période 88/90, où les ventes sur le BAB atteignaient 700 à 900 par an, 1992 constate un fort ralentissement (moins de 400), retrouvant les rythmes de 87/88, et un taux d'écoulement mensuel de stock de 8 %, presque le double de la période précédente.

- le prix du foncier, malgré l'infléchissement de la demande, n'opère aucune baisse sur le BAB. Les prix du foncier ont crû de 1987 à 1990. Les paliers sont franchis, les prix atteignent une période de pause. C'est le phénomène de "cliquet" en secteur touristique. Il n'y a pas de régression, mais attente d'une relance pour faire repartir le mouvement haussier.

- le problème spécifique du centre historique de BAYONNE, qui a perdu 50 % de sa population en 30 ans, dont actuellement 1000 logements sont vacants, dont la densité construite est de 4 pour une occupation de 97,5 % du sol. 40 % seulement des pièces d'habitation prennent l'air et la lumière directement de l'extérieur.

- un nombre important de logements vacants en centre de villes, pouvant atteindre 15 à 20 %. Ils sont au nombre de 5 000 sur la Côte Basque (7 700 sur l'ensemble de la zone d'emploi). Imaginer leur recyclage serait un moyen évident d'atténuer les tensions.

- des politiques d'habitat qui se dessinent,

- sur l'agglomération bayonnaise qui regroupe 22 communes autour du BAB, avec une tendance à l'élargissement territorial, au-delà même de la limite stricte du département. Bassin, lui-même engagé depuis Septembre 92 dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Local de l'Habitat.

- une autre, qui se cherche sur la côte Sud HENDAYE dans un contexte transfrontalier, - ainsi que sur le bassin de la zone NIVELLE-Côte Sud-St JEAN DE LUZ, où la logique de secteur intercommunal s'esquisse.

Des tensions lourdes de conséquences

a) sur la société locale

- par une exclusion socio-familiale. Une proportion forte des populations locales devenant captives du seul marché locatif, lui-même tendu sous la pression de flux résidentiels extérieurs.

- par la délocalisation résidentielle patrimoniale. Les populations locales dont les revenus résultent de l'économie locale, sont exclues de la trajectoire résidentielle vers l'accession à la propriété, d'où :

* frustration marquée, puisque l'accession s'appuie sur les valeurs traditionnelles attachées à "l'Etxe".

* confiscation socio-culturelle de par la dualité du marché immobilier : marché de l'extérieur touristique et clientèles à la solvabilité supérieure à celle des ménages locaux et marché de la demande locale (dont la solvabilité est tributaire de l'économie locale).

b) sur l'aménagement du territoire

Les "jeux sont quasiment faits" sur le territoire urbain littoral du point de vue de la formation des prix immobiliers. Reste l'ensemble des territoires péri-urbains, "suburbia", fortement marqués par le premier. Enfin, les zones intermédiaires rurales et celles en voie d'abandon, dont l'avenir reste attaché aux deux premières.

Repères et enjeux

1 - Les mécanismes du marché appliqués au Pays Basque

• Il semble exister une liaison entre le prix des logements et l'évolution démographique avec 2 nuances :

* la hausse des prix est d'autant plus forte que l'augmentation de la population se produit au centre de plutôt qu'à la périphérie

* dans les grandes villes, d'autres facteurs interfèrent (TGV, concentration de bureaux...), d'où l'extrême disparité des marchés en terme de volume et de prix.

* Il apparaît comme fait majeur que les communes de l'intérieur ainsi que les communes adjacentes aux communes du littoral détiennent

pour partie la clé de la régulation résidentielle sur le Pays Basque, dans les conditions actuelles.

- Le marché foncier et immobilier littoral se caractérisera soit par un effet de cliquet soit par un mécanisme de hausse.

Cliquet : si le marché baisse ou stagne, les prix se bloqueront à la baisse sur des seuils psychologiques et non sur le rapport offre/demande.

Hausse : si des positions acquéreurs extérieurs persistent, même sur de petites quantités, mais sur des communes locomotives, celles-ci susciteront une tendance haussière des prix, avec la triple répercussion foncier/locatif privé/occasion.

2 - Impact du possible tracé d'un éventuel futur TGV (pour mémoire)

Les risques liés à l'impact d'une telle infrastructure sont de 3 ordres :


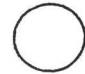
1 - Un effet de coupure dans l'aménagement du territoire, selon l'option retenue.

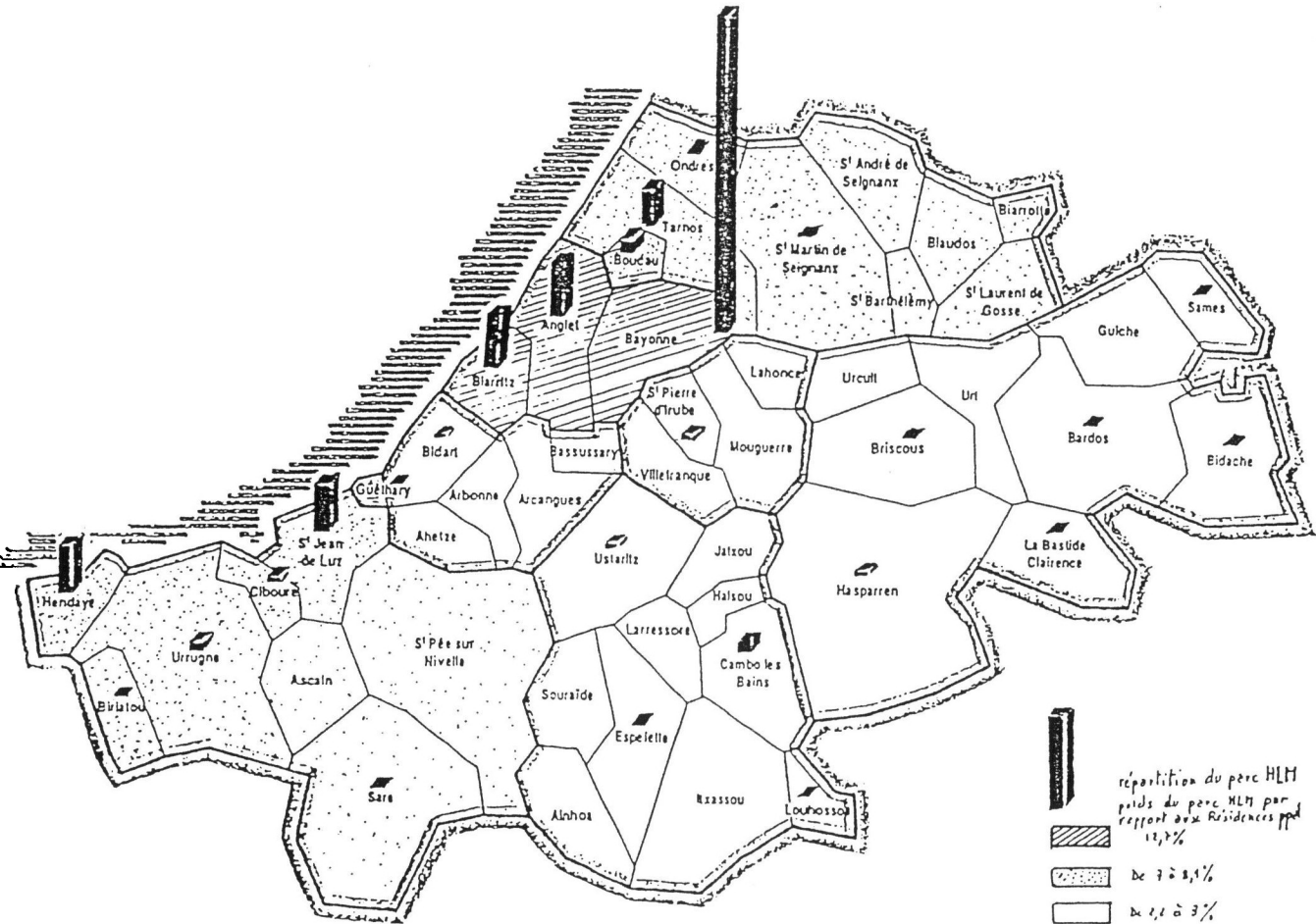
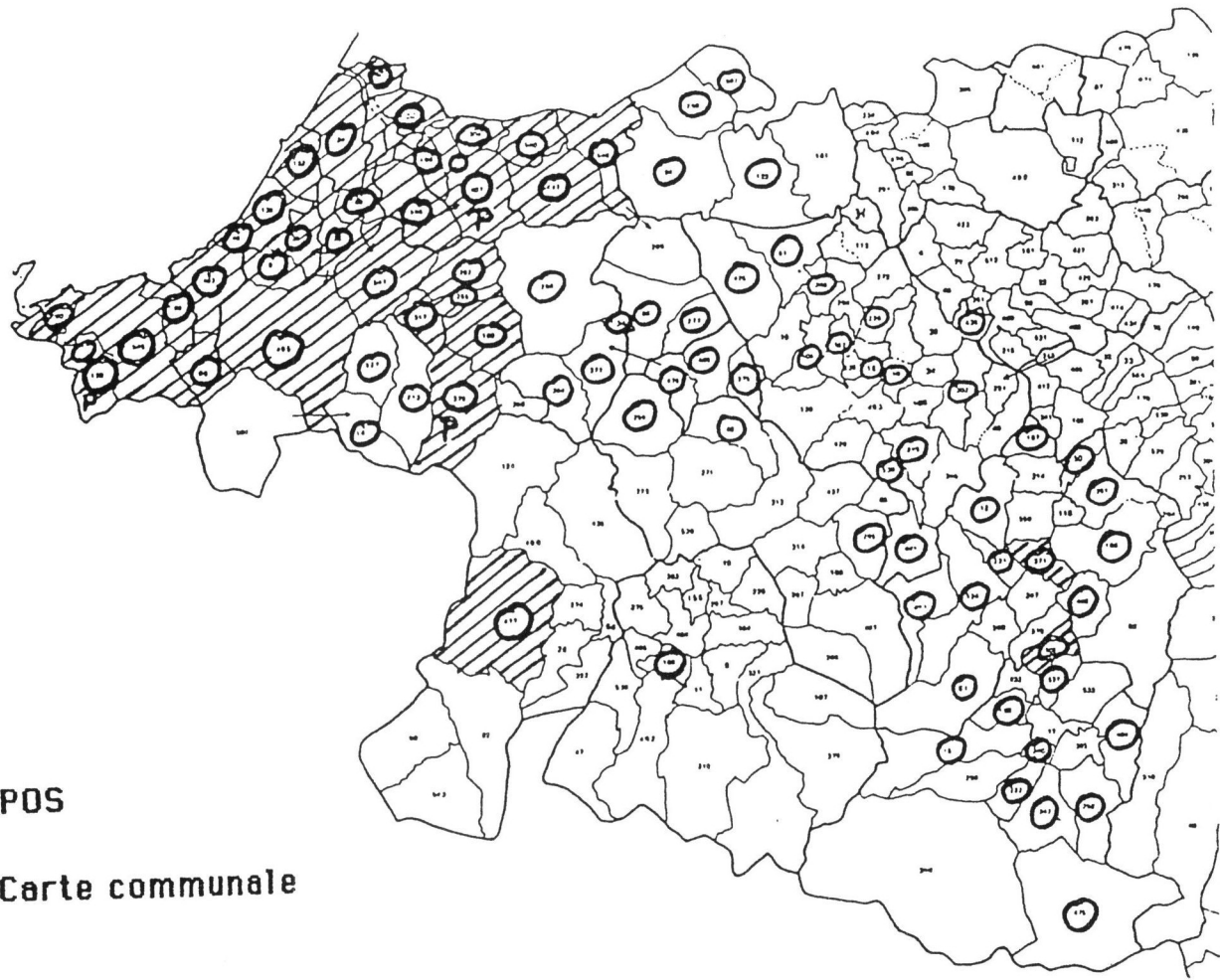
Il y aura le couloir péri-urbain compris entre les villes du littoral et le tracé du TGV, et le secteur rural au-delà du tracé, plus ou moins urbanisé.

2 - L'importance du couloir foncier patrimonial concerné par les nuisances du TGV. L'enjeu sera celui de la dévalorisation patrimoniale, objectif pour les propriétaires, mais subjectif pour les transactions futures dans le secteur concerné.

3 - La combinaison des 2 risques précédents. Le TGV risque de suractiver les tensions dans le secteur péri-urbain, situé entre le littoral et le tracé, et de provoquer des délaissés patrimoniaux, à proximité du couloir, voire même au-delà vers l'intérieur.

Il semble que soit abandonnée l'idée d'une réalisation d'un tracé TGV. Tout au moins, d'ici 2010 (les investigations devraient déjà être entamées dans cette hypothèse). Aussi, les indications ci-dessus sont elles indicatives.

 POS
 Carte communale



répartition du parc HLM
 poids du parc HLM par
 rapport aux Résidences ppd
 12,2%
 de 7 à 8,1%
 de 2,6 à 3%
 moyenne nationale 16%
 moyenne Aquitaine 9%

3.6 ENJEUX ET DEFIS

- Le foncier est d'évidence l'enjeu majeur.
- La sauvegarde et la protection du patrimoine restent un problème crucial du centre historique de BAYONNE, mais aussi de l'habitat séculaire rural.
- L'élaboration d'une politique cohérente foncière et d'aménagement s'avère la clé d'une organisation spatiale réussie.

A) L'élaboration d'une politique concertée d'aménagement

1 - Les documents d'urbanisme

La carte jointe relate que les communes de la frange littorale et celles qui lui sont voisines sont dotées d'un POS (Plan d'Occupation du Sol) opposable aux tiers. D'autres secteurs en développement démographique limitrophes des premiers ou à un degré moindre les cantons de Bidache ou d'Hasparren sont pourvus de cartes communales pour la plupart. A l'intérieur, seuls Mauléon et St Etienne de Baïgorry sont dotés d'un POS. Ailleurs, les gestions de constructions s'opèrent au moyen du règlement national d'urbanisme.

A noter qu'un POS ne résoud pas toutes les questions liées à la gestion de l'espace. L'urbanisation organisée par des opérations d'ensemble n'est pas toujours suffisante, la construction se faisant davantage de façon individuelle avec les effets de concurrence avec le foncier agricole, de linéaire, de paysage, de coût de réseau.... POS, ZAD, DPU, ZAC etc peuvent répondre aux besoins d'une politique communale mais pas influencer sur la demande globale.

Le périmètre sensible, avec prélèvement d'une taxe spécifique lors des constructions sur ± 30 communes de la partie ouest permet au département d'exercer son droit de préemption sur certains secteurs (pignada, corniche ...) Les communes côtières entrent dans le champ de la loi littorale du 3-01-86.

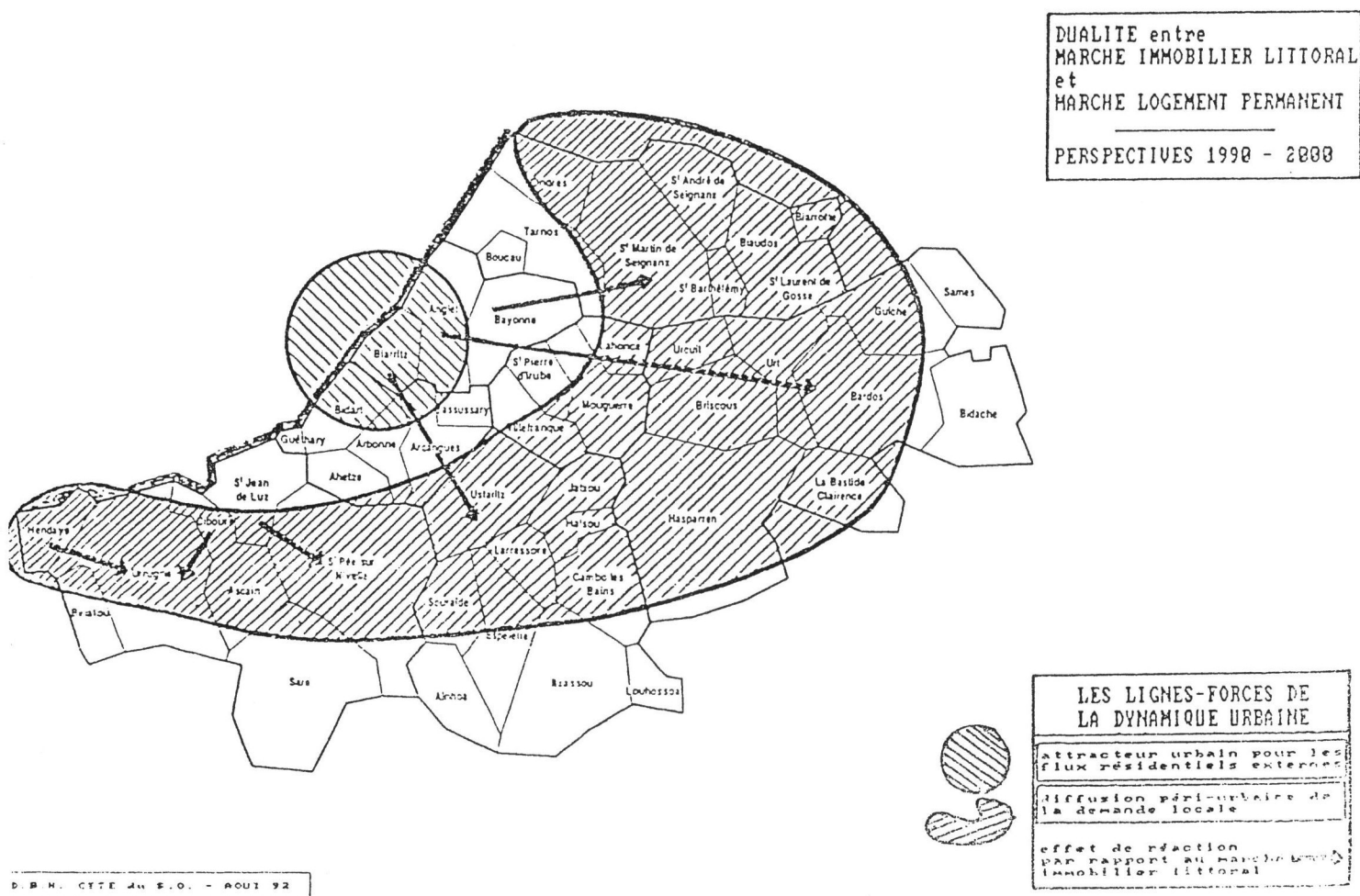
La loi " montagne" du 8-01-85 a introduit des directives visant à renforcer les mesures anti mitage, mais l'habitat dispersé ancien ne facilite pas l'application de ces règles.

2 - Les actions de planification urbaine

Elles amènent à remobiliser les démarches du type "schéma directeur", mais en intégrant la réalité du marché immobilier. Ne devrait-on pas avoir une autre approche que celle des territoires institutionnels acceptés à ce jour, en s'appuyant sur la réalité des marchés et des similitudes des fonctions, à savoir :

- un schéma directeur littoral
- un schéma directeur des territoires intérieurs.

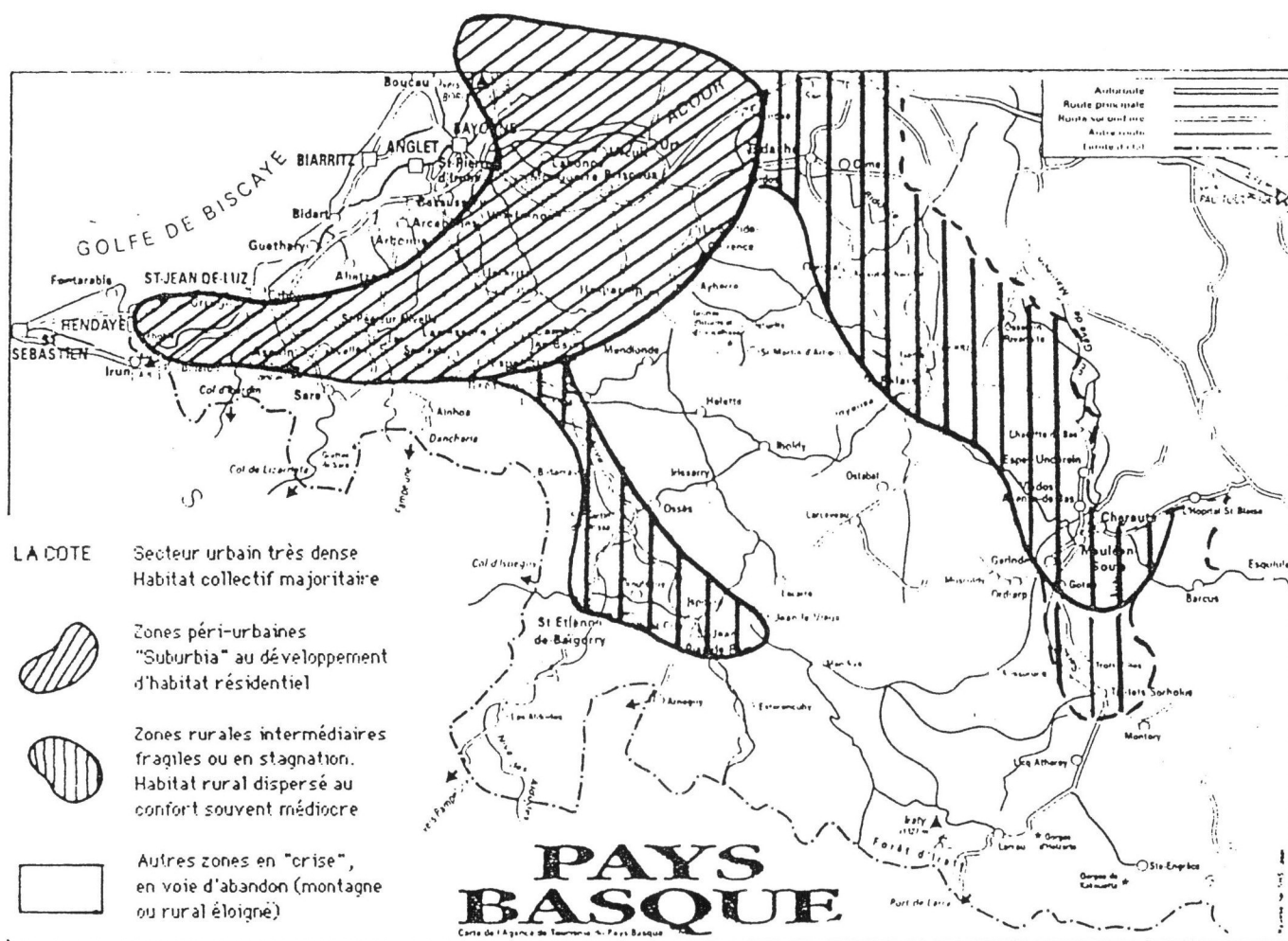
Réussir ces actions de planification nécessite une gestion cohérente des POS. Ce qui suppose un repérage éventuel des dysfonctionnements de nature juridique, aujourd'hui non répertoriés.



demain par rapport aux zones tendues d'aujourd'hui, l'articulation entre l'aide à la pierre, l'aide à la personne et l'aide fiscale, et la sensibilité à l'évolution des comportements de la demande,

Des actions volontaristes et concertées sur le marché de l'habitat

Lorsque les situations sont acquises sur le marché foncier, les actions de régulation sociale et résidentielle demeurent difficiles et sont très onéreuses à postériori.



C) Des actions sur le foncier

Elles requièrent, outre la mise en forme d'une politique cohérente des POS des communes, la mise en place éventuelle d'outils communs capables d'intervenir et de réguler le marché.

- L'utilisation des structures intercommunales type district ou communauté de communes
- Voir la mise sur pied d'outils spécifiques tels l'agence foncière ou l'établissement public foncier.
- De même, peut-il être opportun de réfléchir et expérimenter de nouvelles méthodes d'intervention telle que la mise en location du sol sur une longue durée avec l'usage des baux à construction.

La liaison des 3 natures d'actions, planification urbaine habitat et action foncière, constitue un préalable fonctionnel articulièrement nécessaire pour une agglomération dont on dit qu'elle était tout à fait unique en France.

Un préalable nécessaire : l'extension de la zone II (cf carte jointe).

Un préalable nécessaire à l'articulation de ces deux approches concerne l'extension de la zone 2. Une nouvelle définition intégrant des zones de communes rurales et s'adossant sur la zone actuellement définie, qui intègre aussi bien l'urbain dense que des zones plus rurales, côtières ou littorales. Cette extension envisageable par étapes, permettrait une action habitat de logique régulation résidentielle et spatiale, car ce qui doit prévaloir dans la politique de l'habitat est d'augmenter la fluidité entre le marché économique centré sur les pôles urbains et littoraux, et le marché de logements péri-urbain, dont on a vu à travers la mesure de différents flux, qu'il prend une importance grandissante, avec des mouvements de transferts résidentiels anciens et continus depuis 1975 pour certains secteurs, et récents plus profondément vers l'intérieur pour d'autres.

Conclusion

Pour réussir la maîtrise des tensions existantes telles que présentées dans le présent diagnostic, il convient de retenir, d'évidence, un élément majeur :

La mise au point d'une politique foncière et d'aménagement du territoire cohérente, volontariste et concertée, et nécessite la prise en compte de tous les partenaires et acteurs concernés.

plusieurs variantes de tracé sur le Pays Basque et le Sud des Landes eussent été étudiées. Bayonne est reliée depuis 1991 par autoroute à Pau, grâce à l'intervention du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, qui a réalisé le tronçon de raccordement de A 64 à A 63, par la route départementale 1, route à grande circulation, à deux fois deux voies, aux caractéristiques autoroutières sur 10 kms.

La R.N. 10 en site urbain sur les 2/3 de sa longueur a subi de nombreux aménagements ponctuels et de deux grosses opérations d'investissement :

- la construction du Viaduc de la Négresse en 1976 (25 MF) qui a permis la suppression du célèbre bouchon de Biarritz.

- la déviation de Ciboure ouverte en 1990 qui a soulagé le centre ville de l'important trafic de transit sur l'itinéraire.

La RN 117 reliant Pau à Bayonne a vu son tracé modifié depuis les années 60 avec l'ouverture par étapes de la Rocade et du Pont Saint Frédéric :

- 1962-1964 : liaison Pont du Génie R.D. 936 - carrefour Saint Léon

- 1970-1974 : construction du pont Saint Frédéric

- 1972-1974 : raccordement de la Rocade du Grand Basque au pont

Il a fallu attendre ensuite 17 ans pour rejoindre directement en 1990, le carrefour Saint Léon avec le 5e pont de la Nive et ses accès (coût : 60 MF).

L'ancien tracé de la R.N. 117 qui empruntait le Boulevard Alsace-Lorraine a été reclassé dans la voirie communale.

Enfin, en 1991, une nouvelle route nationale à 2x2 voies a été ouverte, la R.N. 263 (Boulevard d'Aritxague) qui relie l'A 63 à la R.N. 10, sur 2,7 km, à 2 x 2 voies (coût : 84 MF).

II - Evolution du trafic

L'autoroute A 63, au Pays Basque, est la section de l'axe Nord-Sud, qui, depuis 1984 a enregistré le plus fort taux d'accroissement en raison de l'entrée de la péninsule ibérique dans l'Europe des Douze et de l'augmentation de la fréquentation touristique.

La baisse constatée au col du Perthus, pendant la même période, traduit un rééquilibrage au profit de l'axe Nord-Sud Atlantique.

La R.N. 10 a subi le contrecoup de l'ouverture de l'A 63. Cependant, le trafic qu'elle supportait l'année précédant l'ouverture a été atteint en 1992.

Les importants travaux réalisés entre Bayonne et Cambo ont entraîné une augmentation considérable du trafic sur la R.D. 932 depuis 1980.

Le tableau ci-après retrace l'évolution du trafic sur les principaux axes entre 1970 et 1992.

| Années | A 63 St J.Luz | RN 10 PR = 0 | RN 10 Acotz | RD 932 Sutar | RD 918 Ascain | RD 918 StJPPort |
|--------|------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|--------------------|
| 1970 | / | 14 000 | 16 000 | 7 800 | 6 100 | 2 300 |
| 1973 | 4 400 | 16 000 | 20 000 | 9 500 | 7 500 | 2 900 |
| 1980 | 6 800 | 18 000 | 15 000 | 12 500 | 7 200 | 2 000 |
| 1986 | 8 600 | 14 400 | 16 250 | 16 500 | 9 200 | 2 650 |
| 1992 | 15 500 | 18 300 | 17 900 | 26 000 | 10 000 | 3 100 |

Or, cette bande côtière est convoitée pour l'urbanisation, le développement économique et le tourisme.

La moitié environ des logements autorisés dans les Pyrénées Atlantique est située dans les agglomérations de Bayonne et Saint Jean de Luz (3200 permis de construire délivrés par an).

De nos jours, il ne reste que très peu de terrains constructibles sur la frange côtière. La ville d'Anglet qui dispose d'un espace communal très important présente cependant une exception.

L'évolution du nombre de résidences principales entre 1975 et 1990 confirme que les résidences nouvelles se situent surtout dans les cantons d'Ustaritz, Saint Pierre d'Irube, La Bastide Clairence, Anglet et Hasparren.

La réalisation de la R.D. 932 et celle de l'autoroute A 64 permettent d'atteindre en une demi heure le lieu de travail le plus souvent situé dans le district Bayonne - Anglet - Biarritz, à partir de secteurs distants d'environ de 40 kilomètres.

Il est également à noter que les cantons de Mauléon et de Tardets possèdent la plus faible évolution du nombre de résidences principales (avec Saint Etienne de Baïgorry).

L'amélioration du réseau routier actuellement en cours en Soule devrait provoquer un bénéfice pour cette province du Pays Basque que ce soit dans la direction de l'autoroute Salies de Béarn, celle d'Oloron et de la R.N. 134 (tunnel du Samport) ou de l'Espagne au Port de Larrau.

Les cantons d'Ustaritz, Saint Pierre d'Irube, La Bastide Clairence voient leur population augmenter de 18 à 32 % tandis que les cantons de Saint Etienne de Baïgorry, Mauléon et Tardets enregistrent une baisse de 5 à 7 % de la population.

Seules les villes de Bayonne et Ciboure voient leur population diminuer (0 à 3 %).

Le développement de l'urbanisation est très lié à la réalisation des nouveaux axes routiers .

V Les projets routiers

1 - Autoroutes et routes nationales

La mise à 2 x 2 voies e la section de la R.N. 10 comprise entre le carrefour Saint Léon et le quartier Saint Amand à Bayonne devrait se réaliser à court terme. Les acquisitions foncières sont en cours ainsi que l'étude d'impact (coût : 60 MF).

section ne bénéficie pas des mêmes prestations pour l'exploitation qu'une autoroute.

Il serait donc logique que la section départementale soit intégrée dans la section autoroutière dans des conditions à définir avec le département des Pyrénées Atlantiques.

A terme, une liaison directe entre les autoroutes A 63 et A64 devrait être assurée, ce qui nécessiterait une réalisation d'un noeud autoroutier séparé de la voirie locale. Un schéma de principe établi en concertation avec le département, les communes concernées, et l'ASF devrait être proposé prochainement à la Direction des Routes.

2 - Routes départementales

a) Programme d'Accompagnement Autoroutier

Ce programme vise à assurer le désenclavement des villes moyennes et des bourgs de l'intérieur du département et définit les conditions d'un aménagement adapté aux ambitions d'un développement économique équilibré.

Les quatre principaux objectifs qui guident ce développement du réseau sont :

- confronter le maintien dans le monde rural des habitants ayant un emploi dans les villes

- ouvrir les possibilités d'implantation d'emplois industriels et artisanaux dans le monde rural.

- assurer une bonne diffusion du tourisme intérieur dans l'ensemble du département.

- étendre l'aire d'influence départementale au Bassin de l'Adour et aux provinces espagnoles.

R.D. 932 : Fin de l'aménagement sur place entre Saint Pée sur Nivelle et Espelette (60 MF) et entre Tardets et Oloron.

RD 21 : Liaison Briscous - Hasparren (40 MF)

R.D. 936 et 11 : Liaison A 64 - Saint Palais - Bidache (50 MF)

3 - Voies communales en milieu urbain

La mise en service d'un nouveau pont sur l'Adour, financé par le District BAB, est prévue pour 1995-1996. Elle sera accompagnée par la réalisation d'une voie de liaison, entre le carrefour de Matras sur la R.N. 10, à l'entrée du Département et le Boulevard du BAB (coût : 128 MF HT).

Ainsi, une voie parallèle à la R.N. 10 verra le jour sur 15 km, entre le carrefour Matras et le carrefour du Mousse à Biarritz, près de l'aéroport.

Cette voie devrait soulager les traversées d'Anglet et de Bayonne qui sont saturées tous les jours aux heures de pointe.

Cependant, aucune décision de lancement des études de cette ligne (qui figure dans le schéma directeur des lignes à grande vitesse) n'a été prise par les pouvoirs publics sachant qu'il faut, en général,, un délai de 7 à 10 ans entre une décision et une ouverture de ligne , cela signifie que celle-ci ne pourra intervenir qu'au delà de l'an 2000.

Parallèlement, les aménagements à entreprendre au Sud des Landes jusqu'à Dax pour lier tout le potentiel de l'infrastructure actuelle sont en cours d'étude avec le Conseil Régional afin d'améliorer là encore les temps de parcours entre Paris-Bayonne et la Côte Basque.

Axe Bayonne - Pau- Toulouse : des handicaps

Cette ligne est une ligne classique transversale . Sur cet axe les temps de trajets sont peu attractifs et constituent un frein à son utilisation et son développement. Toulouse est actuellement à 4 heures de Bayonne.

Outre son tracé sinieux puisqu'elle passe au pied des Pyrénées, cette ligne est confrontée à deux autres types de handicaps:

- la concurrence avec la voiture particulière.
- le faible niveau chronique et la clientèle des lignes transversales.

Nous sommes ici dans le champ des relations dites "d'aménagement du territoire".

La fréquence des trains entre Bayonne et Toulouse est de 4 par jour. Des études pour en améliorer les horaires (et les temps de parcours) sont effectuées.

Ligne Bayonne-Saint Pied de Port : une ligne déficitaire mais appréciée

La fréquence de cette ligne est de 3 Allers-retours par jour . En effet, depuis la première convention signée avec l'Aquitaine (1986), la fréquentation par train s'établit en moyenne, selon les années entre 17,5 et 20,9 voyageurs.

Il en résulte une couverture des charges par les recettes variant entre 12,3 % et 14,7 %, alors que la moyenne en Aquitaine se situe autour de 35,4 à 36,4 % les mêmes années. Le ratio national s'élevant quant à lui à 41 %.

On comprend aisément dans ces conditions que compte tenu des charges de structure (une rame automotrice circulant sur cette ligne coûte déjà près de 1,8 MF) et d'entretien, cette ligne soit aujourd'hui très déficitaire .

Principaux produits acheminés selon les techniques

Sens Sud/Nord

Sens Nord/Sud

| Route/Fer | Fer/Fer | Route/Fer | Fer/Fer |
|------------------------|---------------------------|-----------------------|---|
| Produits sidérurgiques | Denrées périssables | Ferrailles | Céréales, tourteaux |
| Voitures | Produits sidérurgiques | Tubes, tuyaux, tôles | Sucre |
| Papier, carton | machines électriques | Fil acier, feuillards | Tôles, laminés, ébauches, appareils électriques |
| | Voitures, châssis, pièces | Voitures | Châssis, machines agricoles |
| | Ardoises, sépiolite | Papiers, cartons | Engrais |
| | Palettes, agrès | | Bois en grumes, Triturations |

L'Espagne dans les choix réalisés pour son développement industriel a largement privilégié la route au ferroviaire. C'est pourquoi, Hendaye travaille sur des périmètres courts de 100 à 120 km, avec des usines qui ne sont pas directement raccordées au réseau ferroviaire. Le choix du transport routier à partir ou jusqu'à Hendaye a donc été naturellement privilégié.

Il faut cependant noter que la RENFE (compagnie de transport ferroviaire espagnole) a décidé de construire ses lignes nouvelles à grande vitesse à l'écartement standard défini par la CEE et de passer son réseau classique à cet écartement. Ces décisions ne trouveront cependant pas leur application dans un avenir proche.

A noter que la sidérurgie espagnole est en train de conquérir de nouveaux marchés et ce au niveau européen. Seuls les hauts fourneaux sont frappés par la crise, mais la mini-acierie fonctionnant relativement correctement. Les ventes s'adressent essentiellement aux BTP. En tonnage, les aciers au départ d'Hendaye sont en hausse de plus de 10%.

A Hendaye et Irun des entrepôts permettent de faire de la gestion de stock au juste temps. La gare d'Hendaye représentait jusqu'à l'an dernier un trafic en croissance de 2 millions de tonnes. Elle devrait continuer à développer son trafic. Si cela se confirmait, des investissements pourraient être nécessaires pour en améliorer les infrastructures. Certains viennent d'être réalisés très récemment (création de 2 voies longues de 650 mètres pour accroître le potentiel de capacité.

A noter qu'actuellement l'emploi généré par l'écoulement de ce trafic FRET représente près de 500 cheminots. Il doit, au total, concerner plus de 700 personnes si on prend en compte toutes les entreprises qui y gravitent autour. Ce fait est surtout la conséquence du règlement, dans cette gare, des problèmes posés par la différence d'écartement des voies. Si celle-ci n'existait pas, la signification de la gare d'Hendaye serait très réduite et toute l'activité de la zone nettement atténuée.

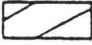
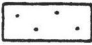
La gare de BAYONNE : sa liaison au Port

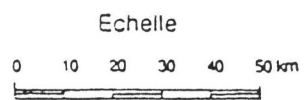
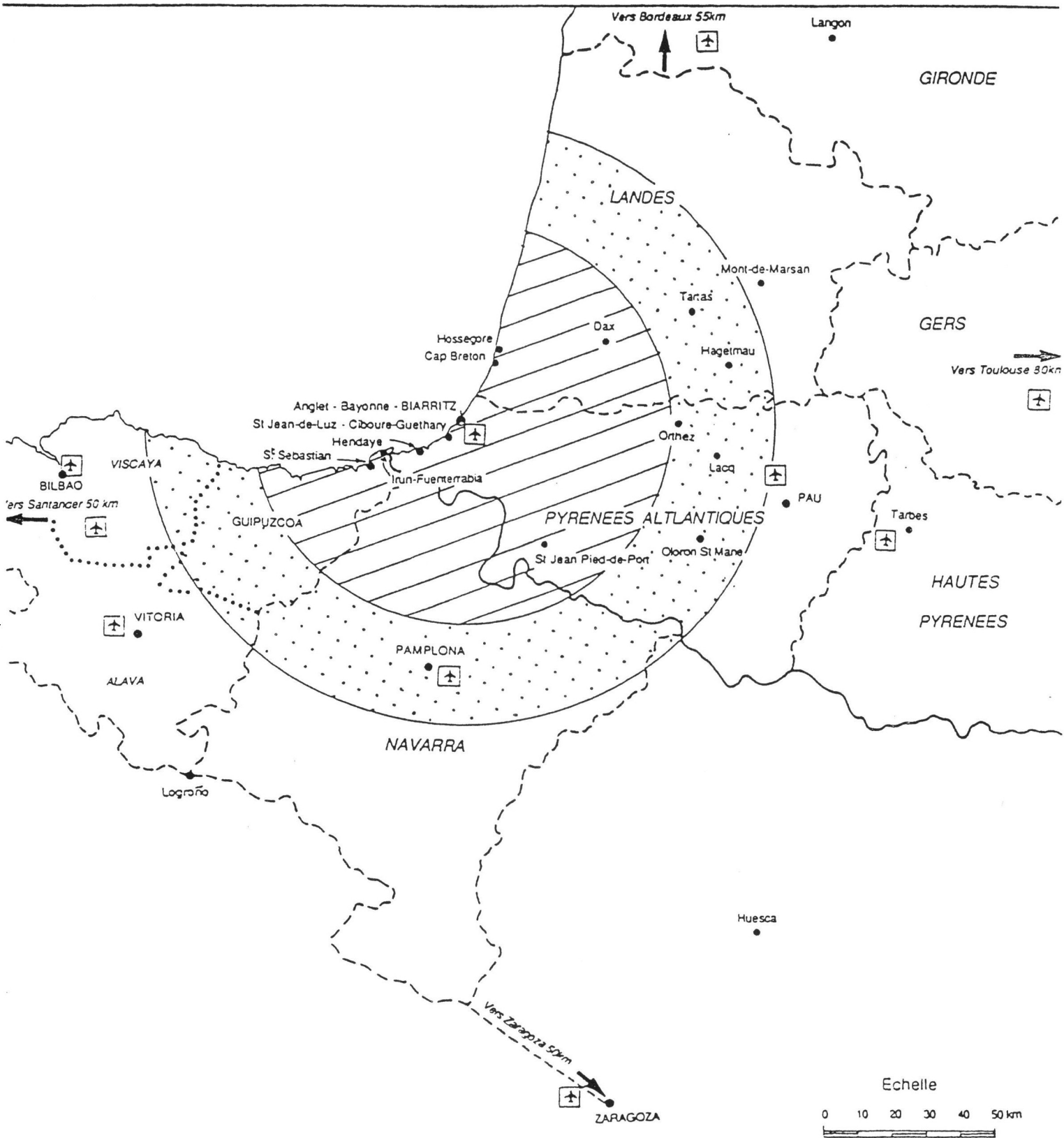
La ligne de l'intérieur relie les complexes de Lacq/Artix/Lescar au port de Bayonne et permet les acheminements de soufre, de maïs et de produits chimiques. Le trafic de voitures automobiles qui transite en gare de Bayonne constitue une activité complémentaire conséquente. Elle n'a toutefois aucun lien avec l'activité portuaire et concerne des axes Sud-Nord.

Globalement, la gare de Bayonne traite près de 1.4 millions de tonnes par an de FRET. Elle est un relais essentiel pour les échanges maritimes. Elle représente 30 % de l'activité du port.

ZONE D'ATTRACTIVITE DE L'AEROPORT DE BIARRITZ-BAYONNE-ANGLET

Légende

-  73,6% de la clientèle de l'aéroport de Biarritz - Bayonne - Anglet
-  9,7 % de la clientèle de l'aéroport de Biarritz - Bayonne - Anglet

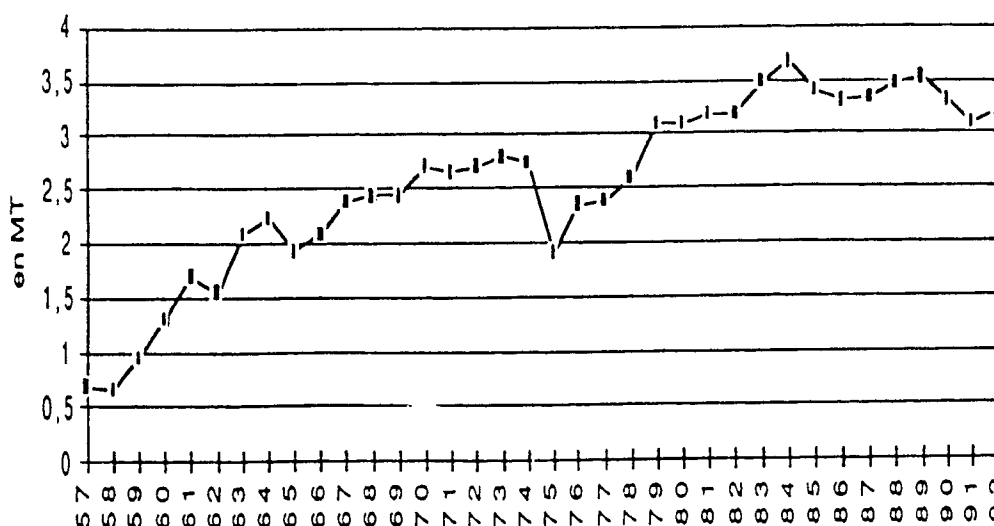


A l'avenir, l'effort devrait porter sur :

- le développement des liaisons horizontales
- la desserte quotidienne de l'aéroport de Roissy pour les liaisons internationales
- la desserte de nouvelles capitales européennes
- le développement du fret aérien dans un optique concurrentielle
- dans le cadre de la coopération transfrontalière, la concertation avec l'aéroport de Fontarrabie, distant de 30 km et qui assure une liaison quotidienne avec Madrid et Barcelone.

- 1969 : 1 000 000 tonnes,
- 1970 : 2 500 000 tonnes,
- 1980 : 3 000 000 tonnes,
- 1990 : 3 500 000 tonnes.

PORT DE BAYONNE trafic total



Les résultats de ces dix dernières années sont d'autant plus remarquables que le port a subi une baisse considérable du trafic de soufre qui, par suite de l'épuisement du gisement de Lacq, est passé de 1 500 000 T. en 1979 à 600 000 T. en 1988.

Le développement, à partir de 1980, d'un trafic de produits chimiques liquides et de pétrole brut a compensé cette baisse. Dans le même temps, l'augmentation du maïs exporté (de 600 000 T. en 1978 à 1 200 000 T. en 1988, puis supérieur à 1 000 000 T. permettait à Bayonne de poursuivre sa progression.

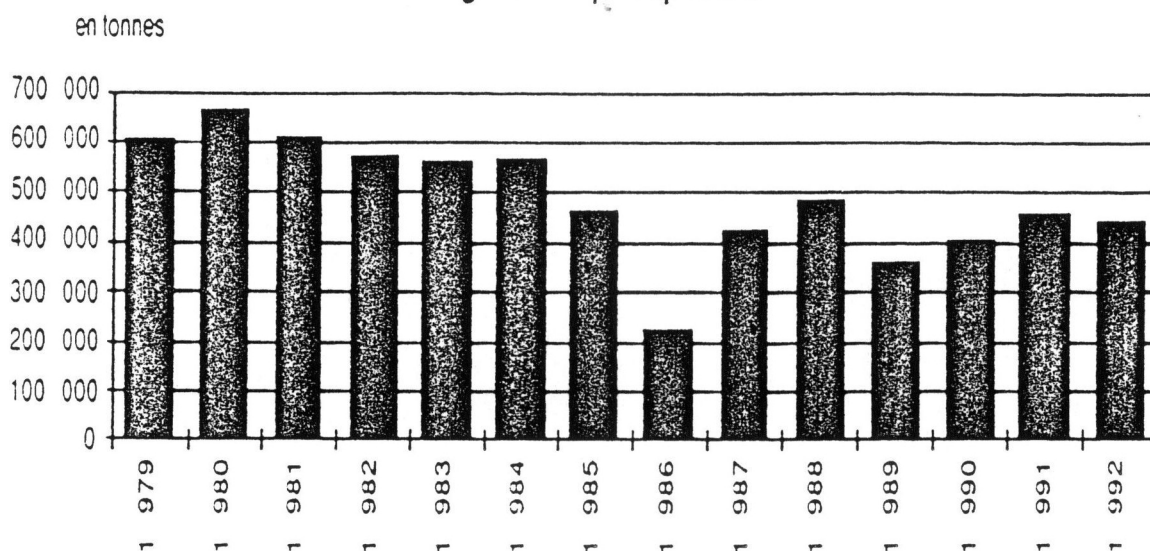
Cette situation, que l'on peut considérer satisfaisante, est toujours fragile à bien des égards. L'exemple des problèmes graves auxquels a dû faire face l'industrie des engrais en 1985/1986 ou les difficultés actuelles du monde agricole montrent que des mutations extrêmement rapides peuvent affecter cette croissance.

Les Principaux Trafics

Bayonne est, à l'heure actuelle, un port traitant exclusivement des marchandises en cargaisons unitaires, qu'il s'agisse de vracs secs (maïs, soufre, engrais), de vracs liquides (produits chimiques et pétroliers) ou de marchandises diverses conventionnelles (bois, aciers).

Deux domaines d'activités prédominant, l'agriculture et la chimie, offrant à Bayonne, un éventail de trafic bien délimité.

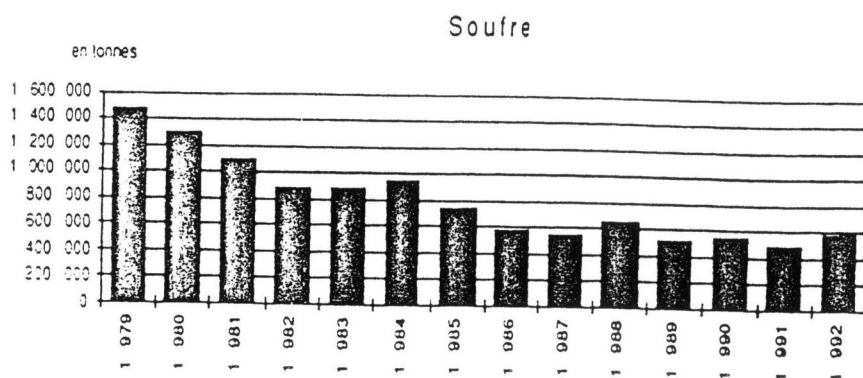
Engrais et phosphates



Le Soufre

A l'origine du redémarrage du port dans les années 1960, le soufre, extrait du gaz de Lacq, est exporté depuis Bayonne vers les unités de fabrication d'acide sulfurique, et notamment vers les productions d'engrais.

La disparition de ce trafic, annoncée à l'origine pour les années 1985-1990, ne s'est pas produite, de nouveaux gisements ayant été découverts ou valorisés. Cependant, ce trafic est orienté à la baisse, même si l'état du marché du soufre occasionne des fluctuations parfois positives comme en 1992.



Le Pétrole brut et les Hydrocarbures raffinés

Le pétrole brut est extrait également sur les champs pétrolifères de Lacq, puis acheminé par pipe-line jusqu'à Bayonne où il est chargé sur un pétrolier qui le transporte jusqu'aux raffineries françaises, essentiellement celle de la Compagnie Elf à Donges.

Les autres marchandises

En dehors des principaux courants cités plus haut, diverses marchandises transitent par les installations portuaires :

- des bois exotiques à l'import et des bois de pays à l'export,
- du ciment à l'import, pour la France et l'Espagne,
- des produits sidérurgiques en provenance d'Espagne.

II - Les enjeux du développement portuaire

Bayonne est principalement au contact de trois influences :

- en premier lieu, les Ports Espagnols de Pasajes (à 35 km) et Bilbao (120 km),
- en deuxième lieu, le Port de Bordeaux (à 200 km ou plus selon les zones),
- en troisième lieu, les Ports de la Côte Méditerranéenne (Sète et Port-la-Nouvelle).

L'effet de la concurrence est, bien entendu, variable selon les marchandises.

Sur le plan des marchandises diverses, tout d'abord, il n'y a pas concurrence puisque Bayonne ne traite pas ce type de trafic, l'arrière-pays ne générant pas suffisamment de marchandises sur des destinations régulières. Les marchandises transitent donc par Bordeaux, Bilbao, Marseille ou les grands ports du Nord.

D'autres types de marchandises se partagent entre Bordeaux et Bayonne, selon essentiellement un critère d'approche : le maïs, les engrais, les hydrocarbures raffinés et le pin des Landes. Les conditions tarifaires des deux ports n'ont que peu d'influence par rapport à ce critère ; elles sont au demeurant relativement proches. Par contre, la concurrence de la S.N.C.F. qui pratique des rabais tarifaires considérables dans certains cas, est très durement ressentie (maïs sur l'Europe du Nord notamment).

Enfin, certaines marchandises constituent des trafics quasiment captifs pour des raisons techniques (installations de manutention spécialisées) : le soufre et le pétrole brut produit à Lacq, les produits chimiques liquides.

- la Coopérative Agricole Navarraise, Agropecuaria de Navarra, s'est associée à la Coopérative de Pau et à la Société Matrama pour construire un entrepôt d'importation d'engrais.

Cette action commerciale, qui représente un investissement annuel d'environ 700 000 F, a prouvé son efficacité et sera donc poursuivie au cours de ces prochaines années.

Le port doit se tourner de plus en plus vers un trafic de marchandises diverses venant progressivement remplacer les trafics de vrac industriels ou agricoles menacés. Outre les produits sidérurgiques, il existe un potentiel de trafic auquel Bayonne peut avoir accès : voitures neuves, produits manufacturés, papier, etc ... Par ailleurs, les études actuellement en cours montrent qu'en raison de l'importance du trafic routier traversant Bayonne sur l'axe Nord-Sud, il est économiquement envisageable de mettre en place une ligne maritime régulière à destination de la Grande-Bretagne ou du Nord de l'Europe.

Pour permettre ces implantations nouvelles, il est nécessaire de fiabiliser les accès du port, les navires de marchandises diverses, et, en particulier, les lignes maritimes régulières, ne pouvant tolérer les attentes à l'entrée du port.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan 94/98, le port a prévu des investissements importants pour réaliser une zone d'évitage permettant le demi-tour des navires à l'intérieur du port et une rectification des ouvrages de l'embouchure.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce, en contact avec des importateurs de produits pétroliers blancs, étudie la mise en place d'un terminal de déchargement offshore afin de permettre au port de desservir en hydrocarbures raffinés son hinterland.

Le maintien et le développement du Port de Bayonne représentent un objectif économique essentiel pour notre région. Aujourd'hui, le port représente 300 emplois directs et 1 200 emplois indirects.

Par ailleurs, la disparité de l'activité du Port de Bayonne conduirait à un renchérissement du coût du transport des marchandises en provenance ou à destination de l'hinterland bayonnais.

Une étude réalisée il y a quelques années, montrait que le surcoût de transport serait de l'ordre de 100 MF/an. Si l'on y ajoute la masse salariale des seuls emplois directs, on peut considérer que l'impact du port s'élève à 250 MF, injectés chaque année dans l'économie locale.

- la Coopérative Agricole Navarraise, Agropecuaria de Navarra, s'est associée à la Coopérative de Pau et à la Société Matrama pour construire un entrepôt d'importation d'engrais.

Cette action commerciale, qui représente un investissement annuel d'environ 700 000 F, a prouvé son efficacité et sera donc poursuivie au cours de ces prochaines années.

Le port doit se tourner de plus en plus vers un trafic de marchandises diverses venant progressivement remplacer les trafics de vrac industriels ou agricoles menacés. Outre les produits sidérurgiques, il existe un potentiel de trafic auquel Bayonne peut avoir accès : voitures neuves, produits manufacturés, papier, etc ... Par ailleurs, les études actuellement en cours montrent qu'en raison de l'importance du trafic routier traversant Bayonne sur l'axe Nord-Sud, il est économiquement envisageable de mettre en place une ligne maritime régulière à destination de la Grande-Bretagne ou du Nord de l'Europe.

Pour permettre ces implantations nouvelles, il est nécessaire de fiabiliser les accès du port, les navires de marchandises diverses, et, en particulier, les lignes maritimes régulières, ne pouvant tolérer les attentes à l'entrée du port.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan 94/98, le port a prévu des investissements importants pour réaliser une zone d'évitage permettant le demi-tour des navires à l'intérieur du port et une rectification des ouvrages de l'embouchure.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce, en contact avec des importateurs de produits pétroliers blancs, étudie la mise en place d'un terminal de déchargement offshore afin de permettre au port de desservir en hydrocarbures raffinés son hinterland.

Le maintien et le développement du Port de Bayonne représentent un objectif économique essentiel pour notre région. Aujourd'hui, le port représente 300 emplois directs et 1 200 emplois indirects.

Par ailleurs, la disparité de l'activité du Port de Bayonne conduirait à un renchérissement du coût du transport des marchandises en provenance ou à destination de l'hinterland bayonnais.

Une étude réalisée il y a quelques années, montrait que le surcoût de transport serait de l'ordre de 100 MF/an. Si l'on y ajoute la masse salariale des seuls emplois directs, on peut considérer que l'impact du port s'élève à 250 MF, injectés chaque année dans l'économie locale.

* *La richesse des écosystèmes aquatiques* : la plupart des rivières sont classées et remontées par les poissons migrateurs (saumons), en particulier l'Adour et les gaves. Les vallées offrent des espaces naturels de grande qualité, comme les barthes de l'Adour, zones inondables aménagées par l'homme au 18^e siècle, occupées par des prairies humides présentant un grand intérêt écologique.

La plupart de ces cours d'eau sont repertoriées en zones naturelles d'intérêt écologiques, faunistiques et floristiques (ZNIEFF); les barthes de l'Adour sont classées en zones d'intérêt pour la conservation des oiseaux sauvages (ZICO).

3. Une situation préoccupante.

* *La qualité des rivières du pays basque est contrastée* : bonne en amont, dans les zones de montagne, elle devient médiocre en aval. Toutes sont interdites à la baignade. Les plages peuvent être polluées accidentellement par les rivières, la pollution est chronique au débouché de la Nivelle et de l'Adour.

Ce phénomène est dû à trois sources de pollutions:

- *L'épuration des rejets domestiques et industriels est très insuffisante*, elle ne permet d'éliminer que 20% de l'ensemble des rejets (638.000 équivalent habitants, en comptant les rejets industriels), 80% sont donc rejetés directement dans le milieu naturel. Le BAB se situe légèrement au dessus de la moyenne mais n'épure que 27% de ses effluents.

La pollution bactériologique due aux insuffisances de l'assainissement est importante dans le pays basque intérieur, en particulier dans la région de St Jean Pied de Port.

Sur l'arrière côte les zones de Bassussary, et l'axe St Pierre d'Irube- Bidart, connaissent une croissance importante de la population et un net retard de l'assainissement.

Sur la côte il existe encore des rejets non traités, en particulier des déversoirs d'eaux pluviales.

- *Les pollutions industrielles*, les rejets sont en baisse de 1982 à 1988, mais seule une faible partie de ces rejets est raccordée au réseau (35%)

Les principales pollutions proviennent des industries agro-alimentaires, chimiques, et des papeteries¹⁸. Elle provient surtout du sud des Landes, où la Midouze et l'Adour reçoivent les rejets des papeteries de Tartas et d'usines chimiques de Rion-Lesgor. Le gave de Pau est pollué par les rejets de Lacq.

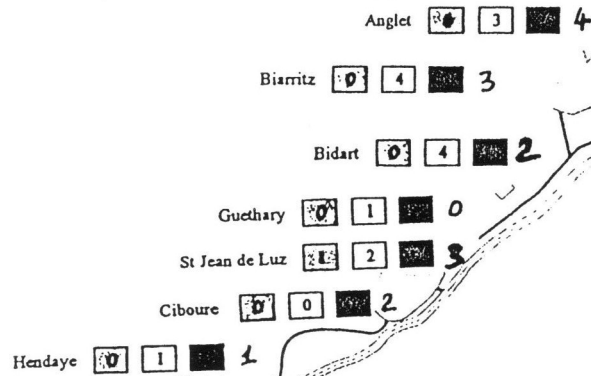
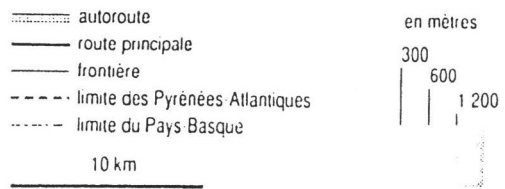
Notons la présence en quantité supérieures à la moyenne, de métaux lourds, cadmium dans l'Adour et mercure dans la Nivelle.

- *Les pollutions agricoles*, en particulier la présence de nitrites reste faible et très localisée au nord (Bidache).

- *Les piscicultures* sont une source de pollution importante, leur développement doit être limité dans les secteurs les plus sensibles..

¹⁸ sur la côte les rejets de SA Télécommunications à Bayonne sont notables.

CARTE DE SYNTHÈSE



QUALITÉ DES EAUX

Qualité des eaux par rapport à l'usage "Baignade"

Directive C.E.E. du 8 Décembre 1975
 Observation 1991, 1992, 1993

- Bonne Qualité (Conforme à la norme guide C.E.E.)
- Qualité Moyenne (Conforme à la norme impérative C.E.E.)
- Soumise à risque de contamination (Dépassement de la norme impérative observé)
- N = Nombre de plages dans la catégorie.

4.3. LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

LES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS ET L'UTILISATION DES NTIC AU PAYS BASQUE

Definition du facteur :

Panorama de l'infrastructure, de l'équipement et du développement des produits et services de l'opérateur France Télécom.

I - Quelques éléments de rétrospective

- sur le plan national :

* 1975 : le téléphone devient un investissement national prioritaire. Début de l'électronisation des centraux téléphoniques.

* 1978 : utilisation conjointe de l'informatique et des télécommunications : concept de la **télématique**.

* 1982 : un vaste programme d'équipement en réseaux câblés ouvre l'ère de la **vidéocommunication**.

* 1983 : ouverture du service de l'annuaire électronique et développement des produits **Télétel**.

* 1988 : Ouverture du réseau **Numéris** (réseau Numérique à Intégration de Services).

* 1990 : Réforme des PTT : France Télécom et la Poste deviennent deux exploitants autonomes de droit public.

* 1991 : France Télécom et Téléfonica interconnectent leurs réseaux videotex.

III - Les couvertures offertes par les infrastructures France Télécom

- Le réseau commuté analogique et le réseau Numéris desservent l'ensemble du territoire aux mêmes conditions d'égalité de tarif, la France étant le seul pays au monde à offrir cette couverture.

- Le réseau de radiomessagerie EUROSIGNAL couvre la presque totalité du territoire.

- Le réseau de radiotéléphone RADIOCOM 2000 assure une bonne desserte du Pays Basque.

- Le réseau de radiomessagerie ALPHAPAGE couvre une partie du Pays Basque.

- Le réseau de radiotéléphone ITINERIS est en cours de développement.

IV - Les tendances

- L'environnement concurrentiel :

Les seuls domaines réservés actuellement à France Télécom demeurent le réseau fixe ouvert au public et les services téléphoniques et Téléx. Dans ce contexte, il est vital pour France Télécom de développer son trafic par une offre diversifiée de ses produits et services en vue de 1998 où la concurrence sera totale.

- Le développement du contexte de Télétravail :

Toutes les personnes en déplacement ou assurant des astreintes à domicile sont déjà des télétravailleurs. La dématérialisation du travail avec un secteur tertiaire qui représente aujourd'hui 70 % des activités conduit à faciliter de nouvelles organisations dans l'entreprise.

France Télécom en transférant le flux d'une partie du "12" Parisien et en permettant ainsi à du personnel de rejoindre sa région d'origine donne lui-même l'exemple.

Localement, dans le cadre des études de désenclavement des zones rurales, une étude est en cours sur l'opportunité de développer un "village Service" à Labastide Clairence.

- L'évolution tarifaire : restructuration en 1994 des zones tarifaires.

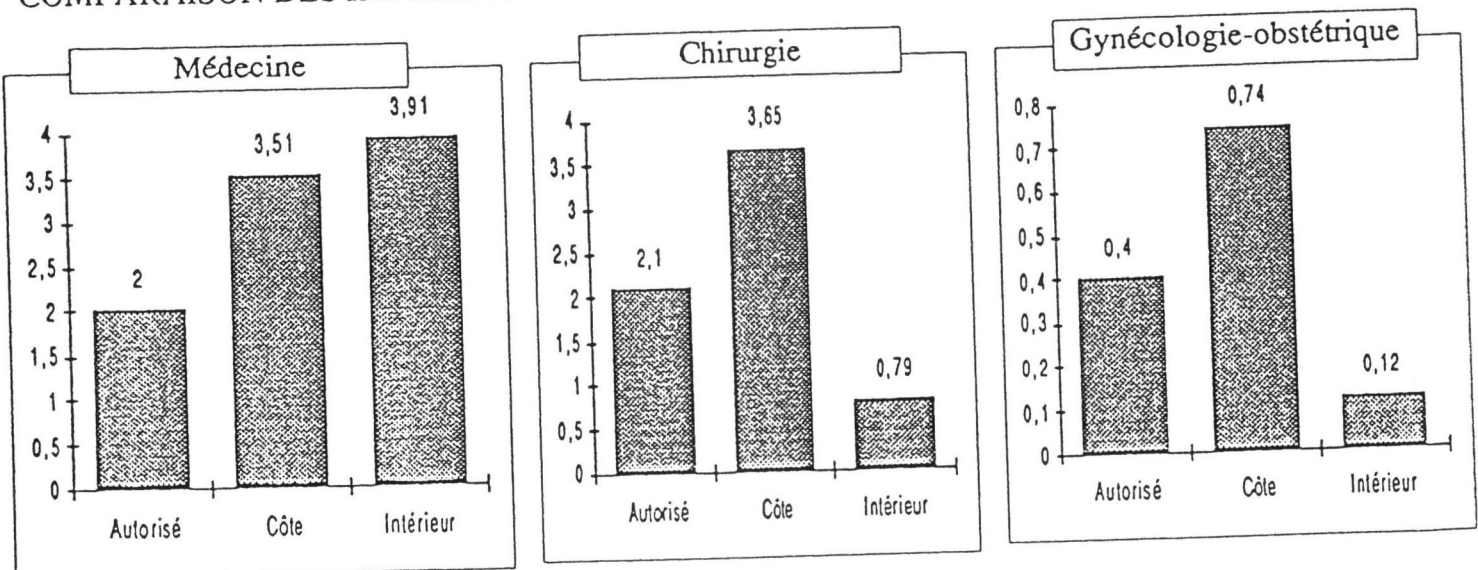
TABLEAU N°1

| | | | NOMBRE DE LITS ET PLACES INSTALLES | | | | | |
|--|------------------------------|----------------|------------------------------------|------------|-------------|-------------|-----------------|------|
| | | | Médecine | Chirurgie | Obstétrique | total | /1000 habitants | |
| Côte Basque 153779 habitants | Centre hospitalier | Bayonne | 359 | 122 | 40 | 521 | | |
| | Clinique Delay | Bayonne | 10 | 25 | | 35 | | |
| | Clinique Paulmy | Bayonne | 28 | 42 | | 70 | | |
| | Clinique Lafargue | Bayonne | 17 | 49 | 29 | 95 | | |
| | Clinique Lafourcade | Bayonne | 26 | 84 | 37 | 147 | | |
| | Clinique St Etienne | Bayonne | 12 | 103 | | 115 | | |
| | Clinique Aguiléra | Bayonne | 83 | 101 | 8 | 192 | | |
| | Centre ophtalmologique | St Jean de Luz | | 2 | | 2 | | |
| | Clinique chirurgicale | St Jean de Luz | 4 | 55 | | 59 | | |
| | <i>Soit 9 structures</i> | | | 539 | 583 | 114 | 1236 | |
| <i>Indice lit population</i> | | | 3,51 | 3,79 | 0,74 | 8,04 | 8,04 | |
| Pays Basque intérieur 82152 habitants | Beaulieu | Cambo | 137 | | | 137 | | |
| | Toki-Eder | Cambo | 151 | | | 151 | | |
| | Fondation Luro | Ispoure | 10 | 25 | | 35 | | |
| | Clinique Sokorri | St Palais | 23 | 40 | 10 | 73 | | |
| | <i>Soit 4 structures</i> | | | 321 | 65 | 10 | 396 | |
| | <i>Indice lit population</i> | | | 3,91 | 0,79 | 0,12 | 4,82 | 4,82 |
| TOTAL PAYS BASQUE | | | 860 | 648 | 124 | 1632 | | |
| <i>INDICE lit-population réglementaire actuel</i> | | | 2 | 2,1 | 0,4 | | 4,50 | |
| <i>Indice moyen national existant au 31/12/90</i> | | | 2,4 | 2,2 | 0,5 | | 5,20 | |
| <i>Indice basque existant</i> | | | 3,65 | 2,65 | 0,53 | | 6,82 | |
| <i>Nbre lits théoriques</i> | | | 513 | 538 | 103 | 1154 | | |
| EXCEDENT (Nb lits installés - nb lits théoriques) | | | 347 | 110 | 21 | 478 | 2,32 | |

12.

L'un des axes de la politique sanitaire actuelle vise à réduire cet excédent qui porte à ce jour sur 478 lits.

COMPARAISON DES INDICES LITS-POPULATION AUTORISES ET EXISTANT PAR DISCIPLINE



435

Les établissements privés du Pays Basque sont également des structures offrant un niveau élevé de qualité des soins, dont les capacités sont détaillées dans le tableau n°1 ci-dessus. Il s'agit d'établissements très dynamiques, très bien équipés, qui se restructurent régulièrement au travers de regroupements qui renforcent leurs moyens.

| Tableau N°3 | EQUIPEMENTS LOURDS |
|------------------------------------|---|
| IRM | Centre Hospitalier de la Côte Basque |
| Scanographes | Centre Hospitalier de la Côte Basque Clinique Delay - Bayonne |
| Angiographie numérisée | Clinique Saint-Etienne - Bayonne |
| Coronarographie | Clinique Lafourcade - Bayonne Clinique Paulmy- Bayonne |
| Accélérateurs de particules | Clinique d'Oncothérapie de la Côte Basque |
| Télécobalthérapie | Centre d'Oncothérapie de la Côte Basque |
| Médecine Nucléaire | Centre Hospitalier de la Côte Basque |
| Lithotriporteur mobile | Clinique d' Aguiléra - Biarritz Clinique Saint - Etienne - Bayonne |
| Hémodialyse | Centre Hospitalier de la Côte Basque Clinique Delay - Bayonne |

I - 2) LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

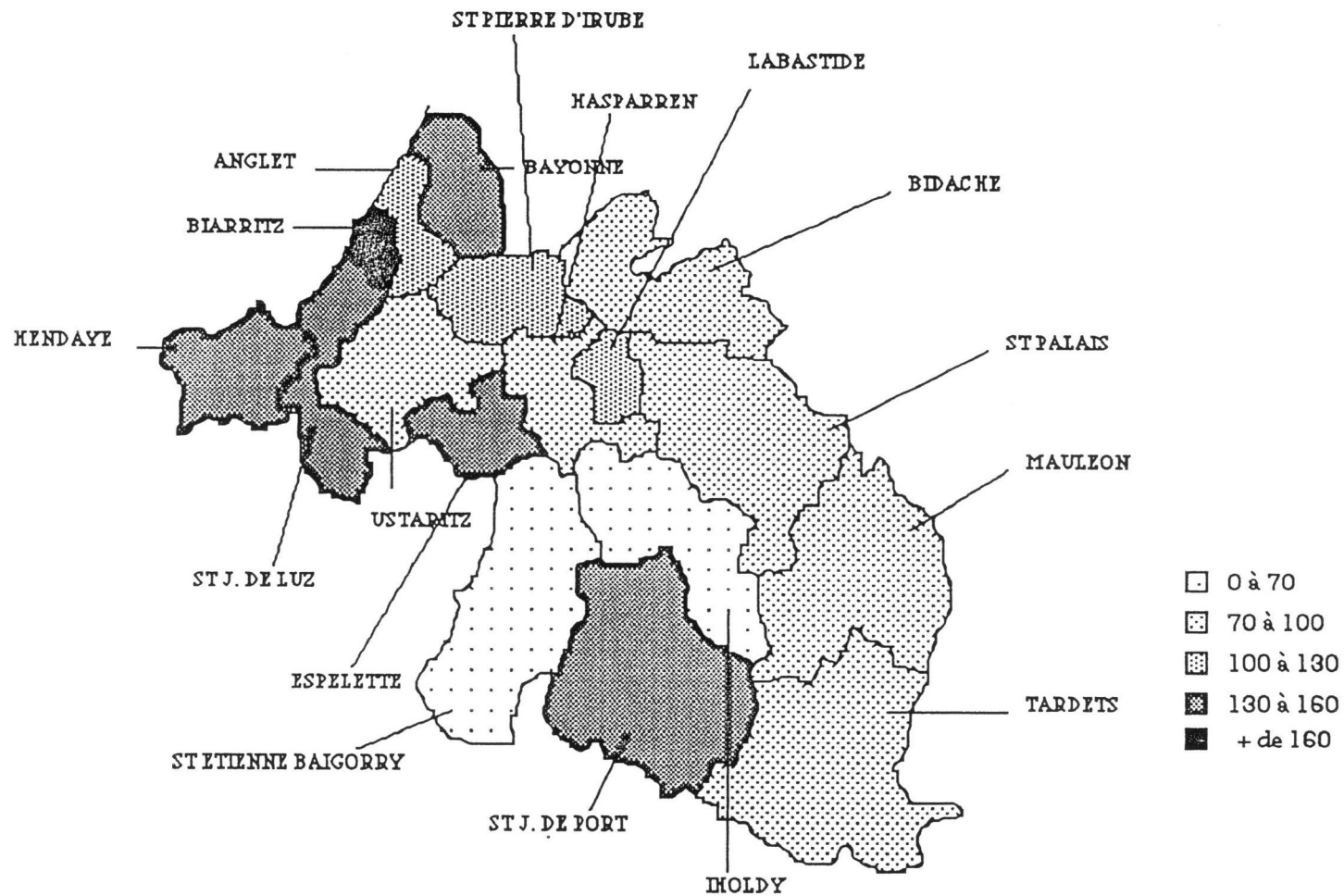
I-2-1) Pour les Personnes Agées

*** Les Maisons de Retraite**

- Publiques : 418 lits dont 166 médicalisés

- Privées habilitées au titre de l'Aide Sociale : 877 lits dont 338 médicalisés

*DENSITE DES MEDECINS GENERALISTES
DES PYRENEES-ATLANTIQUES AU 01/01/93*



- 280 places de rééducation professionnelle pour les adultes les moins lourdement handicapés nécessitant une réadaptation au travail et une rééducation professionnelle sont uniquement situées dans l'agglomération paloise.

- 318 places en centres d'aide par le travail dont 4/5 sur la Côte et 1/5 dans l'Intérieur.

Le taux d'équipement 3,96 % est supérieur à la moyenne nationale mais 20 % des personnes accueillies sont originaires d'autres départements.

- 91 places en maisons d'accueil spécialisées.